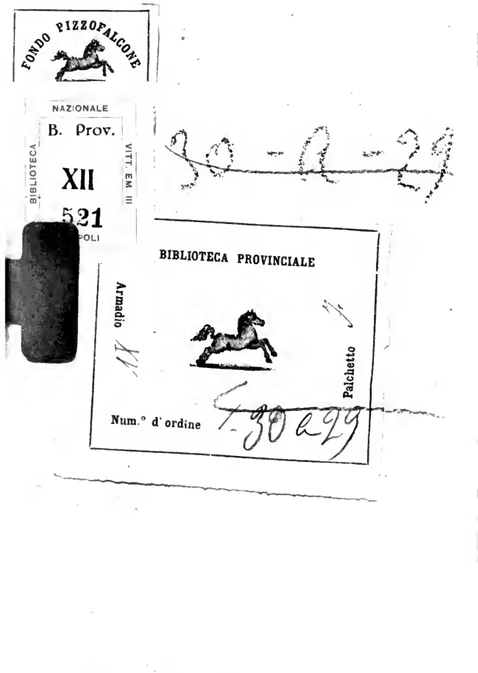

VITTORIO EM. III





HISTOIRE

DE FRANCE.

XII.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.
JUILLET 1830.

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR ANQUETIL,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

CONTINUÉE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR M. J. C.,

PROFESSEUR D'HISTOIRE,

DE L'ACADÉMIE DE PARIS.

TOME DOUZIÈME.

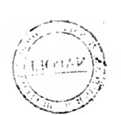
Paris.

AU BUREAU PRINCIPAL DES ÉDITEURS,

Rue des Grès-St.-Jacques, N°. 10.

1830.





HISTOIRE

DE FRANCE.

QUATRIÈME PÉRIODE.

CAPÉTIENS.

BRANCHE DES BOURBONS.

(SUITE.)

1707—1760.

LOUIS XIV.

(FIN.)

1707. Cependant Villars ne perdait pas de vue les lignes de Stollhoffen; et, à la sortie des quartiers d'hiver, le duc de Vendôme lui ayant renvoyé sa division, il fit ses dispositions pour s'en emparer : ces lignes, regardées comme imprenables, et par les fortifications que l'on n'avait cessé d'y faire depuis la guerre, et par les inondations qui en cou-

vraient une partie, s'étendaient de Philisbourg à Stolhoffen, jusqu'en face de Drusenheim, et retournaient de là en équerre par Bihel jusqu'aux montagnes. Elles étaient défendues en ce moment par quarante mille hommes aux ordres du margrave de Bareith, qui avait succédé au prince de Bade, mort pendant l'hiver. Villars laissait croire qu'il attendait la pousse de l'herbe pour entrer en campagne, lorsque le 22 mai, à cinq heures du soir, et presqu'à la sortie d'un bal qu'il avait donné à Strasbourg afin de mieux couvrir ses desseins, trois attaques furent commencées contre les lignes le long du Rhin, tandis qu'une quatrième était conduite par lui-même vers Bihel, de l'autre côté du fleuve. Une seule était véritable, celle de Neubourg, petite île entre Lauterbourg et Hagenbach, derrière laquelle avaient été réunis des bateaux que l'on avait conduits par terre, afin de dérober à l'ennemi la connaissance des préparatifs qui se formaient contre lui. Villars qui, de son poste, entendait le canon de Neubourg, mais qui ne pouvait en avoir de nouvelles parce qu'il fallait remonter jusqu'à Strasbourg, et faire vingt lieues pour lui en donner, attendait avec anxiété le résultat de l'attaque, lorsque l'ennemi, mal instruit du nombre d'assaillans qu'il avait à craindre, commençant bientôt à mollir dans son feu, se retira précipitamment le 23 au matin, et abandonna des munitions de tout genre dans ses lignes, dont l'occupation ne coûta pas un homme. Villars les com-

bla immédiatement, et, pénétrant aussitôt en Allemagne sur les pas de l'armée des Cercles, il mit à contribution la Souabe et la Franconie : il poussa même des détachemens jusqu'à Hochstedt, à l'effet d'y détruire une pyramide que l'on disait y avoir été élevée à la gloire des vainqueurs et à la honte des Français.

Le succès qu'obtint Villars étendit ses plans. Il fit proposer secrètement à Charles XII, qui, après avoir fait élire Stanislas Leczinski roi de Pologne en 1704, venait encore de forcer Auguste, par le traité d'Alt-Randstadt, à renoncer au trône, de joindre ses troupes aux siennes à Nuremberg, et de profiter de la chance heureuse qui s'offrait à lui de s'agrandir solidement. Mais déjà Marlborough avait pris les devants auprès de ce prince pour l'engager à tourner ses armes contre les Russes; et Charles, pour son malheur, s'était fixé à ce parti. D'autres incidens arrêtèrent alors les progrès du général français. D'une part, c'était la privation de divers détachemens qu'on lui enlevait pour les porter dans la Provence, envahie en ce moment, et par le duc de Savoie, à qui, l'année précédente, il ne restait qu'une place, et par le prince Eugène, qui ne faisait que trop souvenir aux Français qu'il avait été élevé à la cour de Louis XIV, et qu'il y avait été méconnu. C'était, d'une autre part, l'accroissement de l'armée des Cercles par les contingens de la Saxe et des Hanovriens, et surtout l'activité de son nouveau chef l'électeur

de Hanovre, Georges-Louis, qui fut depuis roi d'Angleterre. La rapidité avec laquelle il se porta sur Philisbourg força Villars à rétrograder pour prévenir le danger d'être coupé. Par ce mouvement, le théâtre de la guerre se rétablit sur la droite du Rhin, et le reste de la campagne se passa à peu près dans un pur état d'observation. Mais Villars, qui se faisait un point d'ambition de prendre ses quartiers au delà du fleuve, se vit contraint par l'infériorité où l'on continua de le laisser à les aller chercher en Alsace.

L'invasion en Provence ne répondit pas aux mesures de prudence dans lesquelles elle avait été concertée. Une flotte anglaise secondait l'armée de terre, et s'était chargée du transport de la grosse artillerie qu'il eût été difficile d'opérer par la voie des montagnes. L'ennemi, qui ne pouvait être arrêté par des places fortes, pénétra sans obstacle au cœur de la Provence, et s'approcha de Toulon vers la fin de juillet. Trois mille hommes heureusement purent s'y jeter en ce moment même, et commencer à réparer des fortifications que l'imprévoyance d'une attaque avait trop fait négliger. L'espérance de défendre efficacement ce poste important s'accrut par l'arrivée du maréchal de Tessé, qui, avec quelques divisions que la lenteur des alliés lui avait permis de rassembler, prit poste près de la ville, dans une forte position qui tenait l'ennemi en échec. Cette lenteur des alliés provenait de divers mécontentemens donnés au duc

de Savoie par les Anglais, qui n'avaient pas été fidèles à fournir les subsides qu'ils lui avaient promis pour cette expédition. Le défaut de concert qui en résulta, les renforts qui arrivèrent au maréchal, un léger succès qu'il remporta dans l'attaque d'un poste, la résistance des assiégés, et les maladies enfin qui se mirent dans l'armée combinée, lui firent prendre de bonne heure le parti de la retraite. Vers la fin du mois d'août, et après six semaines seulement de séjour en France, elle l'exécuta avec une telle vitesse qu'elle ne put être atteinte, et le stérile avantage d'avoir brûlé quelques maisons et deux vaisseaux de guerre avec les bombes des Anglais, fut payé par une perte de quatorze mille hommes que lui coûta cette infructueuse tentative. Les alliés furent plus heureux à Naples, qu'ils enlevèrent à Philippe. Cette dernière expédition fut le salut de la Provence, qui peut-être eût succombé à la réunion des forces qui furent employées séparément. La perte de Naples fut compensée en Espagne par les succès importans du duc de Berwick. Accouru dès le commencement de la campagne pour secourir Villena, sur la frontière de la Castille et du royaume de Valence, il battit Galloway à Almanza, et réduisit à moitié l'armée anglo-portugaise, dont les débris gagnèrent la Catalogne et l'Aragon. Dans le cours de l'année, le royaume de Valence et d'autres parties de l'Espagne repassèrent sous la domination de Philippe; et, sur la fin, le duc d'Orléans s'em-

para de Lérida, et s'acquit par cette prise une gloire qui avait manqué au grand Condé. Cette ville, réputée imprenable, était devenue un dépôt de richesses immenses, dont les vainqueurs firent leur proie.

Vendôme, qui avait été choisi pour rendre à l'armée de Flandre l'esprit de force et d'audace si naturel à la nation française, ne trompa point l'espoir qu'on avait fondé sur lui. Aidé par la diversion de Villars en Allemagne, diversion qui affaiblit les alliés par les secours qu'ils y envoyèrent, il tarda peu à se reporter en avant, et, sans compromettre le salut de l'armée par des actions hasardeuses, il eut le bonheur de faire reculer Marlborough. Ce général, à qui ses victoires avaient inspiré une audace qui allait jusqu'au mépris pour les Français, ne crut pas pouvoir se commettre encore avec Vendôme; et, si celui-ci ne put reporter les désastres de la guerre au delà des possessions espagnoles, il obtint au moins l'avantage de les éloigner du territoire de la France.

Cette année est remarquable par l'introduction du *papier-monnaie* en France, remède destiné à guérir une plaie qu'il devait rendre plus profonde. Ce fut en effet l'époque de l'émisssion des *billets*, dits *de monnaie*, en quantité suffisante du moins pour faire quelque effet dans la circulation, car ils étaient connus dès 1701. Ils durent la naissance à la refonte des monnaies. Dans l'impossibilité d'acquitter sur-le-champ le prix des matières ap-

portées aux hôtels, on délivrait aux particuliers ces sortes de billets à terme, qui furent scrupuleusement acquittés pendant les premières années et que l'on négociait comme des lettres de change. En 1704, à l'occasion d'une nouvelle refonte, on en émit de nouveaux auxquels on attribua un intérêt de sept et demi pour cent; et à la fin, comme on en fit ressource, ils abondèrent en telle quantité qu'ils perdirent jusqu'à soixante-quinze pour cent, quoiqu'on pût les convertir, soit en rentes au denier dix-huit, soit en billets des fermiers et receveurs généraux, payables dans cinq ans. Ils disparurent en partie, en 1709 et en 1712, par l'échange qui en fut fait contre un nouveau papier destiné aux mêmes usages.

1708. — Au milieu de cette pénurie de moyens, et malgré le délabrement de la marine, et les efforts que Louis XIV était obligé de faire sur tant de points, il rassemblait encore à Dunkerque des vaisseaux de transport pour une armée de sept mille hommes, et une flotte de huit vaisseaux de guerre et de vingt-quatre frégates, destinés à transporter en Écosse Jacques III, connu sous le nom du chevalier de Saint-Georges. L'Écosse, récemment incorporée à l'Angleterre, se voyait avec peine assimilée à une simple province, et regrettait sa dignité, son titre, son parlement, son indépendance. Elle était alors dénuée de troupes, et des intelligences y avaient été ménagées. La flotte était commandée par l'un des plus intrépides ma-

rins de cette époque, le comte de Forbin, qui, de concert avec du Guay-Trouin, avait à la fin de l'année précédente battu l'escorte d'un convoi considérable destiné à réparer l'échec d'Almanza, et dispersé le convoi lui-même. Le vent favorisa la flotte française, en rejetant sur leurs côtes les vaisseaux anglais qui l'épiaient. Le secret de l'expédition avait en effet transpiré; et, lorsqu'à la fin de mars les Français jetèrent l'ancre devant Édimbourg, une forte garnison pouvait la défendre. Forbin, qui répondait du prince, voyant que ses signaux restaient sans réponse, ordonna aussitôt de forcer de voiles pour le retour. Cette prompte détermination sauva la flotte, qui fut poursuivie de près par quarante vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Byng; mais tous les frais de l'armement furent d'ailleurs perdus, et le prétendant alla finir la campagne en Flandre.

Les intelligences que l'on y avait promettaient cette année des progrès dont le roi voulut faire honneur au duc de Bourgogne, son petit-fils. Cette espèce de fantaisie causa dans tous les commandemens une mutation qui nuisit partout au succès des opérations. Le duc de Vendôme, l'un des tenans d'une cabale opposée au jeune prince, et les conseils de celui-ci qui ne commandait qu'à condition d'obéir, furent constamment d'avis contraire, ce qui produisit une inaction presque complète. L'électeur de Bavière, qui ne pouvait agir en second sous le prince son neveu, fut envoyé sur

le Rhin contre le prince Eugène, auquel ce n'était pas trop d'opposer Villars; et celui-ci fut destiné pour le Dauphiné et la Provence, que menaçait encore le duc de Savoie. L'armée de Villars était si faible, et la ligne qu'il avait à défendre si étendue, qu'il lui était impossible de se livrer à son caractère entreprenant. Cependant les mouvemens plus prononcés du duc de Savoie vers le Mont-Cenis lui firent enfin concentrer vers ce point les forces qu'il avait été obligé de disséminer jusqu'au moment où il pourrait juger des projets de l'ennemi. Déjà le duc n'était plus qu'à une demi-lieue de Briançon, lorsque Villars emporta sous ses yeux les deux petites villes de Sézannes, et par suite de cet avantage le contraignit à faire retraite sur Exiles. Villars comptait le cerner vers ce point, lorsque la lâcheté du gouverneur de ce roc, qui jugea mal de la cause du mouvement des Piémontais vers lui et vers Suze, livra le passage et le fort même qu'il avait un ordre spécial de défendre jusqu'à la dernière extrémité. Villars dans le même temps eut la douleur de voir une faiblesse presque aussi condamnable céder pareillement à l'ennemi les forts de la Pérouze et de Fenestrelles, et contrarier de nouveau ses plans. Enfin la chute des neiges, en rendant toutes opérations ultérieures impossibles dans les montagnes, vint terminer une campagne où l'amour-propre exalté du général français fut souvent humilié, mais dans laquelle néanmoins il

atteignit le but pour lequel il avait été envoyé.

Sur le Rhin, le prince Eugène avait évité la rencontre de l'électeur, à qui l'on avait donné le maréchal de Berwick pour second : et du confluent du Rhin et de la Moselle, où il avait rassemblé son armée, et d'où il devait remonter vers Trèves et pénétrer en Lorraine, selon ce qu'il publiait, il avait marché rapidement vers la Flandre, où Marlborough, inférieur au duc de Bourgogne, n'avait pu prévenir la chute de Gand, livrée d'ailleurs d'avance par les intelligences que les Français y entretenaient. Cependant la division qui était dans le conseil de ceux-ci, et les incertitudes qui en résultaient dans les mouvemens de l'armée promenée inutilement sur la Dendre, et reportée ensuite à l'Escaut pour faire le siége d'Oudenarde, permirent à Eugène d'effectuer sa jonction avec Marlborough, et d'attaquer aussitôt les Français. Cette action, qui eut lieu le 11 juillet, ne fut point une bataille rangée, mais une multitude de combats et d'affaires de postes qui n'eurent rien de décisif. Vendôme, à qui le duc de Bourgogne se crut fondé à reprocher d'avoir engagé l'armée dans une situation où il était impossible de vaincre, voulait coucher sur le champ de bataille pour recommencer le combat le lendemain, et imposa même assez durement silence au prince qui s'y opposait. Sur l'avis de la plupart des officiers généraux, qui se rangèrent à l'opinion très-bien motivée du duc de Bourgogne, la retraite fut pourtant ordonnée ;

mais, exécutée dans l'obscurité, elle devint aussi funeste aux Français qu'elle fut avantageuse pour les alliés, auxquels elle procura dans l'opinion l'honneur de la victoire. Cette espèce de fuite fut dirigée sur Gand, et elle était achevée quand le duc de Berwick parut avec une partie de l'armée du Rhin.

La mésintelligence s'accrut à tel point entre les chefs de l'armée française, que les généraux ennemis purent tout oser et cependant réussir. Ce fut ainsi qu'ils se permirent d'entreprendre le siége de Lille contre toutes les règles de la guerre : ils avaient en effet des villes fortes derrière eux, et ils ne tiraient leurs vivres que d'Ostende, au risque perpétuel de se voir enlever leurs convois. Mais ceux-ci ne furent point attaqués, ou le furent malheureusement : on laissa l'armée qui couvrait le siége se retrancher paisiblement sans l'inquiéter; et tandis que, suivant la maxime de Turenne, pour sauver les places de première force, il eût fallu attaquer l'ennemi, tout retranché qu'il était, sous peine d'avoir à livrer des batailles dans la suite pour des places de second rang, on respecta, pour ainsi dire, les lignes des alliés, et ce fut même l'avis formel du ministre de la guerre, qui vint plusieurs fois au camp pour essayer de concilier les esprits. Le maréchal de Boufflers, qui s'était jeté dans la place, et qui s'attendait chaque jour à voir forcer les retranchemens, tint vainement quatre mois en attendant quelque secours.

Sa longue résistance et le brillant exemple qu'il donnait ne purent inspirer un généreux effort; et il fut réduit à capituler quand il n'eut plus dans la citadelle qu'un quartier de cheval, qu'il invita le prince Eugène à partager avec lui.

Quand la ville fut prise, les Français s'emparèrent de quelques postes intermédiaires entre Lille et Ostende, et l'électeur tenta sur Bruxelles une diversion qui eût sauvé Lille si elle eût été faite plus tôt. Mais la mauvaise fortune devait continuer d'affliger la vieillesse de Louis : il suffit à Eugène de paraître pour faire lever le siége; et, peu après, Gand, Bruges et plusieurs autres villes qu'on avait enlevées aux alliés retombèrent en leur pouvoir. Vendôme, outré de la conduite que la timidité des conseils lui avait fait tenir, et plus encore peut-être des contrariétés qu'il avait éprouvées, quitta l'armée à la fin de la campagne, et alla se confiner à Anet, où il resta près de deux ans inactif.

Les chances de la guerre étaient moins heureuses pour les alliés en Espagne. Le duc d'Orléans joignait Tortose à ses premières conquêtes, et le comte de Mahoni, qui commandait cette année les troupes des deux couronnes, poursuivait dans le royaume de Valence les premiers succès qu'on y avait eus. Mais les Anglais, à qui leur marine toujours croissante permettait un libre accès sur toutes les côtes et dans toutes les îles, se dédommagèrent des pertes qu'ils faisaient sur le conti-

nent par la conquête de l'île de Sardaigne et de celle de Minorque.

1709. — La guerre commençait à peser à presque toutes les puissances belligérantes. Les princes d'Allemagne qui avaient embrassé la cause du chef de l'empire avec tant d'ardeur, fatigués de la longueur des hostilités, reprenaient leurs anciennes préventions contre la maison d'Autriche, pour laquelle ils épuisaient leurs principales ressources. L'Angleterre, qui contribuait aux subsides que leur payait la Hollande, et qui avait encore avec la Savoie et le Portugal d'autres engagemens indépendans de ses énormes dépenses pour la péninsule, s'apercevait également que ses profusions avaient un but tout-à-fait étranger à sa prospérité particulière. Pour la France, l'accumulation des revers qu'elle éprouvait, et l'embarras de ses finances, l'avaient disposée de longue main à tous les sacrifices qui pourraient lui obtenir une paix tolérable. Un hiver désastreux, qui commença le 5 janvier 1709 à faire sentir sa rigueur, et qui, détruisant dans les semences confiées à la terre les espérances de la récolte prochaine, fit naître d'avance, par la terreur de la famine, une disette dont le fléau n'eût dû menacer que l'année suivante, se joignit à ces premières causes de détresse pour faire désirer la paix. A cette fin, et pour essayer d'en poser les bases, Louis XIV fit passer successivement en Hollande le président Rouillé, et même le marquis de Torcy, ministre des affaires

étrangères. C'était en effet en Hollande que l'on croyait à tort devoir la solliciter. L'éloignement où se trouvaient ses frontières du théâtre des hostilités, promettait à ses heureux négocians un commerce immensément lucratif, qui fournissait presque seul aux dépenses de la guerre, et procurait aux Hollandais une considération prodigieuse, qui les faisait estimer les arbitres de l'Europe. Comme ils ne souffraient point, ils prenaient peu de part aux souffrances du continent, et leur orgueil ne trouvait pas la France assez humiliée pour lui accorder le repos. De plus, leur grand pensionnaire Heinsius, encore ulcéré d'un ancien mépris du ministère français, au temps de Louvois, Eugène, le général et l'agent de l'ambitieux Joseph, et surtout Marlborough, qui gouvernait encore l'Angleterre, mais dont le crédit s'usait, et qui pour le soutenir avait besoin de l'éclat de la victoire, formaient une espèce de triumvirat qui conspirait à perpétuer la guerre, et dont la malveillance, alimentée par l'ambition, par la haine et par la vanité, ne put être vaincue, ni par les soumissions les plus humiliantes, ni par les concessions les plus coûteuses.

Déjà Louis XIV, après les déroutes d'Hochstedt, de Ramillies et de Turin, avait offert d'abandonner à l'archiduc la couronne d'Espagne, et ses états dans le Nouveau-Monde, à condition que le royaume de Naples et de Sicile, et les possessions des Espagnols en Italie, ainsi que la Sardaigne, resteraient à son petits-fils. Les malheurs de 1707 et

1708 firent offrir de plus Milan et les ports de Toscane, retenus dans les premières propositions. Enfin, au commencement de cette année 1709, dont les premiers mois faisaient prévoir les affreuses suites, Louis XIV, abandonnant toute la monarchie d'Espagne, le Milanais, les ports de Toscane, les Pays-Bas, l'Amérique, îles et continent, ne retenait que Naples, la Sicile et la Sardaigne, encore ne se montrait-il pas fort attaché à cette dernière possession. Aux Hollandais il offrait une barrière qui les séparerait de la France; il leur remettait en dépôt jusqu'à un arrangement définitif, et comme un gage assuré de l'intention sincère qu'il avait de remplir ses engagemens, telles places des frontières qui leur conviendraient; et enfin il consentait à tel traité de commerce qu'ils voudraient faire. . . . .

Les conférences où ces propositions étaient discutées se tenaient assez secrètement à La Haye. Le roi de France avait eu assez de peine à y faire recevoir ses négociateurs. Le prince Eugène et le duc de Marlborough trouvèrent moyen de s'y introduire. Des généraux avides de gloire et d'argent, et que la paix va rendre inutiles, sont rarement tentés d'y concourir. En effet, ils obtinrent qu'on accorderait à la France, non pas la paix, mais une simple suspension d'armes, et encore sous la condition de préliminaires repoussans, qui devaient être acceptés dans un court délai, et qui furent signifiés impérieusement et avec l'inso-

lencé du dédain, le 28 mai 1709. Ils comprenaient quarante articles. Le trente-huitième est ainsi conçu : « L'archiduc sera reconnu roi de la monarchie d'Espagne, sans en rien distraire, telle que la possédait le roi Charles IV. Tout ce qu'en retient actuellement le duc d'Anjou sera remis sous deux mois au roi catholique; et, si le duc d'Anjou ne consent pas à l'exécution de la présente convention, le roi très-chrétien et les princes et états stipulans prendront de concert les mesures convenables pour en assurer l'entier effet. » Les autres articles regardent les intéressés dans cette guerre, et sont tous à l'avantage de ceux qui ont tenu le parti des alliés. L'empereur et l'empire obtiendront en Alsace et le long du Rhin les cessions qu'ils réclament contre la France; savoir : Strasbourg, Brisach, Landau, les forteresses sur le Rhin, depuis Brisach jusqu'à Philisbourg, et même la Franche-Comté, la Lorraine et les Trois-Évêchés. Le Portugal, en rentrant dans les villes qu'il a perdues, conservera la navigation de l'Amazone et les forts qui bordent ce fleuve, toutes choses que les alliés lui avaient garanties pour l'attirer à eux. On rendra au duc de Savoie le duché et le comté de Nice, et les villes et vallées qu'il n'avait pas. L'électeur de Brandebourg sera reconnu roi de Prusse, le duc de Hanovre, électeur. Les alliés ne rendront rien actuellement aux électeurs de Bavière et de Cologne qui ont perdu leurs états, ils sont renvoyés à la paix générale; mais l'électeur

palatin, partisan de l'empereur, jouira dès à présent des terres, rangs et dignités dont il a été gratifié pendant la guerre. Quant aux prétentions de la Hollande et de l'Angleterre, elles sont renfermées dans une condition qui leur était commune; savoir, que la France consentira à un traité de commerce avec chacune de ces puissances. L'Angleterre savait déjà, et a encore éprouvé depuis l'avantage qu'elle sait tirer de son habileté mercantile : elle ajouta cependant que la France lui céderait l'île de Terre-Neuve, nouveau point d'appui conquis pour l'utilité de sa pêche; que la succession à la couronne d'Angleterre serait garantie dans la ligne protestante, et que les fortifications de Dunkerque seraient rasées et son port comblé. Toutes ces concessions étaient indépendantes de l'abandon immédiat des places frontières qui couvraient la Picardie, lesquelles devaient rester au pouvoir des alliés, si dans deux mois on n'était pas généralement d'accord.

Louis XIV, malgré sa détresse, refusa ces durs préliminaires. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il dans le conseil, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. » Il rendit publiques les propositions qu'il avait faites, et les demandes des ennemis. Cette communication produisit un grand effet. « On se récria, dit un historien, sur l'injustice et sur l'arrogance des alliés, et on résolut de se sacrifier pour la gloire du roi. La famine qui désolait le royaume fut une ressource pour la

guerre. Ceux qui étaient peu sensibles à l'honneur de leur souverain se firent soldats pour avoir du pain; d'autres, animés par de plus nobles motifs, réduits à la misère, et à moitié morts de faim, résolurent de verser la dernière goutte de leur sang pour soutenir leur roi. De pareils sentimens mirent la France en état de faire des efforts qui étonnèrent ceux qui la croyaient expirante. »

Villars qui, plus qu'un autre, ressentait cette généreuse indignation, alla commander en Flandre une armée moins forte de quarante bataillons que celle d'Eugène et de Marlborough qui montait à près de cent mille hommes, mais pénétrée des mêmes sentimens que son chef. La disette avait recruté cette armée; où l'on espérait trouver plus de ressources en alimens que dans les campagnes désolées de l'intérieur: cependant les vivres n'y étaient guère plus assurés: d'ordinaire les approvisionnemens n'étaient faits que pour un jour, et souvent que pour une demi-journée. Les troupes envoyées en détachement n'avaient de subsistance certaine qu'aux dépens de celles qui restaient au camp, et qui y jeûnaient; et le général était contraint de s'occuper davantage de la subsistance de ses troupes que des mouvemens de l'ennemi. On ne pouvait essayer de joindre celui-ci, dans l'impossibilité de s'éloigner des magasins en petit nombre que l'activité et les réquisitions des intendans voisins pourvoyaient à grand'peine, et non sans faire beaucoup de mécontens. La supériorité

des alliés était encore une autre cause de circonspection; et quoique, dans l'opinion de Villars, une bataille pût seule changer la situation des choses, l'inquiétude de la cour, et la sienne propre l'éloignaient de la rechercher, et lui faisaient restreindre ses désirs à la recevoir.

Par ces motifs, Villars, dont le principal corps d'armée était rassemblé entre Douai et Denain, traçait dans la plaine de Lens, et en face des ennemis réunis sous Lille, des lignes qui s'étendaient de Saint-Venant à Douai, et qui se liaient à d'autres lignes menées de Condé à la Sambre. De cette manière il couvrait la frontière française, en abandonnant à leurs propres forces les places des Pays-Bas espagnols. Ainsi le voulait la dureté des circonstances, et il ne put que bien munir les villes qui paraissaient menacées. Tournai était de ce nombre, et il espérait que ses défenses pourraient occuper les alliés pendant toute la campagne. Mais ses calculs furent trompés. Cette place, qui fut bien défendue, mais non pas autant qu'elle aurait pu l'être, suivant le maréchal, se rendit le 5 septembre; et l'ennemi se dirigea sur Mons, qui n'était pas à beaucoup près aussi bien approvisionnée. Villars quitta ses lignes pour courir au secours, et marchant aussi vite que l'approche de ses vivres le lui put permettre, il se posta à la vue des ennemis au delà du village de Malplaquet, et dans l'intervalle étroit qui se trouvait entre deux petits bois, qui appuyèrent ses

flancs. Il fut trois jours dans cette position, et pendant les deux premiers il aurait pu, en se portant en avant, prendre l'offensive avec d'autant plus d'avantage que les alliés avaient laissé des forces nombreuses dans Tournai. Mais Villars, malgré sa propre conviction, hésita à embrasser une mesure dont l'influence pouvait être décisive sur les destinées de la France. Il laissa passer le moment favorable pour attaquer, et le troisième jour, 11 juillet, il fut attaqué lui-même par les alliés, qui avaient réuni toutes leurs forces. L'irrésolution du général français, entre le double parti de se porter en avant pour livrer bataille, ou de reculer par la recevoir avec avantage, à cause du front étroit par lequel les assaillans auraient été contraints de l'aborder, le retint dans la position resserrée où il eût dû placer l'ennemi, et où il ne put que se fortifier par des abatis et de doubles retranchemens. Sa gauche d'ailleurs n'était pas si fortement appuyée au petit bois de Blangy, qui la couvrait, qu'on ne pût la prendre en flanc, en pénétrant par le bois même, et c'est ce qui arriva. Marlborough, ayant donné de ce côté avec cinq lignes d'infanterie, fit reculer la gauche que commandait Villars lui même, et pénétra dans la plaine. Villars, à la faveur d'un corps d'infanterie qu'il tira de son centre, et qui recueillit en bon ordre les bataillons déplacés, s'étant reformé à cinquante pas du bois, se reporta bientôt en avant. Sa charge vigoureuse, l'une des plus sanglantes

qui aient été faites, rétablit le combat, repoussa l'ennemi dans le bois, et finit par l'en chasser : mais dans l'action même il reçut une balle qui lui fracassa le genou. Il commanda néanmoins encore quelque temps assis sur une chaise; mais bientôt une défaillance le mit hors d'état d'agir, et força de le transporter au Quesnoy sans connaissance.

Pendant ce temps la droite avait non-seulement résisté avec avantage aux vives attaques des Hollandais, mais elle les avait encore poursuivis sur leur propre terrain avec un grand carnage, malgré la valeureuse résistance du jeune prince d'Orange, Jean-Guillaume de Nassau-Diest-Frison, qu'on vit porter lui-même ses drapeaux sur les retranchemens français pour y ramener son infanterie, et que l'on suppose avoir cherché par quelque action d'éclat à faire revivre la dignité de stathouder, que la défiance républicaine avait supprimée après la mort de Guillaume III, son grand-oncle. Il s'était trouvé en tête le maréchal de Boufflers, véritable citoyen qui, plus ancien que Villars, n'en avait pas moins postulé de servir sous lui en qualité de volontaire. Par une vue, pour ainsi dire prophétique, le ministère, faisant part de cette détermination au général français qu'il craignait de choquer, la lui présenta comme un moyen de ressource, pour le cas possible où une blessure le mettrait hors d'état de commander; mais la noble fermeté de Boufflers à refuser à Villars même d'entrer avec lui dans le moindre partage d'autorité,

fut un moyen encore plus sûr pour tenir fermement unis ces deux hommes généreux.

La retraite forcée de Villars fit retomber sur Boufflers le poids du commandement dans un moment bien critique. Le prince Eugène, qui s'était aperçu que le centre avait été dégarni, l'attaqua avec une infanterie supérieure, emporta les retranchemens, et s'y établit avec du canon. Boufflers y était accouru, et si dans ce moment la droite victorieuse, sortant de ses lignes, fût tombée sur le centre de l'ennemi, la victoire était aux Français. Son inaction la leur enleva, et le défaut de communication entre les deux ailes leur fit prendre séparément le parti de la retraite : la gauche sur Valenciennes, la droite sur le Quesnoy. Elle se fit d'ailleurs avec un tel ordre, que ni un seul prisonnier, ni une seule pièce de canon montée, ne tombèrent au pouvoir de l'ennemi; et que les vaincus mêmes purent faire trophée d'un trentaine de drapeaux qu'ils enlevèrent aux vainqueurs.

Aucune action depuis le commencement de la guerre n'avait été ni si disputée, ni si meurtrière. L'ardeur des Français y fut telle, qu'on en vit qui n'avaient pas mangé de la journée jeter le pain qui leur arrivait pour courir plus librement à l'ennemi. Ils perdirent huit mille hommes; mais les alliés, de leur propre aveu, en laissèrent vingt mille sur la place. «Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une pareille bataille, écrivait Villars au roi, votre majesté peut compter que

ses ennemis sont détruits. » Ils ne surent même qu'ils l'avaient gagnée que le lendemain, par l'évacuation d'un terrain qu'ils croyaient au pouvoir des Français, et où effectivement ils auraient dû être encore. Aussi Villars voulait-il que l'armée se reportât en avant; mais, livré à la douleur de son mal et à celle des opérations qui en furent la suite, il ne put vouloir efficacement. On demeura, et les conseils timides prévalurent : on se retrancha dans le jour même derrière des lignes, et l'ennemi put se présenter sans obstacle devant Mons, qui ne tint qu'un mois. Mais c'était tout l'effort dont il était encore capable pour masquer son épuisement, et il lui fallut ajourner à d'autres temps ses projets d'invasion en France.

Ils avortèrent également en Alsace, où ne doutait pas de pénétrer l'électeur de Hanovre. Il devait même de cette province gagner la Franche-Comté et y donner la main au duc de Savoie qui s'y rendait par Lyon. Ces plans si bien concertés s'évanouirent par la victoire que le comte du Bourg, l'un des élèves de Villars, remporta à Rumersheim, le 26 août, sur le comte de Mercy. Ce dernier, pendant que l'électeur de Hanovre amusait le maréchal d'Harcourt devant les lignes de la Lauter, avait fait passer le Rhin à son infanterie sur un pont jeté à Neubourg, et il rejoignait tranquillement sa cavalerie qui, sans respect pour la neutralité de Bâle, avait traversé le même fleuve sur son territoire, lorsqu'il fut rencontré et battu

par le comte du Bourg que le maréchal d'Harcourt avait détaché contre lui. Cet incident rompit les mesures du duc de Savoie, qui était déjà tout près de Briançon, et qui rebroussa chemin vers l'Italie.

L'empereur y était tout-puissant et y dominait avec hauteur. Le pape Clément XI, qui avait armé quelques milices pour assurer son indépendance, fut forcé de les congédier et de reconnaître Charles VI pour roi d'Espagne.

Les succès étaient partagés dans la péninsule : et si le marquis du Bay battait lord Galloway à Badajoz, sur les frontières de Portugal, le maréchal de Bezons était battu en Catalogne par le comte de Stahremberg, qui s'empara de Balaguer. Cette balance, au reste, était plus profitable à la France que ne l'eût été un avantage décidé, par la nécessité où elle continuait à mettre les alliés de porter dans cette contrée des secours dispendieux, qui, avec moins de frais, eussent eu ailleurs une bien autre influence. Le duc d'Orléans n'y commandait plus les troupes françaises. Ce prince, de même nom que le roi d'Espagne, et qui, à défaut des enfans de Louis XIV, pouvait, du chef d'Anne d'Autriche, son aïeule, femme de Louis XIII, réclamer des droits sur la succession de Charles IV, avait formé des brigues avec divers grands d'Espagne pour les faire valoir, dans le cas où la situation désespérée des affaires de Philippe lui conseillerait d'abandonner le continent et d'aller régner en Amérique. Ce projet fut éventé. Philippe repoussa avec

indignation un parent qu'il considéra comme un usurpateur, et il fut question à Versailles de lui faire son procès. Le vertueux duc de Bourgogne osa seul prendre sa défense dans le conseil, et présenter sous leur véritable point de vue des intentions qui n'étaient que conditionnelles.

Ce n'était plus Chamillard qui dirigeait la guerre; sa probité seule avait soutenu son incapacité, et la nécessité qui fit réclamer sa démission ne lui fit rien perdre de l'attachement du monarque. Il fut remplacé par M. de Voisin, qui depuis fut chancelier. Dès l'année précédente, Chamillard s'était déjà déchargé du contrôle des finances, et le roi l'avait confié à Nicolas Desmarets, fils d'une sœur de Colbert. Mais dans ces temps orageux les fautes étaient comme inévitables, et les plans de guerre comme les plans de finances devaient être également malheureux. Lorsque Desmarets parvint au ministère, la dette consolidée était de plus de deux milliards, et l'on avait encore à solder près de cinq cents millions de billets échus de toute nature, indépendamment de la dépense de l'année courante, qui montait à deux cents millions. Pour suffire à tant de charges, on n'avait qu'un revenu qui n'allait qu'à cent vingt millions. Cependant la famine de 1709, qui porta la dépense des vivres de l'armée à quarante-cinq millions, et la misère des peuples qui réduisit les revenus des deux tiers, accrurent les embarras du ministre, dont les talens doivent être jugés sur les obstacles qu'il eut à vain-

ère et non sur les succès qu'il eut en effet, si toutefois ce n'en est point un bien extraordinaire que d'avoir pu soutenir les finances pendant les désastreuses années de la fin du règne de Louis XIV. Des anticipations, des emprunts, des tontines, des constitutions de rentes, l'impôt du dixième qui ne rapporta que dix millions, et des lingots pour la somme de trente millions, que des armateurs de Saint-Malo amenèrent du Pérou en 1709, et dont le gouvernement s'empara moyennant un intérêt de dix pour cent, dans la vue d'essayer encore de la ressource d'une refonte, furent son secret. Quoiqu'il ne fût pas nouveau, il faut louer le ministre d'avoir eu le talent de le pouvoir mettre encore en usage, de ne s'être pas perdu dans le labyrinthe inextricable de ses moyens, et enfin d'avoir pu laisser les finances, après sept ans d'une gestion toujours contrariée par la guerre, dans une situation qui n'avait pas empiré.

La mort du père La Chaise, confesseur du roi, fit aussi une espèce de révolution dans le ministère des affaires ecclésiastiques; et la France ne se ressentit que trop tôt, par les troubles religieux qui l'agitèrent long-temps, de l'humeur atrabilaire du père Le Tellier, son successeur.

1710. — Malgré la perte des ennemis à Malplaquet, l'état de la France ne s'était pas amélioré; et le désir de poursuivre la paix était toujours persévérant dans le cœur du monarque français. Il essaya de renouer les négociations au commence-

ment de cette année. Ce ne fut qu'avec un air de complaisance dédaigneuse que les Hollandais permirent qu'il envoyât chez eux des plénipotentiaires. C'était le maréchal d'Huxelles, homme froid et taciturne, et l'abbé de Polignac, des lèvres duquel coulait d'ordinaire la persuasion. Ils ne furent point admis à La Haye; et leur séjour leur fut assigné à Gertruydemberg, ville du Brabant hollandais, où ils furent mal logés et traités avec peu de considération.

Les propositions faites à La Haye, remises sur le tapis, n'excitèrent pas de grands débats, parce que les Français étaient décidés à tout accorder; mais les difficultés se renouvelèrent sur l'article 38, dont il fallut enfin fixer le sens. La fin était conçue en ces termes: « En cas que le roi très-chrétien exécute tout ce qui a été dit ci-dessus, et que toute la monarchie d'Espagne soit rendue et cédée au roi Charles V, comme on en est convenu par ces articles, dans le terme stipulé, on a accordé que la cessation d'armes entre les armées des hautes parties en guerre, continuera jusqu'à la conclusion et la ratification des traités à faire. »

« Et en quel cas le roi très-chrétien sera-t-il censé n'avoir pas exécuté ce qui a été dit ci-dessus? » demandaient les Français. Les alliés répondaient: « C'est si la monarchie d'Espagne n'est pas rendue et cédée au roi dans le terme stipulé, qui est deux mois. — Mais, reprenaient les Français, si Philippe ne veut pas céder? » Les alliés ré-

pliquaient : « Alors ce sera à Louis XIV à le forcer. » Cette proposition de faire agir ses troupes contre son petit-fils révoltait le monarque. Néanmoins, forcé par sa détresse, il offrit de donner un million par mois aux alliés pour soudoyer les troupes qu'ils emploieraient contre Philippe ; mais ils rejetèrent avec mépris cette humiliante condescendance. « Ce n'est qu'un détour, disaient-ils. Louis a bien pu d'un mot placer Philippe sur le trône, d'un mot il peut l'en faire descendre ; et, si seul il ne se trouve pas assez fort, nous voulons bien que les troupes que nous avons en Espagne et en Portugal se joignent aux siennes, pour opérer le détrônement dans le terme stipulé ; faute de quoi la suspension d'armes entre les armées des hautes puissances en guerre sera rompue. »

Les alliés s'en tinrent opiniâtrément à cette condition. Après bien des efforts pour la faire adoucir, les plénipotentiaires français la déclarèrent *impossible dans l'exécution*, surtout à l'égard du terme de deux mois qui y était fixé. « Impossible ? répondirent les alliés d'un ton moqueur ; eh bien ! la continuation de la guerre contre la France ne l'est pas. » Telle était leur arrogance accoutumée, fondée sur l'état de détresse irremédiable où ils croyaient le royaume. Les députés des états disaient tout haut et s'en prévalaient, que les troupes du roi n'étaient point payées et qu'elles manquaient de pain. « Si ce que vous dites est vrai, répondit avec indignation un officier français té-

moin de ce propos, comment donc ne tremblez-blez-vous pas de faire la guerre contre des armées qui ne s'embarrassent ni de pain ni de solde? » Après de semblables discours, il était clair qu'ils ne voulaient pas la paix; mais ils ne voulaient pas non plus avoir encore l'odieux de la rupture. Les plénipotentiaires français s'en donnèrent enfin l'honneur. Dans leur lettre d'adieu on lit ces paroles remarquables, applicables à plus d'une circonstance : « Dieu sait humilier quand il lui plaît ceux qu'une prospérité inespérée élève, et qui, ne comptant pour rien les malheurs publics et l'effusion du sang chrétien, continuent les guerres qu'ils pourraient terminer. »

Louis XIV s'était bien trouvé l'année précédente d'avoir fait connaître, par des proclamations publiques, la grandeur des sacrifices qu'il faisait, et la morgue insultante des alliés qui les rejetaient. Cette espèce d'appel à la nation réussit encore en cette circonstance. La connaissance des nouvelles propositions, répandues dans le peuple, redoubla son énergie. Il reprit courage. Le traitement hautain et méprisant, fait aux plénipotentiaires pendant les conférences, piqua aussi l'honneur national : les armées se recrutèrent avec diligence, et les alliés ne tardèrent pas à se repentir d'avoir laissé échapper l'occasion de faire une paix qui était toute à leur avantage.

Villars, malgré sa blessure qui lui rendait l'exercice du cheval extrêmement douloureux, fut des-

tiné à commander encore l'armée de Flandre. Il avait dressé le plan de la campagne de concert avec le ministre, dans le palais même de Versailles, où le roi lui avait fait préparer un appartement aussitôt qu'il fut transportable, et où il lui rendit à son arrivée une longue et flatteuse visite. Villars insistait toujours pour une bataille, comme le seul remède à la situation fâcheuse des affaires. Il pensait que, l'armée ayant ses flancs bien appuyés, la victoire ne dépendait plus que de la valeur, et que par suite elle resterait aux Français, en dépit des talents d'Eugène et de Marlborough : mais, quelque confiance que lui témoignât le roi, ce prince ne put se résoudre à lui laisser à cet égard toute la latitude qu'il eût désirée, et il n'eut permission d'affronter l'ennemi qu'avec égalité. Peut-être Villars outrepassa-t-il ses instructions au siége de Douai, pendant lequel, tant pour essayer de sauver la place que dans l'espoir de relever un peu le courage des plénipotentiaires de Gertruydemberg, il s'approcha tellement du camp fortifié des alliés, qu'une bataille eût été inévitable si les Hollandais ne s'y fussent refusés. Extrêmement maltraités l'année précédente, ils étaient devenus aussi circonspects que Louis XIV, et témoignaient un éloignement égal pour une action décisive. Leur influence l'emporta sur l'inclination de Marlborough et d'Eugène, et ils firent réduire les opérations de la campagne à de simples siéges, dont la grande supériorité de leur armée d'observation,

toujours retranchée avec un excès de précaution qui la rendait inattaquable, assurait la réussite. Ce système d'immobilité leur livra dans le cours de cette année, Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire, sans que l'impatient Villars y pût mettre obstacle. Ses manœuvres, ses campemens, ses lignes n'eurent d'autre résultat que de faire la part de l'ennemi plus petite; et l'on regarda comme un succès qu'il eût pu couvrir encore l'Artois et la Picardie. Dans l'état de souffrance où il était, il fallut toute son activité pour suffire au travail que lui occasiona cette campagne; il ne put même la terminer, son genou ayant empiré au point de l'obliger à demander un successeur, et à se rendre aux eaux de Bourbonne.

Les hostilités sur le Rhin furent absolument nulles; les contingens de l'empire y étaient si faibles, que l'électeur de Hanovre dédaigna de les commander, et de part et d'autre on ne fit que s'observer. Une grande partie des troupes allemandes avait été embarquée pour l'Espagne, où se porta tout l'intérêt de la guerre. Des levées de milices nationales y remplaçaient les troupes aguerries que la France avait été forcée de rappeler pour sa propre défense. Malheureusement l'instruction leur manquait, et leur zèle pour Philippe, qui les commandait lui-même, ne pouvait y suppléer, d'autant qu'elles avaient à lutter contre des vieilles bandes allemandes, conduites par le comte de Stahremberg, dont la réputation

militaire ne le cédait qu'à celle du prince Eugène. L'avantage du nombre cependant leur procura d'abord quelques succès; mais des renforts que les Anglais débarquèrent à Tarragone, et une diversion sur le port de Cette, en Languedoc, qui obligea le nouveau duc de Noailles à quitter le Lampourdan pour y courir, donna une supériorité décidée au parti de l'archiduc.

A la fin de juillet la cavalerie du prince Charles battit celle de Philippe à Almenara, sur la frontière de l'Aragon, et le 20 août un engagement plus général eut lieu à Sarragosse, où le même Philippe avait pris position, pour fermer le passage de la Castille. Le marquis du Bay, récemment arrivé des frontières du Portugal, commandait son armée. La nécessité de laisser des garnisons en diverses places fortes l'avait réduite à dix-sept mille hommes, tandis que celle des alliés montait à trente mille, par la réunion du comte de Stahremberg et du lord Stanhope. Cependant la victoire fut quelque temps douteuse; mais, le nombre ayant permis de déborder une des ailes de l'armée espagnole, elle fut complétement battue. Philippe se vit contraint de quitter sa capitale, où entrèrent peu après les alliés; et sa ruine paraissait inévitable, lorsque les vœux bien prononcés des Espagnols en sa faveur et l'habileté du duc de Vendôme le sauvèrent. Philippe, malgré les divisions du duc avec son frère, et ses propres préventions contre un prince sans respect

pour les mœurs et la religion; et un guerrier à qui l'on pouvait reprocher des négligences impardonnables, mais qui savait les réparer en un jour de combat, l'avait demandé à son aïeul, à défaut des armées qu'il ne pouvait plus en obtenir. Les espérances qu'il avait fondées sur lui ne furent point trompées.

En effet, la présence seule du prince français fut suffisante pour lui rendre une armée. Ce fut une émulation générale pour s'enrôler sous ses drapeaux et pour subvenir aux dépenses de la guerre. En peu de temps il réunit seize mille fantassins et onze mille cavaliers, avec lesquels il se mit à la recherche des ennemis. Ceux-ci avaient dépassé Madrid, et attendaient sur les bords du Tage la jonction des Portugais; mais le marquis du Bay, avec les débris de l'armée de Sarragosse, tenait les derniers en échec. L'ennui de les attendre en vain, la crainte d'être attaqués sur leurs derrières, et plus encore la disette qu'éprouvaient les alliés dans les deux Castilles, où la malveillance des habitans à leur égard allait au point de brûler leurs vivres pour n'être pas dans la nécessité de les leur livrer, les fit rétrograder vers l'Aragon. Vendôme rétablit dès-lors Philippe dans Madrid, aux vives et sincères acclamations de ses habitans. Mais c'était peu de ce premier succès, il fallait le rendre durable. Munis de provisions, Philippe et Vendôme suivent les traces de l'ennemi, qui ne leur soupçonnait pas tant d'audace;

et, traversant l'Hénarès, ils attaquênt son arrière-garde à Brihuega, ville fermée, où le général anglais Stanhope avait cru pouvoir s'arrêter sans danger. Vendôme l'y fait assaillir sans délai; il le presse si vigoureusement, qu'il le force à se rendre prisonnier avec cinq mille hommes qu'il commandait; et le lendemain, 10 décembre, Stahremberg accouru pour le dégager, contraint lui-même de combattre à Villaviciosa, laisse trois mille hommes sur la place, deux mille prisonniers, son artillerie, ses bagages, et ne doit son salut qu'à la nuit. Ce fut après cette bataille que Philippe, excédé de fatigue, témoignant le besoin de dormir : « Sire, lui dit Vendôme, je vais vous faire préparer le plus beau lit où jamais roi ait couché, » et il fit étendre à l'ombre d'un arbre les drapeaux nombreux enlevés à l'ennemi.

La victoire de Villaviciosa, aussi complète que celle de Sarragosse, fut bien autrement décisive : de trente mille combattans qui avaient conduit l'archiduc à Madrid, huit mille lui restaient à peine, et il ne put trouver dans un peuple sans affection pour lui les ressources qui rétablirent la fortune de son concurrent. La Catalogne seule lui demeura, et elle était ouverte de toutes parts : la couronne au contraire fut affermie sur la tête de Philippe. Une révolution si étonnante et si entière fut l'ouvrage de deux mois : tant est quelquefois puissante l'influence d'un seul homme!

Dans le même temps, des événemens aussi inat-

tendus vinrent au secours de la France, et la sauvèrent de l'abîme où elle s'enfonçait, et d'où toute la prudence humaine était devenue inhabile à la retirer. Il y avait deux factions en Angleterre. Les Whigs, ayant beaucoup contribué à la révolution qui avait mis en 1688 Guillaume sur le trône, jouissaient depuis ce temps de la prépondérance dans le gouvernement. Ils professaient assez ouvertement les principes républicains. Marlborough leur était intimement attaché, et sa femme était favorite déclarée de la reine Anne. On a dit que l'époux, enflé de ses victoires, et l'épouse fière de son crédit, n'avaient pas assez ménagé l'esprit de la princesse. Les Torys s'insinuèrent dans sa confiance, en lui montrant des sentimens plus favorables au maintien de la puissance souveraine que ceux des Whigs. Des tracasseries domestiques se mêlèrent aux opinions politiques, l'épouse fut disgraciée. Marlborough accourut pour fortifier du moins le crédit de sa faction, s'il ne pouvait soutenir sa femme à la cour; mais qu'est-ce qu'un général séparé de son armée? Il fut lui-même privé de toutes ses charges, et ne conserva que son commandement, qu'on ne jugea pas encore à propos de lui enlever, mais dont on limita beaucoup les prérogatives.

1711. — Cette disgrâce célèbre arriva presqu'en même temps qu'un autre événement très-avantageux à la France. L'empereur Joseph mourut à la fleur de son âge, le 17 avril, trois jours après Louis,

dauphin de France, dit *Monseigneur* ou *le Grand-Dauphin*, et de la même maladie, la petite vérole. Joseph laissait à son frère Charles, décoré par les alliés du titre de roi d'Espagne, ses dignités et ses couronnes. Les raisons qu'on avait alléguées contre la maison de Bourbon pour exclure le duc d'Anjou de la monarchie espagnole, devenaient concluantes contre l'archiduc; qui allait réunir en sa personne l'empire et les vastes possessions de la maison d'Autriche. Ces considérations déterminèrent la reine Anne à écouter des propositions de paix de la part de la France; et, malgré les alliés, elles furent présentées et agréées à Londres le 8 octobre.

Ces préliminaires ne contiennent que sept articles qui ne détaillent rien et paraissent tous de confiance. Il n'y est plus question de la renonciation de Philippe à la couronne d'Espagne. On statue seulement qu'elle ne sera jamais réunie à celle de France; qu'on accordera une barrière sûre à la Hollande; « qu'il sera fait un traité de commerce avec la Grande-Bretagne; que la succession dans la ligne protestante sera garantie, et Dunkerque démoli. » Quant à l'adoption définitive de ces articles fondamentaux, et à la manière de les exécuter, ce devait être l'objet d'un congrès général, qui fut indiqué à Utrecht pour le 12 janvier de l'année suivante, et auquel la reine fit consentir les états généraux, ainsi que le nouvel empereur. Ils n'osèrent pas désobliger une puis-

sance qui mettait un si grand poids dans la balance des intérêts communs; mais ils se promirent de rendre les effets du congrès aussi inutiles que l'avaient été ceux des conferences de La Haye et de Gertruydemberg.

Les hostilités ne laissaient pas de continuer pendant ces opérations pacifiques, mais d'une manière languissante. Auxiliaires très-actifs en Espagne, les Français firent rentrer sous l'obéissance de Philippe la Catalogne et l'Aragon, qui les premières s'étaient données à Charles, et réduisirent ce prince ou plutôt son épouse, restée en Espagne, à la seule ville de Barcelone. Partout ailleurs la conduite de la guerre était subordonnée aux considérations politiques que faisait naître la nouvelle face des affaires. Le duc de Savoie, qui déjà n'agissait plus que pour se donner l'apparence de ne pas recevoir en vain les subsides qu'on lui accordait, mécontent d'ailleurs d'un manque de foi de l'empereur Joseph, ne se mit point à la tête de ses troupes, et laissa au général Thaun le soin de tenter sur le Dauphiné une faible invasion, contre laquelle le vigilant Berwick s'était précautionné de bonne heure. De même le prince Eugène observait l'électeur de Bavière sur le Rhin avec moins de soin qu'il n'en mettait à couvrir Francfort et à favoriser par-là l'élection de l'archiduc Charles. Enfin Villars et Marlborough, toujours opposés en Flandre, avaient chacun des instructions ministérielles uniformes, pour ne pas troubler par leurs en-

treprises les négociations pacifiques qui avaient été entamées. On prétend que Marlborough y fut peu fidèle, et que, s'il résista auprès de Cambrai à la tentation de livrer une bataille, que le rapprochement fortuit des deux armées semblait devoir rendre inévitable, et que Villars d'ailleurs, malgré des courriers réitérés envoyés à Versailles, n'obtint pas la liberté d'accepter, il ne put se refuser au désir de s'emparer de Bouchain. Il l'investit par une manœuvre habile dont Villars ne put prévenir l'effet, et contraignit la place à se rendre malgré les tentatives de tout genre du général français pour la sauver. Ce fut le dernier exploit de Marlborough, qui fut rappelé alors, et que l'on dépouilla d'un commandement que son opinion politique, opposée à la paix, rendait dangereux entre ses mains.

Dans le cours de cette même année les marins français se mesurèrent avantageusement avec les Anglais; ils leur prirent une grande partie d'une riche flotte venant de la Virginie; et soutinrent à la vue de Gênes un combat qui fut sans utilité, mais non pas sans gloire. Enfin les insulaires échouèrent dans une entreprise sur Québec; tandis que du Guay-Trouin causa une perte immense aux Portugais dans le Brésil, où il força l'entrée étroite du Rio-Janeiro, défendue par trois cents pièces de canon, plusieurs vaisseaux de guerre, et des îles fortifiées, mit à rançon la ville de Saint-Sébastien, et enrichit les armateurs français de ses dépouilles.

1712.— Le deuil qui avait couvert la France à l'occasion de la mort du grand dauphin se renouvela au commencement de cette année, et d'une manière bien plus lugubre, par celle du duc de Bourgogne, qui avait pris le titre de dauphin, celle de l'aimable princesse de Savoie, son épouse, et celle enfin du duc de Bretagne, l'aîné des deux enfans qu'ils laissaient après eux, et qui tous trois succombèrent en moins d'un mois aux atteintes d'une rougeole extrêmement maligne. Une telle accumulation de pertes dans la famille royale ne fut pas crue naturelle, et l'irréflexion publique en accusa le duc d'Orléans, qui malheureusement, par le mépris affecté de toutes les bienséances et l'ostentation la plus effrontée du vice, prêtait à tous les soupçons de la haine ou de la douleur.

Élève de Beauvilliers et de Fénélon, le duc de Bourgogne avait mieux profité de leurs leçons que son père n'avait fait de celles de Montausier et de Bossuet. Une régularité qui semblait la critique des courtisans du grand dauphin, qui l'aimait peu et qui le livrait à leurs plaisanteries, le retint long-temps dans un état de timidité et de concentration qui voilait ses éminentes qualités. Mais lorsque la mort du fils de Louis XIV eut tourné vers lui les empressemens, et que la bienveillance de son aïeul l'eut mis à son aise et lui eut permis de développer son naturel aimable, on fut étonné de rencontrer en lui un tout autre homme que l'on ne s'était imaginé. Le public se reprocha son er-

reur, et dès lors ce fut dans toute la France un concert unanime pour lui payer, en surcroît d'amour, l'hommage tardif rendu à ses vertus. Elle attendait de lui, selon l'expression de Fénélon, un demi-siècle de bonheur lorsqu'il fut enlevé à ses vœux; aussi la douleur fut-elle universelle. « Jamais la France, dit d'Avrigny, de concert avec tous les auteurs contemporains, jamais la France n'a eu de prince dont elle ait conçu de plus hautes espérances. A un esprit vif, pénétrant, élevé, il joignait une application continuelle à ses devoirs, et il regardait comme le plus essentiel de s'instruire à fond de tout ce qui pouvait contribuer à faire fleurir le royaume, et à rendre ses peuples heureux. Il avait donné des preuves incontestables de sa grande équité, de sa compassion pour les pauvres, et de son éloignement pour les guerres, où l'ambition, l'avarice, la haine et la vengeance sont plus consultées que la justice. Sa religion passait de bien loin tout ce qu'on peut attendre d'une personne de sa naissance; et, pour trouver des exemples de ses pratiques de piété, il faudrait remonter jusqu'à saint Louis. Jamais enfin la France n'a versé des larmes plus abondantes ni plus sincères sur le tombeau d'aucun de ses princes, et tout l'art des panégyristes ne fera passer à la postérité qu'une faible marque de ses regrets. »

Dans le même temps, à la fin de janvier, quatre-vingts *excellences* sous les noms de plénipotentiaires, ambassadeurs, députés, agents, chargés

d'affaires, et autres plus ou moins honorables, étaient rassemblés à Utrecht. Ils étaient envoyés de toutes les parties de l'Europe, fournis de prétentions et de demandes, bien munis de diplômes, d'argumens, et aiguillonnés du désir de les faire valoir. Qu'on se représente les plénipotentiaires de France, qui n'étaient qu'au nombre de trois, le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et le sieur Ménager, continuellement harcelés par ces représentans de tant de princes, et on aura une idée de la difficulté de leur position.

Il est vrai qu'ils trouvaient de l'aide dans la bonne volonté des plénipotentiaires anglais, l'évêque de Bristol et le comte de Strafford. Le prince Eugène, général de l'empereur, eut avec ce dernier, à l'ouverture du congrès, un démêlé assez vif au sujet des secours en vaisseaux, en hommes et en subsides que les alliés demandaient à l'Angleterre pour la continuation de la guerre. Strafford objectait qu'il y avait de l'injustice à faire peser le fardeau presque entier de la guerre d'Espagne sur l'Angleterre, pendant que les autres parties intéressées n'y contribuaient que très-peu; et l'empereur presque point. Le prince répondit: « La guerre d'Espagne est proprement la guerre d'Angleterre. C'est elle qui a excité l'empereur Léopold à s'y engager; et on doit compter pour beaucoup que l'empereur actuel Charles VI y ait exposé sa personne. » Aveu précieux, qu'on peut appliquer à d'autres guerres.

Les Anglais n'admettaient pas cette compensation des dangers affrontés en Espagne par l'archiduc en personne, avec leur argent. Ils trouvaient aussi mauvais que les Hollandais se plaignissent de ce qu'on leur avait fait fournir en troupes, en vaisseaux et en argent, un contingent supérieur à la proportion de leurs forces avec celles d'Angleterre. Ces reproches, provenant d'un mécontentement sourd entre les trois puissances qui étaient les arcs-boutans de la ligue, mettaient les négociateurs français dans une position bien différente de celle où ils s'étaient trouvés aux conférences de Gertruydemberg. Sûrs du penchant de la reine Anne pour la paix, dont les conditions les plus essentielles étaient convenues, ils traitaient avec plus d'assurance; et la fermeté qu'ils montrèrent leur obtint, dès les premières conférences, un point très-important. . . . . . .

L'article VIII du traité de la grande alliance, signé en septembre 1701, était ainsi conçu : « La guerre étant une fois commencée, aucun des alliés ne pourra traiter de paix avec l'ennemi, si ce n'est conjointement et avec la participation et le conseil des autres puissances.. » Les alliés prétendaient que par le mot *conjointement* on devait entendre *traiter tous ensemble, et par un seul acte.* Les Français voulaient que, « traiter conjointement, ce fût traiter dans le même temps, mais par des actes séparés. » Les Anglais approuvèrent leur interprétation, et ils décidèrent que

chaque allié ferait ses propres demandes, « avec la liberté de s'entr'aider si on voulait obtenir une satisfaction juste et convenable, chacun en conformité de ses alliances. » C'était déclarer implicitement que la grande alliance se trouvait réduite à une réciprocité de bons offices, sans conserver l'engagement onéreux d'une guerre nécessaire en cas de non-satisfaction juste et raisonnable. Aussi le comte de Sinzindorff, plénipotentiaire de l'empereur, au moment où cette manière de procéder fut décidée, s'écria-t-il dans l'assemblée : *Cette journée sera fatale à la grande alliance.* « Louis XIV, en effet, observe Pfeffel, contenta ceux d'entre les alliés dont les prétentions furent les plus raisonnables. Il les détacha de la ligue, et l'Empire, qui persista seul dans les intérêts de la maison d'Autriche, sortit d'une guerre la plus heureuse qu'il eût jamais soutenue, un peu plus maltraité qu'il n'y était entré. »

Mais parce que c'est précisément au moment de la crise salutaire qui doit sauver le malade que l'abattement est le plus extrême, ainsi le roi, déjà accablé par ses peines domestiques et par le poids de ses années, était livré alors aux anxiétés les plus vives sur les dangers auxquels le royaume était toujours exposé. Les intérêts de l'Europe avaient changé, il est vrai, et il était sans doute plus expédient à celle-ci que Philippe demeurât paisible possesseur de l'Espagne et de ses dépendances, que de laisser l'archiduc les réunir aux domaines

de la maison d'Autriche et à l'influence de la dignité impériale : mais la prévention et la haine paraissaient l'aveugler encore sur ses propres intérêts. La paix avec l'Angleterre était plus que probable : mais elle n'était pas certaine ; et une décision définitive semblait dépendre des négociations d'Utrecht, que traversait la malveillance. La guerre enfin se faisait mollement : mais l'ennemi gagnait toujours du terrain ; il n'était plus arrêté que par des places de seconde ligne, et une journée malheureuse pouvait lui ouvrir le royaume et l'amener jusqu'à la capitale. La faiblesse ou la terreur présageaient cette possibilité, et l'on osait conseiller au roi de prendre des mesures pour sa sûreté personnelle.

Villars était prêt à partir pour l'armée, lorsque le roi l'entretint à ce sujet. « Vous voyez mon état, monsieur le maréchal, lui dit-il, il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de grande espérance, et très-tendrement aimés. Dieu me punit : je l'ai bien mérité ; j'en souffrirai moins dans l'autre monde. Mais suspendons mes douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui se peut faire pour prévenir ceux du royaume.

» La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes ; mais enfin la fortune peut leur être con-

traire. S'il arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne ? » Villars hésitait à répondre, craignant d'affliger un vieillard par des conseils vigoureux, qui pourraient lui paraître au-dessus de son courage, lorsque le roi reprit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement à une question aussi délicate, mais, en attendant que vous me disiez votre pensée, je vais vous apprendre la mienne.

» Presque tous les courtisans veulent que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'armée ennemie approche de Paris, ce qui lui serait possible si la mienne était battue. Mais je ne consentirai jamais à laisser approcher ainsi l'ennemi de ma capitale. Je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est difficile à passer, et il s'y trouve des places qu'on peut rendre bonnes.

» En cas de malheur donc, je compte me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, ramasser tout ce qui me restera de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'état. »

Telle fut la généreuse résolution du vieux monarque : heureusement il ne devint pas nécessaire de la mettre à exécution, et l'année 1712, si fatale

à la famille royale, marqua l'époque du salut du royaume. Les Anglais avaient tiré de la guerre tous les avantages qu'ils pouvaient en désirer, ils se trouvaient maîtres, par la prise de Minorque et de Gibraltar, du commerce du Levant, et ils possédaient encore divers beaux établissemens dans les Antilles, et des forteresses et des comptoirs en grand nombre dans l'Inde. Ils songèrent qu'il était temps de s'assurer par un traité des dépouilles qu'ils avaient arrachées à une succession où ils n'avaient rien à prétendre, et de laquelle ils n'auraient effectivement rien séparé s'ils n'avaient eu l'adresse de brouiller les héritiers.

A la mi-juillet, le duc d'Ormond, qui avait remplacé Marlborough, eut ordre de se séparer des alliés, et de se retirer à Dunkerque, que le roi abandonnait en dépôt aux Anglais. Mais le duc ne put obtenir des troupes étrangères, qui étaient à la solde de l'Angleterre, de quitter l'armée du prince Eugène; il n'y eut que les Anglais qui obéirent. Les autres, désormais soldés par la Hollande, passèrent sous les drapeaux de l'empereur; en sorte que l'armée des confédérés, forte de cent quatre-vingt bataillons au commencement de la campagne, ne fut affaiblie que de dix-huit, et de deux mille chevaux, et qu'elle comptait encore vingt bataillons de plus que l'armée française.

Eugène, accoutumé à l'offensive, et qui s'était déjà emparé du Quesnoy, au commencement de la campagne, tourna alors ses vues sur Landrecies.

Il y avait trois partis à prendre pour secourir cette ville : empêcher la circonvallation, battre l'armée qui couvrait le siége, ou enfin forcer le camp retranché de Denain sur l'Escaut, lequel servait de communication avec Marchiennes, d'où l'ennemi tirait les provisions de guerre et de bouche nécessaires à la continuation du siége. Les travaux de la circonvallation furent poussés avec tant d'activité, et l'armée d'observation était si bien couverte de toutes parts par les trois rivières de l'Escaut, de la Sambre et de la Seille, que le dernier parti, qui avait été suggéré par le maréchal de Montesquiou, était le seul praticable. Mais pour y réussir il fallait avoir l'air de penser exclusivement aux deux autres. C'est ce que fit si adroitement Villars, par les ordres qu'il donna pour préparer des ponts, comme pour passer la Sambre, et des fascines pour combler la circonvallation, qu'il trompa amis et ennemis, et que ses préparatifs lui valurent, de la part de ses officiers généraux, des remontrances sévères sur le danger de l'entreprise.

Eugène, persuadé comme eux qu'il allait être attaqué sous Landrecies, avait fait rapprocher l'armée d'observation de cette ville, lorsque, le 23 juillet, au jour tombant, Villars dirigea trente bataillons sur l'Escaut, avec des pontons qu'on devait jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût, entre Bouchain et Denain. Il fit porter en même temps ses ordres au reste de l'armée pour suivre la même

route, ce qui surprit tellement les officiers supérieurs, qu'ils crurent un instant qu'il y avait méprise, et qu'ils hésitèrent à obéir. Cependant le détachement qui était parti d'abord avait été découvert à la pointe du jour. Il n'éprouva néanmoins, non plus que le reste de l'armée, aucune opposition au passage de l'Escaut. Le duc d'Albermale, général des Hollandais, fortement retranché dans ses lignes, ne crut point devoir abandonner son importante position pour l'attaquer, et se borna à en donner promptement avis au prince Eugène. Les Français continuèrent donc d'avancer, malgré un marais profond qu'ils rencontrèrent au delà du fleuve, et où le soldat, qui avait de l'eau et de la boue jusqu'à la ceinture, ne laissa pas de suivre son chef avec son ardeur ordinaire. Enfin, l'on arriva à ces fameuses lignes, que les ennemis appelaient insolemment *le chemin de Paris*. C'était un double retranchement de deux lieues de longueur, qui aboutissait au camp de Denain, et au milieu duquel passaient les convois qui venaient de Marchiennes. Quoique défendu par des redoutes, il fut emporté sans peine, et l'infanterie put se mettre en bataille dans l'entre-deux des lignes pour se disposer à l'attaque du camp de Denain.

Elle était prête à se porter en avant, lorsqu'on aperçut la tête de l'armée du prince Eugène qui accourait en plusieurs colonnes de l'autre côté de l'Escaut. Dans ce même instant, quelqu'un propose à Villars de commander des fascines pour com-

bler les retranchemens de Denain. « Croyez-vous, répondit-il, en montrant l'armée ennemie, que ces messieurs nous en donnent le temps? Nos fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé; marchons. »

En effet, il n'y avait pas un moment, pas une seule minute à perdre. L'infanterie, s'avançant sur quatre lignes, fut saluée, à cinquante pas des retranchemens, par un feu énorme qui ne causa pas le moindre désordre. Il redoubla à vingt pas, et deux bataillons seulement firent le coude. Le reste continua à marcher avec le même ordre, descendit dans le fossé, et emporta le retranchement avec une valeur remarquable. D'Albermale est fait prisonnier sous les pieds mêmes du cheval de Villars, qui, à peine entré dans Denain, ordonne au comte de Broglie de courir à Marchiennes, tandis qu'il poursuit de son côté l'ennemi fuyant sur l'Escaut. Malheureusement pour celui-ci, les ponts se rompirent sous la multitude des chariots et des fuyards; en sorte que les vingt-quatre bataillons qui défendaient les lignes et les retranchemens furent entièrement pris ou tués, sans qu'il en eût coûté aux Français plus de cinq cents hommes. La tête de l'armée d'Eugène touchait en ce moment à l'Escaut; mais la rupture des ponts, et la quantité des troupes qui bordaient le fleuve, l'arrêtèrent. Marchiennes, investie pendant le combat, se rendit six jours après, et livra encore quatre mille prisonniers, deux cents

pièces de canon de tout calibre, et toutes les provisions que l'ennemi n'eut pas le temps de jeter dans la Scarpe.

Cette brillante journée délivra Landrecies, avança les négociations d'Utrecht, et acheva de sauver la France. L'armée française, si long-temps réduite à se défendre, reprit enfin l'offensive. Dans le reste de la campagne, le talent et l'audace firent retomber en son pouvoir Douai, le Quesnoi et Bouchain; et le prince Eugène, changeant aussi de rôle, fit d'inutiles efforts pour s'y opposer. A l'exemple des Hollandais, qui avaient fait cette année en Champagne, et jusque dans le Soissonnais, une course marquée par des ravages, des partisans français se hasardèrent loin des frontières, et, inquiétant les Hollandais aux portes de Rotterdam, commencèrent à les faire trembler à leur tour pour leur propre territoire. Cinq places emportées en moins de trois mois, cinquante-trois bataillons prisonniers de guerre, cent pièces de gros canon, cinquante mortiers et quatre cent milliers de poudre, tels furent les résultats de cette campagne célèbre, le plus beau fleuron de la gloire de Villars. Ce ne fut pas, d'ailleurs sans bien des contrariétés qu'il obtint ces succès : les Albergotti, les Montesquiou, et d'autres officiers supérieurs, anciens compagnons de ses travaux, semblaient cette année, par un dénigrement perpétuel de ses plans, taxés par eux d'inexécutables, avoir pris à tâche de faire échouer toutes ses opérations; et il ne

fallut pas moins que le caractère tranchant et décidé du général, pour se raidir contre l'opposition, et ne pas céder à des considérations d'égards qui eussent été funestes aux intérêts de la patrie.

1713. — La suspension d'armes entre la France et l'Angleterre, assurée par un acte solennel, après la cession de Dunkerque; une nouvelle renonciation de Philippe au royaume de France pour lui et ses enfans, que la mort du dauphin et de son fils aîné avaient rapprochés du trône, acte qui se fit à Madrid, en présence de commissaires anglais envoyés pour en être témoins, et des principaux seigneurs espagnols convoqués pour cet objet, et qui étendit l'armistice sur l'Espagne et le Portugal, les succès de Villars et la charge de la totalité des subsides, qui retomba dès lors sur les Hollandais, ramenèrent enfin ces derniers à des dispositions plus pacifiques; et les négociateurs d'Utrecht purent travailler, avec l'espérance du succès, aux différens traités qui devaient ramener la paix générale.

Le 11 avril 1713, il y eut sept traités signés à Utrecht, tous très-importans, parce qu'ils ont fixé pendant presque tout le reste du siècle l'état de l'Europe.

Par le traité avec la Savoie, on rend à Victor-Amédée la Savoie, le comté de Nice et leurs dépendances. Tout ce qui est dans les Alpes, à l'eau pendante du côté du Piémont, lui appartiendra. Tout ce qui est du côté du Dauphiné et de la Provence

appartiendra à la France. Les sommités seront partagées. L'île et le royaume de Sicile sont cédés au duc, et les couronnes d'Espagne et des Indes lui appartiendront au défaut des descendans de Philippe V. Toutes les possessions enfin que Léopold lui avait montrées en 1703, pour l'attirer dans la grande alliance, savoir, une partie du Montferrat, et des provinces d'Alexandrie et de Valence, toutes les terres entre le Pô et le Tanaro, la Lomeline, la vallée de la Sésia, le Vigevanasque, le droit sur le fief des Langhes, possessions que l'empereur avait promises quoiqu'elles ne lui appartinssent pas, sont assurées au duc, ce qui le rendait très-puissant en Italie.

Dans le traité avec le Portugal il n'y a d'important que la cession faite par la France de la navigation de l'Amazone, et des forts qui avoisinent cette rivière dans un espace indiqué d'une manière qui a rendu cette cession très-avantageuse aux Portugais. On y observe de plus cette clause singulière, qu'il ne sera permis aux vaisseaux de guerre français d'entrer dans les grands ports de Portugal qu'au nombre de six, sans que les autres nations soient, par le traité, assujetties à la même réserve.

Par le troisième traité l'électeur de Brandebourg eut l'utile et l'agréable : l'utile, par la cession de la haute Gueldre, du pays de Kessel, de la principauté de Neufchâtel, du Valengin et de ses dépendances ; l'agréable, en ce que la France et l'Espagne le reconnurent roi de Prusse, avec tous les honneurs rendus aux têtes couronnées.

Il y eut deux traités avec la Hollande, l'un de commerce, peu différent de celui de Nimègue : liberté de transit, faveur sur les douanes, et autres arrangemens semblables ; de plus, un article pour se procurer aussi en Espagne les mêmes avantages que la France pouvait avoir. Le traité politique fixe les villes d'où sortiront sur-le-champ les Français, et où les Hollandais tiendront garnison pour leur servir de barrière, avec la clause expresse que jamais ces villes ne pourront appartenir à aucun prince ou princesse de la maison de Bourbon. C'étaient Namur, Tournai, Menin, Furnes, Dixmude, Ypres, le fort de Knok, et quelques autres de moindre importance. On rend à la France Lille, Orchies, Aire, Béthune, Saint-Venant, le fort Saint-François et leurs dépendances. Enfin les Pays-Bas sont cédés à l'électeur de Bavière, dont l'empereur occupait encore le pays, et cela, jusqu'à ce qu'il ait été rétabli dans son électorat, et mis en jouissance, à titre de dédommagement, du royaume de Sardaigne.

Comme pour la Hollande, il y eut deux traités pour l'Angleterre. Celui de commerce est neuf en son genre par le détail où il entre sur la qualité des marchandises, leur espèce, le taux des droits auxquels elles sont assujetties, les prohibitions, l'affranchissement. Toutes ces choses sont expliquées en trente-neuf articles. Ils paraissent mettre assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations. Cependant, en y regardant de près,

on croit apercevoir, au sujet de l'introduction des marchandises anglaises en France, des conditions qui préparaient, pour la suite, des avantages à l'Angleterre.

Mais ils sont bien plus marqués, ces avantages, dans le traité intitulé : *de paix et d'amitié*. La France y garantit la succession au trône anglais dans la ligne protestante, renonce à tout droit sur la monarchie d'Espagne, et à toute innovation en matière *de commerce et de navigation* qui, dans ce royaume, pourrait favoriser exclusivement la maison de Bourbon. Les fortifications de Dunkerque et les ouvrages de mer seront rasés et ruinés aux dépens de la France, et les écluses qui servaient à nettoyer le port détruites. La baie d'Hudson appartiendra à l'Angleterre. Elle aura encore la Nouvelle-Écosse, autrement dite l'*Acadie*, suivant ses anciennes limites, qu'on négligea de spécifier autrement, ce qui, quarante ans après, fut la cause d'une nouvelle guerre; la pêche exclusive sur ses côtes, l'île de Terre-Neuve et les îles adjacentes, où les Français ne pourront conserver que quelques plages sans fortifications. Dans ces parages même, il ne leur sera permis de pêcher qu'à des distances spécifiées. Ils garderont l'île royale du cap Breton, mais laisseront aux Anglais seuls l'île de Saint-Christophe, qu'ils possédaient auparavant en commun, dans les Antilles. Enfin, dans un traité fait entre l'Angleterre et l'Espagne, celle-ci assure à l'autre la possession de Gibraltar

et de l'île Minorque, avec le Port-Mahon, sa forteresse.

Ainsi finit la guerre entre la France, l'Espagne, la Savoie, le Portugal, la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. On a dit que la reine Anne rendit alors un grand service à Louis XIV : on en convient ; mais aussi que pouvait-elle gagner de plus en continuant la guerre ? L'Angleterre, en effet, qui n'avait aucun droit à la succession de Charles II, acquérait des domaines de ce prince deux beaux ports sur la Méditerranée, forçait les Français de détruire eux-mêmes une citadelle qui lui portait ombrage, s'emparait de la plus riche pêche de la mer, recevait en Amérique un pays illimité dont elle pouvait étendre les bornes à son gré, et d'où elle pourrait envahir dans la suite le commerce des fourrures, et gênait enfin celui des Français dans les états d'Europe, par les faveurs qu'elle faisait accorder au sien. Elle aurait pu, en ne cessant pas si promptement les hostilités, et en ne retirant pas ses troupes, faire obtenir à l'empereur les conditions qu'il exigeait pour conclure aussi la paix : mais ces conditions ne regardaient que des arrangemens dans le continent qui intéressaient peu les insulaires. Ils avaient ce qu'ils désiraient : c'était à leur allié à se tirer d'embarras comme il le pourrait ; n'ayant plus besoin de lui, ils l'abandonnèrent.

Pendant le cours des négociations d'Utrecht, les Français firent tous leurs efforts pour engager

l'empereur à conclure aussi la paix. On lui offrait à peu près tout ce qu'il pouvait raisonnablement désirer : la paix de Ryswick pour base du traité, le Rhin de part et d'autre pour limite jusqu'à Strasbourg, la cession de Landau, des Pays-Bas espagnols, du royaume de Naples, du duché de Milan, et de quatre places sur la côte de Toscane. Pour tant d'abandons, on ne demandait que le rétablissement des électeurs de Cologne et de Bavière. Mais l'empereur ne pouvait se résoudre à renoncer à la monarchie espagnole, et, ne s'accommodant d'aucun des dédommagemens qu'on lui offrait, les hostilités se prolongèrent encore, et le théâtre s'en établit sur le Rhin.

Le prince Eugène avait réuni cent mille hommes derrière les lignes d'Etlingen, moins étendues, et par cela même beaucoup plus fortes que celles de Stolhoffen. Villars les menaçait sans le moindre dessein de les attaquer; et, étant parvenu par ses feintes à y attirer l'ennemi, il s'étendit rapidement sur la gauche du Rhin, depuis Lauterbourg jusqu'au delà de Landau qu'il investit, après s'être emparé de tous les passages du fleuve au-dessus de Mayence, ou les avoir masqués. Ce fut le fruit d'une marche de seize lieues en vingt heures. Le maréchal encourageait le soldat par ses paroles et le soutenait encore par son exemple en marchant lui-même à pied. Cette diligence lui livra Spire, Worms et d'autres villes sur le Rhin. Dans la première, on s'attendait si peu à voir arriver

les Français, que l'on en prit l'avant-garde pour celle de l'armée impériale, qu'on supposa avoir passé le Rhin à Philisbourg, et qu'on lui offrit des logemens pour le prince de Savoie.

Mais, si le soldat secondait l'ardeur du général, l'officier était toujours mû par un esprit de contrariété. Cette course en offrit un exemple assez remarquable. Au nombre des mesures de sûreté que Villars avait prises pour l'accomplissement de ses plans, il avait arrêté l'attaque d'un fort devant Manhein, d'où l'ennemi, qui y avait un pont de bateaux, aurait pu former des entreprises inquiétantes. Albergotti, chargé de l'enlever, se borna à le bloquer, sous prétexte que les ouvrages en étaient trop forts pour céder suivant ses désirs. Instruit de l'inexécution littérale de ses ordres, Villars se rend sur les lieux et en donne de nouveaux. « Attaquez, dit-il à Albergotti; et, quand vous serez maître du fort, vous serez étonné et peut-être honteux de l'avoir trouvé si bon. » La prédiction se vérifia d'une manière accablante pour Albergotti; car, à son extrême confusion, il n'y eut pas même de défense; et le fort se trouva évacué. « Messieurs, dit alors sèchement Villars aux officiers, apprenez à régler une autre fois vos idées avec plus de soumission sur celles de votre général. »

Le 25 juin la tranchée fut ouverte devant Landau par le maréchal de Bezons, qui commandait le siége. Mais, comme tout allait trop lentement

au gré de l'impatient Villars, il s'y transporta vers la mi-juillet; et, ne quittant plus la tranchée, il accéléra les opérations en brusquant les attaques. Trop de déférence encore pour les conseils des ingénieurs auxquels il sacrifia les siens pensa être fatale aux assiégeans; et, s'il eût tenu davantage à ses avis expéditifs, on eût évité l'effet de plusieurs mines que les assiégés n'auraient pas eu le temps de charger. Enfin son activité et son opiniâtreté l'emportèrent sur la constance de la garnison, que commandait le prince de Wurtemberg; et il la contraignit à capituler le 20 d'août, et à se rendre prisonnière de guerre, malgré la répugnance du prince à accéder à cette condition.

Landau n'était pas rendu que les vues du maréchal s'étaient portées sur Fribourg, vers l'autre extrémité de l'Alsace. Il inquiéta encore les lignes d'Etlingen, et, à la faveur de ce jeu, il investit Fribourg comme il avait investi Landau. Mais il fallut déloger d'abord le général Vaubonne de la hauteur du Roscoff, montagne escarpée où il était retranché, et d'où il couvrait Fribourg. Le comte du Bourg, chargé de l'attaque, demandait des outils, des pioches, des fascines: « Rien de tout cela, répond Villars; des hommes! ». Et payant toujours d'exemple, il met pied à terre; et, après avoir grimpé péniblement la hauteur, accompagné de deux princes du sang et d'une noblesse ardente, il culbute en effet l'ennemi. Une partie se jeta dans Fribourg, et le reste dans les gorges de la

Forêt-Noire. Ils y furent poursuivis par un détachement qui pénétra jusqu'au Danube, et jeta l'alarme dans l'Empire, où l'on crut voir arriver toute l'armée française.

La saison était trop avancée pour oser tenter une pareille incursion, et la difficulté de rassembler des vivres ne permit même d'ouvrir la tranchée devant Fribourg que le 30 septembre. C'était tard pour une place de première force, qui contenait dix-neuf bataillons, et qui avait un château et des forts à peu près imprenables par leur situation. Villars commença par se fortifier, tant du côté des montagnes que de celui de la plaine, afin de n'être pas troublé lui-même par le prince Eugène, qui en effet s'approchait et rebroussa chemin aussitôt. Au bout d'un mois de travaux et de combats meurtriers, la brèche fut praticable, et l'on se disposait à l'assaut lorsqu'un drapeau blanc annonça la reddition de la ville. Il avait été arboré de l'ordre des magistrats, le gouverneur, le baron Harsch, s'étant retiré dans le château avec ses vivres et la meilleure partie de sa garnison.

Le premier soin de Villars fut de se porter à la brèche, et de la faire garder pour prévenir tout désordre. Il réunit ensuite dans un couvent cinq mille soldats laissés par le gouverneur, et les femmes des officiers que, toujours attentif à ne rien diminuer des inquiétudes qui pouvaient accélérer la reddition de la place, il avait refusé de laisser sortir, malgré les sollicitations galantes et

généreuses de ses propres officiers. Il imposa enfin la ville à un million pour se racheter du pillage, et sous la condition expresse qu'on ne tirerait pas du château un seul coup de canon; déclarant que dans le cas contraire il ferait tout passer au fil de l'épée. Il signifia de plus au gouverneur, qui croyait avoir fait un coup de partie en se déchargeant de la nourriture de cinq mille hommes qui lui étaient inutiles, qu'il ne tromperait pas sa confiance à l'égard des malheureux abandonnés à sa discrétion, mais qu'il le prévenait qu'ils n'auraient d'autre subsistance que celle qu'ils recevraient du château. Sur cet avis, auquel il s'attendait peu, le baron lui adressa une lettre pathétique, où il observait que son honneur lui défendait une mesure qui lui ôterait les moyens de suivre les ordres de son général et de son maître, et qu'il ne pouvait croire que la religion du général français lui permît de faire mourir de faim des chrétiens qui étaient en son pouvoir. Mais Villars lui répondit que son honneur, sa religion, et ce qu'il devait à son maître et aux Français ne lui permettait pas davantage de laisser du pain à un ennemi qui n'en voulait que pour tuer les Français. « Ainsi, ajouta-t-il, vous enverrez du pain aux soldats que vous abandonnez, ou c'est vous-même qui répondrez à Dieu de ceux qui périront à vos yeux : » et, pour rendre cette réponse plus efficace, deux jours après il fit porter aux portes du château une vingtaine de soldats épuisés

par la faim. La garnison, également touchée et effrayée de ce spectacle, obligea son gouverneur de fournir du pain et de la viande aux prisonniers.

Celui-ci cependant, que ses instructions forçaient de tenir jusqu'à la dernière extrémité, ayant sollicité et obtenu de Villars de députer vers le prince Eugène pour lui faire connaître sa situation et en obtenir une modification de ses ordres, il en résulta une espèce d'armistice, pendant lequel le général français disposa ses batteries sans obstacles contre le château. Mais il comptait davantage sur la disette qu'il avait commencé à y faire naître par sa fermeté. Elle fut blâmée dans les cercles de la cour comme une cruauté. Cependant Villars prouva par l'événement que, loin de mériter d'être taxée si durement, elle avait au contraire épargné l'effusion du sang. Le 13 novembre, en effet, sans qu'on eût brûlé une seule amorce, les forts capitulèrent, sur la permission qui en fut accordée par le prince Eugène.

Mais déjà les chefs des deux armées étaient chargés de missions plus consolantes. Dans le cours même de la campagne, des ouvertures de paix avaient été faites par l'intermédiaire de quelques-uns des princes de l'Empire, et les deux généraux opposés avaient été munis de pleins-pouvoirs pour la traiter. Ils convinrent à cet effet de se réunir le 26 novembre à Rastadt. Entre deux guerriers qui s'estimaient, et qui, par état et par caractère, avaient un égal éloignement pour les subtilités des diplomates or-

dinaires, les négociations ne devaient être ni longues ni difficiles; aussi n'éprouvèrent-elles d'autres longueurs que celles qui provenaient de la discordance de leurs instructions. Lorsqu'ils furent convenus des principaux articles, ils les envoyèrent dans leurs cours respectives pour y être approuvés; et pendant l'examen ils se promenèrent, chacun de leur côté, chez les princes voisins.

1714. — Les consentemens étant arrivés, Eugène et Villars se rejoignirent encore à Rastadt; et, le 6 mars 1714, ils signèrent un traité qui ne devait cependant avoir sa pleine sanction que quand l'empereur aurait pu faire connaître aux princes de l'Empire les conditions qui les regardaient, ce que l'urgence des circonstances ne permettait pas dans ce moment : mais, tant pour cette considération que pour des explications de détail auxquelles les conférences militaires de Rastadt étaient peu propres, il fut indiqué une diète à Bade en Suisse pour le milieu de l'année. Eugène et Villars y reparurent accompagnés de plénipotentiaires, ministres et agens de toutes les parties de l'Allemagne et de l'Italie, et le 7 septembre, la paix définitive avec l'Empereur et l'empire y fut solennellement signée. Les parties contractantes s'y firent des restitutions réciproques. Fribourg et tous les forts sur la droite du Rhin furent rendus à l'empire; Landau et toute la gauche du fleuve restèrent à la France. L'électeur de Trêves, le prince palatin, le grand-maître de l'ordre Teutonique,

les évêques de Spire et de Worms, et les maisons de Bade et de Wurtemberg rentrèrent dans les états que la France leur avait enlevés, et la maison de Bavière fut rétablie dans la totalité de ses droits et de ses dignités. Les Pays-Bas, que l'électeur possédait jusqu'à la paix, retournèrent à la maison d'Autriche, excepté les portions qui en avaient été distraites pour le roi de Prusse. Enfin, l'empereur obtint les royaumes de Naples et de Sardaigne, avec le duché de Milan, ainsi que l'état des Présides, sur les côtes de Toscane.

On ne put obtenir de Charles de transiger avec Philippe; et ce fut moins pour ce qu'il en eût coûté à sa fierté en abdiquant un titre qu'il avait porté dans la capitale même de l'Espagne, que pour ne pas avoir l'air d'abandonner les Catalans, qui s'étaient si généreusement dévoués à sa cause, et qui combattaient encore pour lui. Mais, par le trentième article du traité de Bade, il déclarait n'entendre interrompre à l'avenir pour aucun sujet la paix établie par le présent traité, ce qui était un engagement tacite de ne point attaquer Philippe. Outre la nullité absolue de contact entre eux qui le garantissait déjà suffisamment, l'empereur le promit encore par l'organe du prince Eugène, qui en donna sa parole à Villars.

On doit observer que Charles VI, qui prit le titre de *roi catholique* dans le traité de Rastadt, ne le garda pas dans celui de Bade, et qu'il le reprit dans celui qu'il conclut à Anvers avec les états

généraux le 15 novembre de l'année suivante. C'est le traité dit *de la Barrière*, qu'on peut regarder comme le complément de ceux d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, et qui régla définitivement le sort des villes de la Flandre espagnole, dont la défiance hollandaise crut devoir se faire un rempart contre la France, en obtenant le droit d'y tenir des garnisons payées par l'empereur.

Ainsi cette guerre, si féconde en calamités de tout genre, et qui durait depuis le commencement du siècle, finit précisément par les stipulations mêmes qui avaient été mises en avant dans le traité de partage pour la prévenir.

Louis XIV avait besoin du repos que lui donna la paix pour régler les affaires de son royaume. Pendant que la guerre cessait dans l'état, elle continuait dans l'Église. Les querelles du jansénisme que l'on croyait assoupies se rallumèrent à cette époque avec un nouveau scandale et une fureur qui devait se prolonger un demi-siècle. La faiblesse et les tergiversations du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, y donnèrent lieu [1]. Inconséquent dans presque toutes ses démarches, obstiné à ne pas revenir sur ses pas, quand il était temps de le faire encore avec honneur, favorisant enfin secrètement les jansénistes sans s'avouer janséniste lui-même, de fausses mesures contribuèrent à verser le mépris sur un caractère vertueux, qui eût jeté

[1] De Beausset, *Vie de Fénélon*. — D'Avrigny, *Mém. dog.*

au contraire le plus grand lustre, si la sagesse et la prudence l'eussent dirigé.

Le père Quesnel, de la congrégation de l'Oratoire, disciple d'Arnaud, et écrivain qui, dans le cours des disputes théologiques de ce temps, s'était assez constamment expliqué sur toutes les autorités avec une âcreté de style qui devait appeler une suspicion involontaire sur lui, avait fait paraître, en 1671, des réflexions morales sur l'Évangile. Elles étaient courtes, et ne formaient alors qu'un seul volume avec le texte. L'onction qui y était répandue les fit goûter d'abord assez généralement. En 1687, une seconde édition en trois volumes, renfermant tous les livres du Nouveau-Testament, avec des réflexions plus étendues; eut encore plus de vogue que la première. Une troisième, en 1693, portée à quatre volumes, reçut l'approbation spéciale de M. de Noailles, évêque alors de Châlons-sur-Marne, et plusieurs évêques, à son exemple, la répandirent dans leurs diocèses. Enfin, en 1699, on en prépara une quatrième, et c'est celle-ci qui devint le sujet de tous les troubles.

Cependant l'empressement extraordinaire que depuis long-temps témoignaient les jansénistes pour cette production, éveilla le soupçon sur la doctrine qui y était contenue. Plusieurs crurent y reconnaître non-seulement une allusion perpétuelle à ce qui s'était passé au sujet de l'affaire de Jansénius, et une affectation particulière à repré-

senter les disciples de l'évêque flamand comme des martyrs de la vérité, mais encore une insinuation adroite de la doctrine condamnée dans son ouvrage. L'orage enfin commençait à gronder sourdement contre le livre, lorsque ses partisans espérèrent le conjurer par un suffrage imposant, celui même de Bossuet, auquel on avait demandé un avertissement pour cette dernière édition, et qui ne s'y refusa pas. Il y avait mis à la vérité la condition de changer ou de corriger cent vingt propositions; et, moyennant cette suppression, il justifiait les propositions équivoques qui restaient et qui pouvaient être expliquées favorablement. Cet expédient, qui eût étouffé tant de troubles dans leur naissance, fut malheureusement éludé, et l'ouvrage fut imprimé sans les suppressions proposées, et, par une suite nécessaire, sans l'avertissement promis. Cette conduite éclaira Bossuet sur les motifs peu sincères qui avaient inspiré la demande. Néanmoins, pendant les quatre années qu'il vécut encore, il ne dénonça pas l'ouvrage, n'osant attaquer juridiquement peut-être un livre sur lequel on eût pu lui opposer une justification de sa main; et il se contenta de s'expliquer hautement sur la doctrine qui y était renfermée.

Cette apologie de Bossuet, que de son vivant on n'eût pas osé faire paraître isolée, fut livrée au public six ans après sa mort, et précisément après un premier décret rendu par le pape Clément XI, en 1708, contre le livre du père Quesnel. On

trouva piquant, et on regarda même comme un coup de parti, de mettre en opposition le jugement du souverain pontife et le sentiment d'un prélat à qui la voix publique, *parlant d'avance le langage de la postérité*, avait assigné un rang parmi les pères de l'Église. Mais, outre l'inconvenance de paraître attribuer à Bossuet une espèce d'infaillibilité que l'on disputait au pape, on cachait surtout les circonstances qui rendaient son approbation conditionnelle. Au reste, sur des matières si délicates, la dernière pensée de l'évêque de Meaux, comme de tout autre, ne pouvait se trouver dans un simple manuscrit, toujours susceptible de corrections tant que l'auteur lui-même ne l'a pas mis au jour. Et, de plus, quelque juste réputation que Bossuet se fût acquise par ses grands talens, il suffisait qu'il fût homme pour être passible de l'erreur, et pour que son opinion, en supposant qu'elle fût véritablement opposée à une décision reçue par l'Église, fût en ce cas ce qu'elle eût été de la part de tout autre, entièrement dénuée de toute autorité.

Loin d'en imposer en effet aux évêques de Luçon et de La Rochelle, ils publièrent, en 1711, contre le livre des *Réflexions*, des mandemens qui étaient des espèces de traités dogmatiques sur la grâce. L'annonce de ces ouvrages, affichée aux endroits accoutumés de la capitale, le fut aux portes de l'archevêché. Le cardinal s'en tint pour offensé, et demanda justice au roi qui, malgré son

opinion personnelle, voulut bien entrer dans la peine du prélat. Mais, après cette démarche, le cardinal, au lieu d'attendre la justice du monarque, se la fit lui-même, en obligeant le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de renvoyer deux neveux de ces évêques, qui n'étaient pour rien dans cette affaire. Cette démarche lui fit tort. Les deux évêques en prirent occasion de noter le cardinal comme favorisant les nouveautés, et celui-ci, qui eût pu faire encore son profit d'une accusation dont la violence nuisait à ses auteurs, récrimina maladroitement par un mandement qui, contre l'évidence des faits, dénonçait l'instruction des évêques comme janséniste. Le public vit dans cette accusation, ou un acte de folie manifeste, ou une finesse de parti assez maladroite, qui consistait à vouloir faire entendre qu'il était facile de trouver du jansénisme dans les ouvrages même les plus opposés à cette doctrine.

Cependant, le père Le Tellier, confesseur du roi, antagoniste déclaré de l'ouvrage, et, par ce motif, beaucoup moins prévenu que son prédécesseur en faveur du cardinal, cherchait à soulever le corps épiscopal contre lui. Ce projet fut découvert par une lettre qu'intercepta le cardinal, et qu'il envoya au roi et au duc de Bourgogne, nommé arbitre par son aïeul entre l'archevêque de Paris et les deux évêques. Le moins qu'on supposait qu'il en pût arriver était le renvoi du père Le Tellier; mais le prélat gâta encore sa cause en

se faisant toujours justice et toujours sur des innocens. Il retira tout à coup les pouvoirs à la plupart des jésuites de son diocèse, sous le prétexte qu'ils enseignaient une mauvaise doctrine et qu'ils soulevaient le troupeau contre le pasteur. L'accusation et la punition étaient publiques; les preuves seules ne l'étaient pas: aussi ce procédé parut-il tyrannique; et en supposant que quelques jésuites fussent entrés dans une intrigue contre lui, on trouva mauvais qu'il en fît un crime à tout le corps, qui n'en pouvait être responsable.

Pendant que ces choses se passaient, le duc de Bourgogne, travaillant avec les conseillers qu'il s'était adjoints à réconcilier les prélats, serait parvenu à leur faire goûter sa décision comme un jugement en leur faveur, si l'un des articles essentiels de la médiation n'eût porté que le cardinal s'expliquerait dans une forme authentique sur la doctrine des réflexions. Après les éloges qu'il leur avait donnés, il regarda ce point comme une contradiction; ce qui n'était pas absolument constant, l'histoire ecclésiastique offrant plus d'un exemple d'ouvrages accueillis d'abord, et condamnés ensuite. Il demanda un délai au duc, espérant que le temps apporterait des changemens; mais le duc mourut, et le roi, plus absolu, ne lui laissa que l'option, ou de souscrire aux conditions de la médiation, ou de se soumettre au jugement du pape.

L'amour-propre du cardinal se trouva moins

humilié de ce second parti, et il écrivit au roi que « si le pape jugeait à propos de censurer le livre du père Quesnel dans les formes, il recevrait sa constitution et sa censure avec tout le respect possible; qu'il serait le premier à donner l'exemple d'une parfaite soumission d'esprit et de cœur, et qu'il se ferait une vraie joie de profiter des instructions de sa sainteté, et d'apprendre de lui à parler correctement sur des matières si importantes. »

En conformité du vœu du cardinal, Louis XIV requit le pape Clément XI de porter son jugement. Rome fut près de trois ans à le prononcer; et, parce que les jésuites avaient été considérés comme les promoteurs de la condamnation, on n'en vit qu'un seul parmi les théologiens formant la commission, encore était-il théologien en titre du saint-siége; les autres étaient pris dans les ordres et les écoles les plus opposés à cette société. Après les conférences préparatoires des commissaires, toutes les propositions furent longuement et scrupuleusement examinées, en présence d'un grand nombre de prélats, de neuf cardinaux et du pape, qui fit même un travail sur cette matière. Ce ne fut que le 8 septembre 1713 que parut enfin la bulle du souverain pontife, par laquelle cent et une propositions, dans le livre des *Réflexions morales*, furent condamnées ensemble, sans spécification particulière, et, comme on dit, *in globo*, sous les qualifications d'hérétiques, suspectes d'hé-

résie, téméraires, malsonnantes, etc.; de sorte qu'on ne pouvait appliquer à chacune sa véritable imputation, vice radical aux yeux de ceux qui furent bien aises de trouver un motif pour éluder la censure. C'est la fameuse constitution *Unigenitus*, constitution qui a été la cause ou le prétexte de tant de troubles.

Aussitôt qu'elle fut arrivée en France, et avant qu'elle y fût acceptée, le cardinal se pressa de donner un mandement où il proscrivit le même livre. Mais le calme que promettait cet incident fut trompeur. Le roi présenta d'abord la bulle aux évêques qui se trouvaient à Paris pour l'assemblée du clergé. Ils étaient au nombre de quarante-neuf. Louis XIV pria le cardinal d'Estrées, ancien du cardinal de Noailles, de s'absenter de l'assemblée, pour laisser à ce dernier l'honneur de la présider. Elle se tint dans son palais, et dura trois mois. On lui laissa le choix des commissaires qui devaient faire le rapport, et l'on cumula toutes les déférences, tant par égard pour ses vertus que pour essayer de le regagner: mais toutes ces avances furent perdues. Le rapport conclut à accepter la bulle, et ce fut le vœu qu'émirent aussi, le 13 janvier 1714, quarante évêques de l'assemblée. Ils se réunirent encore dans la publication d'une instruction pastorale pour éclaircir le sens captieux de certaines propositions qui n'avaient rien de condamnable en elles-mêmes, mais qui avaient été notées, pour les conséquences que le parti voulait

en déduire. Telle était celle-ci : « La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, » par laquelle on prétendait légitimer le mépris des censures qui avaient été portées dans l'affaire de *Jansénius*. Quant au cardinal, qui, lors de la condamnation de Fénélon, avait dit si nettement : « Pierre a parlé par la bouche d'Innocent », il refusa cette fois de se joindre au sentiment de la majorité, et, d'accord avec sept autres évêques, il prétendit devoir recourir au pape, pour lui proposer leurs peines et leurs difficultés.

Après l'assemblée du clergé, le roi fit présenter la bulle au parlement, où elle fut enregistrée le 15 février 1714, sans autre opposition que les réserves ordinaires à l'égard de tous les rescrits venant de la cour de Rome, et quelques observations conservatrices sur les conséquences à tirer, contre l'autorité des rois, de la proscription de la maxime citée ci-dessus au sujet des excommunications. Le parlement, il est vrai, n'avait plus alors la voie des remontrances avant l'enregistrement. Louis XIV la lui avait enlevée en 1673 : mais le parlement n'était point absolument passif pour cela dans la législation, et le roi consultait toujours d'avance à cet égard les têtes les plus judicieuses de la cour. De ces communications préalables il sortait des résolutions beaucoup plus sages que lorsque la marche du gouvernement était perpétuellement entravée par les oppositions des magistrats. Le

chancelier de Lamoignon observait, à ce sujet, que nos meilleures lois ont été portées dans l'intervalle où le parlement a été privé du droit de remontrances.

Malgré le concert des quarante évêques de l'assemblée, l'adhésion déjà connue de la plupart des autres, auxquels le roi avait fait parvenir sa déclaration; et l'acceptation enfin du parlement, le cardinal, dix jours après l'enregistrement de celui-ci, publia un nouveau mandement, par lequel, tout en renouvelant la condamnation du père Quesnel, il défendait, sous peine de suspense, d'accepter la bulle. Quelque bizarre que fût cette démarche, elle ne laissa pas que d'embarrasser plusieurs docteurs de Sorbonne, convoqués en ce moment pour l'acceptation; et elle donna lieu, avant et après la conclusion, à des scènes tumultueuses dans l'assemblée, et ensuite à des exclusions, des exils, des enlèvemens même, qui, suivant Saint-Simon, pensèrent atteindre jusqu'au cardinal; et qui furent comme le prélude des rigueurs exercées depuis, durant le cours du règne suivant.

Quant aux évêques auxquels le roi fit tenir la bulle, après l'enregistrement, cent dix l'acceptèrent purement et simplement. Douze ou treize suivirent l'exemple du cardinal, ou du moins n'acceptèrent qu'avec des explications. Mais tous d'ailleurs, à l'exception de l'évêque de Mirepoix, condamnèrent le père Quesnel.

Après avoir essayé en vain de ramener à l'unité, par les voies de la douceur, les évêques récalcitrans, et surtout le cardinal, Louis XIV pensa aux voies de rigueur, et il fut question de les déposer. Mais, pour parvenir à ce but, le choix des moyens était difficile. Fénélon, qui s'était déjà fait remarquer par son mandement pour l'acceptation, composa un mémoire à ce sujet. La voie des commissaires du pape, toujours odieuse à l'église de France, aurait éprouvé de l'opposition de la part des tribunaux du royaume. Les conciles provinciaux étaient plus canoniques, mais ils présentaient encore de grandes difficultés. Il restait la voie d'un concile national, et c'est celle que préférait Fénélon, comme rappelant l'ancienne discipline, conciliant mieux tous les droits, et pouvant vaincre plus facilement toutes les résistances. Ce fut aussi celle à laquelle s'arrêta le roi, et il avait envoyé Amelot à Rome pour se concerter à cet égard avec le pape, lorsque la mort qui surprit le monarque changea entièrement la face des affaires.

Ce prince passait une vieillesse triste, dans l'intimité de madame de Maintenon, plus vieille que lui. La cour, autrefois si gaie, participait à cette apathie mélancolique. Les plaisirs ne s'y présentaient que rarement, et comme à la dérobée, à l'occasion de quelques fêtes majestueuses que la dignité du trône exigeait encore; mais le sérieux de la dévotion y dominait.

En contraste s'élevait une nouvelle cour, celle de Philippe, duc d'Orléans, fils de Monsieur, dont la jeune société professait assez hautement une vie licencieuse. Le roi ne le croyait pas si perverti dans ses mœurs qu'il voulait le paraître, et il disait de lui que c'était un *fanfaron de vices*. Cependant il voyait avec regret que le gouvernement du royaume allait tomber entre ses mains. A cet égard il éprouva des sollicitations importunes qui affligèrent ses derniers momens. Déjà il avait donné au duc du Maine et au comte de Toulouse, tous deux enfans de madame de Montespan, le pas sur tous les seigneurs du royaume. Par un édit enregistré le 2 août 1714, il les appela à la couronne de France eux et leurs descendans, à défaut de princes légitimes; mais les amis du duc du Maine, et à leur tête madame de Maintenon, qui l'avait élevé, pressèrent le moribond de faire un testament par lequel il assurerait d'une manière plus positive le sort du duc, et enlèverait au duc d'Orléans le pouvoir de priver le fils légitimé des avantages que la faiblesse du père lui décernait. C'était un conseil de régence qu'on lui demandait, afin de borner la puissance du régent. Il fit son testament sur ce principe; mais, en le remettant clos entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit, suivant Saint-Simon: « Voici mon testament. L'exemple des rois mes prédécesseurs et du roi mon père ne me laisse pas ignorer ce que

celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a donné ni paix ni patience qu'il ne fût fait. J'ai donc acheté mon repos. Prenez-le; emportez-le: Il deviendra ce qu'il pourra; mais au moins je serai tranquille, et je n'en entendrai plus parler. »

1715. — Après cet acte de sa dernière volonté, il ne fit plus que languir; et l'année suivante, à la fin d'août, croyant ressentir en lui les premières atteintes d'une mort prochaine, il s'y disposa en chrétien. Il gémit sur les désordres de sa jeunesse, en fit un aveu public, demanda pardon des scandales qu'il avait causés; repassa dans l'amertume de son cœur les erreurs de sa vie, et reçut les derniers sacremens avec des sentimens de résignation qui édifièrent toute la cour, appelée à ce spectacle. Louis XIV mourut le premier septembre, âgé de soixante-dix-sept ans, après un règne de soixante-douze, le plus long dont il soit fait mention dans les fastes de l'histoire.

Madame de Maintenon, à quatre-vingt-deux ans, à cet âge où l'affaiblissement du corps permet à peine l'exercice des facultés de l'âme, parut ranimer sa vigueur pour sentir les déchiremens d'une douleur qui, peut-être douce et tranquille, n'en était pas moins grande. Le maréchal de Villeroi, témoin des agitations qu'elle éprouvait entre le désir de demeurer jusqu'au dernier moment, et la crainte d'en être spectatrice, la conjura de se retirer d'auprès du roi: « Non, lui répondit-elle,

c'est à moi de recevoir ses derniers soupirs, et je m'en sens la force. Il vit encore. Il peut désirer me voir : si ses derniers regards me cherchaient et ne me trouvaient pas! » Cependant, sur de nouvelles instances et l'assurance qu'on lui donna de l'avertir, elle se laissa entraîner à Saint-Cyr, superbe fondation destinée à l'éducation de trois cents jeunes personnes nobles et pauvres, et qui honorera à jamais sa mémoire, quoique la destination en soit changée. En entrant dans cet asile qu'elle s'était ménagé, elle s'écria : « Je ne veux que Dieu et mes enfans. » On les fit tous passer devant elle, et, en les voyant, elle s'attendrit comme une mère à laquelle on présente les gages chéris d'une douce union. Elle y mourut en 1719, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, infirme de corps, mais saine d'esprit presque jusqu'au dernier soupir.

L'aversion de quelques écrivains passionnés pour tout ce qui blesse l'humanité, leur a montré Louis XIV sous le jour le plus défavorable, relativement à ses guerres. En quarante-huit ans, depuis 1667 jusqu'en 1715, ce prince a eu dix-neuf années de paix et vingt-neuf de guerres, qui ont coûté environ douze cent mille hommes, et quinze cents millions. Ils font naître *uniquement* ces guerres du dédain du roi pour les princes voisins, de sa conduite hautaine à leur égard, de son caractère entreprenant, de sa condescendance aux conseils de quelques ministres intéressés à l'occuper du fracas des armes pour se rendre

nécessaires; enfin, de l'habitude à se complaire dans les flatteries de ses courtisans, qui l'enivraient de l'amour de la fausse gloire des conquêtes.

Mais, dans sa première guerre au sujet des conventions matrimoniales, Louis XIV avait pour lui la *coutume de Brabant*, expressément favorable aux prétentions de Marie-Thérèse, son épouse; il avait aussi l'inexécution du paiement de la dot stipulé dans le contrat de mariage : deux motifs de procès entre particuliers, et par conséquent de guerre entre souverains.

Les Hollandais, à la paix d'Aix-la-Chapelle, se vantèrent de l'avoir forcé à désarmer, et joignirent à leur affectation de triomphe des écrits moqueurs et des médailles insolentes. « Louis oublia, dit l'abbé de Saint-Pierre, qu'un prince sage doit agir indépendamment de la conduite bizarre et folle des princes ses voisins, et aller toujours d'un pas égal aux solides intérêts de sa nation, en faisant semblant de ne pas s'apercevoir des extravagances des autres. » Mais il était jeune, provoqué et puissant : la pétulance de l'âge l'emporta sur la prudence; et, pour punir quelques insolences qu'il aurait dû mépriser, il entreprit une guerre qui dura six ans, et qui coûta à son royaume plus de quatre-vingt mille hommes et plus de quatre cents millions.

Si sa conduite despotique dans l'affaire des réunions est blâmable, du moins doit-on convenir qu'il avait des droits, et qu'il finit la guerre le plus tôt qu'il lui fut possible. Il fit même des sacrifices

dont il aurait pu se dispenser en prolongeant les hostilités.

La guerre que la ligue d'Augsbourg enfanta fut l'œuvre du jaloux Guillaume. Louis, aussitôt après ses premiers exploits, proposa la paix, ne cessa de l'offrir malgré ses succès, et la conclut par l'abandon de conquêtes importantes qu'il pouvait retenir.

Quant à la guerre de la succession, quel est l'homme qui, appelé à un magnifique héritage par le double droit du sang et d'un testament authentique, en abandonnerait une partie considérable à des prétendans sans titre, pendant qu'il se verrait des forces suffisantes pour s'approprier le tout ?

Cependant Louis XIV ne se fit pas grâce à lui-même sur ses guerres, et il est difficile de ne se pas sentir ému en se représentant ce monarque, long-temps l'admiration de l'univers, illustré par tant de hauts faits glorieux et avantageux à sa nation, couché sur son lit de mort, faisant à sa cour pressée autour de lui l'aveu solennel de ses fautes, par ces paroles qu'il adressa au dauphin? « Mon fils, je vous laisse un grand royaume à gouverner; je vous recommande surtout de travailler autant que vous pourrez à diminuer les maux, à augmenter les biens de vos sujets; et pour cet effet je vous demande avec instance de conserver toujours précieusement la paix avec vos voisins, comme la source des plus grands biens, et d'éviter soigneu-

sement la guerre, comme la source des plus grands maux. Ne faites donc jamais la guerre que pour vous défendre, ou pour défendre vos alliés. Je vous avoue que de ce côté-là je ne vous ai pas donné de bons exemples. Ne m'imitez pas; c'est la partie de ma vie et de mon gouvernement dont je me repens davantage. »

Plusieurs panégyristes se sont essayés à célébrer les grandes qualités de Louis XIV; mais aucun peut-être n'a mieux réussi à rassembler les traits épars de sa gloire, et ne l'a loué plus noblement, sous un air de simplicité, que M. l'abbé Mauri, depuis cardinal, le jour de sa réception à l'académie française, le 1er. janvier 1785. *Ce monarque*, dit-il, *eut à la tête de ses armées* Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Château-Renaud, Duquesne, Tourville, du Guay-Trouin, *commandaient ses escadres*. Colbert, Louvois, Torcy, *étaient appelés à ses conseils*. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, *lui annonçaient ses devoirs. Son premier sénat avait* Molé *et* Lamoignon *pour chefs*, Talon *et* d'Aguesseau *pour organes*. Vauban *fortifiait ses citadelles*. Riquet *creusait ses canaux*; Pérault *et* Mansard *construisaient ses palais*; Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur *et* Le Brun, *les embellissaient*; Le Nôtre *dessinait ses jardins*. Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau, *éclairaient sa raison et amusaient ses loisirs*. Montausier, Bossuet, Beau-

villiers, Fénélon, Huet, Fléchier, *l'abbé de* Fleury, *élevaient ses enfans*. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels que Louis XIV, appuyé sur tous ces grands hommes, qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité. »

Si quelqu'un disait que tant d'avantages vinrent d'un concours fortuit de circonstances, d'un heureux hasard qui lui produisit cette multitude d'hommes célèbres en tout genre, je répondrais en appliquant à Louis le Grand cette réflexion de Sully, touchant le grand Henri : « C'est au monarque que retourne de droit la plus grande partie de la louange qui est due à une bonne administration; car ce ne sont jamais les bons sujets qui manquent aux rois, mais les rois qui manquent aux bons sujets[1]. »

Ici finit la splendeur de la monarchie. Aux grands intérêts qui jusqu'alors avaient occupé la nation au dedans et au dehors, succédèrent des querelles théologiques; une lutte de puissance entre les magistrats et le monarque, entretenue par tous les petits moyens d'une chicane minutieuse; des finances mal administrées, des guerres sans but, et soutenues sans énergie; des traités honteux et avilissans. On ne vit plus de ces faits héroïques qui avaient illustré même les règnes malheureux. L'a-

[1] *Mémoires de Sully*, par l'Ecluse, in-8°., liv. Ier., pag. 572.

mour de la gloire, cet aiguillon si puissant chez les Français, émoussé par l'indolence du prince, ne stimula plus l'activité naturelle des sujets. Les mœurs, peu respectées à la cour, se dégradèrent chez le peuple; une multitude de livres, aussi contraires à l'autorité souveraine qu'à la religion, inonda la France. On s'accoutuma à mettre les principes en problème, à mesurer, pour ainsi dire, ce qu'on devait d'obéissance aux anciennes lois, et enfin à se persuader que le temps était venu de les abroger et d'en créer de nouvelles. Tel est le triste aperçu du règne que nous allons parcourir, et qui a préparé la dernière catastrophe.

LOUIS XV,

AGÉ DE CINQ ANS ET DEMI.

1715. — Le lendemain de la mort de Louis XIV le duc d'Orléans se rendit à dix heures du matin au parlement, accompagné des princes et des pairs, et d'un cortége d'officiers qu'on eût cru rassemblé pour emporter les suffrages par la crainte s'ils n'avaient pas été gagnés par l'insinuation : il paraît que la nuit fut employée à des négociations et à prodiguer des promesses dont les grands dans le besoin ne sont jamais avares. Sitôt que l'assemblée fut formée, le duc prit la parole; et après avoir payé un léger éloge à la mémoire du dernier monarque, et parlé de sa propre fidélité pour le jeune

roi que Dieu avait réservé à la France : « Ces sentimens, ajouta-t-il, connus du feu roi, m'ont attiré sans doute les discours pleins de bonté qu'il m'a tenus dans les derniers instans de sa vie et dont je crois devoir vous rendre compte. « Mon neveu, me dit-il, j'ai fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance : je vous recommande le dauphin; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi; s'il vient à manquer, la couronne vous appartient. J'ai fait les dispositions que j'ai crues les plus sages; mais comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien on le changera. » Ce sont ses propres termes. Je suis persuadé que, suivant les lois du royaume, la régence m'appartient; mais je ne serai satisfait qu'autant que vos suffrages se réuniront en ma faveur. Je vous demande de ne point confondre mes différens titres, et de délibérer également et sur le droit que ma naissance m'a donné, et sur celui que le testament pourra y ajouter. Je suis persuadé même que vous jugerez à propos de commencer par délibérer sur le premier; mais, à quelque titre que j'aie droit à la régence, j'ose vous assurer, messieurs, que je la mériterai par mon zèle pour le service du roi, et par mon amour pour le bien public, surtout étant aidé par vos conseils et par vos *sages remontrances*; je vous les demande par avance, en protestant devant cette auguste assemblée que je n'aurai jamais d'autre dessein que de soulager les peuples,

de rétablir le bon ordre dans les finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du royaume, de rétablir surtout l'union et la tranquillité de l'Église, et de travailler enfin, avec toute l'application qui me sera possible, à tout ce qui peut rendre un état heureux et florissant. »

Le parquet était tout dévoué au prince. Il était composé des trois avocats généraux, Guillaume de Lamoignon, Pierre Gilbert de Voisins, Henri-François d'Aguesseau, chancelier en 1717, et du procureur général Guillaume-François Joly de Fleury. Les conclusions de celui-ci furent conformes au désir du prince, et le parlement les adopta [1]. On ouvrit donc le testament, et on fut très-étonné de voir que le duc, qui s'était cru si sûr des bonnes intentions du monarque, n'était nommé que chef du conseil de régence qui devait administrer le royaume pendant la minorité du roi. « A chaque article le premier président de Mesmes, très-attaché au duc du Maine, s'écriait : *Écoutez, messieurs; observez, c'est là notre loi.* » Mais on n'en jugea pas ainsi. Outre les séductions particulières employées à l'égard du parlement, il avait été gagné, et par l'adresse avec laquelle le duc avait flatté son oreille, en insinuant le retour au droit de remontrances, dont la cour était privée depuis plus de quarante ans, et par la secrète satisfaction

[1] Berwick, tom. II, pag. 238. — *Mém. Rég.*, pag. 13.

d'annuler les volontés d'un monarque absolu, et enfin par le motif politique de saisir et de s'assurer le droit de dispenser, pour ainsi dire, le pouvoir. Aussi le duc fut-il déclaré régent tout d'une voix. Dans le transport de sa joie d'un succès si prompt et si entier, il laissa échapper des promesses qui allaient certainement au delà de ce qu'il voulait tenir. Un homme habile dévoué à ses intérêts, qui observait froidement dans la foule ce qui se passait, lui fit parvenir un billet où étaient ces mots : *Vous êtes perdu si vous ne rompez la séance* : il le crut, et en fit ajourner la continuation à l'après-midi.

On acheva dans cette soirée d'infirmer le reste des dispositions de Louis XIV. Louis-Henri de Bourbon, par exemple, arrière-petit-fils du Grand Condé, et connu sous le nom de M. le Duc, qui, âgé de vingt-trois ans, ne devait entrer au conseil de régence, suivant le testament, que lorsqu'il aurait atteint sa vingt-quatrième année, non-seulement y fut appelé dès ce moment, mais en fut même déclaré le chef. Les membres en avaient été désignés par le dernier roi, et devaient se compléter par eux-mêmes. Le régent demanda au parlement et en obtint la faculté de les nommer lui-même, comme étant les agens de sa propre administration. Enfin le duc du Maine, ce fils chéri du vieux monarque, pour lequel on lui avait fait prendre tant de précautions, et à qui étaient confiés, indépendamment de l'éducation du roi,

la garde de sa personne et le commandement de toutes les troupes de sa maison, fut privé de cet utile privilége, et réduit à la nu-surintendance de l'éducation, qu'on n'osa pas lui enlever.

Parvenu si heureusement à surmonter cette première difficulté, le régent se montra généreux, et appela au conseil de régence la plupart de ceux dont Louis avait fait choix [1]. Il fut composé du duc de Bourbon, chef du conseil, du duc du Maine et du comte de Toulouse, son frère, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villars, de Villeroi, d'Huxelles, d'Harcourt, de Bezons, du duc de Saint-Simon et des marquis de Torcy et d'Effiat. Les ministres en furent exclus. Les ministères mêmes furent supprimés, et le régent, suivant une idée qui eut de la faveur, parce qu'elle avait été celle du duc de Bourgogne, y substitua des conseils au nombre de six; savoir: celui de la guerre, présidé par le maréchal de Villars; des finances, par le maréchal de Villeroi, gouverneur du roi, et par le duc de Noailles, qui faisait le travail; de la marine par le comte de Toulouse et le maréchal d'Estrées; des affaires étrangères, par le maréchal d'Huxelles; de l'intérieur, par le duc d'Antin, fils légitime de la marquise de Montespan; celui de conscience enfin sous la présidence du cardinal de Noailles, pour toutes les affaires de religion, et surtout pour la nomination aux béné-

[1] Villars, tom. II, pag. 358.

fices. Le 12 septembre le régent amena le jeune roi tenir au parlement son lit de justice, où tout ce qui avait été réglé jusqu'alors fut enregistré et publié.

Ce n'est pas que tout le monde approuvât des changemens si prompts et si multipliés. Le maréchal de Villars, quoique nommé président du conseil de la guerre, remontra « que, dans les premiers momens d'une nouvelle administration, il y avait peut-être du danger à renverser l'ordre anciennement établi; que, s'il y avait des changemens à faire, il convenait de ne les faire qu'à mesure, de se borner à ôter ce qui était reconnu certainement mauvais, et d'y substituer petit à petit ce qui serait estimé meilleur, sans tout bouleverser à la fois, »

Mais il importait au régent de donner d'abord de son gouvernement une idée qui flattât les peuples, et il y réussit tant par la création de ces conseils où il fit entrer des personnes de plusieurs ordres de l'état, et la plupart honorées de l'estime publique, que par d'autres changemens, établissemens ou projets qui obtinrent le suffrage de la nation [1].

Il rendit au parlement le droit de remontrances, pourvut au paiement des troupes, qu'il rendit exact et régulier, assura celui des rentes sur l'hôtel de ville, et fixa le prix jusqu'alors vacil-

[1] *Mém. Rég.*, tom. Ier., pag. 12 et 17.

lant des espèces d'or et d'argent. Il se montra disposé à attaquer les traitans, chose qui réjouit toujours le peuple, et promit de faire servir leurs dépouilles à acquitter et à enrichir l'état. Dans le pouvoir attribué aux intendans, autre objet de jalousie, il fit des changemens désirés, et ordonna des visites dans les prisons royales pour écouter les plaintes de ceux qui étaient détenus. Beaucoup d'entre eux furent élargis. Des évêques, des prêtres, et jusqu'à des laïcs exilés pour les affaires de l'église, revinrent en triomphe dans leurs maisons, et eurent le plaisir de voir éloignés et bannis à leur tour le père Le Tellier et les plus hautains de ses confrères. Enfin le régent fit circuler dans le public une lettre par laquelle il demandait des instructions sur les moyens à prendre, tant pour la diminution des impôts que pour en rendre la levée moins onéreuse aux contribuables. Il y eut aussi une réforme dans les dépenses de la cour, et le duc d'Orléans combla de joie les Parisiens, en promettant de ramener au plus tôt dans la capitale le jeune monarque qui était élevé à Vincennes.

Depuis long-temps le régent était lié par les plaisirs avec les lords Stairs et Stanhope. Ces deux hommes, dont l'un était déjà ambassadeur en France, mirent à profit, pour l'intérêt de leur nation, le crédit que la conformité de goûts et de penchant leur donnait auprès du prince. Ils commencèrent par lui offrir les forces de l'An-

gleterre, si l'Espagne, comme il y avait lieu de le craindre, songeait à l'inquiéter dans sa régence[1]. En reconnaissance, il leur sacrifia le chevalier de Saint-Georges, que Louis XIV, généreux même dans ses revers, ne voulut jamais abandonner. Long-temps le jeune prince s'était flatté de recouvrer l'héritage de ses pères par la seule bienveillance que lui gardait la reine Anne, sa sœur. Mais la mort prématurée de cette princesse, qui arriva le 12 août 1714, et avant qu'elle eût commencé à saper les lois parlementaires qui appelaient la maison de Hanovre à lui succéder, ruina les espérances du prétendant, et ne lui laissa ouverte que la voie de la force. Sous la protection du vieux monarque, Stuart avait préparé une invasion qui aurait pu réussir si elle avait été secondée. Mais le régent ne se crut pas obligé de tenir les engagemens de son oncle, et le projet, d'ailleurs assez mal concerté, échoua faute de secours. Les insulaires, non contens de voir l'entreprise manquée, poursuivirent le prince avec acharnement. Ils mirent sa tête à prix; et on arrêta en France un Anglais plus que soupçonné d'avoir tenté de gagner la récompense promise. L'ambassadeur d'Angleterre n'eut pas honte de le réclamer; et le régent eut la faiblesse de le rendre. C'est ainsi que ce prince, trop prévenu d'estime pour une nation rivale, qui ne perd jamais de vue

[1] Villars, tom. II, pag. 352. — Dangeau, 19 nov. 1715.

ses intérêts, se pénétra, pour ainsi dire, de ses maximes, et adopta ses opinions et ses systèmes. Cette espèce d'admiration, qu'on a depuis nommée *anglomanie*, et dont les grands, faits pour donner l'exemple, devraient surtout se préserver, influa bientôt dans les affaires, par l'ascendant que prit sur le régent l'abbé Dubois, vendu aux Anglais qui le soudoyaient.

Dubois avait été précepteur du jeune duc d'Orléans. Né avec un esprit fin, délié, propre aux affaires, il avait cherché à capter la bienveillance de son élève en lui ouvrant la carrière des vices. Il était devenu de plus en plus nécessaire au prince qui, parvenu au faîte de la puissance, s'amusait de son cynisme, et usait de ses talens, sans toutefois être entièrement dupe de ses fourberies habituelles. Lorsqu'il le fit conseiller d'état, en lui annonçant cette grâce, qui surprit et mortifia les amis du prince, sensibles pour lui à l'estime publique, il embrassa Dubois affectueusement, et lui dit : *L'abbé, un peu de droiture, je t'en prie.* Entré dans la carrière des affaires, le nouveau conseiller d'état chercha une partie dans laquelle on ne pût se passer de lui dès qu'il y serait une fois entré; et d'après ses liaisons déjà formées, et le caractère du prince qu'il se proposait de gouverner, il n'en trouva pas de plus convenable à ses intérêts que la politique.

Il y avait deux partis à la cour : l'un attaché au système de Louis XIV, et qui aurait voulu que,

si on ne le suivait pas entièrement, du moins on n'en prit pas un directement contraire. L'autre parti, soit haine, soit malin plaisir de rendre sans effet les volontés d'un monarque si absolu, s'opposait avec ardeur à tout ce qu'il avait paru désirer. Jamais, comme nous l'avons dit, il n'avait perdu de vue le projet de remettre les Stuarts sur le trône d'Angleterre; et, malgré la teneur positive à cet égard des traités de Ryswick et d'Utrecht, il entretenait à cet effet, dans ce royaume, des intelligences qui, même après sa mort, ne laissèrent pas d'alarmer le roi Georges. Quoique le prétendant n'en eût point profité, c'était toujours un objet d'inquiétude tant que la France pourrait être disposée à ranimer ce feu mal éteint. Pour se tranquilliser de ce côté, Stairs et Stanhope ne trouvèrent d'autre moyen que de travailler à donner la supériorité entière au parti opposé à l'ancienne cour, et ils y réussirent en gagnant l'ex-précepteur.

Lui-même avait grand intérêt à bouleverser tout le système politique de la France, parce que, s'il restait tel qu'auparavant, on n'aurait besoin ni de ses conseils ni de ses négociations; au lieu que, si on changeait, il faudrait prendre d'autres mesures pour lesquelles il pourrait se faire employer. On avait déjà donné au duc d'Orléans des craintes du côté de l'Espagne pour sa régence; on lui en inspira de nouvelles pour la succession au trône, en lui insinuant que, si Louis XV, dont la santé pa-

raissait très-faible, venait à manquer, Philippe v pourrait bien ne se pas croire lié par sa renonciation; et comme alors l'Espagne, sous le gouvernement d'Alberoni, ministre actif et entreprenant, paraissait vouloir sortir de son inertie, et se mettait en force, on persuada au régent que ces préparatifs avaient pour but certain d'appuyer les droits du petit-fils de Louis xiv, en cas d'événement.

On n'aurait certainement pu blâmer le duc d'Orléans de prendre d'avance ces précautions pour cet objet; et c'est ce que reconnaissait le maréchal de Villars parlant à lui-même dans le conseil. « Nous sommes très-persuadés, lui disait-il, que vous désirez la vie du roi, comme nous la désirons tous tant que nous sommes; mais il n'y a personne qui puisse s'étonner que vous portiez vos vues plus loin. Comment les mesures qu'il est libre à tout particulier de prendre dans sa famille pour ne pas laisser échapper une succession qui le regarde, pourraient-elles être blâmées dans un prince auquel la couronne de France doit naturellement tomber [1]? » Mais Villars concluait qu'il fallait se contenter de savoir bien certainement quelles étaient les vues de l'Espagne dans ses armemens, et, quand on aurait été sûr qu'ils ne menaçaient pas la France, lui souhaiter un bon succès et ne s'en pas mêler.

[1] Villars, tom. II, pag. 391.

En prenant ces informations, on aurait su en effet que le but d'Alberoni était de réunir à l'Espagne les états d'Italie qui en avaient été démembrés dans la guerre de la succession, pour en faire des souverainetés aux enfans de la princesse Farnèse, qu'il avait mise sur le trône après la mort de Gabrielle de Savoie, et que, pour empêcher les Anglais d'aider l'empereur, à qui ces états étaient échus, le ministre espagnol comptait les retenir chez eux en y faisant passer le prétendant avec de puissans secours. « Eh bien! ajoutait Villars, si l'Espagne veut s'agrandir, aidez-la au lieu de la contrarier. Plus vous contribuerez à son agrandissement, moins elle sera tentée de vous troubler dans vos prétentions à la couronne; et, si Philippe v avait cette tentation, il verrait toute l'Europe s'élever contre un prince qui vous aurait obligation de sa puissance.» Villars finit par une espèce de prédiction qui frappa le régent. « L'Angleterre, dit-il, au moins en partie, est disposée à recevoir son roi légitime; suivons ces vues que la gloire de la nation et la proximité du sang vous inspirent, plutôt que celles qui à la fin vous mèneront à faire la guerre au roi d'Espagne. » Le prince, ému, le regarda fixement, et lui dit : « Vous visez au grand. » Mais il était subjugué.

1716. — Et comment ne l'aurait-il pas été en se livrant comme il faisait aux Anglais, avec un abandon justement suspect aux personnes moins persuadées que lui de leurs bonnes intentions?

« Venant un jour au Palais-Royal, raconte encore Villars, je trouvai que le prince avait été enfermé trois heures avec milords Stairs et Stanhope. Quand ils sortirent de la longue audience qu'il leur avait donnée, je lui dis : Monseigneur, j'ai été employé en diverses cours, j'ai vu la conduite des souverains; je prendrai la liberté de vous dire que vous êtes l'unique qui veuille s'exposer à traiter avec deux ministres du même maître. — Il me répondit : Ce sont mes amis particuliers. — Selon les apparences, répliquai-je, ils sont encore plus amis de leur maître, et deux hommes bien préparés à vous parler d'affaires peuvent vous mener plus loin que vous ne voudriez [1]. » Malgré cette remontrance très-bien fondée, il continua son intime liaison avec eux, et ses négociations, dont l'abbé Dubois était l'âme et avait seul le secret. Celui-ci même, à la fin de l'année, fut envoyé à La Haye en qualité d'ambassadeur extraordinaire; et l'objet de sa mission était d'aider les Anglais à faire entrer les Hollandais dans un traité d'alliance dirigé contre l'Espagne, traité qui fut signé le 4 janvier 1717, sous le nom de la *triple alliance*. Les parties s'y garantissaient la succession aux trônes d'Angleterre et de France, suivant les stipulations du traité d'Utrecht ; mais le régent eut

[1] Villars, tom. II, pag. 395. — Saint-Simon, tom. V, pag. 300. — Berwick, tom. II, pag. 46. — Dangeau, 27 nov.

la faiblesse d'acheter cette garantie par l'expulsion du chevalier Saint-Georges hors du royaume; et par la démolition du port de Mardick. Louis XIV y avait fait commencer des travaux qui promettaient de dédommager un jour la France du sacrifice qu'elle avait été obligée de faire de celui de Dunkerque. L'ambassadeur d'Angleterre lord Stairs s'en était plaint au monarque lui-même en termes peu ménagés, comme éludant l'esprit du traité d'Utrecht. «M. l'ambassadeur, lui répondit le roi, quand il eut fini sa harangue, j'ai toujours été maître chez moi, et quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir.» Et les travaux continuèrent, quoique avec peu d'activité. Mais l'abandon de Mardick et du prétendant ne devaient être que les moindres atteintes portées aux dispositions de Louis XIV.

1717. — Une année n'était pas encore écoulée depuis la mort de ce prince, lorsque le duc de Bourbon présenta requête au parlement tendante à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et entre autres de l'expectative à la couronne que leur avait accordée Louis XIV. C'était une mortification gratuite qu'on cherchait à leur donner, les princes légitimés n'étant appelés à régner qu'à défaut des légitimes. Cette procédure s'engageait de concert avec le régent, qui, au mépris des liens qui l'attachaient au duc du Maine, poursuivait en lui l'agent intéressé des intrigues de Philippe V, qui,

sur son trône d'Espagne, regrettait la perspective de régner en France. Le régent, en effet, était beau-frère du duc du Maine dont il avait épousé la sœur, et le duc de Bourbon était doublement son neveu, comme fils, et d'une autre sœur du même duc, et du frère de la duchesse. Les ducs et pairs, à la tête desquels était le duc de Saint-Simon, intervinrent dans cette affaire pour aggraver encore le sort des malheureux princes. Ils réclamèrent contre le rang que Louis XIV leur avait donné au-dessus d'eux, et demandèrent qu'ils fussent réduits à celui de l'érection nouvelle de leurs pairies. Malgré tant de motifs d'égards et les efforts des amis des princes légitimés, et les recherches d'érudition de la cour spirituelle de Sceaux et de la duchesse elle-même, pour faire prévaloir la cause de la bâtardise, il y eut, le 2 juillet 1717, une déclaration du conseil de régence qui les privait des noms, droits et priviléges de princes du sang; leur réservant cependant au parlement le rang de séance, dont ils étaient en possession. Quand la duchesse du Maine vit son mari après cette décision, fière du sang de Condé dont elle perdait les prérogatives, elle lui dit en le regardant avec indignation : « Il ne me reste donc plus que la honte de vous avoir épousé. » Le duc conserva dans cette affaire un sang-froid et une tranquillité qui déconcertèrent ses ennemis. Sur des propositions de s'accommoder en faisant quelque sacrifice, il avait constamment répondu : « Qu'il ne faut pas

se dégrader de son consentement; mais souffrir ce que la loi du plus fort veut faire, et y revenir en temps et lieu. » Il recommanda beaucoup de sagesse et de circonspection dans les actions et les paroles à ceux qui lui appartenaient ou qui s'intéressaient à lui.

Pendant que cette affaire tenait la cour en mouvement, Paris et la province n'étaient pas moins agités par la recherche qu'on exerçait sur les financiers. En mars 1716, le régent avait établi une chambre de justice, composée de présidens et conseillers au parlement, d'officiers de la chambre des comptes, de la cour des aides, et de maîtres des requêtes. Elle devait tenir ses séances aux Grands-Augustins[1]. Le roi rendait justiciables de cette chambre « les officiers de nos finances, disait-il, les comptables, traitans, sous-traitans et gens d'affaires, leurs clercs, commis et préposés, et autres qui ont vaqué et travaillé tant en la levée, perception et régie de nos droits et deniers de nos recettes, qu'autres levées et recouvremens ordinaires et extraordinaires, traités, sous-traités, entreprises et marchés pour étapes, fournitures de vivres aux troupes, hôpitaux, munitions de guerre et de bouche, aux villes, garnisons et armées de terre et de mer, ou en l'emploi et distribution desdits deniers, soit pour les dépenses de la guerre

[1] Dangeau, mars 1716. — *Mém. rég.*, tom. Ier., pag. 91 et 103.

de nos maisons royales et autres charges de notre état. Ensemble tous ceux qui ont exercé l'usure à l'occasion et au détriment de nos finances, tant sur les papiers que sur les espèces. » Et enfin, pour inviter *les bons et fidèles sujets* à l'éclaircissement de ces faits, on donnait à ceux qui voudraient se rendre et déclarer dénonciateurs de ces personnes, le cinquième des amendes et confiscations, et à ceux qui découvriraient les effets célés, le dixième ou plus grande récompense, selon les diligence, qualité et circonstances de leur avis.

Par cette énumération du nombre de personnes qui se trouvaient exposées aux recherches, on peut juger de l'alarme que la publication d'un pareil édit dut jeter parmi tous ceux qui avaient pris la moindre part aux affaires du roi. Les procédures furent d'abord vives et rigoureuses. La Bastille et les autres prisons se remplirent de gens accusés ou simplement soupçonnés : plusieurs furent gardés dans leurs maisons. Il y eut défense de donner des chevaux de poste à ceux qui voudraient se sauver, et de favoriser en aucune manière leur évasion. Le peuple, toujours ennemi de ce qu'on appelle en France *maltôtiers*, voyait avec plaisir traîner devant ce tribunal, dépouiller, flétrir ceux dont la richesse et quelquefois l'insolence avaient excité l'envie et l'indignation publiques. Il y en eut de condamnés au pilori, aux galères, à de grosses amendes, et un seul à la mort dans une province éloignée : peut-être n'était-ce pas le plus grand voleur.

Après les premiers exemples, on en vint à des taxes qui, imposées sur environ quatre cents personnes, produisirent plus de cent quatre-vingt millions, dont quatre-vingts à peu près furent employés à retirer des billets d'états, et à rembourser le capital des rentes. Madame de Maintenon nous apprend dans ses lettres ce que devint le reste lorsqu'elle dit : « On nous annonce tous les jours quelque nouveau don de monsieur le régent sur les taxes, et l'on murmure beaucoup de cet emploi de l'argent des gens d'affaires [1]. » Quand on sait, d'ailleurs, qu'il y avait alors des courtisans de la première noblesse assez bas pour solliciter, à titre de gratification, des taxes sur les carrosses de remises et sur les juifs, on ne doit pas trop craindre de se tromper en présumant que plusieurs d'entre eux tendaient la main au régent, dont la facilité y laissa tomber les millions qui n'auraient dû être employés qu'au paiement des dettes de l'état et au soulagement du peuple.

Mais il ne tira aucun profit de l'abaissement des financiers, et c'est ce qui donna lieu à des plaintes assez générales. Comme on ne cessait pas de faire des recherches, qu'on saisissait chaque jour de nouveaux accusés, et qu'on citait au tribunal des marchands et négocians de bonne réputation qui, pour fait de fournitures, étaient obligés d'entrer en jus-

[1] *Lettres de madame de Maintenon*, tom. VI, pag. 251. — Dangeau, 4 et 16 janvier 1716.

tification, et de montrer le fond de leurs affaires, ceux même qui avaient applaudi d'abord à l'érection de la chambre de justice appréhendaient d'y être appelés à leur tour, et leur innocence ne les rassurait pas [1]. Ces craintes firent resserrer l'argent et languir le commerce. Aussi, quand on eut tiré des bourses financières à peu près ce qu'on voulait, la chambre de justice fut supprimée, et la poursuite des affaires qui restaient à finir fut attribuée à la cour des aides.

1718. — Alors se préparait l'accomplissement de la prophétie de Villars, savoir : « que le penchant du régent pour les Anglais le mènerait à faire la guerre au roi d'Espagne. » Ce royaume était gouverné par Alberoni, qui de l'état de curé de campagne, porté au ministère, se trouva un véritable homme d'état. Après la mort de la première femme de Philippe v, il avait beaucoup contribué à lui faire épouser Elisabeth Farnèze. Elle avait des enfans, mais qui étaient repoussés du trône par ceux du premier lit. Alberoni chercha d'autres états à procurer aux puînés. Ses regards, comme nous l'avons dit tombèrent sur l'Italie, dont plusieurs parties avaient été détachées de la couronne d'Espagne, et cédées à l'empereur par le traité d'Utrecht, traité qui, n'ayant pu mettre d'accord Charles vi et Philippe v, avait laissé chacun d'eux dans toute l'intégrité de ses prétentions. Ce dessein d'Al-

[1] *Mém. rég.*, pag. 106.

beroni était entouré de difficultés; mais son génie triompha de tous ces obstacles.

De ce royaume épuisé, il fit sortir un armement qui étonna l'Europe. La Sardaigne avait été envahie au mois d'août de l'année précédente par le marquis de Leede; et, sous le commandement du même officier, trente mille Espagnols descendirent cette année en Sicile, d'où avec l'assentiment réel ou supposé du duc de Savoie ils devaient tenter la conquête de Naples; des vaisseaux s'armèrent dans tous les ports; et une escadre plus formidable que les autres se préparait à Cadix. En même temps le ministre redonnait à l'Espagne, dans toutes les cours, la considération qu'elle avait perdue depuis si long-temps. Il se fit des alliés dans le nord, s'assura le secours du Turc; et, trop certain par le traité de *la triple alliance*, conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, pour garantir à l'empereur ses états d'Italie, trop certain qu'il ne pourrait pas même espérer la neutralité de ces puissances, Alberoni résolut d'occuper les Anglais en faisant passer dans leur île le prétendant avec des troupes qui devaient être secondées par les Suédois et les Russes, réconciliés par ses soins; enfin il ne se proposa rien moins que d'opérer dans le gouvernement de la France une révolution par la destitution du régent.

Le moment était assez bien choisi : il y avait alors, non pas une insurrection décidée ni des plaintes éclatantes, mais des mécontentemens

sourds, et, si on peut s'exprimer ainsi, une espèce de malaise du corps politique, une inquiétude vague causée parce qu'on sentait en général qu'il se passait des choses qui déplaisaient. Par exemple, on voyait avec peine les Anglais, quatre ans auparavant ennemis de la France, au point de risquer de se ruiner eux-mêmes pour l'écraser, maintenant admis à la familiarité du régent, dominer dans le conseil, et y prescrire des lois. Les Anglais, nation incapable, disait-on, de se modérer dans ses succès, et abusant de la fortune : républicains superbes, implacables comme les Romains dans leurs vengeances, et n'ayant pas eu honte d'arracher, au duc d'Orléans, contre le prétendant, ce qu'un roi n'exigerait pas d'un autre roi, le sacrifice d'un malheureux [1]. Ce renversement du système de Louis XIV choquait ceux même qui n'y tenaient que par habitude; et pour cette partie de son gouvernement le régent trouvait peu d'approbateurs.

On était aussi revenu des espérances d'une administration sage, économique, approchant de l'administration paternelle : espérances fondées sur l'établissement des conseils au commencement de la régence, et sur le droit de remontrances rendu au parlement. Les conseils, où le régent trouvait quelquefois des opinions contraires aux siennes, lui déplaisaient, et les gens qui cherchent à de-

[1] *Mém rég.*, tom. II, pag. 9, 22, 109 et 135.

viner les événemens par leurs causes prévoyaient qu'ils n'avaient pas long-temps à subsister. Les remontrances ne furent pas interdites, mais le duc d'Orléans prétendit qu'elles ne devaient pas toucher à certains objets. Il voulut en circonscrire étroitement et la matière et la forme; et ces limites posées, à ce que l'on crut alors, pour éloigner la lumière, et envelopper les opérations du ministère d'une obscurité dangereuse, donnèrent lieu à des conjetures d'où naquirent des soupçons et des craintes. La magistrature s'effaroucha surtout de l'appui donné par le régent à la prétention des ducs et pairs, de primer les présidens au parlement; et, à défaut de satisfaction, ou pour l'obtenir, elle mit au jour un mémoire extrêmement mortifiant pour l'orgueil de plusieurs des familles élevées à l'honneur de la pairie.

Le respect dû aux mœurs entra aussi pour quelque part dans le mécontentement général. Sans être rigoriste, on n'aime point à voir fouler aux pieds les bienséances. Plusieurs de ceux qui avaient désapprouvé les scrupules de Louis XIV blâmèrent encore plus le libertinage effréné qui y succéda, et qui gangréna presque toute la jeunesse de la cour. Si les personnes qui s'amusent de tout riaient quelquefois des plaisanteries peu mesurées du duc d'Orléans, les gens sages, qui voient les conséquences, ne pouvaient approuver la légèreté insultante avec laquelle le premier homme de l'état traitait la religion et ses ministres. On fut indigné

aussi du rôle important que commençait à jouer alors le vil, le méprisable Dubois, présumant assez de la facilité de son ancien disciple pour aspirer ouvertement aux premières dignités de l'Église.

Il contribua, au moins de ses conseils, à la persécution qui se renouvela alors contre le duc du Maine. Il lui en voulait fortement, pour s'être opposé dans le conseil au traité de *la quadruple alliance*, nouvel accord conclu à Londres le 2 août entre l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, auquel le roi d'Espagne était sommé d'accéder sous trois mois, et dont Dubois avait été l'instrument. Dubois joignit son ressentiment à la haine de M. le duc, qui avait toujours eu pour son oncle une véritable antipathie, dont on ne peut rendre raison, et que la perte d'un procès contre lui avait encore fortifiée. Il y persévérait avec une obstination inconcevable, quelque effort que fît la duchesse du Maine, sa tante, pour lui faire souffrir son époux. Le régent donnait du moins un motif de ses démarches; il disait *savoir de science certaine que le duc du Maine était dans le dessein de mener le roi au parlement, de le faire déclarer majeur, et par-là d'anéantir la régence.* « Je ne le crois pas, répondit le maréchal de Villars, à qui le duc d'Orléans racontait ce projet, je ne crois pas le duc du Maine assez déterminé pour prendre une pareille résolution. » En effet, la conduite faible de ce prince dans une occasion si importante confirme ce jugement. Comme le maré-

chal fut témoin oculaire de ce qui se passa, nous le rapporterons dans ses termes :

« Le 26 août, à six heures du matin, les conseillers de régence furent avertis qu'il y avait un conseil de régence extraordinaire, qui serait suivi d'un lit de justice aux Tuileries. En entrant dans le cabinet, je trouvai le régent qui se promenait avec un air assez agité. Le duc du Maine vint à moi, et me dit : *Il va se passer quelque chose de violent contre mon frère et moi.* — *J'ai peine à le croire*, lui répondis-je ; il répliqua seulement : *Je le sais.* Le comte de Toulouse arriva. Le régent le mena à une fenêtre, et lui dit peu de paroles, après lesquelles le comte de Toulouse alla trouver le duc du Maine, et ils sortirent tous deux. Là-dessus je dis au marquis d'Effiat : *Ils s'en vont ; qui quitte la partie la perd.* »

On lut ensuite les édits qui devaient être portés au lit de justice. Le premier défendait au parlement de prendre connaissance des affaires d'état, et cassait deux arrêtés, non-seulement contraires à la banque de Law, dont on attendait la restauration des finances, mais par l'un desquels Law lui-même avait été décrété de prise de corps. Un second déclarait que, dès qu'un édit aurait été présenté à la cour pour être enregistré, l'enregistrement serait censé fait huit jours après. Celui qui regardait le duc du Maine et le comte de Toulouse portait qu'on leur ôtait, à la sollicitation des pairs, le rang qui leur avait été donné

au parlement et ailleurs par le feu roi, et par conséquent qu'ils n'auraient séance qu'après tous les pairs de France, excepté ceux d'une création postérieure à l'édit de 1694. Néanmoins, par une considération particulière pour le comte de Toulouse, le roi lui conservait ses honneurs, rang et prérogatives, mais pour sa personne seulement.

M. le duc fit ensuite lecture d'un mémoire, où il disait au roi : « Sire, le feu roi ayant paru désirer que M. le duc du Maine fût chargé de l'éducation de votre majesté, quoique cette place dût m'appartenir par le droit de ma naissance, et suivant les exemples anciens, je ne m'y opposai pas, par la considération de ma minorité. Mais, toutes les raisons d'alors étant présentement cessées, je demande que cet honneur me soit déféré suivant la justice de mon droit. »

Tout ce qui venait d'être lu le fut de nouveau au parlement assemblé dans une pièce voisine pour le lit de justice, et convoqué d'une manière aussi brusque et aussi inopinée que l'avaient été les membres du conseil. Saisi d'un pareil effroi, il agréa tout comme eux. Le premier président à la vérité demanda à délibérer : mais le garde des sceaux d'Argenson, après s'être approché de la personne du roi comme pour recevoir ses ordres, et faisant les fonctions du nouveau chancelier d'Aguesseau, exilé pour son opposition au système, répliqua seulement : « Le roi veut être obéi, et sur-le-champ. » Quant à la demande de M. le duc,

le régent conseilla tout haut au jeune monarque de l'accorder.

Quelques pairs furent surpris de ce qu'ils étaient nommés dans l'édit qui remettait le duc du Maine à son rang de pair, et dans celui qui distinguait le comte de Toulouse de ce traitement. Il paraissait que l'un et l'autre édits étaient à la réquisition des pairs, ce que la plupart ignoraient; mais comme plusieurs étaient peinés de voir un des fils du feu roi dégradé, tous consentirent volontiers au traitement différent que recevait son frère.

« Ils s'étaient retirés tous deux dans l'appartement du duc de Maine; mais s'ils avaient eu la fermeté de demeurer pendant le lit de justice, et de représenter avec force le tort qui leur était fait, surtout au duc du Maine, en lui ôtant la surintendance de l'éducation du roi, et le soin de veiller à sa conservation, lequel lui était plus justement confié qu'aux héritiers présomptifs de la couronne, il n'était pas possible qu'ils n'eussent mis des obstacles aux projets formés contre eux. La crainte d'être arrêtés fit impression sur des cœurs remplis de bonnes qualités, mais dans lesquels on n'était pas persuadé que la fermeté fût la vertu dominante.

« Mais le duc du Maine, bien éloigné de faire des efforts pour conserver une place qui lui était au moins indifférente, disait avant cette disgrâce au maréchal de Villars, qu'il était si ennuyé des tribulations qu'il avait à essuyer, que, malgré

l'honneur de la surintendance de l'éducation du roi, il donnerait de bon cœur dix mille écus à celui qui lui apporterait une lettre de cachet pour aller passer cinq ans dans ses terres. Vraisemblablement la duchesse du Maine tenait davantage à cet honneur; et, lorsqu'on lui apporta l'ordre de céder à M. le duc l'appartement que son mari occupait aux Tuileries comme surintendant de l'éducation, elle répondit avec fureur : *Oui, je le céderai.* En même temps elle ordonna qu'on le démeublât; et, pour qu'on eût plus tôt fait, elle brisa elle-même les glaces, les porcelaines, et tout ce qui lui tomba sous la main. »

Si cette princesse forma des liaisons suspectes, si elle se prêta à des projets capables de troubler la tranquillité du royaume, et de devenir des crimes d'état, on peut croire qu'elle ne commença qu'à cette époque[1]. Comme on la jugeait fort irritée, et qu'on ne doutait pas qu'elle fût très-disposée à se venger, si elle en trouvait l'occasion, tous les mécontens se rassemblèrent autour d'elle et ils n'étaient pas en petit nombre.

Outre la manière dure avec laquelle le parlement avait été traité au lit de justice, le régent fit enlever et conduire en prison trois conseillers qui, dans la séance du lendemain où le parlement avait protesté contre les événemens de la veille, s'étaient permis de manifester des craintes sur les dangers

[1] *Mém. rég.*, tom. II, 25.

que courait la personne du roi par l'éloignement du duc du Maine. Cet acte d'autorité excita une grande fermentation tant dans la compagnie que dans Paris, étonné d'une rigueur qui n'avait pas été tentée depuis les barricades. Pareilles sévérités exercées sur d'autres parlemens, principalement sur celui de Bretagne, jetèrent aussi l'alarme dans les provinces. Le duc d'Orléans supprima en même temps les conseils établis au commencement de sa régence, pour y substituer des départemens à la tête desquels il mit des secrétaires d'état plus dépendans de lui. Le comte de Maurepas, petit-fils du chancelier Phelippeaux de Pontchartrain, fut appelé au département de la maison du roi; Louis Phelippeaux, marquis de La Vrillière, et en survivance le comte de Saint-Florentin, son fils [1], à celui du clergé; Claude Leblanc, à la guerre; Fleuriau d'Armenonville, à la marine; Dubois, aux affaires étrangères; et le garde des sceaux d'Argenson demeura chargé à la fois fois de la direction de la justice et des finances. Ce fut un nouveau sujet de critique, et presque toutes les grandes familles, ainsi que les compagnies souveraines, qui, par leurs membres appelés aux conseils supprimés, se regardaient comme admises

[1] Le comte de Maurepas et le comte de Saint-Florentin étaient beaux-frères, le premier ayant épousé la sœur du second; ils descendaient d'ailleurs du même quadrisaïeul, Louis Phelippeaux, conseiller au présidial de Blois.

au gouvernement du royaume, ne se virent pas sans chagrin et sans murmure privées d'une prérogative si précieuse à leurs yeux.

Enfin il se faisait des pertes immenses dans les familles par le discrédit et l'instabilité des effets publics, représentatifs et cautions des dettes de l'état. Dès les premiers jours de la régence on avait converti en une seule espèce de créance toutes celles qui, à l'exception des rentes de l'hôtel de ville, avaient été créées à divers titres, en divers temps et sous divers noms, pendant le règne de Louis XIV, et qui avaient considérablement déchu de leur valeur primitive. On prit occssion de cette conversion pour les verifier; et de six cents millions à quoi elles se montaient, on en annula deux cent cinquante; le reste fut soldé en billets, dits *billets d'état*, que l'on devait rembourser successivement, et qui, en attendant, portaient un intérêt de quatre pour cent. On les recevait d'ailleurs en paiement de certaines parties d'impositions, et de quelques portions de domaines qui furent aliénées; en acquisitions de rentes viagères créées au denier seize; et enfin aux hôtels des monnaies, où se faisait alors une nouvelle refonte. Sur une somme totale de sept mille livres, deux mille pouvaient être payées en billets d'état. Mais, comme le marc fut porté de 40 à 60 livres, il arrivait que le gouvernement, en rendant une somme pareille de sept mille francs en monnaie nouvelle, gagnait effectivement un quinzième sur les matières réelles

et retirait encore ses billets gratis. C'était une espèce de vol. Il excita les réclamations du parlement, ainsi que toutes les autres opérations financières du conseil : et ce furent en partie ses plaintes à cet égard, et même les défenses d'obéir qu'il se permit d'opposer aux arrêts du conseil, qui lui valurent les mortifications qu'il éprouva dans le lit de justice dont il vient d'être fait mention.

C'est dans cette occurrence qu'avait paru l'Écossais Jean Law, homme à calculs et à projets, qui s'était offert au régent pour libérer la France de sa dette. Malgré les avis de Desmarets, auxquel il fut adressé, et qui le jugea, ses plans furent agréés. Le premier pas qu'il fit dans la carrière où il osa entrer, fut l'érection d'une banque, dont l'étendue très-limitée ne devait pas faire présumer la part qu'il lui destinait dans son grand œuvre. Bornée en effet dans son origine au soin obsur de faire les affaires des particuliers sous la modique rétribution d'un quart pour mille, ce fut de là qu'elle partit pour s'acheminer à l'état incroyable de splendeur où elle parvint en trois ans de temps. Son premier fonds, lors de son établissement en mai 1716, était de six millions seulement divisés en douze mille actions de cinq cents francs chacune, payables moitié en argent et moitié en billets d'états. C'était un bien léger soulagement de la dette publique, que le petit nombre de billets qu'elle enlevait ainsi à la circulation; mais cette

idée fut un germe qui, étant développé, produisit le fameux système.

On avait donné d'abord, ainsi qu'on l'a vu, des débouchés avantageux aux billets d'état, à l'effet de les soutenir; il entra désormais dans la politique du gouvernement de les décréditer. La modicité des premiers remboursemens, et une déclaration qui portait qu'on cesserait incessamment d'en payer l'intérêt, atteignit rapidement ce but. Dans le même temps le gouvernement accordait au contraire une faveur particulière à la banque. Il ordonnait que les billets qu'elle avait émis, et qu'elle devait réaliser en argent à volonté, fussent reçus comme numéraire dans toutes les caisses royales. Cette déclaration et des dividendes augmentés à propos donnèrent aux actions de la banque une valeur d'opinion bien supérieure à celle des billets d'état.

La comparaison qui s'en faisait naturellement offrait un moyen facile d'éteindre la dette publique par un simple échange des billets en actions de la banque, pour peu que celles-ci eussent été en quantité proportionnelle avec les billets de l'état. Law trouva un prétexte plausible à cette augmentation. En 1717, il fit ériger et adjoindre à la banque une compagnie de commerce dite d'*Occident*, parce qu'elle devait faire le commerce du Mississipi, dont on promettait des profits merveilleux. On y attacha encore la propriété du Sénégal, et le privilége exclusif du commerce des Indes et de la Chine. Ce fut l'occasion natu-

rèlle d'une création de vingt-cinq millions en actions, et d'une émission proportionnelle de billets de banque qui, avant ces réunions, avaient déjà été portés jusqu'à cent dix millions. Qu'on juge de la somme dont elles autorisèrent alors l'émission, et l'année suivante encore, lorsque le gouvernement abandonna pour quelques millions à la banque, et le profit des monnaies pour neuf ans, et l'adjudication des fermes! On fut obligé de créer, pour satisfaire l'avidité du public, trois cent mille nouvelles actions qui ne furent concédées qu'à des personnes privilégiées, et qui, passant de main en main, toujours en augmentant de valeur, montèrent jusqu'à dix ou douze mille livres. Non-seulement les billets d'état se fondirent dans l'empressement de chacun à se défaire d'un papier presque sans valeur, pour acquérir quelques droits à la mine précieuse; mais les rentes sur l'hôtel-de ville, l'or, l'argent, les terres eurent le même sort. Telle était, à la fin de 1719, la confiance qu'inspirait la banque.

Cependant ses billets qui, suivant les arrêts de fabrication, ne devaient monter qu'à six cent quarante millions, avaient été frauduleusement portés par le gouvernement jusqu'à trois milliards. Le soupçon que quelques personnes conçurent de cette émission désordonnée, non-seulement sans proportion avec les fonds en caisse, mais avec les valeurs mêmes que la banque pouvait réaliser, leur fit convertir leurs billets en numéraire. L'embarras

qui en naquit à la banque donna lieu à des arrêts qui interdirent la conversion des billets en argent; et dès lors un coup irremédiable fut porté au système. En vain le gouvernement déclara vouloir faire ses rentrées en billets exclusivement à toute autre espèce; en vain il fixa la valeur du papier à un taux supérieur à celui que le cours donnait à l'argent; en vain il défendit dans les transactions particulières l'emploi de la monnaie, dont il restreignit l'usage aux seuls appoints : les plus sages, et les étrangers surtout, s'obstinèrent à l'envi à échanger leur papier, quelque perte qu'ils dussent subir, et fortifièrent le discrédit, qu'il fut dès lors impossible d'arrêter.

Pour afficher la confiance, le gouvernement ordonna une nouvelle fabrication de billets; puis un dividende de quarante pour cent par action; enfin une remise à ceux qui paieraient les droits des fermes en billets, remise qui donnait au papier un avantage de vingt-cinq pour cent sur l'argent: mais la défiance ne fit que s'accroître de la faveur étrange accordée aux billets, les denrées triplèrent de valeur, et chacun se pressa de convertir son papier en perles, diamans, bijoux et effets de toute espèce.

Déchu des espérances qu'il s'était promises de son adresse, le gouvernement crut devoir recourir aux mesures de rigueur. Il défendit d'abord de garder de vieilles espèces. Elles devaient être confisquées au profit des dénonciateurs. Bientôt il

proscrivit aussi les nouvelles. On ne pouvait avoir chez soi pour plus de cinq cents livres de monnaie ou de matières d'or et d'argent. Des visites domiciliaires furent ordonnées, et la dénonciation encouragée. Ces vexations et cette immoralité indignèrent, et ne rétablirent point le crédit. Alors le gouvernement supprima d'autorité la moitié des billets, en les réduisant à la moitié de leur valeur; mais l'autre partie, menacée par cet exemple d'un sort pareil, n'en perdit que davantage. Sur les représentations du parlement, l'arrêt fut révoqué; mais la confiance était éteinte; et la révocation n'empêcha pas les billets de tomber encore. Enfin le 1er. novembre 1720, le gouvernement, convaincu que tout moyen désormais était superflu pour rendre de la valeur au papier, ordonna que les billets de banque ne seraient plus reçus que de gré à gré; c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'ils n'auraient plus aucune valeur. Cependant le gouvernement, qui avait été le véritable banquier, comprit qu'il devait les liquider. Vérification faite de la valeur originaire de tous les effets nouveaux qui se trouvaient entre les mains des particuliers, la dette fut reconnue de dix-sept cents millions. Le gouvernement s'acquitta par des billets dits *de liquidation*, qui, convertis en rentes perpétuelles et viagères sur l'hôtel de ville et sur les tailles et en acquisitions de maîtrises et d'offices municipaux, charges la plupart inutiles et érigées seulement pour fournir un débouché aux billets, gre-

vèrent le trésor royal de quarante millions de rente. Telle fut la fin de ce fameux système de Law, qui laissa l'état plus endetté qu'il ne l'était auparavant, qui produisit dans les fortunes particulières un bouleversement absolu, et dans la morale publique une subversion de principes qui corrompit dès lors toutes les classes de la société, et les infecta de cet esprit vil et cupide d'agiotage, l'un des caractères distinctifs du dix-huitième siècle. Telle est l'esquisse de ce fameux système, que, pour le mieux saisir, on a cru devoir présenter ici dans son ensemble, et dépouillé d'une foule d'accessoires qui ne font que l'obscurcir et le rendre presque aussi mystérieux qu'à cette époque. Dans la suite on reviendra, s'il y a lieu, sur les détails, selon que l'occasion s'en présentera.

Comme les billets d'état ne tombèrent pas tout d'un coup au dernier degré de non-valeur, et qu'il y eut des cascades dans leur chute; comme les actions de la banque n'acquirent pas non plus subitement une valeur très-supérieure à la première mise, il se trouva des observateurs qui spéculèrent et établirent une espèce de jeu ou de commerce[1]. Quand les billets d'état descendaient à un bas prix, sur l'espérance qu'ils se relèveraient, ils en acquéraient; et, le moment d'une légère augmentation étant arrivé, ils en achetaient des billets de banque, dont le surtaux donnait encore une valeur

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 111 et 143.

considérable, proportion gardée avec le prix qu'ils avaient mis à l'acquisition des billets d'état. Quand, au contraire, les effets de la banque languissaient, les joueurs recherchaient avec une ardeur effrénée les billets d'état, et par-là leur procuraient une faveur momentanée qui servait à acheter les effets languissans de la banque, qu'ils prévoyaient devoir bientôt recouvrer une nouvelle vigueur. Et il est à remarquer que ces alternatives variaient de la veille au lendemain, du soir au matin, et se répétaient souvent plusieurs fois dans le même jour. C'est cette espèce de commerce ou de jeu qui a été appelé l'*agiot*, nom dont on ignore l'origine, à moins qu'on ne veuille le tirer du mot latin *agere*, agir, parce qu'en effet il n'y a pas de personnes plus actives, plus éveillées sur tout ce qui se passe que celles qui travaillent en finance.

Law, qui tenait la balance de ce commerce, et qui devint contrôleur général des finances en 1720, ne s'oublia pas dans ces vicissitudes. « En moins d'un mois, il acheta du comte d'Évreux, pour huit cent mille livres, le comté de Tancarville en Normandie. Il offrit au prince de Carignan quatorze cent mille livres pour son hôtel de Soissons. Il présenta, peu de jours après, à la marquise de Beuvron, la somme de cinq cent mille livres pour une terre. Presque en même temps il était en marché avec le duc de Sully pour le marquisat de Rosny[1]. »

[1] *Mém. rég.*, pag. 111.

Des sommes aussi considérables, amassées en très-peu de temps et dépensées avec tant de facilité, excitèrent beaucoup de murmures et des plaintes de la part des familles ruinées. Le parlement les reçut, et donna contre Law un décret d'ajournement personnel, qui, faute par lui de comparaître, fut converti en décret de prise de corps. Mais le régent le prit sous sa sauvegarde; et Law, à l'aide de cette protection, continua de faire, par son système, des heureux et des malheureux, et de ceux-ci beaucoup plus que des autres.

Alberoni examinait avec attention ce qui se passait en France. Le régent et les Anglais le pressaient de compléter la quadruple alliance par l'accession de l'Espagne; mais il mettait toute son application à se procurer des délais, pendant lesquels l'adroite éminence tâchait d'établir solidement en Sicile les Espagnols qu'elle y avait fait passer; et en même temps que, par cet artifice, le cardinal retenait les Anglais prêts à attaquer la flotte qu'il faisait sortir de Cadix, il se flattait de suspendre les efforts du duc d'Orléans par les embarras qu'il se préparait à lui susciter[1].

Que le projet qui éclata alors soit venu du ministre d'Espagne ou des mécontens de France,

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag 153, 288, 330 et 393. — Saint-Pierre, pag. 655. — Dangeau, sous 1718, pag. 546, 575, 584 et 605. — Staal, tom. II. — *Fragmens*, tom. Ier., pag. 208 et 228.

c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider : mais du moins ils se devinèrent aisément, ou ils s'entendirent du premier mot. On présume bien que la duchesse du Maine ne fut pas des dernières à saisir les moyens de nuire au régent, et même de les faire naître. « Par ses premières démarches à la cour de Madrid, elle ne voulut, dit madame de Staal, qu'engager le roi d'Espagne à soutenir le duc du Maine et sa famille opprimée. Son envoyé devait voir le cardinal Alberoni, et pressentir jusqu'à quel point il voudrait prendre les intérêts dont il s'agissait, et y affectionner le roi son maître par les motifs de la proximité du sang et du respect pour les volontés du feu roi son aïeul, enfreintes sans aucun ménagement. Elle recommanda bien à celui qu'elle chargeait de cette commission, de ne point aller au delà[1].

Cependant, soit que ces instructions ainsi restreintes ne fussent données que pour sonder le terrain avant que d'y prendre confiance, soit que la solidité qu'elle crut apercevoir l'engageât à avancer plus qu'elle ne projetait d'abord, elle se mit en commerce réglé, mais très-secret et très-mystérieux, avec l'ambassadeur d'Espagne. « Je me dispense, ajoute la même confidente, d'expliquer leur plan, car je n'y ai jamais rien compris, et peut-être n'en avaient-ils point. Tout ce que j'en ai pu démêler, c'est qu'on voulait détourner le roi

[1] Staal, tom II, pag. 4.

d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance, trop favorable au duc d'Orléans, et l'engager à demander la tenue des états généraux pour borner l'autorité du régent et réprimer les abus de son gouvernement [1].

Ce but est assez clair, et c'est apparemment l'obscurité des moyens qui empêchait madame de Staal d'en *comprendre le plan*. Elle dit que la duchesse du Maine n'insista d'abord que sur le premier article, c'est-à-dire, sur la nécessité *de détourner le roi d'Espagne d'accéder au traité de la quadruple alliance*; mais, quand la duchesse vit ensuite que le prince de Cellamare était disposé à faire demander par son maître la tenue des états généraux, « elle obligea ses deux principaux confidens, Malézieu, habitué de sa cour, et le cardinal de Polignac, de travailler au modèle des lettres que ce monarque courageux écrirait pour ce sujet, tant au jeune roi son neveu qu'au parlement et aux états généraux eux-mêmes. » Or, ces lettres devaient demander, non-seulement que la quadruple alliance fût rejetée par la France, mais en termes exprès, que la régence fût ôtée au duc d'Orléans, à cause des abus qu'il commettait, et transférée au roi d'Espagne, qui y avait le droit principal.

L'ambassadeur sentit bien qu'il ne pouvait réussir dans une pareille entreprise sans un parti con-

[1] Staal, tom. II, pag. 10.

sidérable. Il se mit donc à intriguer, tant par lui-même que par ses émissaires, avec des gens de toute sorte d'états, grands seigneurs, militaires, prêtres, moines, gentilshommes, magistrats. Peu lui importait quels fussent leurs intérêts, qu'ils eussent les mêmes vues, qu'ils concourussent ou non au même dessein, bien persuadé que, quand il s'agirait d'éclater, la haine contre le régent, l'amour de la nouveauté ou la crainte de se trouver seuls, les réuniraient à la faction qu'on leur indiquerait. Il s'en formait beaucoup qui avaient chacune leurs mystères, et qui s'efforçaient de grossir le nombre de leurs associés. Selon la coutume des gens ardens qui se flattent toujours de réussir, ces conspirateurs, surtout les subalternes, s'imaginaient avoir pour zélés coopérateurs tous ceux qu'ils ne recontraient pas ouvertement contraires à leurs sentimens, et les inscrivaient sur leurs listes. Cellamare, qui ne doutait plus, rendit compte de ses succès à Albéroni, et celui-ci, sur la parole de l'ambassadeur, croyait déjà le régent destitué.

Le ministre d'Espagne avait besoin de faire une révolution en France; il devenait d'autant plus pressant, que les Anglais, impatientés de ses délais au sujet de la jonction d'Espagne à la quadruple alliance, se déterminèrent à l'attaquer. Quoiqu'ils n'eussent que vingt vaisseaux dans la Méditerranée, ils cherchèrent la flotte espagnole qui avait envahi la Sicile, et qui en comptait vingt-

sept. L'amiral Byng la rencontra le 11 août à la hauteur du cap Passaro, au sud de l'île, et prit ou détruisit vingt-trois vaisseaux, ce qui porta un coup mortel à la marine espagnole. Le cardinal, outré de cet échec, et se voyant en même temps menacé par la France, écrivit à l'ambassadeur *de mettre le feu aux mines.*

Pendant que cet ordre venait à Paris, le prince de Cellamare envoyait à Madrid le modèle des lettres, et les autres pièces sur lesquelles il voulait consulter le ministre avant que de les employer. Il crut avoir trouvé une voix très-sûre de les faire parvenir, en les confiant à l'abbé Porto-Carrero, neveu d'un cardinal de ce nom, qui s'en allait en Espagne avec Montelon, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Ils avaient une chaise à double fond, où les papiers furent mis.

Les messages, les rendez-vous, les conférences entre les personnes du complot ne pouvaient avoir lieu sans des mouvemens qui donnèrent des soupçons. La duchesse du Maine était observée. On épiait toutes ses démarches. Personne ne fréquentait chez elle, de jour ou de nuit, travesti ou sans déguisement, qui ne fût connu. Cependant, malgré ces soins et cette surveillance, peut-être le duc d'Orléans n'aurait-il rien découvert sans un hasard qu'on raconte de deux manières.

La première, qui fut généralement crue, parce que les mœurs du régent et de ses confidens lui donnaient de la vraisemblance, « c'est que le

secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, pour s'excuser d'un rendez-vous manqué chez une femme célèbre dans les annales du libertinage, lui dit qu'il avait eu tant de dépêches à faire à cause du départ de l'abbé Porto-Carrero, qu'il s'était trouvé dans l'impossibilité de tenir sa parole. Cette femme, qui était en relation intime avec le régent, lui rapporta ce propos, qu'elle crut ne devoir pas lui être indifférent. En effet, il expédia un courrier avec des ordres pour fouiller les voyageurs [1]. »

La seconde manière, moins singulière, et peut-être plus vraie, se trouve dans les mémoires de Dangeau. Il dit que les deux abbés, munis de passeports pour eux et leur suite, s'étaient laissé accompagner par un banquier espagnol fugitif de Londres, où il avait fait une grosse banqueroute. Les Anglais intéressés le suivaient, porteurs d'une permission de le faire arrêter partout où ils le trouveraient. Ils l'atteignirent à Poitiers; et, en cherchant ses papiers dans la chaise de ses protecteurs, on trouva ceux de l'ambassadeur d'Espagne, dont on s'empara. Une troisième version veut que le copiste même des dépêches ait dénoncé les voyageurs au cardinal Dubois, avec lequel il était depuis long-temps en relation, et qui les fit ainsi arrêter à coup sûr [2].

Quoi qu'il en soit, on laissa l'abbé Porto-Car-

[1] Staal, tom. II, pag. 49.

[2] Dangeau, pag. 545, sur le 9 décembre.

rero continuer tranquillement sa route. Il avait déjà dépêché au prince de Cellamare un courrier qui lui apprit cette nouvelle avant l'arrivée de celui qui portait les papiers au régent. Ce dernier arriva la nuit. « Mais du moment où l'heure du souper venait, dit Saint-Simon, tout était tellement barricadé au dehors, que, quelque affaire qui pût survenir, il était impossible de parvenir au régent; et non-seulement pour les affaires inopinées, mais pour celles-même qui eussent le plus dangereusement intéressé l'état et sa personne. » L'ambassadeur eut donc le temps de faire disparaître les papiers les plus dangereux, et il osa le lendemain aller réclamer ceux qui avaient été saisis: on ne lui répondit qu'en le consignant sous bonne garde dans son hôtel, d'où on le transféra à Blois, où il resta jusqu'à ce que le duc de Saint-Aignan, ambassadeur en Espagne, fût revenu en France. La duchesse du Maine fut arrêtée à Paris le 29 décembre, le duc à Sceaux, et aussitôt envoyés, elle à la citadelle de Dijon, lui dans le château de Dourlens; et on mit à la Bastille beaucoup de leurs domestiques ou affidés. De ce nombre était le jeune duc de Richelieu, déjà célèbre à vingt-deux ans par son courage et par ses succès auprès des femmes. Il s'indignait à son âge de n'avoir encore aucune influence dans le gouvernement. On suppose que l'envie de jouer un rôle le rendit factieux, et qu'il promit en effet à Alberoni de livrer Bayonne, où était son régiment. Le régent disait de lui, qu'il y

avait sur son compte de quoi faire tomber quatre têtes, s'il les avait. Mais les femmes vinrent à la traverse, et il dut une prompte liberté aux puissantes intercessions de mademoiselle de Charolais, sœur du duc de Bourbon, et surtout de mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, fille du régent.

1719. — Celui-ci, pour justifier aux yeux de la nation ces coups d'autorité, fit imprimer les trois lettres qui s'étaient trouvées dans les papiers enlevés à Porto-Carrero, et destinées à être adressées par le roi d'Espagne, l'une au roi de France, l'autre au parlement, la troisième aux états généraux quand ils seraient assemblés; et une quatrième intitulée : *Requête des états à sa majesté catholique*, pour l'engager à venir prendre la régence du royaume, ou à y pourvoir s'il ne venait pas lui-même [1]. Il y avait dans ces pièces des choses sur lesquelles il aurait été important au régent de ne pas donner trop à réfléchir. En parlant du parlement, les écrivains disaient : « Cette compagnie, dans laquelle on a reconnu le pouvoir de décerner la régence, à qui on s'est adressé pour la recevoir, avec laquelle on a stipulé en la recevant de ses mains, à laquelle on a promis publiquement, et avec serment, que l'on ne voulait être maître que des seules grâces, et que la résolution des affaires serait prise à la pluralité des voix dans le conseil

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 170 et 184.

de régence, non-seulement on ne l'écoute pas dans ses plus sages remontrances, mais on exclut des conseils les sujets les plus dignes; d'abord qu'ils représentent la vérité, non-seulement on ne l'écoute pas, mais la pudeur empêche de répéter à votre majesté les termes également honteux et injurieux dans lesquels on a répondu, lorsqu'on a parlé aux gens du roi en particulier; les registres du parlement en feront foi jusqu'à la postérité la plus reculée [1]. »

Ces écrivains disaient encore : « Le public n'a ressenti aucun fruit, ni de l'augmentation des monnaies, ni de la taxe des gens d'affaires. On exige cependant les mêmes tributs que le feu roi a exigés pendant le fort des plus longues guerres : mais, dans le temps que le roi tirait d'une main, il répandait de l'autre, et cette circulation faisait subsister les grands et les peuples. Aujourd'hui les étrangers, qui savent flatter la passion dominante, consument tout le patrimoine des enfans. » Enfin on ajoutait en termes assez amers : « Il semble que le premier soin du duc d'Orléans ait été de se faire honneur de l'irréligion. Cette irréligion l'a plongé dans les excès de licence dont les siècles les plus corrompus n'ont point eu d'exemples; ce qui, en lui attirant le mépris et l'indignation des peuples, nous fait craindre à tout moment pour le royaume les châtimens les plus terribles de la vengeance divine [2]. »

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 186.

[2] *Mém. rég.*, pag. 18.

La même imprudence du régent, qui avait fait publier ces écrits dans la première chaleur, les fit précéder d'un avis qui portait : « Que, quand le service du roi et les précautions nécessaires pour la sûreté et le repos de l'état permettraient de rendre publics les autres projets, manifestes et mémoires, on y verrait toutes les circonstances de cette *détestable conjuration* [1]. »

Mais, quand on eut interrogé les prisonniers, au lieu de crimes d'état énormes, comme seraient de noirs complots, des projets de dévastation et d'assassinat que ces expressions semblaient indiquer, on n'entrevit que le dessein de faire assembler les états généraux; encore ce dessein, répréhensible par la raison que ceux qui le tentaient n'avaient aucun droit pour cela, punissable même à cause de liaisons avec un prince étranger, quoique parent, ce dessein se trouva dénué de preuves concluantes contre les personnes soupçonnées. A la vérité, les papiers enlevés à Porto-Carrero inculpaient fortement l'ambassadeur d'Espagne, comme ayant abusé de son ministère pour exciter des troubles en France; mais l'inculpaient seul, car, ces papiers n'étant que des copies, les personnes nommées et désignées pouvaient nier, et nièrent en effet qu'elles y eussent aucune part.

Après avoir promis au public des preuves d'une *abominable conspiration*, après avoir fait fulminer

[1] Staal, pag. 69.

tous les parlemens du royaume contre les écrits de Cellamare, comme séditieux, insolens, calomnieux, on était encore à chercher ce qu'il y avait de si horrible dans cet affreux complot. Il paraît que les conseillers du duc d'Orléans, ceux qui l'avaient excité à ces éclats, auraient fort souhaité de trouver le duc du Maine coupable. On poussa ce désir jusqu'à l'injustice : « car un des prisonniers ayant écrit dans sa déposition que, lorsqu'il traitait d'affaires avec la duchesse du Maine, elle rompait la conversation dès que le duc du Maine paraissait, le commissaire, blessé de ce qui tendait à jutifier ce prince, lui dit : *Ce n'est pas l'apologie du duc du Maine qu'on vous demande; rayez cet article.* Il le raya, et ne fit pas sentir au magistrat que c'était prévariquer dans son ministère, de ne pas recevoir également ce qui était à charge et à décharge [1]. »

Mais, malgré cette affectation de partialité, l'innocence du prince perçait de tous côtés. Il n'y avait point d'accusé non-seulement qui ne la reconnût, mais même qui ne la préconisât sans en être requis. Dans l'écrit qu'on exigea de madame de Staal, comme conditiou nécessaire de sa liberté, après la relation des liaisons assez indifférentes formées et entretenues avec quelques intrigans par ordre de la princesse, et après avoir dit : « Voilà les seules choses où j'aie eu quelque part

[1] Staal, tom. II, pag. 130; tom. III, pag. 48.

et dont j'aie été informée. » Elle ajouta, quoiqu'elle sût que, par-là, elle ne faisait pas sa cour: « Au surplus, j'ai entrevu que madame la duchesse du Maine se donnait des mouvemens, et qu'elle était embarrassée dans quelques affaires dont je n'ai point su le détail; *j'ai seulement remarqué l'extrême frayeur où elle était que M. le duc du Maine en eût la moindre connaissance.* »

Ces confessions par écrit étaient un moyen qu'on avait imaginé pour terminer cette affaire, et donner un air de grâce à la liberté que la justice accordait. « Le régent était décidé à ne relâcher ni les chefs ni leurs adhérens sans aveu de leur part qui servît d'apologie à sa conduite [1]. » Ainsi, la duchesse du Maine en fit un, et tous les prisonniers à son exemple; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'y eut aucune de ces déclarations qui ne fût auparavant concertée. Malgré les verroux, les geôliers et les gardes, les prisonniers se communiquaient leurs idées, convenaient de ce qu'ils diraient ou tairaient, se répondaient, se répliquaient; jusqu'aux expressions, tout était minuté auparavant, et ils ne livraient leurs prétendues dépositions qu'après les avoir fait cadrer bien exactement les unes avec les autres. Le régent les lisait dans le conseil, non sans doute qu'il les regardât comme des pièces probantes contre les prévenus du crime, mais

[1] Staal, tom. II, pag. 276

comme une espèce de justification de l'éclat qu'il avait donné à cette affaire.

La duchesse du Maine, après sa confession, qui ne laissa pas que de compromettre bien du monde, surtout en Bretagne, eut permission de revenir à Sceaux. Elle comptait y trouver le duc son époux ; mais il refusa de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avait attirée par son imprudence. Cependant il se laissa ensuite fléchir, et revint auprès d'elle. Il y eut aussi un raccommodement avec le duc d'Orléans. La duchesse voulait entrer en explication. *Tout est oublié*, lui dit-il ; et, en effet, il ne s'en souvint plus.

On a reproché au ministre d'Espagne que son projet était vague et mal combiné, mais peut-être n'a-t-il manqué que parce qu'il fut conçu trop tard. Qu'il l'eût fait éclater lorsque le duc du Maine était encore surintendant de l'éducation du roi ; que ce prince eût eu la hardiesse de mener au parlement le jeune monarque, dont les démarches dépendaient encore de lui ; qu'il l'eût fait escorter des principaux seigneurs, partisans de l'ancien gouvernement, ou mécontens du nouveau, qu'en même temps une flotte espagnole eût paru sur nos côtes, une armée sur nos frontières, et que la fermentation de la capitale eût été habilement propagée dans les provinces ; on ne peut douter que le régent ne se fût trouvé au moins dans de grands embarras, et que peut-être le succès n'eût légitimé le plan hasardé d'Alberoni.

Quand il eut échoué, ce fut, entre le duc d'Orléans et le cardinal, ce qu'on peut appeler un combat à mort, c'est-à-dire, un défi tacite, une lutte pour se renverser; et une chute, entre politiques et ambitieux est une espèce de mort. Ils armèrent les deux royaumes, moins pour les intérêts des deux nations que pour leur querelle et leur vengeance particulière. Alberoni continua à inquiéter la France par des préparatifs d'invasion en Angleterre. Mais déjà le chef de cette expédition romanesque n'était plus: Charles XII, plus soldat que général, avait été tué par son imprudence à la fin de l'année précédente, au siége de Fridericks-Hall, en Norwège; et cette année, la flotte qui devait porter le prétendant en Irlande, et le duc d'Ormond, son fidèle assistant, fut dispersée par la tempête [1]. Le cardinal avait formé encore des liaisons intimes avec des seigneurs de notre Bretagne, qui devaient lui livrer des places au moyen desquelles il comptait tenir toutes les côtes de l'Océan en respect, et empêcher le régent de porter du secours à ses alliés. Celui-ci envoya une armée dans le Roussillon, avec ordre de pénétrer en Espagne, et déclara en même temps, dans un manifeste, *que c'était au seul ministre ennemi du repos de l'Europe qu'il en voulait.*

Philippe s'était flatté qu'une désertion générale

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 227, 248, 301, 316, 335, et 342.

allait lui livrer une armée presque entièrement composée d'officiers et de soldats mécontens, et qu'il connaissait tous, pour ainsi dire, par leurs noms, pour avoir autrefois combattu sous lui et pour lui. Mais pas un Français ne dévia du devoir: tous imitèrent leur chef, le maréchal de Berwick, l'un de ceux qui avaient le plus efficacement soutenu le trône de Philippe v, et qui, tout en conseillant à son fils aîné, le duc de Liria, de rester fidèle au service d'Espagne, montrait un semblable dévouement à la cause de la France. Ses succès en Espagne, malgré les intérêts opposés du malheureux prétendant son frère, furent rapides: toute la province Guipuscuoa tarda peu à être envahie, et une partie de la marine espagnole fut détruite dans ses ports par le concours politique des Anglais à des opérations dont le dommage devait un jour rejaillir sur la France. Mais, quels que fussent les avantages des alliés, Alberoni n'en donnait pas moins de grandes inquiétudes. Tous les jours on découvrait des *mines* qui auraient produit de grands bouleversemens, si elles n'avaient été éventées.

C'était en Bretagne surtout que les trames les plus dangereuses avaient été ourdies. Cette province, accoutumée à voter ses charges avec une apparence de liberté, se voyait dépouillée en ce moment de ce précieux privilége, et en conservait un ressentiment qui, aigri par l'Espagne, alla jusqu'à la révolte. Les forces envoyées pour la ré-

duire étaient presque gagnées par la même puissance; vingt-deux colonels avaient, dit-on, promis d'arrêter le régent lui-même, si son humeur guerrière l'amenait parmi eux, et de le livrer à une flotte espagnole qui croisait sur les côtes. Soit que ces desseins eussent été découverts par les papiers qui furent saisis, soit qu'on en eût connaissance par les révélations des conspirateurs arrêtés, une chambre de justice établie à Nantes fut chargée de faire le procès à plusieurs seigneurs bretons qui se trouvèrent inculpés. Quatre d'entre eux eurent la tête tranchée; les autres se sauvèrent, et la Bretagne resta tranquille. Le ministère de France, à force de négociations dans le Nord, réussit à détacher de l'Espagne les rois de Suède et de Danemarck, ainsi que la Russie, qu'Alberoni avait gagnés. Il s'était même étayé du Turc, qui devait envoyer une flotte dans la Méditerranée. Le régent ne trouva pas de meilleur expédient pour détruire ces trames que d'en couper les fils, en remontant à la main qui les dirigeait, et, pour cela, de pousser vivement la guerre en Espagne, de pénétrer jusqu'au centre, s'il le fallait, et de forcer ainsi la reine, qui conduisait le roi, à abandonner le ministre, qui la conduisait elle-même. Ce moyen réussit. L'empereur seconda ces plans de son côté, en faisant passer seize mille hommes en Sicile. Ceux-ci, sous la conduite du comte de Mercy, petit-fils du fameux général de ce nom, qui trouva la mort dans les champs de Nordlingue, pressèrent

de poste en poste le marquis de Leede, à qui la catastrophe de la flotte espagnole avait enlevé tout espoir de retraite, et ils le forcèrent sous Palerme à traiter de l'évacuation de l'île.

1720. — Leurs majestés catholiques, voyant que la guerre se faisait sérieusement, que déjà Fontarabie et Saint-Sébastien étaient pris et la Catalogne menacée, prêtèrent l'oreille à des propositions de paix. Elles ne furent autres que les conditions du traité de la quadruple alliance, dont les principales étaient « que l'empereur renoncerait à ses prétentions à la couronne d'Espagne, et reconnaîtrait Philippe v pour légitime roi des Espagnes et des Indes; que, de son côté, le roi catholique renoncerait, en faveur de l'empereur, aux états démembrés de la monarchie espagnole, tant dans l'Italie que dans les Pays-Bas; que la Sicile et la Sardaigne seraient cédées à l'empereur, qui gratifierait de celle-ci le duc de Savoie; que, si les ducs de Toscane et de Parme venaient à mourir sans postérité masculine, le fils aîné du roi d'Espagne et de la reine sa seconde femme, et à son défaut les autres enfans mâles de cette princesse et leurs successeurs mâles, hériteraient de ces duchés; et que, dès à présent, le roi d'Espagne pourrait entretenir à ses ordres, dans ces duchés, six mille hommes *non Espagnols*, pour la sûreté de l'héritage. Enfin il y avait un article secret, par lequel Philippe v devait confirmer sa renonciation à la couronne de France; et, à ce qu'on peut

présumer, un autre article encore plus secret, par lequel le roi d'Angleterre promettait de restituer Gibraltar à l'Espagne. Telles furent les conditions auxquelles souscrivit Philippe, le 26 janvier 1720.

En les lisant, on est surpris que l'Espagne ait préféré, sous Alberoni, de se procurer par les armes presque tout ce qu'elle pouvait auparavant obtenir par un traité; mais, outre que Philippe v ne devait pas voir avec indifférence la Sicile, la Sardaigne et les Pays-Bas arrachés à sa puissance et ajoutés à celle de l'empereur, en récompense d'une simple renonciation au royaume d'Espagne, où Charles vi ne possédait plus rien; il est hors de doute qu'Alberoni lui fit encore sentir que les promesses faites pour la Toscane et Parme et pour la restitution de Gibraltar étaient illusoires; car, si on avait eu véritablement dessein d'assurer ces états aux enfans de la reine, pourquoi exiger que les garnisons qu'on lui accordait d'y mettre ne fussent pas *des troupes espagnoles?* et si on voulait sincèrement rendre Gibraltar, pourquoi ne pas le faire sur-le-champ? ou du moins pourquoi ne pas joindre à la lettre du roi d'Angleterre un engagement authentique?

De plus, la renonciation à la couronne de France, demandée de nouveau, ne devait pas être agréable à Philippe v; si l'on en croit Saint-Simon, qui, ayant été ambassadeur en Espagne, connaissait à fond ses dispositions scrupuleuses. « Ce prince, dit-il, ne pouvait s'ôter de la tête la force des re-

nonciations de la reine sa grand' mère, épouse de Louis XIV. Quant au testament de Charles II, il ne pouvait comprendre que ce roi eût été en droit de disposer d'une monarchie dont il n'était qu'usufruitier. Il se regardait donc comme un usurpateur; et, pour s'étourdir sur ses scrupules, il conservait toujours un esprit de retour vers la France, et ne voulait pas se fermer entièrement le chemin au trône de ses pères, s'il arrivait malheur à son neveu. On ne peut nier que tout cela ne fût mal arrangé dans sa tête; mais enfin cela y était[1]. »

Par toutes ces considérations, Alberoni n'aura pas eu de peine à persuader au roi et à la reine, que, dans la circonstance où ils se trouvaient, avec de fortes armées et beaucoup d'alliances, une bonne et franche guerre valait mieux qu'un traité captieux. En effet, il ne fut d'aucune utilité à l'Espagne, et les Anglais seuls en tirèrent de l'avantage par les faveurs qu'ils procurèrent à leur commerce. Au reste, l'accomplissement des conditions de la quadruple alliance éprouva de longs délais. La forme à donner à tous les actes qui devaient constater et affermir les cessions et les échanges, présenta de grandes difficultés. Pour les lever, on convint d'un congrès qui fut indiqué à Cambrai, et qui ne fut en activité qu'en 1722.

Une des principales conditions de la paix avait

[1] Saint-Simon, tom. V., pag. 71.

été la disgrâce d'Alberoni, qui quitta l'Espagne le 5 décembre 1719. Ce prélat, doué des vrais talens de ministre qui semblaient devoir être si étrangers à son éducation et à sa naissance, montra, pendant le court espace de son administration, ce qu'on pouvait attendre de l'Espagne bien gouvernée. Quoique tout-puissant, il essuya quelquefois des déboires de la part des seigneurs espagnols, dont la fierté ne plie pas aisément. Il semble que la reine ne lui fit pas rendre, dans son malheur, ce qu'elle devait à un serviteur fidèle, plutôt sacrifié que puni. Il sortit d'Espagne en fugitif et en banni; « mais il soutint sa disgrâce et les persécutions qui en furent les premières suites en grand homme, et en effet c'en était un. Il prouva qu'il était victime des circonstances, et non d'aucune faute de conduite. Alberoni avait voulu servir son maître comme Richelieu avait servi le sien; mais le temps, les lieux et le maître même étaient bien différens [1]. »

En sortant d'Espagne, il traversa les frontières de France, accompagné d'un officier, chargé par le régent, non de lui faire honneur, mais de le tenir sous sa garde comme un prisonnier. Gênes refusa de lui donner un asile, Rome le rejeta aussi. Il fut contraint de se cacher quelques années dans les états de l'empereur, d'où un nouveau pape le tira enfin, et lui donna la légation de la

[1] *Essais de d'Argenson*, pag. 144.

Romagne. « Ce cardinal trouva encore moyen de faire parler de lui dans le monde, en entreprenant pour le saint siége la conquête de la petite république de Saint-Marin, village situé à la vue de Rimini, sur une hauteur. Cette entreprise d'Alberoni, remarque un auteur de mémoires, eut tout l'air de la parodie des *comédies héroïques* qu'il avait jouées en Espagne vingt ans auparavant. » Tant il est vrai que le désir de dominer ne fait que s'assoupir dans un repos forcé, et qu'à la moindre occasion il se réveille!

C'est pendant le cours de ces événemens que la banque se remplissait paisiblement de l'argent des Français, et payait avec cet argent les billets de l'état, et autres engagemens royaux qu'elle retirait. Lorsqu'à force d'en acquitter ils commencèrent à disparaître, et que par-là ce moyen de répandre avantageusement les billets et les actions de la banque vint à manquer, Law en imagina un autre non moins industrieux; ce fut de baisser l'argent en tenant toujours l'écu de banque à son premier taux, de sorte qu'on s'empressa de porter à la banque l'argent qui tombait, et de recevoir en échange des billets qui se soutenaient. Quand le ministère, soit honte de son abondance, soit besoin d'une autre manœuvre, voulait empêcher une chute de l'argent trop rapide; il en haussait la valeur; alors on le resserrait dans les bourses comme un effet qui allait devenir précieux, et il y restait immobile jusqu'à ce qu'un

nouveau décri le fit encore couler vers la banque.

Il serait difficile de dépeindre l'espèce de frénésie qui s'empara des esprits à la vue des fortunes aussi énormes que rapides qui se firent alors. Tel qui avait commencé avec un billet d'état, à force de trocs contre de l'argent, des actions et d'autres billets, se trouvait souvent des millions au bout de quelques semaines. La rue Quincampoix, rue longue et étroite, était, on ne sait pourquoi, le rendez-vous des actionnaires et le théâtre de leur manie. On y vit des domestiques arrivés le lundi, derrière le carrosse de leur maître, s'en retourner dedans le samedi. La foule s'y pressait au point que plusieurs personnes y furent étouffées[1].

Il n'y avait plus dans Paris ni commerce ni société. L'artisan dans sa boutique, le marchand dans son comptoir, le magistrat et l'homme de lettres dans leur cabinet, ne s'occupaient que du prix des actions. La nouvelle du jour était leur gain ou leur perte. On s'interrogeait là-dessus avant que de se saluer. Il n'y avait point d'autre conversation dans les cercles, et le jeu des actions remplaçait tous les autres.

A l'exemple des joueurs, on était cruel et impitoyable. Celui qui venait d'être ruiné par la baisse subite des papiers dont il était porteur, ne craignait pas d'égorger son ami en l'engageant à les prendre avant qu'il en connût la défaveur. Aussi

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 130.

y eut-il des suicides, des assassinats, et tout ce que la cupidité et le désespoir peuvent enfanter de crimes.

Lorsque tout prospérait aux actionnaires, lorsque, satisfaits de contempler des richesses immenses dans leurs portefeuilles à côté de leurs coffres vides, ils se repaissaient encore d'espérances de plus grandes fortunes, le 21 mai 1720, parut, au moment où on s'y attendait le moins, un édit qui réduisait les actions à moitié. Cette opération était devenue nécessaire, parce que, profitant de l'enthousiasme, et se jouant de la crédulité publique, Law et le régent, à l'insu même l'un de l'autre, n'avaient pas craint de mettre sur la place infiniment plus de papier que l'argent réuni dans la banque n'en pouvait payer. Ce coup imprévu tira la nation de son assoupissement, et fit disparaître les illusions de ses rêves agréables. A la confiance et aux espérances succédèrent les craintes et les réflexions douloureuses. Le parlement fit des remontrances, et le régent parut les accueillir[1].

Cette démarche du parlement, les raisons qui fondaient ses remontrances, dessillèrent les yeux et firent une plaie mortelle au système. En vain, pour le soutenir, Law, déclaré contrôleur général des finances, employa-t-il les ressources de son génie et le régent toute son autorité : leurs efforts

[1] *Mém. rég.*, tom. II, pag. 402; tom III, pag. 5. — Villars, tom. II, pag. 430.

furent inutiles. On fit frapper de nouvelles espèces plus légères, auxquelles seules on donna cours. Il y eut ordre de porter les anciennes à la monnaie, et le public s'obstina à garder les vieilles. Sous prétexte que les capitalistes resserraient leur argent pour entraver l'échange et la circulation des billets, on défendit à tout particulier d'avoir chez soi plus de cinq cents livres en argent comptant, et chacun ne fut que plus attentif à le garder soigneusement. Comme le volume d'une grosse somme pouvait la déceler, il y en eut qui convertirent leur argent en perles et en diamans, et cette adresse fut encore défendue, mais inutilement. En vain aussi présenta-t-on un nouvel appât en redonnant aux billets leur première valeur, personne ne s'y laissa plus prendre.

Les particuliers trouvaient dans le dépérissement de leur fortune des motifs puissans de ne plus se laisser éblouir par des chimères, et ils étaient encore excités à se tenir en garde par la résistance du parlement, qui refusait d'enregistrer les édits que le ministère présentait à l'appui du système. Fatigué de ces obstacles, qui *détraquaient* sa machine, Law obtint que le parlement serait exilé, et il fut envoyé à Pontoise le 2 juillet [1]. Alors parut une multitude d'édits, déclarations, arrêts du conseil de finance, pour fixer le taux de l'or, celui de l'argent, borner l'argenterie et la bijouterie,

[1] *Mém. rég.*, tom. III, pag. 3.

augmenter le numéraire, donner les moyens de partager les actions, prescrire la manière de les couper, de les transmettre, de tenir les registres, d'ouvrir et de fermer les comptes en banque. Enfin, en huit mois, on compte trente-trois édits de cette espèce, souvent destructifs les uns des autres; vrais tours de force, décelant dans ceux qui donnaient ce spectacle beaucoup d'embarras et peu de ressources.

On a écrit que le régent avait enrichi l'état. Peut-être le crut-il lui-même, puisqu'il répandit un compte sommaire, dans lequel il annonçait au public qu'il avait payé, depuis la mort de Louis XIV, pour un milliard sept cent vingt-deux millions de dettes. Or, disaient ceux qui réfléchissaient avec maturité sur le système, pendant cet intervalle de cinq ans, la terre n'a pas vomi de son sein des monceaux de métaux précieux; elle n'a pas donné des récoltes doubles et triples; il n'est pas tombé, comme du temps des fées, des pluies de perles et de diamans; on n'a pas vu d'économies importantes; de nouvelles découvertes en industrie et en commerce n'ont pas fait couler en France à grands flots les trésors des autres royaumes; c'est donc d'elle-même et de sa propre substance que la nation a tiré une somme si prodigieuse. C'est un tort fait à chaque citoyen, auquel on a enlevé par fraude, par artifice, par séduction, les gages et cautionnemens des avances qu'il avait faites au gouvernement dans sa détresse; or, appauvrir et

ruiner chaque particulier, ce n'est ni *payer les dettes de l'état ni l'enrichir.*

Cette vérité n'est que trop prouvée par la peinture de l'état où la France se trouva réduite, quand le renversement de la banque eut fait cesser l'illusion qui ne s'était pas bornée à Paris, mais qui s'était étendue dans toutes les provinces. La peste venait de ravager Marseille et une partie de la Provence. Un incendie affreux venait de dévorer la moitié de la ville de Rennes. Le régent, qu'on accusa méchamment d'avoir attiré ces fléaux pour occuper les esprits, crime dont il n'était pas capable, exhorta les évêques, par une lettre circulaire, de contribuer au soulagement des malheureux par les quêtes dans leurs diocèses. Voici ce que répondit celui de Castres : « Tous les soins en faveur des diocèses affligés de la contagion, n'ont pu produire dans le mien que cent pistoles en espèces et cinq mille livres en billets. L'inondation de ces papiers a fait presque autant de mal dans nos cantons que les flammes en ont pu faire en Bretagne. Si le spectacle n'est pas si affreux, les effets n'en sont guère moins funestes. Nos maux sont plus cachés, mais ils n'en sont pas moins réels, et n'en sont que plus incurables. Qu'importe que nos maisons n'aient pas été réduites en cendres, si de tout ce que nous avions de plus nécessaire, il ne nous reste qu'une matière qui n'est que propre à être jetée au feu [1]. »

[1] *Mém. rég*, tom. III, pag. 107.

« Quel changement, en six mois de temps, ces billets n'ont-ils pas apporté aux fortunes qui paraissaient les mieux établies! On ne saurait le comprendre sans le voir, et on ne saurait le voir sans être accablé de douleur. Plus de commerce, plus de travail, plus de confiance, ni dans l'industrie, ni dans la prudence, ni dans l'amitié, ni dans la charité même. Le commerce, entièrement interrompu, rend l'industrie ou oisive ou inutile. La confiance détruite détruit l'amitié, ou en suspend les effets, en persuadant aux particuliers qu'il est désormais de la prudence de ne se fier à personne, et de ne prêter ni à leurs amis ni à leurs proches. La charité, toujours ingénieuse, ne saurait l'être à présent que pour découvrir des besoins extrêmes, partout où elle était en possession de trouver des ressources; réduite à pleurer avec ceux qui pleurent, sans trouver aucune occasion de se réjouir avec quelqu'un, ni les moyens d'essuyer les larmes des pauvres et des affligés. » Il ajoute : « Ce ne sont point ici des exagérations, c'est l'expression la plus simple d'une vérité connue de tous. » Ce tableau d'une misère réelle, et que toute la France éprouva, est une preuve que l'extinction d'une si grosse dette, si elle a eu lieu, n'a point *enrichi l'état*, à moins qu'on ne distingue *l'état* de ceux qui le composent, et que, par une erreur familière aux ministres courtisans, on ne croie que peu importe la misère du peuple, pourvu que le trésor du prince soit rempli..

Mais d'autres maux produits par le système, maux plus grands que la misère qui ne frappe que l'individu, ce furent un luxe effréné qui gagna toutes les conditions, la désertion des campagnes, le surhaussement excessif du prix des ouvrages et des denrées, et le pire de tous, la passion des richesses substituée à l'amour de l'honneur et de la vertu.

Les fêtes somptueuses de Louis XIV avaient à la vérité inspiré le goût de la magnificence, mais qui ne s'étendait guère au delà de la cour; au lieu que l'exemple des nouveaux enrichis, leur facilité à prodiguer l'or comme ils l'avaient gagné, leur profusion pour la table, les équipages, les ameublemens, leur prodigalité à payer les commodités et les plaisirs qu'on leur présentait, communiquèrent une espèce de frénésie de parure, de bonne chère, de jeu et de bâtimens. « Tandis qu'on voyait la misère au plus haut degré, et la France ruinée, il y avait des gens qui faisaient abattre, comme insuffisans, des palais où le plus magnifique des rois s'était trouvé parfaitement bien logé avec toute sa cour, pour en faire de plus beaux [1]. » Les denrées haussaient, baissaient, selon les variations de l'argent et des billets, et elles restèrent à la fin à un taux qui rendit la main d'œuvre plus chère, et empêcha souvent nos manufactures de soutenir la concurrence avec celles de nos rivaux.

[1] Villars, tom. II, p. 433.

Les villes engloutirent les campagnes, c'est-à-dire, que l'appât d'une fortune romanesque attira dans leurs murs les gens aisés, qu'une modestie et une frugalité héréditaires rendaient auparavant la ressource des pauvres cultivateurs. Enfin il n'y eut plus de proportion ni de délicatesse dans les alliances, l'opulence égalisa tout. L'homme de robe, le gentilhomme, le grand seigneur même, ne rougirent pas de savoir que la personne qu'ils allaient faire entrer dans leurs familles en approcherait ses vils parens, et y introduirait des mœurs vicieuses ou au moins triviales.

Il ne sera pas inutile de faire observer que dans le même temps l'épidémie de l'agiotage infecta aussi d'autres contrées. « La compagnie de la mer du Sud et l'allée du change à Londres valaient bien la compagnie du Mississipi et la rue Quincampoix de Paris. Il en était de même en Hollande. Les projets en idées s'y multipliaient partout. Qu'il passât par la tête d'un homme d'en proposer un au hasard, et même en badinant, les meilleures bourses s'y livraient. On a vu, sur un simple exposé de cette nature, souscrire pour plus de douze millions en deux heures de temps, et la foule de ceux qui couraient à l'endroit indiqué, avec autant d'ardeur que si on y eût distribué des trésors, était telle qu'on aurait trouvé cent millions dans la journée avec autant de facilité. On sait qu'un projet a gagné cent pour cent en deux jours, avant qu'on sût s'il aurait lieu; de sorte

que; dans ce court espace de temps, ceux qui avaient seulement prêté leurs signatures ont gagné réellement le fonds de ce qui n'était qu'imaginaire[1]. » . . . . .

Law, cette espèce de magicien qui avait, comme d'un coup de baguette, fait passer tout l'argent de la France dans les coffres de la banque, ne profita pas des richesses qu'il avait d'abord accumulées. Le régent, obligé de l'arracher plusieurs fois à la fureur du peuple, finit par le faire sauver en Flandre, d'où il passa à Venise avec sa famille, qui ne s'était préparée comme lui qu'une faible planche pour le naufrage. On rapporte qu'il y passa sa vie dans les réduits où se tiennent les banques, occupé de gageures, de chances, de loteries et des jeux auxquels le hasard préside.

Marseille, dont la sage défiance avait constamment repoussé les trompeuses ressources de la banque, se vit livrée à un fléau plus terrible par la négligence des officiers de santé préposés à son lazareth. A la fin de mai, leur imprudence donna lieu à la communication prématurée de l'équipage et de la cargaison d'un vaisseau venant de Syrie et infecté de la peste. La honte d'avouer leur incurie les rendit long-temps opiniâtres à s'aveugler sur la nature de l'épidémie; mais, les progrès effrayans qu'elle avait faits au mois de juillet ne permettant plus de la méconnaître, de tardives

[1] *Mém. Rég.*, tom. II, pag. 331.

mesures furent prises alors pour fermer le port, cerner la ville et la pourvoir de vivres dont elle se trouvait manquer.

Pendant quelque temps on put rendre à la terre, non sans de grands dangers, et au prix des sommes les plus considérables, les dépouilles mortelles de ceux qui succombaient; mais, lorsque l'on en compta jusqu'à cinq cents moissonnés dans un seul jour, l'appât du gain devint insuffisant pour dérober aux yeux l'affreux spectacle de tant de pertes, et des monceaux de cadavres entassés dans les rues ajoutèrent à la malignité du fléau qui avait déjà fait tant de victimes. Ce fut alors que, par un dévouement au-dessus de tout éloge, le bailli de Langeron, chef d'escadre, dont la prudence avait su isoler de la ville toutes les dépendances de la marine militaire, accepta la dangereuse mission d'y établir l'ordre que réclamaient ses besoins de tout genre. Aidé du chevalier Rose, et des généreux échevins Estelle et Moustier, il fit déblayer par des forçats, et ensevelir dans des fosses profondes, la multitude des cadavres qui encombraient les rues, les ruisseaux et le port même. L'évêque de Marseille Belzunce secondait leur zèle de ses exhortations pieuses; et, invulnérable comme eux à une contagion qu'il bravait avec le même dévouement, il était par lui-même, et par les autres ministres de la religion, qu'il encourageait de son exemple, le consolateur des mourans, et le soutien de ceux qui survivaient. Courbé sur le lit de douleur des

premiers, à toute heure et en tout lieu, il leur administrait les secours de la religion, sans redouter leur haleine meurtrière; et, à la tête des autres, il offrait au ciel, dans des processions expiatoires, les vœux touchans d'un peuple consterné sous le poids de son infortune.

Le ciel écouta leurs prières. A la fin de septembre un vent de nord commença à dissiper les miasmes putrides qui planaient sur la ville, et qui avaient réduit presqu'à moitié une population de cent mille âmes. Les grands ravages cessèrent à cette époque; mais les derniers symptômes ne disparurent qu'un an après depuis la première invasion. Aux désastres de l'épidémie succéda l'appréhension de la famine dans cette malheureuse cité, que la contagion avait privée de la ressource de son port. Touché de ses besoins, le pape Clément XI, par une sollicitude digne du père commun des chrétiens, fut des premiers à y pourvoir, et il y fit parvenir deux bâtimens chargés de grains, que l'évêque distribua aux indigens.

C'était contre ce chef vénérable de l'Église, qui termina sa carrière dans les premiers mois de l'année suivante, après un pontificat de vingt ans, que s'élevaient, depuis le commencement de la régence, les prélats opposés à la bulle *Unigenitus*. Suivant leurs partisans, elle ne menaçait rien moins que les libertés de l'Église gallicane, et proscrivait évidemment l'amour de Dieu, la nécessité de la grâce, la doctrine de saint Paul et de saint Augustin. Des

contes ridicules, et qui se détruisaient d'eux-mêmes, étaient propagés avec habileté pour faire croire qu'elle avait été arrachée à la faiblesse du pontife; et une affectation de rigorisme, cachet assez ordinaire de l'esprit de secte, donnait du poids à ces assertions, et tendait à faire oublier les vertus éminentes qui se trouvaient aussi dans les défenseurs de l'autorité.

Les jansénistes, mal vus de Louis XIV, étaient entrés naturellement dans les intérêts du duc d'Orléans. C'était la cause de la protection qu'ils avaient éprouvée dans les premiers jours de la régence. Leur haine contre la bulle s'accrut de cette faveur; et après une guerre d'écrits, les uns graves et savans, les autres aigres et piquans, une guerre d'instructions pastorales et de mandemens entre les évêques acceptans et opposans, le 1er. mars 1717, quatre évêques, du nombre desquels était Soanen, évêque de Sénez, que ces disputes ont rendu célèbre, appelèrent solennellement de la constitution au futur concile. Ils vinrent en Sorbonne notifier leur appel dans une assemblée nombreuse de la faculté de théologie, qui y adhéra; celles des arts, de droit et de médecine s'y joignirent. Les facultés de théologie de Reims et de Nantes, un très-grand nombre d'ecclésiastiques séculiers et réguliers, beaucoup de chapitres et de communautés se pourvurent par la même voie contre la constitution. Les quatre évêques eurent plusieurs imitateurs parmi leurs confrères, entre autres le cardinal de Noailles.

Les acceptans, qui étaient en plus grand nombre, jetèrent un grand cri contre cette atteinte portée à un décret enregistré, qu'ils regardaient comme loi de l'Église et de l'état : leurs plaintes pressantes et réitérées parvinrent au régent, qui en fut très-embarrassé. Il tergiversa, tâcha de calmer les esprits, et promit d'envoyer à Rome chercher des explications et des moyens de concorde. En attendant, il écrivit aux acceptans une lettre qu'il rendit publique, et par laquelle il défendait d'appeler de la constitution *sans nécessité*. Ce mot était, à ce qu'on dit, une interpolation du chancelier d'Aguesseau, l'idole et l'espérance alors du parti, après le cardinal de Noailles. On supposa qu'il avait espéré de cette adresse concilier peut-être toutes les opinions : il ne fit que refroidir à son égard le régent, qui fut obligé de prendre la faute sur lui, mais qui commença à retirer l'appui qu'il avait donné d'abord aux jansénistes. Ses premières nominations avaient toutes été en leur faveur, et c'est à cette occasion qu'il dit plaisamment au sortir du conseil : « Les jansénistes ne se plaindront pas de moi ; j'ai tout donné à la grâce, et rien au mérite. » Il s'en repentit quand il vit son choix repoussé par le pape. Cependant il tint bon pour l'honneur de l'autorité royale ; mais il se promit dès lors de ne la plus commettre pour contenter un parti qui, malgré des soutiens éminens, était trop visiblement celui de la minorité. Dans la circonstance présente la circulaire déplut, et aux op-

posans, parce qu'elle prohibait l'appel, et aux acceptans, parce qu'elle le permettait dans le cas de *nécessité*, dont chacun serait juge selon sa conscience droite ou erronée. Aussi l'acharnement continua-t-il à se manifester entre les deux partis, par des écrits pleins d'amertume.

On ne prévoyait pas comment finirait cette querelle, lorsque l'ambition d'un homme procura une surséance, qu'on eut droit alors de regarder comme une véritable paix. L'abbé Dubois s'était déjà fait donner l'archevêché de Cambrai; et, malgré ses principes et ses mœurs, il tendait encore à la pourpre. L'embarras de Rome, par rapport à sa bulle, dont l'état précaire en France lui donnait de grandes inquiétudes, fit croire à l'archevêque que, s'il pouvait soulager le pape de ce fardeau, ce serait pour lui un acheminement sûr au cardinalat.

Deux choses étaient nécessaires pour parvenir à ce but : tirer des évêques opposans une acceptation, et du parlement, qui était exilé à Pontoise pour les affaires de finance, un nouvel enregistrement qui imposerait *nécessité* à tout le monde, deux moyens qui paraissaient comme impraticables dans la chaleur où étaient les esprits. Cependant Dubois le tenta et y réussit, car c'est à lui qu'on attribue le succès de cette affaire.

Le cardinal de Noailles appuyait son appel sur ce qu'il prétendait que la bulle, en condamnant certaines propositions du livre de Quesnel, dont un sens était très-catholique, n'attaquait pas moins

que des dogmes positifs, des principes moraux, et de plus les libertés de l'Église gallicane. En paraissant entrer dans les idées du prélat, Dubois l'entoura de théologiens qui lui remontrèrent que tout ce qu'il pouvait désirer était que ces vérités fussent mises en sûreté, de manière que l'acceptation de la bulle ne les effleurât même pas. Cette acceptation, lui répétait-on sans cesse, est nécessaire pour la paix de l'Église; or, un avantage si grand que cette paix méritait bien quelque condescendance. On le fit donc consentir à dresser un écrit qu'il nomma *Corps de Doctrine*, dans lequel tous les points discutés, et qui paraissaient entamés par la bulle, étaient munis de preuves qui les mettaient hors d'atteinte de toutes les conséquences dangereuses qu'on pourrait tirer de la bulle contre eux. Noailles présenta son écrit à quarante de ses confrères assemblés en présence du régent; ils le signèrent et acceptèrent la constitution, *conformément* au *corps de doctrine*. Il fut envoyé dans différens diocèses, et un grand nombre d'évêques y souscrivirent : c'est ce qu'on a appelé *l'accommodement des quarante*.

Cependant tous les obstacles n'étaient pas levés. Il restait encore un petit nombre d'évêques opposans, et la Sorbonne même fit des protestations. Le cardinal en prit occasion de retarder le mandement qu'il avait promis, sous les explications et interprétations consignées au *corps de doctrine*. Faisant même assez maladroitement dépendre ses

sentimens de ceux d'une assemblée laïque, il en refusa la publication, jusqu'à ce que la déclaration du roi pour l'acceptation de la bulle, et la défense d'en appeler au futur concile fussent enregistrées au parlement, qui témoignait en général un éloignement prononcé pour la constitution, et qui prétendait lui-même attendre l'exemple de son pasteur. Cette espèce de collusion fut punie par la formation d'un nouveau conseil de conscience, dont le cardinal fût exclu, et par la menace qui fut faite au parlement d'être relégué à Blois. Ce corps, déjà ennuyé de son exil à Pontoise, commença à s'effrayer. On parlait d'ailleurs de lui donner d'autres et de plus importans déboires: il était question de diminuer son ressort, et de lui substituer dans l'enregistrement des lois le grand conseil, qui, dans une espèce de lit de justice auquel les pairs avaient assisté, venait d'accepter la bulle. L'Écossais Law, qui était encore dans le ministère, et qui trouvait l'occasion de se venger du parlement, proposait même d'en rembourser les offices avec son papier décrié, et de reconstituer des magistrats qui n'eussent d'autres fonctions que celles d'administrer la justice. D'Aguesseau, enfin, tremblait pour un corps auquel il était tendrement attaché, et il hésitait de se prêter à sceller les mesures violentes que l'on projetait. Dans ces dispositions favorables à un accommodement, des négociations officieuses le procurèrent. Villars, comme autrefois Turenne en circonstances presque semblables, s'y

entremit avec zèle, et obtint enfin du cardinal et du parlement le sacrifice d'une opinion particulière, qu'on leur donna le mérite de faire les uns et les autres, au noble motif de la paix de l'Église et de l'état. Dans leur commune soumission, le cardinal prévint le parlement, et celui-ci enregistra la déclaration, le 4 décembre 1720, *conformément aux règles de l'église, et aux maximes du royaume sur les appels au futur concile* : réserve qui lui fut permise pour sauver au moins son honneur. Ainsi, la constitution *Unigenitus* devint pour la seconde fois loi de l'état; et la paix parut être rendue à l'Église de France. Le parlement revint à Paris, et Dubois fut fait cardinal l'année suivante par le pape Innocent XIII.

Le régent avait eu un intérêt personnel dans cette affaire. Il voulait marier sa fille au prince des Asturies, et faire épouser au roi Marie-Anne-Victoire, infante d'Espagne. Ce dernier mariage était mal assorti par l'âge, la princesse n'ayant que quatre ans, et le roi, dont la constitution s'était extrêmement fortifiée, en ayant bientôt treize. Aussi cette disproportion fit-elle hésiter la cour d'Espagne, dirigée alors par le jésuite d'Aubenton, dont la cour de France avait employé le crédit pour ruiner celui d'Alberoni. On dit que, pour se faire payer de ce service, lui et ses confrères, dirigés par leur général et par le pape, déterminèrent le roi, la reine, et les membres du conseil, leurs pénitens, à ne consentir au mariage que sous

la condition que la bulle *Unigenitus* serait reçue en France et enregistrée au parlement, et que la conscience du roi serait remise à la direction d'un jésuite.

Malheureusement l'enregistrement de la bulle ne rendit pas encore la paix à l'Église de France. Il ne lui procura qu'une trêve passagère, et le vieux levain d'aigreur et de révolte continua à fermenter. Deux ans n'étaient pas écoulés depuis l'accommodement, que le cardinal de Noailles, se reprochant peut-être ses ménagemens comme une faiblesse, donna de nouveaux témoignages d'humeur, en refusant des pouvoirs au père de Linières, jésuite, homme droit et sans intrigue. Dans la vue de satisfaire l'Espagne, on l'avait donné au roi pour confesseur, sur la démission du modeste abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, ancien sous-précepteur du duc de Bourgogne, et alors plus qu'octogénaire, que le duc d'Orléans, au commencement de sa régence, avait choisi, sur ce motif *qu'il n'était ni janséniste, ni moliniste, ni ultramontain.* A sa retraite, et d'après l'obstination de l'archevêque, le roi, pour profiter du ministère du père Linières, se vit contraint de se rendre à Saint-Cyr, qui dépendait du diocèse de Chartres.

Ces mouvemens dans le clergé et le barreau, dont il a fallu suivre les minutieuses intrigues, déplaisaient singulièrement au régent, qui aurait voulu n'avoir qu'à traiter le fond des affaires, et en abandonner le détail à quelqu'un plus fait que lui

pour ces objets. Dubois, dont il avait éprouvé la capacité, et dont il croyait la soumission à ses volontés assurée, était celui qu'il avait choisi pour cet emploi; et c'était aussi afin de le proportionner insensiblement au rang qu'il lui destinait, qu'il l'avait, dit-on, décoré de la mitre de Cambrai, et enfin du chapeau de cardinal. Mais, avant que de se décharger entièrement du détail des affaires, le régent se proposa de mettre un dernier ordre dans les finances.

1721. — Afin de constater la véritable dette de l'état, masquée par la valeur idéale du papier, le 26 janvier, sur l'avis des frères Pâris, auxquels on devait la première liquidation faite en billets d'état au commencement de la régence, fut rendu un édit du conseil, portant qu'il serait fait une représentation générale de tous les effets publics alors en circulation. Les propriétaires devaient donner en même temps des déclarations de leur origine et du prix auquel ils les avaient acquis, en produisant les titres ou contrats par lesquels ils en étaient devenus possesseurs. On y apposait alors un timbre, et c'est ce qui s'appelait *viser*, d'où est venu le nom de *visa*. Sur plus de trois milliards d'effets qui devaient être en circulation, deux milliards deux cent millions seulement furent visés : le reste demeura dans le portefeuille de capitalistes qui s'obstinèrent à ne pas vouloir subir de réduction, et qui perdirent la totalité de leurs créances. La faveur de l'agiotage soutint encore

quelque temps ces effets non visés, et l'année suivante on trouvait encore soixante francs d'une action des Indes ou d'un billet de banque de mille livres. Mais ils ne tardèrent pas à s'anéantir absolument. Quant aux effets visés, il ne s'opéra sur leur montant qu'une réduction de cinq cents millions, en sorte que la dette fut liquidée à dix-sept cent millions environ. Le Pelletier de La Houssaye, contrôleur général des finances après Law, déclara l'impossibilité de faire honneur en totalité à une pareille créance, et pour y satisfaire, au moins en partie, il proposa la création de quarante millions de rente sur l'hôtel de ville, et l'érection de quantité de charges ou offices lucratifs ou honorifiques, propres, sous ces deux rapports, à tenter la cupidité des particuliers. Quelque minces que fussent ces placemens, on dut se trouver encore trop heureux à ce prix de voir disparaître enfin cette masse énorme de papier sous laquelle la France avait pensé être abimée.

L'expédient du *visa*, malgré son utilité reconnue, ne pouvait manquer d'entraîner bien des inconvéniens : d'abord il était très-désagréable de se trouver forcé de déclarer qu'on avait vendu l'héritage de ses pères; ensuite ceux qui s'étaient vus contraints de recevoir des billets, les uns pour des marchandises, d'autres pour des meubles, ne pouvant prouver qu'ils venaient de propriétés foncières, restaient avec des papiers sans valeur. A l'égard même des agioteurs de profession, c'était une

injustice de les priver, par une formalité, du prix de leur industrie. Le ministère y mit même une violence honteuse : car plusieurs d'entre eux étant revenus se présenter au *visa*, on ne se contenta pas de ne point timbrer leurs effets, auxquels les préposés ne trouvèrent pas les conditions requises; mais on retint les billets, et on renvoya les porteurs les mains vides. D'autres eurent ordre, sous peine d'exécutions, d'apporter à la banque une certaine quantité d'actions pour être brûlées. On envoya garnison chez ceux qui n'obéissaient pas, on saisit leur or et leurs bijoux, et plusieurs furent mis en prison, *quoiqu'ils protestassent que ce n'était point un crime d'être devenus riches par les moyens inventés par la cour.*

D'où il est clair que cette opération du *visa*, dont on se promit d'abord de grands avantages, n'en eut que pour le fisc, qu'elle débarrassa d'une multitude prodigieuse de billets qu'il aurait fallu payer, et qu'elle ne fut utile qu'à un petit nombre de ceux qui avaient été contraints par les circonstances d'échanger leurs fonds contre le papier. Encore se fit-il des malversations dans la manière d'opérer le *visa*. Des commis infidèles reçurent de l'argent pour reconnaître acquis par des fonds, des billets qui n'avaient pas cette origine, et pour leur procurer ainsi la faveur du *visa*. Les plus riches actionnaires, sans s'amuser à corrompre des commis, allèrent droit aux favoris et favorites du régent, et *leur offrirent des millions moyennant*

que le reste de leur bien demeurât à couvert, ce *qui leur fut promis et tenu*; c'est-à-dire que, moyennant un sacrifice qui n'entrait pas dans les coffres du roi, on visa et valida les effets d'une acquisition suspecte. Ainsi le *visa* péchait et dans le fond et dans la forme.

Le duc d'Orléans, qui, tenant en main la balance du système, aurait pu en incliner le bassin de son côté, et verser dans sa maison des trésors immenses, n'y gagna rien, à la différence d'autres princes, dont les grands biens datent de cette époque. Mais, s'il n'en profita pas, tous ceux qui étaient autour de lui s'enrichirent, soit par les grâces que leur importunité obtint pour ceux qui les payaient, soit par les dons qu'ils arrachaient pour eux-mêmes.

1722. — La première fois que Dubois entra au conseil d'état avec la dignité de cardinal, qui lui donnait le pas sur les membres laïques, le chancelier, les pairs et maréchaux de France s'en absentèrent. Le duc de Noailles, un des mécontens, le rencontrant le soir, lui dit : « Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur, on n'oubliera pas d'y marquer que votre entrée au conseil en a fait déserter tous les grands du royaume. » Le prélat montra dès ce moment comment il comptait user de l'autorité. Il fit exiler sans ménagement tous ceux qui avaient marqué par leur absence leur improbation : ceux qui s'étaient d'avance retirés dans leurs terres reçurent ordre d'y rester,

et on leur signifia que leurs pensions ne seraient plus payées. D'autres personnes attachées au régent, plus confidentes de ses plaisirs que de ses affaires, furent aussi éloignées, par la seule raison qu'elles portaient ombrage au favori.

Cette inflexibilité du cardinal devait faire craindre au prince ce qui pouvait lui arriver à lui-même, lorsque Dubois se trouverait premier ministre, au moment où le roi, qui approchait de treize ans, serait déclaré majeur. On présenta au régent ces conséquences : il les sentit ; mais, comme nous l'avons insinué, la lassitude des affaires, l'espérance de se livrer plus facilement et sans inquiétude à ses plaisirs, le fit passer par-dessus ces considérations ; et, le 22 août 1722, Dubois fut nommé premier ministre.

1723. — Louis XV, qui avait été sacré à Reims le 26 octobre 1722, fut déclaré majeur au parlement dans un lit de justice, le 22 février 1723. Il vit aussi arriver, pour être élevée à la cour de France, l'infante d'Espagne, qui lui était destinée en mariage.

En prenant les rênes du gouvernement, le cardinal Dubois montra des dispositions louables. Il parut qu'il cherchait à se réhabiliter dans l'opinion publique. Il fit des règlemens sages ; montra de l'ordre et de l'application. On commençait à croire avec étonnement qu'on pourrait être heureux sous son ministère, lorsqu'un ancien mal, long-temps caché, se déclara avec violence au commencement

du mois d'août. C'était un abcès dans la vessie. Le danger fut bientôt si pressant qu'il fallut décider le malade à cette fâcheuse alternative, de subir l'opération ou de mourir, encore les médecins ne promettaient-ils pas que l'opération aurait une issue heureuse. En effet, le 10 août, vingt-quatre heures après avoir été opéré, Dubois mourut à l'âge de 66 ans, avec le cynisme qu'il avait affiché toute sa vie, et sans recevoir les sacremens de l'Église, qu'il éluda, sous le prétexte qu'il y avait pour l'administration d'un cardinal un cérémonial particulier, sur lequel il fallait consulter d'abord ses confrères.

« On lui trouva des richesses immenses, une extrême quantité de vaisselle d'argent et de vermeil la plus admirablement travaillée, les meubles les plus précieux, les bijoux les plus rares, des attelages parfaits de tous pays, et les plus somptueux équipages. » Il laissa onze cent mille livres d'argent comptant; c'était presque une année de son revenu connu, que Saint-Simon fait monter à quatorze cent cinquante-quatre mille livres, et dont les deux tiers étaient formés par une pension de l'Angleterre. Il se proposait de joindre à ses nombreuses abbayes, celles de Prémontré, de Cîteaux, de Cluny et des autres chefs d'ordres, et de devenir par-là une espèce de patriarche en France, projet renouvelé de Richelieu.

Au moment où Dubois ferma les yeux, le duc

d'Orléans reprit le ministère. Comme si cette mort eût rompu le charme qui le retenait dans l'oisiveté, on le vit s'occuper des affaires; renoncer, sinon au libertinage, du moins aux éclats les plus scandaleux de la débauche; se borner à un seul attachement, espèce de modération que la dépravation des mœurs fait trop souvent regarder chez les grands comme une vertu.

Ce prince était affable, complaisant. Il écoutait avec un air de bonté qui charmait. Jusqu'aux refus, il avait l'art de les faire supporter sans peine. On voyait qu'il souffrait quand il ne pouvait pas renvoyer content. Son regard, quoique perçant, était doux et flatteur. Aussi, malgré les malheurs causés par le système qui avait renversé tant de fortunes, il était non pas aimé, mais adoré des Parisiens. Quand il sortait du Palais-Royal, quand il y rentrait, ils se jetaient en foule au-devant de lui; on courait aux spectacles où on espérait le voir. Les ministres étrangers se louaient de sa politesse et de ses égards. Ils admiraient la justesse de son esprit, sa pénétration, la sagesse et l'adresse de sa politique, son discernement exquis, sa facilité à traiter, à tourner, à démêler les affaires, sa netteté dans l'exposition, sa réserve dans les interrogations, son aisance et sa finesse dans les réponses. Le jeune roi, touché de son respect inaltérable, de son attention à lui plaire, de sa franchise, de la gaieté qu'il mêlait à l'instruction, n'en a jamais parlé (et il en parlait souvent) qu'a-

vec estime et affection tant qu'il vécut, et avec regret quand il l'eut perdu.

La véridique histoire, en lui rendant la justice qu'il mérite; et en l'absolvant des crimes qu'il n'a pas commis, doit s'armer cependant de sévérité pour achever de le peindre. Le respect dû à la morale qui fait tout l'homme doit appeler à jamais le mépris sur un prince qui, bon par tempérament, pervertit les heureux dons qu'il avait reçus en partage; qui, indifférent entre le vice et la vertu, eut la honte ou le malheur de ne pas croire à la dernière; et qui enfin, par les funestes exemples de dépravation et d'athéisme qu'il donna sur les marches du trône; doit être considéré comme l'auteur de la vaste et profonde corruption où nous sommes aujourd'hui plongés. Une attaque d'apoplexie, qui le surprit dans un excès de débauche, et qui, selon les affreux désirs qu'il avait manifestés quelquefois, lui ôta tout d'un coup la connaissance; l'emporta en six heures, le 2 décembre, à l'âge de quarante-neuf ans.

Sitôt que le duc d'Orléans eut fermé les yeux, le prince de Condé, duc de Bourbon, et qu'on nommait, ainsi qu'on l'a vu, M. le Duc, se présenta au roi et demanda la place vacante. Le jeune monarque, assez embarrassé, jeta les yeux sur M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qui était auprès de lui, comme pour le consulter. Le prélat baissa les siens, ne fit aucu signe, et Louis consentit. Le brevet était tout

prêt, il le signa. Aussitôt le duc prêta serment et fut proclamé premier ministre. Ces petites circonstances font voir que la place fut plutôt enlevée qu'obtenue; aussi le duc n'en jouit-il pas longtemps. Le conseil d'état fut composé de quatre personnes seulement : du roi, du premier ministre, de l'évêque de Fréjus et du maréchal de Villars, du nom duquel on était bien aise de s'autoriser, mais auquel on communiquait peu de choses.

Le duc de Bourbon n'avait pas trente ans, n'était connu que par l'intérêt qu'il avait pris pendant le système aux affaires de finances, qui ne lui avaient pas été infructueuses, et par son acharnement contre le duc du Maine, son beau-frère; deux choses peu propres à lui attirer l'estime du public. Il était d'ailleurs dur, rude dans ses manières, privé d'un œil, ce qui rendait son regard incertain et son abord rebutant. Enfin il était gouverné par une maîtresse; madame de Prie, femme aussi habile que dissolue, à laquelle on attribue toutes les opérations politiques de son ministère. Dès les premiers jours il eut lieu de s'apercevoir, par la part exclusive que se réserva le précepteur dans les affaires ecclésiastiques, à quel degré celui-ci possédait la confiance de son élève; mais il ne désespéra pas de la partager.

1724. — Il se présentait une circonstance favorable à ce dessein. Le mariage du roi avec l'infante, mariage d'un prince de seize ans avec une

princesse de six, n'était pas approuvé, parce qu'il faisait envisager des fruits trop tardifs. On s'entretenait assez publiquement de cet inconvénient, et le désir de voir naître au roi une postérité qui assurerait la tranquillité du royaume était général, surtout depuis une légère indisposition que venait d'éprouver le roi. Le ministre le souhaitait plus qu'aucun autre, par la raison que la mort du jeune prince aurait placé sur le trône le duc d'Orléans, son compétiteur en pouvoir. Il saisit donc cette occasion de satisfaire la nation, de plaire sans doute au jeune monarque lui-même, et de lui donner une épouse qui, ayant obligation au ministre de sa fortune, ferait prévaloir son crédit auprès de son époux.

1725. — On tint conseil à ce sujet. Malheureusement l'infante ayant été amenée en France, il était plus fâcheux de la renvoyer qu'il ne l'aurait été de rompre son mariage de loin; mais la résolution en fut prise; et, de peur d'éprouver à cet égard de la cour d'Espagne des représentations qui causeraient des lenteurs, on n'en prévint le roi et la reine qu'en faisant partir la princesse. Il est vrai qu'on accumula auprès d'eux les excuses, les représentations, les motifs même de religion, tirés du danger de précipiter leur neveu dans l'habitude du libertinage, si on prétendait l'amuser long-temps d'espérances. On joignit à ces raisons l'attention de faire reconduire l'infante avec les plus grands honneurs. Elle a été depuis reine de Portugal.

Le roi d'Espagne, au commencement de l'année précédente, et par suite de ses anciens scrupules, avait abdiqué en faveur de Louis Ier.; son fils aîné, âgé de seize ans seulement. Mais le jeune prince mourut la même année. Le mépris que la junte de gouvernement avait fait des dispositions de Philippe lui rendit le désir de reprendre les rênes de l'état. Les grands et son propre confesseur, le père Bermudes, lui opposèrent une décision théologique, qui déjà le déterminait à regagner son palais de Saint-Ildephonse, lorsque le nonce du pape, se joignant aux sollicitations de la France, vint l'absoudre du prétendu vœu de ne remonter jamais sur le trône, et dissiper ainsi les terreurs qui l'agitaient. Aussitôt qu'il reçut la nouvelle du renvoi de sa fille, il fit partir de son côté la jeune veuve de son fils aîné, ainsi que mademoiselle de Beaujolais, destinée à l'infant don Carlos, toutes deux filles du régent. Il rappela en même temps ses plénipotentiaires à Cambrai; et, dans l'ardeur de son ressentiment, il ordonna au baron de Ripperda, Hollandais, son envoyé à Vienne, de traiter directement avec l'empereur, et paya du rang de premier ministre la paix que le négociateur conclut avec lui.

Pour remplacer la princesse, le ministre aurait pu donner au roi mademoiselle de Vermandois, sa sœur; mais, détourné, dit-on, de ce choix par madame de Prie, qui redoutait pour elle-même la sévérité de mœurs de cette princesse, il proposa

au conseil Marie-Charlotte Leczinska, fille unique de Stanislas Leczinski, qui, porté par Charles XII sur le trône de Pologne, avait été forcé d'en descendre lors des disgrâces de ce prince, et qui depuis sa mort vivait sous la protection de la France, à Wissembourg, en particulier peu aisé. Marie était plus estimable par ses vertus que remarquable par sa beauté, et avait près de sept ans de plus que le roi. Quant au conseil, monsieur le duc demanda au précepteur son avis; il répondit *qu'il ne se mêlait pas de mariage*. Les autres conseillers approuvèrent; le roi consentit, et épousa la princesse le 4 septembre 1725.

Les premières années du mariage de Louis XV ne furent pas, comme celles de Louis XIV, marquées par des tournois, des bals, des fêtes publiques, qui réjouissent le peuple et font quelquefois diversion à des réflexions moroses. Il vivait retiré avec son épouse, qu'il chérissait alors; il ne la quittait que pour aller de Versailles à Rambouillet, château du comte de Toulouse, où la comtesse, femme douce, polie, prévenante et vertueuse, rassemblait une société assortie à son caractère, et très-agréable au roi qui, né un peu sauvage, se plaisait dans un cercle étroit. C'était presque tous amis de l'ancien évêque de Fréjus. Le prélat voyait avec grand plaisir son élève s'habituer dans cette compagnie; de son côté, le duc n'en prenait pas d'ombrage, parce que, pendant que le roi se complaisait dans cette douce inertie, il gouvernait

à sa volonté, mais non selon celle du public.

Une de ses premières opérations, qui souleva le mécontentement, fut une déclaration contre les protestans, qui enchérissait sur les anciennes rigueurs de Louis XIV contre eux. La médiation des Hollandais en faveur de leurs co-religionnaires, et surtout les dispositions que faisaient déjà les étrangers pour profiter une seconde fois des mesures impolitiques du gouvernement, éclairèrent celui-ci. Des édits explicatifs atténuèrent d'abord la déclaration, et peu à peu l'opinion publique lui fit partager l'oubli où commençaient à tomber à cet égard les lois de Louis XIV.

Les finances étaient toujours un objet d'embarras pour le ministère, quoique les frères Pâris, qu'il avait appelés à son aide, contribuassent de tous leurs talens à y rappeler l'ordre. Quant au duc de Bourbon, il s'en occupait de manière à faire croire qu'il songeait moins à soulager le peuple qu'à consolider l'état de ceux qui s'étaient enrichis. Tel fut l'édit par lequel le roi déchargeait la compagnie des Indes, qui avait été liée à la banque, de tous les comptes que la première pouvait avoir à rendre à la seconde. Ce privilége parut n'être statué qu'en faveur du duc de Bourbon, et de ceux qui, comme lui, s'étaient enrichis pendant l'union de la banque à la compagnie. Avec l'édit présenté au parlement sur cet objet, et dans le temps même qu'on percevait sans enregistrement, partiellement à la vérité et avec difficulté,

le prétendu droit de *joyeux avénement*, qui fut affermé pour vingt-trois millions; il fut porté un deuxième édit qui, sans aucune exception de personnes, imposait un cinquantième denier sur tous les fruits de la terre, blés, vins, bois, et sur ceux de l'industrie, édit qui révolta toutes les classes de citoyens; le clergé et la noblesse, par l'atteinte donnée à leurs priviléges, et le peuple, par la crainte d'une inquisition dans l'évaluation du revenu net, sur lequel devait se percevoir le droit. Pour prévenir la résistance ordinaire des jeunes conseillers, un troisième édit ôtait à ceux qui n'avaient pas dix ans de service le droit de délibérer sur les affaires générales. Moyennant cette précaution, les édits furent enregistrés dans un lit de justice de l'exprès commandement du roi, qui, à son retour du parlement, put juger, par le morne silence du peuple, de son extrême mécontentement.

Ces signes d'improbation s'adressaient moins au jeune monarque qu'au premier ministre. Le duc de Bourbon n'avait pas la familiarité, l'espèce de bonhomie, la popularité qui faisaient supporter les défauts et les fautes du régent. Il n'était pas non plus, comme ce prince, agréable au roi, prévenant, patient dans le travail. Louis se plaisait bien davantage avec son précepteur, qu'il trouvait complaisant, auquel il était accoutumé, et qu'il estimait pour sa modération, et pour l'attachement qu'il portait à sa personne; aussi était-il tou-

jours admis en commun avec le premier ministre, au lieu qu'il y avait certains travaux, comme les affaires de l'Église, dont celui-ci était exclus.

Il vint en tête au duc de Bourbon de rendre la pareille au précepteur, et de travailler aussi avec le roi sans lui. Le projet se fit de concert avec la reine, qui, devant tout au premier ministre, ne pouvait se refuser à ses désirs. Sous quelques prétextes, on engagea le roi à tenir de temps en temps le conseil dans l'appartement de son épouse. Après y avoir été plusieurs fois admis sans difficulté, le précepteur se présente un jour comme à l'ordinaire: l'huissier lui refuse l'entrée; sans insister, l'ancien évêque va se renfermer à Issy, sa maison de campagne. Pareille éclipse lui avait réussi sous le régent. Le roi l'avait fait revenir en montrant l'impatience d'un enfant contrarié: ici il manifesta la colère d'un souverain presque insulté; il envoya à Fleury ordre de reprendre sa place auprès de lui. Les conseils chez la reine cessèrent; et le train des affaires ne fut pas interrompu.

1726. — On dit que le duc de Bourbon ne prévit pas sa disgrâce, ce qui est difficile à croire: mais les gens de cour savent si bien dissimuler ce qu'ils voudraient cacher aux autres, qu'on a pu s'imaginer qu'il l'ignorait lui-même; du moins est-il certain qu'il n'en soupçonna pas le moment. Le 11 juin, le roi partant pour Rambouillet, parla comme à l'ordinaire au duc de Bourbon, et lui dit: *Ne me faites pas attendre pour souper.* Sitôt

qu'il l'eut quitté, le duc de Charost, qui avait des ordres dès la veille, lui remit une lettre conçue en ces termes : *Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilli, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.* La reine, malgré son état de grossesse, reçut aussi une lettre mortifiante par laquelle le roi lui commandait de faire tout ce que l'évêque de Fréjus lui dirait, comme si c'était lui-même; et il en fut envoyé de pareilles aux ministres.

Les dispositions qui avaient accompagné le renvoi de M. le duc firent deviner facilement d'où partait le coup, et les changemens qui allaient arriver. Le plus important, et qui les renfermait tous, est que le roi déclara qu'il n'aurait plus de premier ministre, et qu'il gouvernerait par lui-même; et, pour gouverner par lui-même, il ne vit plus que par les yeux, n'agit plus que par l'influence de l'ancien évêque de Fréjus, son précepteur, qu'il fit aussitôt cardinal.

« S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, dit un historien, c'est sans doute le cardinal de Fleuri. On le regarda comme l'homme le plus aimable et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante-treize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards sont forcés de se retirer du monde, il eut pris en main les rênes du royaume, il fut regardé comme un des plus sages. » Le gouvernement qui commence est ordinairement le contraste de celui qui finit. Aussi vit-on des hom-

mes nouveaux dans le ministère, des disgrâces, des exils, des emprisonnemens, et même des libertés et des rappels. Le duc du Maine rentra en faveur. Les maréchaux d'Huxelles et de Tallard furent admis au conseil. Michel-Robert Le Pelletier-des-Forts, neveu de Claude, successeur de Colbert, fut fait contrôleur général à la place du président Dodun, qui avait succédé lui-même à Le Pelletier de La Houssaie; enfin le ministre de la guerre Leblanc, que le duc de Bourbon avait retenu à la Bastille, et mis en jugement pour dilapidation, fut rappelé au ministère. Le chancelier d'Aguesseau rentra même en fonction l'année suivante; mais il n'eut point les sceaux; ils furent donnés à M. de Chauvelin, qui eut en même temps le portefeuille des affaires étrangères.

Une des premières opérations du cardinal fut de supprimer l'édit du cinquantième, de diminuer quelques autres impôts, et de faire des remises su l'arriéré. L'augmentation des recettes générales, qui furent portées à soixante millions, et des fermes à quatre-vingts, permirent ces actes de générosité. Ils se trouvèrent joints à des actes moins honorables, tels que la réduction des rentes viagères, sous prétexte qu'à la chute du système elles avaient été acquises à vil prix. On attribua aux intendans des fonds pour faire des distributions dans les provinces, et soulager les peuples. Enfin le roi plaça en différentes villes, sous des officiers expérimentés, six compagnies de cadets gentils-

hommes : établissement qui a été le prélude de l'*École militaire.*

Le commencement du nouveau ministère fut encore marqué par une fixation des monnaies, qui termina enfin la longue fluctuation où elles avaient été depuis Louis XIV. Le marc d'argent qui, de quarante francs à la mort de ce monarque, avait monté en 1720 jusqu'à cent trente, et qui, quatre ans après, était redescendu à quarante-quatre, fut définitivement fixé à cinquante et un par une déclaration du 18 juin 1726. Depuis ce temps, le marc n'ayant pas sensiblement varié, les espèces frappées alors ont continué jusqu'à la fin du siècle, et au delà, à circuler pour la même valeur nominale qu'elles reçurent d'abord. Les espèces d'or seules ont éprouvé quelque augmentation du changement de rapport qui s'est introduit dans le commerce entre la valeur de l'or et celle de l'argent; rapport qui, par la déclaration du 21 novembre 1785, a été fixé à quinze et demi, au lieu de quatorze et demi que l'on comptait auparavant.

1727-1732. — L'Europe était alors en paix, à l'aide de négociations entamées, suspendues, reprises pendant plusieurs années dans toutes les cours. L'aperçu qu'il est nécessaire d'en donner fera connaître l'état respectif des puissances, et les intérêts qui ont causé les guerres suivantes. La quadruple alliance signée à Londres en 1718, ouvrage du cardinal Dubois, qui avait rompu le projet formé

par le cardinal Alberoni, de rejoindre à la couronne d'Espagne les états que les paix d'Utrecht, de Rastadt et de Bade en avaient détachés, ce traité, forcément accepté par les Espagnols, dès la fin de 1719, n'était pas encore exécuté en 1720. Les principales conditions en étaient que l'empereur Charles VI renonçait à tous les états de la monarchie d'Espagne, et Philippe V, de son côté, abdiquait toute prétention sur les états d'Italie et des Pays-Bas qui avaient autrefois appartenu à la monarchie espagnole. Arrivant la mort du dernier mâle de la maison de Médicis, qu'on regardait comme prochaine, l'empereur s'engageait de donner l'investiture de la Toscane avec ses côtes et les îles adjacentes à don Carlos, fils aîné de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse; à ses frères cadets, s'il n'avait pas d'enfans, et successivement à leurs héritiers; de manière qu'aucun d'eux ne pût jamais être en même temps roi d'Espagne, et que la Toscane ne pût jamais non plus devenir partie du royaume d'Espagne. Par ce même traité de Londres, la Sicile, que les traités, suites du traité d'Utrecht, donnaient au duc de Savoie, et où il s'était fait couronner, était adjugée à la maison d'Autriche, et le duc devait recevoir, et reçut en échange, bien à contre-cœur, l'île de Sardaigne, à laquelle on appliqua les honneurs de la royauté.

Un temps considérable se passa à libeller les actes et diplômes de ces échanges et cessions; à chaque point, à chaque virgule, nouvelles diffi-



cultés de la part des contractans qui ne se souciaient pas de finir, car Philippe v ne se dessaisissait qu'à regret des états d'Italie et de Flandre, qui auraient fait de si beaux établissemens pour les enfans de sa seconde femme; et il était pénible à Charles vi de renoncer à la couronne d'Espagne qu'il avait portée. Pour arriver enfin à une décision, on était convenu en 1720 d'un congrès qui s'assemblerait à Cambrai; mais il n'eut lieu qu'en 1722, et n'eut même de l'activité qu'en 1724.

En attendant l'accommodement, les confédérés de la quadruple alliance, qui se portaient pour médiateurs entre Charles vi et Philippe v suppléèrent aux formalités dont les rivaux différaient de convenir, en garantissant à chacun d'eux le partage du traité de Londres, par un acte signé à Paris le 21 septembre 1721. C'était un moyen d'arrêter tout d'un coup, par un effort commun, l'incendie que leur obstination voudrait allumer.

On voit, dans les discussions que l'empereur présenta au congrès de Cambrai, le germe d'une guerre générale : guerre de mer pour des intérêts de commerce; guerre de terre pour des partages de famille. Ce prince venait d'accorder à une association de commerçans le droit d'aller trafiquer dans les Indes orientales sous sa protection. On l'appela la *Compagnie d'Ostende*, parce qu'elle s'établit dans cette ville; les Hollandais en furent jaloux. Ils prétendirent qu'elle nuirait à leur com-

merce, surtout à celui d'Amsterdam; que d'ailleurs elle était contraire aux stipulations expresses du 26°. article du traité de Barrière, et du 5°. de celui de Westphalie, lequel défendait aux Espagnols d'étendre leur commerce dans les Indes orientales, à l'ouest des îles Philippines. La république des États-Unis montrait l'intention de traverser le commerce de la compagnie par la force, et Charles VI celle de le soutenir par le même moyen.

L'empereur jeta encore un autre point de discussion embarrassante entre les plénipotentiaires de Cambrai. Il était le dernier prince de la maison impériale d'Autriche. Se voyant sans enfans mâles, il avait fait en 1718, sous le nom de *Pragmatique*, un règlement par lequel il appelait à sa succession, au défaut d'enfans mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée, ensuite ses autres filles, puis ses nièces et leurs enfans, selon l'ordre de primogéniture. Il demanda au congrès que cette pragmatique fût garantie par les puissances qui avaient des plénipotentiaires à cette assemblée. Les maritimes y consentaient à condition qu'il supprimerait la compagnie d'Ostende. Cette condition ne lui convint pas, et il rappela de Cambrai ses ambassadeurs. Philippe en ayant fait autant à l'occasion du renvoi de sa fille, le congrès se dissipa de lui-même, et les deux principaux adversaires, l'empereur et le roi d'Espagne, qui s'étaient, pour ainsi dire, constitués plaidans devant cette espèce

de tribunal, prirent le parti de finir eux-mêmes leurs contestations.

Ils le firent le 30 avril 1725, par un traité signé à Vienne, dans lequel l'empereur assurait le partage de Don Carlos en Italie, et le roi d'Espagne garantissait à Charles VI sa pragmatique et la sûreté de la compagnie d'Ostende. Il se glissa aussi dans le traité des insinuations de secours mutuels, qui auraient lieu si l'Espagne tentait de recouvrer sur l'Angleterre Gibraltar et le Port-Mahon, et si la Hollande voulait détruire la compagnie d'Ostende. La France et l'Angleterre s'alarmèrent d'une alliance si étroite entre deux puissances jusqu'alors si ennemies. Elles y opposèrent le contre-traité de Hanovre, du 3 septembre de la même année, et entraînèrent dans leur parti la Hollande, la Suède et le Danemarck. La cour de Vienne attira à elle la Prusse et la Russie, deux puissances qui commençaient à mettre un poids dans la balance de l'Europe.

En même temps qu'on traitait de tous côtés, on armait aussi. Au milieu des nuages et de l'obscurité des négociations, le tonnerre de la guerre grondait, et l'orage paraissait prêt à éclater. Les Espagnols avaient investi Gibraltar, et les Anglais bloquaient les galions à Porto-Bello. Fleury, qui gouvernait alors la France, se conduisait comme un pilote habile qui, menacé par la tempête, étudie le choc des vents pour savoir de quel côté il dirigera ses voiles. Il lui parut plus avantageux

et plus honorable de les tourner vers la conciliation et la paix, que de prendre parti dans cette querelle : il offrit sa médiation. La cour d'Espagne fit des difficultés pour l'accepter. Depuis le renvoi de l'infante il régnait entre elle et celle de France, entre l'oncle et le neveu, un froid très-marqué. Le cardinal, à force d'égards et de prévenances, réussit à rapprocher les esprits. Louis xv, à l'occasion de la naissance d'un enfant, écrivit à Philippe v une lettre soumise et presque suppliante, mêlée de complimens et d'excuses. L'oncle, toujours Français sur le trône d'Espagne, et qui souffrait de son état d'inimitié avec son ancienne patrie, charmé d'être prévenu, fit la réponse la plus affectueuse et la plus tendre; et aussitôt la bonne intelligence fut rétablie, au moins entre les chefs des deux états, que des liens de parenté réunissaient quand la politique les séparait encore. Il ne manquait plus au prélat-ministre que le suffrage de l'Espagne, quand il commença ses démarches auprès d'elle : les autres puissances, gagnées par son caractère de douceur et de modération, lui avaient donné leur confiance. Il leur proposa donc et en obtint des articles préliminaires de paix, qui furent signés à Paris le 31 mai 1727, quelques jours avant la mort de Georges Ier., lequel eut pour successeur Georges II, son fils.

Les principales conditions étaient un armistice de sept ans; suspension pendant cet intervalle de la compagnie d'Ostende, et la convocation d'un

congrès général qui fut indiqué à Aix-la-Chapelle. Sa destination changea avant qu'il fût assemblé, et on le porta à Cambrai ; mais sur le vœu du cardinal, qui voulait s'y trouver en personne, et par complaisance pour lui, il fut enfin fixé à Soisso.: , où il commença le 14 juin 1728.

Les députés de presque toutes les puissances de l'Europe s'y étaient rendus avec empressement ; on donna à l'ouverture beaucoup de solennité. Le cardinal y parut comme un arbitre investi de la confiance générale; arbitre dont l'habileté et la prudence allaient concilier tous les intérêts et calmer toutes les passions. Il distribua des complimens et en reçut. Les plénipotentiaires l'imitèrent entre eux ; les harangues, les visites, on pourrait dire les repas et les plaisirs, firent presque l'unique occupation de cette assemblée. Elle dura un an, languissante, incertaine autant sur les matières à traiter que sur l'ordre et la forme à leur donner. L'inaction la tua, et elle se sépara en juin 1729, un an juste après son ouverture.

Elle était devenue parfaitement inutile : pendant en effet que le prélat fixait l'attention des peuples sur le congrès de Soissons livré avec affectation à leurs regards, il s'occupait secrètement de moyens plus efficaces de procurer une paix générale. Les principaux obstacles qui s'y opposaient étaient l'obstination de l'empereur à mettre en activité sa compagnie d'Ostende, malgré ses anciens engagemens, et à y faire garantir sa prag-

matique. En même temps qu'il exigeait ces avantages, il suscitait des difficultés, par lesquelles il paraissait vouloir éloigner l'établissement solide de don Carlos dans les états d'Italie qui lui étaient cédés. La reine d'Espagne, née à Farnèse, et nièce du duc de Parme, qui n'avait pas d'enfans, était passionnée pour cet établissement. Le cardinal saisit habilement cette occasion de réconcilier tout-à-fait la cour de France avec celle d'Espagne. Il offrit à la reine de faire concourir l'Angleterre à sa satisfaction. Des soins qu'il se donna provint entre les trois couronnes un traité d'alliance qui fut signé à Séville en novembre 1729. Il garantissait à don Carlos le droit de succession aux duchés de Parme et de Plaisance, après la mort du dernier souverain, qui ne pouvait pas tarder. Pour assurer ce droit, les Anglais s'obligeaient à favoriser par mer le passage d'un corps de troupes espagnoles, qui devait tenir d'avance garnison dans les principales villes du duché. Enfin les Hollandais accédèrent au traité de Séville, sous la promesse qui fut faite par les alliés de leur procurer une entière satisfaction touchant la révocation de la compagnie d'Ostende.

L'empereur fut très-choqué de ce qu'on prétendait lui imposer la loi au sujet de cette compagnie. Il fit même passer des troupes en Italie, pour empêcher le débarquement des garnisons espagnoles qu'il disait prématuré, puisque le duc de Parme, Antoine Farnèse, vivait encore. Mais ce duc mou-

rut au commencement de 1731, et Charles VI ne put dès lors empêcher d'entrer en jouissance un prince que l'ancien traité de Vienne et le testament du défunt appelaient à la succession.

Que reste-t-il à faire, dirent les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande à l'empereur, pour terminer la guerre de la succession qui tourmente l'Europe depuis trente ans, et pour en prévenir une non moins désastreuse? Que reste-t-il à faire, sinon de confirmer les arrangemens que vous avez déjà pris plusieurs fois avec la cour de Madrid, et d'assurer vos états à vos filles par la force qui serait donnée à votre pragmatique? C'est en effet sur cette base que Charles, l'Angleterre et la Hollande signèrent une seconde fois à Vienne, en mars 1731, un traité par lequel les puissances contractantes renouvelèrent leurs anciennes alliances. Les états généraux garantirent la pragmatique; l'empereur s'engagea à faire cesser le commerce des Pays-Bas autrichiens aux Indes, souscrivit à tous les engagemens pris à Séville pour la succession des duchés de Parme et de Plaisance qui était ouverte, et pour celle du duché de Toscane, qui ne tarderait pas à s'ouvrir, et dont le traité de Vienne promettait l'investiture aux enfans de la princesse Farnèse, reine d'Espagne. Le grand-duc, quoique peu content de voir disposer si impérieusement de ses états, lui vivant, confirma ces arrangemens par un acte particulier signé à Florence la même année 1731. Il y reconnut don Carlos pour son successeur.

La paix que le cardinal s'efforçait de maintenir au dehors était toujours troublée au dedans par les malheureuses querelles de religion. Le régent s'était flatté de les avoir terminées par l'enregistrement de l'édit qui ordonnait de recevoir la constitution *Unigenitus*, et défendait d'en appeler; mais il s'était toujours fait depuis, entre les acceptans et les appelans, une petite guerre qui tourmentait les esprits. Le cardinal crut pouvoir mettre fin à toutes ces disputes par un coup d'autorité éclatant. Entre les quatre évêques appelans en 1727, se trouvait Jean Soanen, évêque de Sénez, prélat concentré dans son diocèse; sans habitudes ni protection à la cour. Il fut choisi pour faire un exemple. On assembla, le 16 août 1727, à Embrun, métropole de Sénez, un concile composé de treize évêques, sous la présidence de l'archevêque Guérin de Tencin. Jean Soanen y fut cité et comparut. Il était dénoncé comme auteur d'une instruction pastorale entachée d'erreurs capitales, injurieuse à la bulle *Unigenitus*, et recommandant la lecture des réflexions morales du P. Quesnel, défendue par cette bulle. Soanen avoua l'ouvrage, le défendit, et, quoique âgé de quatre-vingts ans, répondit avec une fermeté qui étonna ses juges. Il n'en fut pas moins suspendu de ses fonctions malgré son appel de la sentence au futur concile, et même à cause de cet appel il fut exilé dans l'abbaye de la Chaise-Dieu, où sa vie se prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Il ne signait plus

que *Jean, évêque de Sénez, prisonnier de Jésus-Christ;* et le parti recevait ses lettres comme celles d'un martyr.

Au commencement de l'année suivante, le cardinal de Noailles, appuyé de onze évêques, écrivit au roi une lettre dans laquelle il se plaignait du jugement du concile d'Embrun. En même temps partit de tous les coins de la France une multitude d'adhésions à la cause de l'évêque condamné; et enfin cinquante avocats de Paris s'élevèrent contre le même jugement, qu'ils attaquèrent sur le fond et sur la forme : ainsi le barreau commença à s'immiscer dans la querelle.

La consultation fut supprimée par arrêt du conseil, comme opposée à la doctrine de l'Église, injurieuse à son autorité et contraire aux lois de l'état. De nombreuses lettres de cachet punirent en même temps d'exil les ministres du second ordre, qui signalèrent leur révolte contre l'épiscopat, et enfin cent docteurs en théologie furent exclus de la Sorbonne en 1729, pour la même cause malgré un appel comme d'abus, qu'ils interjetèrent au parlement, trop occupé alors de ses propres intérêts pour faire droit à leur plainte. Quant aux évêques, on les attaqua dans la personne de leur chef, auquel il fut fait de nouvelles avances pour le détacher d'eux. On y réussit, et sa défection fut due aux vives représentations du duc de Noailles, son neveu, de la maréchale de Grammont, sa nièce, et du cardinal de Fleuri lui-même. Vaincu par leurs

sollicitations, le cardinal de Noailles donna le 11 novembre 1728, et six mois seulement avant de mourir, un mandement, par lequel il accepta enfin purement et simplement la constitution *Unigenitus*, et révoqua tout ce qui avait été écrit en son nom, au sujet du quesnellisme. Alors aussi il rendit aux jésuites les pouvoirs qu'il s'était obstiné à leur refuser jusque-là. Ce fut ainsi que, mettant un terme à ses longues variations, et rentrant dans l'humble voie de la soumission à l'autorité de l'Église, il déserta un parti qu'il avait fait naître par trop d'attachement à son propre sens, mais qu'il ne lui fut pas donné de dissiper par son abandon. Rome mettait tant de prix à obtenir son adhésion, pour les suites qu'on se flattait qu'elle pourrait avoir, que Benoît XIII en fit part au sacré collége, et qu'il en ordonna de solennelles actions de grâces.

Mais le souverain pontife lui-même, pour avoir mal saisi l'esprit du moment, suscitait alors de nouveaux sujets de querelles, en rendant général à toute l'Église l'office particulier de Grégoire VII, ce fameux Hildebrand, qui s'était proclamé supérieur à tous les rois, et distributeur de toutes les couronnes, et que Grégoire XIII avait placé, en 1584, dans le martyrologe romain. La légende était accompagnée d'une bulle, que le parlement condamna avec des qualifications flétrissantes. Rome se plaignit, et à cette occasion renouvela ses instances pour le soutien de la constitution *Unigenitus*. Le roi voulut faire droit au pape, au moins

sur ce dernier article, à défaut du premier, et, le 3 avril 1730, il donna une déclaration qui renouvelait l'obligation de la signature pure et simple du formulaire, et ordonnait l'exécution de la bulle *Unigenitus* et des autres constitutions des papes à ce sujet. Il la fit enregistrer dans un lit de justice; et défendit en même temps de délibérer sur l'enregistrement. Ce fut un nouveau sujet de négociation qui fit écarter l'appel des docteurs de Sorbonne, qui tenait à cœur au gouvernement. Mais, pour satisfaire aussi le parlement, le 22 juillet, il adressa une circulaire aux évêques pour les exhorter à ne point donner à la bulle la dénomination de règle de foi, mais seulement de jugement de l'Église universelle en matière de doctrine : expédient qui ne satisfit personne. Il en fut de même de l'invitation qu'on fit à tous les partis de demeurer dans un silence charitable, qui ne fut gardé par aucun.

1732. — Une consultation peu mesurée de quelques avocats de Paris en faveur d'un curé du diocèse d'Orléans, interdit par son évêque, commença à ressusciter les troubles en soulevant le zèle de M. de Vintimille, nouvel archevêque qui avait remplacé le cardinal de Noailles, et dont l'opinion était tout l'opposé de celle de son prédécesseur. Le corps des avocats, embrassant la cause de ses confrères, prétendit fixer l'étendue de la juridiction de l'archevêque. Onze d'entre eux furent exilés. Les autres cessèrent de plaider et intéressèrent le parlement à leur cause. Celui-ci, sans être mandé

par la cour, se transporte jusqu'à Marly pour présenter des remontrances. Le cardinal était en ce moment à Issy. Le roi, privé de son conseil, refusa de voir le parlement, dont la démarche inconsidérée tourna à sa honte. Le prompt rappel des exilés modéra l'aigreur réciproque; mais bientôt elle reparut plus vive que jamais à l'occasion d'un mandement de l'archevêque, du 27 mars 1732. Il était dirigé contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal satirique qui avait la plus grande vogue, et qui, rédigé par des jansénistes inconnus, était distribué régulièrement malgré toute la vigilance de la police. Vingt-deux curés de Paris refusèrent de publier le mandement de leur évêque; et, suivant la mode du temps, en appelèrent comme d'abus au parlement, qui affecta d'être révolté des principes ultramontains qu'il contenait. Un arrêt du conseil retire cette affaire au parlement. Celui-ci revendique opiniâtrément son droit de haute police sur tous les objets qui peuvent nuire à la tranquillité du royaume; deux conseillers, accusés d'avoir parlé trop librement dans une députation faite au roi à Compiègne, sont arrêtés. L'un d'eux, l'abbé Pucelle, neveu de Catinat, jouissait d'une réputation méritée d'éloquence et de vertu. Le parlement cesse ses fonctions et ne les reprend un instant, à la sollicitation de la cour, que pour déclarer le mandement de l'archevêque de Paris abusif. Un arrêt du conseil casse celui du parlement, réserve à la grand' chambre la connaissance

des appels comme d'abus, et, de l'avis même du chancelier d'Aguesseau, quatre nouveaux membres sont enlevés. Les conseillers des enquêtes et des requêtes, qui formaient la plus nombreuse partie du corps, donnent leur démission, disant que, puisque les membres du parlement ont à craindre de se faire arrêter et exiler en opinant, ou de se déshonorer en gardant le silence, ils remettent leurs charges au roi.

La grand' chambre, composée des plus âgés, était restée, et négocia la réintégration de ses jeunes confrères. Ils reprirent leurs provisions, et sur-le-champ se rassemblèrent et firent de nouvelles remontrances. Convocation d'un lit de justice à Versailles, et nouvelles protestations des enquêtes et requêtes. Ils sont tous exilés en différentes villes du royaume. La grand' chambre seule reste encore, et négocie de nouveau. D'Aguesseau, l'instrument forcé de tant de rigueurs, et Villars, qui avait beaucoup de relations avec le parlement, s'emploient l'un et l'autre à rapprocher les esprits, en les portant d'un côté à la douceur, et de l'autre à la soumission. Les exilés furent rappelés, et, dans les derniers jours de l'année 1732, la cour et le parlement étaient au même point dont ils étaient partis, sans que toutes les discussions, les coups d'autorité, la résistance, le retour à la soumission, eussent amené une décision qui pût faire espérer le rapprochement des esprits et la tranquillité pour la suite.

La même fermentation qui régnait dans le parlement, renforcé par le *corps* des avocats, qui prit alors le nom d'*Ordre*, se répandait par les suppôts du barreau dans toutes les classes du peuple. Les ecclésiastiques acceptans et appelans s'y firent chacun un parti; ils se combattaient par des écrits aigres et mordans qu'ils tâchaient, pour s'attirer des lecteurs, de rendre amusans, en y semant des anecdotes plaisantes, vraies ou fausses contre leurs adversaires. La palme en ce genre est restée longtemps aux *Nouvelles ecclésiastiques*, ce pamphlet des jansénistes, qui a duré plus d'un demi-siècle; les molinistes prenaient leur revanche en livrant à la risée publique ce qui se passait dans le cimetière de Saint-Médard, paroisse de Paris.

Là avait été enterré un diacre nommé Pâris, qui n'eut rien d'éclatant dans sa vie, qu'un zèle ardent contre la constitution: Mort en 1727, appelant, réappelant, adhérent à l'évêque de Sénez, il fut préconisé comme un saint. Le bruit se répandit aussitôt dans la ville qu'il se faisait des miracles à son tombeau; des malades et des estropiés de tout genre y accoururent. Les patiens n'étaient point rebutés, et les curieux, au contraire, étaient fort encouragés par ce qui s'opérait de merveilleux à ce tombeau. Les malades, appelés par l'appât de la guérison, éprouvaient des *convulsions* extraordinaires, signes de grandes douleurs qui leur arrachaient souvent des gémissemens et des cris, symptômes assez étranges de la bienfaisante in-

fluence du prétendu saint invoqué. L'un se retirait plus clairvoyant, disait-il, que quand il s'était approché du tombeau; la jambe de l'autre, raccourcie auparavant, mesurée en quittant le tombeau, se trouvait allongée de quelques lignes. La contagion de la sympathie et l'ébranlement de l'imagination produisirent, dit-on, des effets réels. On criait miracle à pleine voix. C'est l'*œuvre de Dieu*, dsiaient les appelans; c'est l'*œuvre des démons*, disaient les acceptans; *c'est l'œuvre des hommes*, l'œuvre des prêtres toujours fourbes, et séducteurs intéressés de la populace, s'écriaient ceux qui furent appelés *philosophes*, et qui, ne redoutant plus les oppositions du clergé divisé d'opinions, se servant même des uns pour combattre les autres, faisaient croître dans le champ de l'Église leurs systèmes destructeurs de la foi qui est due aux mystères. Le délire était au point que l'archevêque de Paris fut forcé de motiver la défensè d'adresser un culte public au diacre Pâris, sur ce qu'il n'était pas canonisé. Des avocats fanatiques se trouvèrent pour en appeler comme d'abus, et le parlement ne rejeta pas l'appel. Le désordre cependant qui résultait du concours perpétuel des illuminés, des curieux et des filous, qui se pressaient à toute heure autour du tombeau, fit prendre au gouvernement, en 1732, la résolution de fermer le cimetière. Les adeptes furent réduits à poursuivre, dans des maisons voisines, le cours de leurs prodiges; et le dernier excès du

ridicule où ils donnèrent, fut la juste peine d'un orgueil insensé qui avait trop secoué les rênes de la dépendance.

Excepté ces démêlés, le cardinal vivait dans une tranquillité parfaite. Sûr de la confiance exclusive de son élève, il passait son temps dans sa maison de campagne d'Issy, n'en sortait que pour se rendre à Versailles ou au conseil, ou à des conférences particulières avec le roi; sa compagnie ordinaire était un supérieur de séminaristes, qu'on appelait *Sulpiciens*, et des évêques. La vie du roi, son élève, n'était pas moins monotone : timide par caractère, et religieux par les principes que lui avait inculqués son instituteur, il ne connaissait d'autre société habituelle que celle de la reine, qui lui avait déjà donné plusieurs princesses, et le 4 septembre 1729, un dauphin; la chasse, qu'il aimait passionnément, et des voyages fréquens à Rambouillet dans son cercle chéri, du comte et de la comtesse de Toulouse, occupaient tous ses momens. Point de plaisirs bruyans, point de fêtes que celles qu'exigeaient des circonstances impérieuses, comme la naissance du dauphin. Encore ne s'y livrait-il que comme entraîné, et non avec cette activité qui répandait la gaieté dans toute la France pendant la jeunesse de Louis XIV. Sous Louis XV, au contraire, la nation était inerte, indolente, à l'exemple de la cour et surtout du monarque, dont l'apathie incurable était fortifiée de l'inapplication où avait été laissée son enfance,

dans la crainte de fatiguer une complexion délicate. De vieux courtisans, Villars entre autres, lui firent des représentations à ce sujet; mais il continua de montrer, ce qu'il n'a que trop prouvé depuis, que vivre pour soi-même était son principal délice.

1733. — Cette bienheureuse quiétude fut interrompue par la mort d'Auguste Ier., électeur de Saxe et roi de Pologne, arrivée le 1er. février 1733. Stanislas Leczinski avait été élevé sur ce trône en 1704, par la protection de Charles XII, et fut forcé d'en descendre lorsque le roi de Suède cessa de pouvoir le soutenir. Il était naturel que Louis XV souhaitât d'y voir remonter son beau-père. Mais ce prince, désabusé depuis long-temps des illusions de la grandeur, eût abandonné volontiers des prétentions dont il connaissait tout le vide; et il est à croire que la crainte seule de faire soupçonner que son courage pût être au-dessous de sa fortune le rengagea dans la carrière de l'ambition. La plus grande partie de la Pologne penchait pour lui. Il se rendit à ses vœux; et, à l'aide d'un déguisement, parvenu à Varsovie le 8 septembre, il y fut proclamé le 12. Mais déjà, pour soutenir le fils d'Auguste, une armée russe était entrée en Pologne sous le commandement du comte de Munich. Né en Westphalie, au pays d'Oldembourg, ce guerrier, par estime pour Luxembourg et Catinat, avait fait sous eux ses premières armes; et, au temps de la guerre de la succession, il avait

suivi les drapeaux d'Eugène. Prisonnier à Denain, il reçut les consolations de Fénélon, et c'est du commerce de cet homme si aimable et si poli qu'il passa, à la paix d'Utrecht, à celui du czar Pierre, et au service d'un pays encore demi-barbare dont il épousa les mœurs. Son armée parvint sans obstacle jusqu'au lieu de l'élection, força les partisans de Stanislas à se dissiper; et, le 5 octobre, fit élire Frédéric-Auguste II pour roi de Pologne.

Ce prince, époux de l'aînée des filles de l'empereur Joseph, et qui, à ce titre, pouvait élever des prétentions à l'héritage d'Autriche, avait eu le soin de se concilier Charles par la promesse de garantir sa pragmatique. Aussi, aux troupes saxonnes qu'il avait fait entrer en Pologne pour appuyer ses prétentions, l'empereur en avait-il joint d'auxiliaires, sous le prétexte d'appuyer l'élection la plus légitime, et sa bienveillance avait encore contribué pour beaucoup aux secours divers que l'électeur avait obtenus de la czarine.

Celle-ci, Anne Ivanovna, nièce de Pierre le Grand, veuve du duc de Courlande, Frédéric Kettler, et sous laquelle les Moscovites commencèrent à influer sur la politique de l'Europe, était le troisième souverain qui occupait le trône russe depuis la mort du czar, arrivée en 1725. Catherine, veuve de ce prince, lui avait succédé d'après la dernière volonté même du monarque, suivant le bruit du moins que, cette princesse en fit ré-

pandre; et, à sa mort en 1727, Pierre II, petit-fils de son mari, et fils du malheureux Alexis, condamné à mort par son propre père, la remplaça. Pierre fut enlevé au bout de trois ans par la petite vérole, n'étant encore âgé que de quinze ans; et ce fut alors que les grands du pays décernèrent la couronne à la nièce de Pierre le Grand, au préjudice de sa fille, et la lui firent acheter par des concessions et des promesses qui n'eurent aucun effet.

Stanislas, réfugié à Dantzick, y attendait les secours qui lui avaient été promis par la France lorsque la place fut investie par les Russes. Le courage des Dantzickois, exalté par l'amour qu'ils portaient à leur prince, leur faisait supporter depuis trois mois les privations et les travaux de tout genre, suites de leur situation, lorsque, le 13 mai, parut à l'embouchure de la Vistule le secours disproportionné de quinze cents Français que le cardinal de Fleury faisait passer au roi de Pologne. C'était tout ce que l'éloignement des lieux et la jalousie de l'Angleterre avait pu permettre de transporter sur des vaisseaux. Leur chef, le brigadier de La Mothe, mesurant d'un coup d'œil ses forces et celles de l'ennemi, rebroussa chemin sans balancer; mais, arrivé à Copenhague, le jeune comte de Bréhant de Plelo, envoyé de France en Danemarck, s'indigne d'une résolution qu'il croit flétrir l'honneur du nom français, et, se mettant lui-même à la tête de l'expédition, quoi-

que pénétré de la certitude de n'en pas revenir, il ramène au bout de quinze jours sa petite troupe à la vue des murs de Dantzick. Il attaque sans délai une première ligne russe qui s'opposait à son introduction dans la ville, et la force en effet aux dépens de sa vie. C'était tout l'effort qu'on pouvait attendre d'une poignée de braves opposés à toute une armée, ils ne purent franchir la seconde ligne. Réduits à se cantonner dans un poste avantageux, ils s'y soutinrent pendant un mois, et firent une capitulation honorable. Ils devaient être renvoyés en France : mais, sur l'avis qu'un vaisseau français venait de capturer un vaisseau russe, ils furent transportés à Pétersbourg ; ils y furent d'ailleurs traités avec une urbanité qui les surprit, et qu'ils s'attendaient peu à rencontrer dans un pays qu'ils supposaient encore barbare.

Les forces toujours croissantes des Saxons et de leurs alliés, les progrès nécessaires du siége, la trahison ou la lâcheté qui livra le fort de Wechselmunde, le blocus de la flotte russe, enfin le bombardement de la ville, la réduisirent, après quatre mois d'investissement, à l'impossibilité de tenir davantage. La circonstance la plus affligeante de sa position, c'est que la tête de Stanislas était mise à prix, et qu'on n'apercevait aucun moyen de le soustraire à la rigueur de son sort sitôt que la ville serait rendue. Dans cette situation désespérante, le monarque concerte avec l'ambassadeur de France Monti le projet d'une évasion qui lui

permettrait de rendre aux fidèles Dantzickois, qui se sacrifiaient pour lui, les moyens de traiter au moins de leur propre salut.

Le dimanche 29 juin, déguisé en paysan, et accompagné de trois guides grossiers, sur la fidélité desquels on n'avait pas eu le temps de prendre des renseignemens bien certains, il s'éloigne à la nuit close des remparts de la ville; et à l'aide d'une nacelle il s'efforce, avec ses compagnons, de gagner la Vistule à travers une inondation qui avait empêché les approches de l'ennemi de ce côté. Il espérait, avant la prompte renaissance du jour et la reddition de la place, qui ne devait avoir lieu que le lendemain, mettre au moins ce fleuve entre lui et les Russes. Mais l'incertitude de sa course au milieu des ombres de la nuit ne lui avait permis, lorsque le jour commença à poindre, de ne s'être éloigné encore que d'un quart de lieue. Réfugié dans une cabane abandonnée, il y attendait avec impatience le retour de la nuit, également tardive et courte en cette contrée pendant l'été, lorsqu'une décharge générale de l'armée et de la flotte russe lui annonça que la ville avait capitulé, et que désormais la sollicitude des alliés allait se réduire à la poursuite d'un seul ennemi.

La nuit arriva enfin sans qu'ils eussent soupçonné que l'objet de leurs avides recherches était presque sous leurs mains. Stanislas, après deux heures d'une navigation pénible au travers des roseaux qui résistaient à la nacelle, gagna enfin la

chaussée d'une rivière : mais ce n'était point encore la Vistule. Il fut contraint de s'arrêter pendant le jour dans une chaumière habitée, où les Moscovites venaient souvent se rafraîchir, et où vinrent en effet quelques Cosaques, qui mangèrent avec ses compagnons de route, pendant que lui-même, séquestré dans un grenier, était couché sur une botte de paille, où il feignait un sommeil qui était loin de ses yeux. Ce ne fut qu'à la troisième nuit qu'il gagna la Vistule; mais il n'y rencontra point de bateau. Il fallut s'éloigner du fleuve, et chercher encore un nouvel asile. Dans celui-ci le monarque fut reconnu. Le confiant aveu du prince envers son hôte fut payé de retour par un zèle aussi vif qu'intelligent, qui prépara les voies au passage. La nuit arrivée, le roi, à la clarté des feux de divers partis russes qui battaient la campagne à sa recherche, se remit en marche, guidé par son hôte; et, après une lieue de chemin, qui ne se fit pas sans l'appréhension de plus d'une funeste rencontre, il arriva pour la seconde fois sur le bord du fleuve, et eut le bonheur de le traverser dans une barque due aux soins de l'honnête paysan qui l'avait reçu.

Les plus pressans périls étaient dès lors passés; mais Stanislas était toujours en pays ennemi pour lui; et, pour gagner le territoire neutre du roi de Prusse, il restait à franchir le Nogat, branche orientale de la Vistule, qui se décharge dans le Frisch-Haff. Ce fut l'ouvrage de deux jours, qui

eurent encore leurs alarmes. L'indiscrétion des guides, qui se crurent trop tôt hors de danger, l'occupation de plusieurs villages sur la route par les Saxons et les Moscovites, et l'enlèvement de tous les bateaux sur le Nogat, faillirent renouveler les anxietés où le monarque s'était trouvé. Une bienveillance inattendue, que la Providence lui ménagea de la part de tous ceux auxquels il s'adressa, leva ces derniers obstacles; le samedi, 2 juillet, ayant gagné Marienwerder, première ville frontière de la Prusse ducale, il put y goûter enfin une entière sécurité.

Les Moscovites étaient trop éloignés de la France pour attirer sur eux la vengeance de celle-ci. Elle fut donc dirigée contre l'empereur; et Louis XV s'empara d'abord de la Lorraine, patrimoine du duc François-Étienne, qui devait épouser l'archiduchesse Marie Thérèse, fille aînée de Charles VI. Il s'allia en même temps avec l'Espagne, qui éprouvait des obstacles de la part de l'empereur pour le parfait établissement de don Carlos en Italie; et enfin avec le roi de Sardaigne, qui avait aussi des sujets de plaintes contre le même prince, et qui se flattait d'obtenir de cette alliance le Mantouan et le Milanais en échange de la Savoie.

Ce n'était plus le politique et guerrier Victor-Amédée qui donnait des lois à cette dernière contrée: Il avait abdiqué volontairement, à la fin de 1730, en faveur de son fils Charles Emma-

nuel III. Mais les illusions qu'il s'était faites des douceurs de la vie privée s'étaient bientôt évanouies, et des tentatives sourdes pour remonter sur le trône avaient été punies par une détention violente qui révolta toute l'Europe, excepté Louis XV, son petit-fils. Le cardinal de Fleury, du moins, pensa que la cause d'un prince qui avait combattu ses deux gendres méritait peu de compromettre la paix du royaume, et l'aïeul du roi ne dût qu'au retour des sentimens de piété filiale dans Emmanuel, d'être rendu enfin à la liberté. Il mourut d'ailleurs peu après son élargissement, et deux ans seulement après son abdication.

L'empereur fit ce qu'il put pour engager l'Allemagne dans sa querelle et faire déclarer cette guerre, qui lui était personnelle, guerre de l'empire. Il y réussit, mais n'y gagna que d'ouvrir un plus vaste champ aux victoires des Français. Les cours de Londres et de La Haye, intéressées par le voisinage à la tranquillité des Pays-Bas, obtinrent un traité de neutralité pour ces provinces, en sorte que les principaux efforts se portèrent sur le Rhin. Le 12 octobre, le maréchal de Berwick passa le fleuve, s'empara de Kehl, et s'assura de trois passages pour la campagne suivante. Pendant le même temps, le vieux Villars, uni au roi de Sardaigne, poursuivant le plan d'invasion qu'il avait proposé au conseil dès le mois de juin, s'emparait de Pavie, Lodi, Pizzighitone, et enfin de Milan et de son château, qui capitula le 30 dé-

cembre. Ce général expérimenté, persuadé que, pour couvrir une conquête, il faut conquérir au delà, voulait pousser les Impériaux jusque dans le Trentin, et leur fermer le retour en Italie; mais le roi de Sardaigne rejeta cette seconde partie de son plan; et, ne voyant aucun intérêt pour lui dans des acquisitions qu'il ne devait pas garder, il préféra se fortifier dans un pays dont il voulait rester propriétaire incommutable.

1734.—Le marquis de Maillebois, fils du contrôleur général Desmarets, fut donc employé pendant l'hiver à soumettre le reste des villes du Milanais; et, à la faveur de cette faute grossière, quarante mille Impériaux, au retour du printemps, purent se trouver rassemblés sur la frontière. La campagne s'ouvrit favorablement pour eux. Le 2 mai, ils surprirent un gué sur le Pô, et firent courir le plus imminent danger à Villars et au roi, qui, sans autre escorte que leurs gardes et une cinquantaine de grenadiers, s'étaient éloignés de l'armée pour observer l'ennemi. Cernés par quatre cents hommes, une captivité inévitable paraissait les menacer, lorsque Villars, rappelant son ancienne vigueur, charge à la tête de sa petite troupe, disperse celle des Impériaux, et leur fait encore des prisonniers. Mais c'était le dernier effort que pouvait se permettre son courage; il ressentait une défaillance générale de ses forces, et les contrariétés qu'il éprouvait contribuaient encore à en accélérer le déclin. A la fin du mois

il quitta l'armée pour s'acheminer vers la France, et ne put aller au delà de Turin. Il y acheva sa carrière, le 27 juin, et dans la même chambre, dit-on, où il était né quatre-vingt-trois ans auparavant; pendant que son père était ambassadeur en Piémont. Il eut encore le temps d'apprendre la mort du maréchal de Berwick qui, le 19 juin, avait été tué d'un coup de canon dans la tranchée devant Philisbourg. Comparant l'agonie pénible qui le retenait dans son lit, à la mort brusque obtenue par Berwick au champ d'honneur : *Cet homme-là*, dit-il, *a toujours été heureux.* Ainsi finirent ces deux grands hommes, restes précieux du siècle de Louis XIV, et les derniers dépositaires de ce feu sacré qui avait fait éclore tant de grandes pensées et de si grandes choses.

L'armée du maréchal de Berwick recélait dans son sein des hommes destinés à le remplacer un jour sous le rapport des talens militaires. C'étaient les deux Belle-Isle; petit-fils de l'infortuné Fouquet, et surtout le comte Maurice de Saxe, fils naturel du dernier roi de Pologne. Il avait fait ses premières armes en Flandre, sous Eugène, servi sous le czar à Riga, combattu Charles XII à Stralsund, mérité d'être élu à la principauté de Courlande, dont l'exclut la jalousie des Russes, et s'était définitivement fixé en France, où il servait alors avec le grade de maréchal de camp. L'armée opposée, commandée par Eugène, comptait dans ses rangs des guerriers non moins illustres, entre

autres le prince royal de Prusse, depuis le Grand Frédéric, qui, âgé de vingt et un ans, avait suivi son père à l'armée. Ce dernier, ennemi de la France, comme membre de l'empire, offrait alors, comme prince indépendant, un noble asile à Stanislas dans sa ville de Kœnigsberg.

Le duc de Noailles qui, au commencement de la campagne, avait forcé les lignes d'Etlingen, et le marquis d'Asfeld, qui avait investi Philisbourg, élevés l'un et l'autre à la dignité de maréchal de France, partagèrent, après la mort du duc de Berwick, le commandement de l'armée d'Allemagne, tandis qu'en Italie, le marquis de Coigny et le comte de Broglie, promus au même grade, remplacèrent Villars. Les premiers poursuivirent le siége de Philisbourg. D'Asfeld couvrit le camp français de lignes inexpugnables, qu'Eugène jugea impossible de forcer; en sorte que la ville, après cinquante jours de tranchée ouverte, se vit contrainte à capituler. C'était un grand exploit en présence d'un général tel qu'Eugène. Les Français s'y bornèrent, ou du moins, et, malgré l'avantage du nombre, toutes leurs tentatives pour faire un pas de plus furent rendues inutiles par les savantes précautions du prince. Ce fut son dernier exploit militaire: et le rival de Villars mourut deux ans après lui.

Le comte de Mercy, qui avait recueilli en Italie les débris des armées impériales, fut moins heureux qu'Eugène. Battu le 29 juin à Parme par le

maréchal de Coigny, il laissa la vie sur le champ de bataille, ainsi que son aïeul à Nordlingue. Le comte de Kœnigseck, envoyé pour lui succéder, surprit le maréchal de Broglie sur la Secchia le 14 septembre; et cinq jours après, poursuivant son premier avantage, il attaqua de nouveau les alliés, réunis sous Guastalle et Luzara, et aussi empressés que lui de combattre pour laver la honte de leur échec. Kœnigseck fut battu, mais il ne perdit guère que le champ de bataille, et son habileté rendit la victoire sans résultat.

A la faveur de cette puissante diversion des alliés sur le Rhin et dans le Milanais, Don Carlos abordait à Naples, et repoussait le vice-roi Visconti, trop faible pour lui résister. Les Impériaux se retirèrent sur la Pouille, et gagnèrent Bitonto près de Bari, où ils se retranchèrent. Le général espagnol, comte de Montemar, les y suivit, et, les ayant forcés à mettre bas les armes le 25 mai, en reçut le glorieux surnom de duc de Bitonto. Don Carlos, sans permettre aux Autrichiens de respirer, descend au mois d'août avec une partie de ses troupes en Sicile, où le joug allemand était peu goûté, et où tout, à l'exception de Messine et de Syracuse, s'empressa de se soumettre.

1735. — L'année suivante ces deux villes se rendirent. Kœnigseck, appréhendant de perdre ses communications avec l'Allemagne, fut contraint de fuir vers l'Adige; et de faibles avantages du comte de Seckendorff sur le Rhin n'y amélio-

rèrent pas la position de l'empereur. Attaqué si violemment de tous les côtés, il chercha à négocier sous la médiation des Anglais et des Hollandais, qui ne voyaient pas sans inquiétude les triomphes de la France et de l'Espagne. Ils proposèrent des préliminaires qui furent signés à Vienne le le 3 octobre 1735, et suivis d'une suspension d'armes qu'on proclama le même mois en Italie. Don Carlos avait été couronné à Palerme roi de Sicile, dès le 3 juillet de cette année.

Par les préliminaires de Vienne Stanislas renonce au royaume de Pologne, n'en conservant que le titre sa vie durant. En dédommagement on lui accorde les duchés de Lorraine et de Bar, qui seront reversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort; et au duc François-Étienne on assure, en échange, la possession du grand-duché de Toscane, sitôt que la mort de Jean Gaston, dernier mâle de la maison de Médicis, qui ne devait pas tarder, ouvrirait cette succession. L'infant don Carlos, en échange de Parme et de Plaisance, obtient de l'empereur la cession de Naples et de la Sicile, ainsi que les ports de Toscane, pour lui, pour ses descendans, et, à leur défaut, pour les autres enfans d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, et pour leurs descendans, selon l'ordre de primogéniture. Le roi de Sardaigne a pour sa part le pays de Tortone et de Novarre, ainsi que les fiefs des Langhes voisins de ses états du Piémont. L'empereur rentre dans les duchés de Milan et de

Mantoue, que le sort des armes lui avait enlevés, et les rois d'Espagne et de Naples renoncent à toutes les prétentions qu'ils pouvaient avoir sur Parme et Plaisance, ainsi que sur la Toscane et ses dépendances. Les choses furent rétablies sur le Rhin comme elles l'étaient avant les hostilités.

Enfin, et c'est ce qui contribua encore à rendre l'empereur facile, la France se rendit garante de la pragmatique autrichienne et de la succession par elle établie. L'article est conçu en ces termes : « La France accepte la pragmatique telle qu'elle existe par l'acte solennel publié le 19 avril 1719, promet de la défendre, maintenir, et, comme on dit, garantir de toutes ses forces contre qui que ce soit, toutes les fois qu'il en sera besoin. » L'Espagne, qui regrettait toujours les possessions enlevées à son sceptre par le traité d'Utrecht, refusa d'abord de souscrire à ces préliminaires ; mais, hors d'état de faire valoir seule ses prétentions, elle y consentit enfin l'année suivante. La rédaction des traités définitifs auxquels prirent part presque toutes les puissances de l'Europe, pour les intérêts divers qu'elles avaient à ces transactions, éprouva encore de longs retards. Le traité de Vienne ne fut signé qu'en 1738 ; et l'Espagne n'y accéda même qu'en 1739. Dès 1737 cependant Stanislas avait été investi de la Lorraine, et le prince lorrain était entré en possession de la Toscane, dont il hérita cette année par la mort du grand-duc.

Ce fut durant l'oisiveté de ces années de paix que des courtisans corrupteurs, spéculant sur les vices et les faiblesses du maître, s'essayèrent à corrompre les mœurs d'un prince que son apathie seule eût défendu de l'erreur des passions. Des intrigues, préparées avec un art infernal, y firent coopérer jusqu'aux vertus de la reine, et, triomphant de l'attachement exclusif qu'aimait à lui garder le monarque, le firent enfin tomber dans les piéges qui lui étaient tendus. La comtesse de Mailli, Louise-Julie de Nesle, fut la première qui lui fit oublier ses devoirs; mais sa faveur fut courte, et bientôt supplantée par ses propres sœurs, notamment par la plus jeune qui fut créée duchesse de Châteauroux, cette première maîtresse, sans prendre le voile comme madame de La Vallière, expia dans les exercices d'un repentir religieux le crime de sa séduction.

1736-1739. — Vers ce même temps se déclarèrent les premiers symptômes des troubles qui, en agitant la Corse, préparèrent son union avec la France, union qui, en rendant Français les habitans de cette île, a influé sur la destinée de l'Europe, et en a changé toute la face. La lassitude d'un joug pesant, des priviléges abolis, des assassinats tolérés, des impositions maintenues, après l'engagement solennel de les supprimer, tels furent les griefs mis en avant par les Corses pour se soulever contre l'autorité génoise qui depuis quatre siècles dominait dans l'île. Impuissans à compri-

mer cette insurrection, les Génois recoururent à l'empereur, qui avait intérêt de fermer à l'Espagne cette porte de l'Italie. Six mille Impériaux, accordés par lui et commandés par le prince de Wurtemberg, eurent bientôt reconquis la plaine sur l'inexpérience des insulaires. Mais les montagnes leur rendirent l'indépendance; et Louis Giafferi, leur chef, y fit même éprouver un échec considérable aux Allemands. Cette perte, et celles qu'éprouvèrent encore les Impériaux par les maladies, inspirèrent au prince des pensées de conciliation. Il offrit aux Corses la médiation de l'empereur pour le rétablissement de la paix, ainsi que pour le maintien de leurs droits, et il parvint à la leur faire accepter.

Mais à peine était-elle agréée que quatre des chefs corses sont arrêtés par ordre du sénat de Gènes. La guerre se rallume aussitôt; et déjà les insurgés appelaient la domination de l'Espagne, lorsque l'empereur, garant des stipulations violées, fit rendre les chefs, mais ne put obtenir du gouvernement génois de traiter les Corses en concitoyens. Cette impolitique obstination ramena les hostilités, et avec d'autant plus d'avantage pour les insurgés, que les troupes autrichiennes, appelées à la défense de leur propre territoire pendant la guerre de la succession de Pologne, évacuèrent le pays.

Sur ces entrefaites débarque en Corse, en 1756, un baron de Neuhoff, aventurier westphalien, qui amenait aux insulaires sur un petit vaisseau dix

pièces de canon, quatre mille fusils et quelque argent, obtenus par lui du dey d'Alger, qu'il avait leurré de la perspective de soumettre l'île à son pouvoir. L'enthousiasme habilement excité par le baron, qui faisait parade d'un crédit imaginaire dans toutes les cours de l'Europe, se propage avec une telle activité, qu'une acclamation générale le proclame souverain de l'île, sous le nom du roi Théodore, et il entretient le prestige par des succès sur les Génois. Cependant ses moyens pécuniaires, épuisés en peu de mois par une représentation publique, le forcent à quitter l'île pour aller chercher de nouvelles ressources. Il intéresse à sa fortune une compagnie de commerçans d'Amsterdam, qu'il flatte de la possession exclusive du commerce de la Corse, et des fonds qu'il en obtient il équipe une frégate et quelques bâtimens chargés d'armes et de poudre, avec lesquels il reparaît à l'improviste devant Ajaccio assiégée par les siens. Il se proposait de tenir la place resserrée par mer, ainsi qu'elle l'était par terre, lorsqu'un coup de vent le jeta dans le golfe de Naples, où ses vaisseaux avariés furent saisis, et où lui-même fut arrêté. Il parvint à s'échapper de prison; mais son crédit épuisé ne lui permit plus de donner suite à ses premiers desseins.

Gênes, dans l'intervalle, avait réclamé l'intervention de la France, comme quelques années auparavant celle de l'empereur. Un plan de pacification, dressé sous les yeux du cardinal de Fleury,

fut destiné à être porté en Corse par le comte de Boissieux, neveu de Villars. Il partit dans les premiers jours de 1738, et on lui donna cinq régimens pour appuyer sa médiation. Ces forces devinrent suspectes aux habitans, surtout quand on leur demanda leurs armes. Ils feignirent de se résigner à leur sort, et profitèrent de la sécurité qu'ils avaient inspirée pour surprendre les Français et les repousser dans Bastia. Le comte de Boissieux, déjà malade, en mourut de chagrin, et fut remplacé, en 1739, par le marquis de Maillebois. Les bonnes dispositions de celui-ci soumirent l'île en trois semaines; mais cette conquête fut sans aucun fruit, parce que les événemens d'un plus grand intérêt qui agitèrent l'Europe l'année suivante forcèrent la France de retirer presque aussitôt ses troupes. Ainsi les Corses reprirent leur supériorité sur les Génois; et, s'ils eussent pu étouffer leurs propres discordes, il est probable qu'à la faveur des longues hostilités où se trouvèrent engagées les puissances prépondérantes de l'Europe, ils auraient invariablement affermi leur indépendance.

1740. — L'empereur avait peu joui du bénéfice de la paix. Les préliminaires du traité de Vienne étaient à peine signés, qu'il se vit engager dans une nouvelle guerre contre la Turquie. Une alliance, contractée en 1725 avec la Russie, le mettait dans l'obligation de donner des secours à cette puissance, qui s'était laissée gagner aux sollicitations perfides de l'usurpateur du trône de Perse, Thomas-Kouli-

Kan, lequel avait besoin d'occuper les Turcs pour vaquer sans trouble à une expédition qu'il méditait dans l'Inde. Eugène n'était plus : l'Autriche s'en aperçut à ses revers. Une paix honteuse et précipitée vint y mettre un terme par le sacrifice des conquêtes de ce grand général. Temeswar, Belgrade, et toute la partie de la Servie dont il avait accru l'héritage de la maison d'Autriche à la paix de Passarowitz, en furent détachés par celle de Belgrade, du 1er. septembre 1739. Mais à ce prix même, Charles s'estimait heureux de pouvoir assurer à sa fille l'intégrité du reste de ses domaines. Depuis vingt ans c'était le but de toutes ses transactions politiques, et il se flattait de l'avoir atteint, lorsqu'il mourut le 20 octobre 1740. Il descendit au tombeau avec cette ferme confiance que, par la garantie de sa pragmatique, jurée par les principales puissances de l'Europe, l'archiduchesse Marie-Thérèse, sa fille aînée, allait entrer dans la possession paisible de tous les états de la maison d'Autriche ; mais à peine avait-il les yeux fermés, qu'il se présenta une foule de prétendans, et que se vérifia ce mot du prince Eugène : « Que la meilleure de toutes les garanties serait une armée de cent mille hommes. »

Les électeurs de Bavière et de Saxe réclamaient la succession entière ; le premier comme descendant d'une fille de l'empereur Ferdinand 1er., à laquelle elle était substituée *à défaut d'hoirs mâles*, selon lui, et *à défaut d'hoirs de ses fils*, selon la

cour de Vienne; le second, ce roi de Pologne, que Charles avait mis sur le trône, comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph. Le roi d'Espagne faisait aussi revivre des droits surannés sur les royaumes de Hongrie et de Bohême, comme descendant de la branche aînée, par son aïeule, femme de Louis XIV, et par la mère de celui-ci, non qu'il visât directement à la possession de ces royaumes, mais afin de se faire de ces prétentions le droit de ménager, aux dépens de la maison d'Autriche, un établissement en Italie pour l'infant don Philippe, qui venait d'épouser la fille de Louis XV. Le roi de Sardaigne réclamait de son côté le duché de Milan, du chef d'une trisaïeule, et le roi de Prusse différentes portions de la Silésie, auxquelles les électeurs de Brandebourg avaient un droit de réversion par des pactes de famille et de confraternité avec les princes silésiens; portions qu'il soutenait avoir été injustement enlevées à sa maison par celle d'Autriche, sous le prétexte que ces pactes violaient les lois féodales, et en vertu de renonciations équivoques qui avaient été extorquées par la violence. « En un mot, disait-il dans l'exposition de ses droits, je demande par force et les armes à la main, ce que la force et la supériorité des armes m'a ravi et me retient. »

Rien n'était moins prouvé que ses titres, mais toute prétention est bonne quand on a une armée nombreuse et bien disciplinée, un trésor bien fourni, de la capacité et de l'audace; or, tels étaient

les moyens du jeune Frédéric II, électeur de Brandebourg et roi de Prusse, par la mort de son père, arrivée cette même année. Aussi songea-t-il moins à raisonner qu'à agir. Il ne négligea pas pourtant la voie de la négociation ; et, au prix de l'abandon qu'il sollicitait, il promettait d'accepter la pragmatique et de la soutenir. Marie, qui n'avait pu être conseillée encore par l'infortune, rejette ses propositions : dès lors il entre en Silésie. C'était à la mi-décembre que ses demandes étaient ainsi rejetées, et, à la fin du même mois, il était maître de Breslau, capitale de la province, et de plusieurs places susceptibles de fortifications, qu'il mit en bon état de défense.

1741. — Mais, dès le mois de mars de l'année suivante, le comte de Neuperg, le négociateur infortuné de la paix de Belgrade, tiré de sa captivité par Marie-Thérèse, débouchait de la Moravie et faisait reculer le roi de Prusse au delà de la Neiss. Grotkau retomba entre les mains des Autrichiens, et Olhau, le magasin de l'armée prussienne, était menacé du même sort, lorsque Frédéric se détermina aux hasards d'une bataille pour le sauver. Elle se livra, le 9 avril, dans les champs de Molwitz. Les Prussiens avaient l'avantage de l'infanterie, les Autrichiens celui de la cavalerie. Le baron de Romer, qui commandait la gauche de ceux-ci, profitant de sa supériorité, accable par un vigoureux effort la droite des ennemis, menée par le roi de Prusse lui-même. Il la dissipe et

tourne aussitôt sur le flanc de l'infanterie où il jette quelque désordre. Frédéric juge la bataille perdue, et, soit de son propre mouvement, soit de l'avis de son général, le maréchal de Schwerin, qui se chargeait de la retraite, il prend le parti de se mettre en sûreté par la fuite. Il était à trois lieues du champ de bataille, lorsque la fortune du combat changea. Depuis son départ Schwerin avait obtenu sur les Autrichiens, à son aile, les mêmes succès que Romer à l'aile opposée; et celui-ci, ayant été tué dans sa quatrième charge contre l'inébranlable infanterie prussiene dirigée par le prince d'Anhalt, le sort de la bataille fut fixé. Neuperg se retira sous Neissé, que sa présence maintint encore quelque temps, et qui succomba comme les autres places de la Silésie, lorsque la reine de Hongrie rappela son armée à la fin d'octobre pour l'opposer à des dangers plus imminens.

Pendant que Frédéric agissait, on délibérait à Versailles. Le cardinal de Fleury, soit lassitude des affaires, bien excusable à quatre vingt-huit ans, soit confiance absolue dans la capacité du comte de Belle-Isle, lui avait laissé prendre un grand ascendant dans le conseil. On ne peut décider si le désir de se rendre considérable par la guerre suggéra au comte le parti qu'il proposa, ou si ce fut une vraie conviction et l'avantage de la France qui lui fit représenter au conseil que l'exécution de la pragmatique devant donner à la maison d'Autri-

che, dans l'Europe, une prépondérance que la maison de Bourbon avait toujours redoutée, il fallait profiter, pour l'abattre, de l'occasion qui se présentait de former contre elle une ligue puissante. Le cardinal était retenu par la garantie si solennelle jurée à la pragmatique dans le traité de Vienne, et sans doute par la crainte d'une guerre qui allait fatiguer ses dernières années. Quant à Louis xv, on sait comment il se comportait dans le conseil : il écoutait, jugeait solidement, disait son avis, mais avec tant d'indifférence, qu'il n'imposait nullement la nécessité de partager son opinion. On assure qu'après avoir manifesté son sentiment, et indiqué le meilleur parti à suivre, il lui est arrivé de dire : « Vous verrez qu'ils prendront le plus mauvais. »

C'est ce qui arriva dans cette circonstance : on décida de s'opposer à la pragmatique, mais point assez ouvertement pour être publiquement convaincu d'infidélité à une promesse qui devait être sacrée. Le comte de Belle-Isle fut chargé de cette affaire. Il prit le biais de faire avec l'électeur de Bavière une alliance offensive et défensive, qui obligeait à le secourir dans les guerres qu'il pourrait avoir, ce qui donnait à France le droit de choquer la pragmatique, sans pouvoir être accusée directement de mauvaise foi. Le négociateur fit entrer dans son plan la jonction de l'Espagne, et les deux cours signèrent de concert à Versailles, le 28 mai 1741, une alliance avec l'électeur de

Bavière, à laquelle se joignirent successivement les rois de Prusse et de Sardaigne, celui de Pologne, comme électeur de Saxe, et les électeurs Palatin et de Cologne.

La réunion de tant de forces fit croire que le partage de la succession de Charles VI serait l'affaire d'un coup de main. Voici comme on en assignait les diverses parties : à l'électeur de Bavière, la couronne impériale, le royaume de Bohême, la Haute-Autriche et le Tirol ; à l'électeur de Saxe, la Moravie et la Haute-Silésie ; le surplus au roi de Prusse ; enfin les possessions autrichiennes d'Italie au roi d'Espagne, pour y former un établissement à l'infant don Philippe, frère de don Carlos, sauf quelques districts pour le roi de Sardaigne. L'électeur Palatin et celui de Cologne n'avaient point de partage, mais trouvaient dans le traité d'alliance l'avantage d'avoir des sauvegardes pour leurs états pendant la guerre. On laissait à Marie-Thérèse la Bohême, la Hongrie, les Pays-Bas, la Basse-Autriche et les duchés de Carinthie et de Carniole. Dans cette espèce de conjuration générale contre cette princesse, il lui restait l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, les subsides du parlement de ce pays, et surtout le désir, ou plutôt la passion des Anglais de susciter des embarras à la France, dont l'intention de protéger les Espagnols, alors en guerre avec la Grande-Bretagne, avait été pressentie; d'anéantir en conséquence sa marine, déjà détériorée par les

ménagemens pusillanimes du cardinal à leur égard, et par ses économies mal entendues, et enfin d'envahir telles de ses colonies qui seraient à leur convenance, ou du moins de placer dans l'étendue des mers des stations fortifiées, comme des balises dans un chenal difficile, pour arriver au commerce universel.

Tel était depuis long-temps le but presque unique de la politique de l'Angleterre, et c'était aussi la cause qui venait de la constituer en guerre avec l'Espagne. Peu satisfaite, et du privilége qu'elle avait obtenu au traité d'Utrecht, de l'*assiento* des Nègres, accord qui lui donnait le droit de pourvoir de Nègres, durant trente ans, les colonies espagnoles, et de la permission qui y avait été jointe de commercer librement dans les mêmes colonies avec un vaisseau de cinq cents tonneaux, elle avait frauduleusement étendu cette concession, d'abord en doublant les dimensions du bâtiment, et peu après en faisant suivre, à quelque distance, des bâtimens inférieurs qui ne laissaient pas désemplir *le vaisseau* dit *de permission*, en sorte que ce navire équivalait lui seul à toute une flotte. Le besoin que l'Espagne eut quelque temps de l'Angleterre lui fit fermer les yeux d'abord sur une contravention extrêmement préjudiciable à son commerce, et dont l'usage tarda peu à être considéré comme un droit par les négocians anglais qui s'y livraient. De là des résistances lorsque les gardes-côtes espagnols reçurent des ordres for-

niels pour empêcher la contrebande; et de là encore, de la part de ceux-ci, des insultes, des voies de fait et mêmes des cruautés. Le capitaine anglais Jenkins, arrêté par eux en pleine mer, eut un oreille coupée, et fut menacé même d'un sort plus funeste. Interrogé à la barre du parlement sur cette barbarie, et sur des paroles outrageantes du capitaine espagnol à l'égard du roi d'Angleterre, il provoqua au plus haut degré l'indignation de l'auditoire par l'éloquente simplicité de sa narration. « Quand on m'eut ainsi maltraité, dit ce marin, on me menaça de la mort. Je recommandai alors mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Les deux nations étant également exaspérées, l'une de l'audace de la contrebande, l'autre des traitemens qui en furent la suite, le cardinal Fleury interposa en vain ses bons offices pour les concilier. Il parvint bien à leur faire signer un accord; mais aucune des parties ne fut fidèle à l'observer. Les hostilités s'engagèrent d'elles-mêmes en 1739, et, au commencement de 1740, l'amiral Vernon s'était emparé de Porto-Bello.

En exécution du traité de Versailles, une armée de quarante mille Français, auxquels on donna le nom de troupes auxiliaires, passa le Rhin sur la fin d'août; sous les ordres du comte de Belle-Isle, devenu maréchal de France; et, ayant gagné Donawert, elle s'embarqua sur le Danube pour se rendre à Passau, dont l'électeur venait de s'emparer. Dans le même temps, le maréchal de Maillebois, avec

une armée aussi forte, se portait en Westphalie, et arrêtait un corps de trente mille hommes que Georges II, roi d'Angleterre, menait au secours de la reine de Hongrie. La supériorité des Français, prêts à s'emparer de son électorat de Hanovre, le força de renoncer à ce projet, et de signer un traité de neutralité le 27 septembre 1741.

L'armée combinée de France et de Bavière pénétra sans obstacle dans la Haute-Autriche. L'électeur se fit couronner à Lintz en qualité d'archiduc, occupa Ens par un détachement, poussa même au delà, et envoya jusqu'aux portes de Vienne des partis qui semblaient annoncer à cette capitale un siége prochain. C'était le plan d'invasion qu'avait tracé Villars quarante ans auparavant, et qu'il avait en vain conseillé au père de l'électeur. Le fils commit là même faute que son père. Tandis que l'on tremblait à Vienne des simples apparences d'un siége, l'électeur appréhendait de son côté la longueur dont il pourrait être; longueur qui permettrait aux secours de Hongrie de traverser ses projets, et aux Saxons de conquérir peut-être pour leur propre compte cette Bohême sur laquelle il avait jeté son dévolu. Ainsi la jalousie commençait déjà à diviser sourdement les alliés. La France d'ailleurs ne voulait qu'affaiblir la maison d'Autriche, et il n'était pas dans son intention d'en dépouiller entièrement l'héritière. Du concours de ces vues différentes sortit la résolution de diriger immédiatement l'armée sur la Bohême. Elle quitta

donc les bords du Danube, à la fin d'octobre, sous la conduite de l'électeur et du maréchal de Broglie, qui remplaçait le maréchal de Belle-Isle, nommé plénipotentiaire à Francfort, pendant l'élection de l'empereur; et, à l'exception de quinze mille hommes qui furent laissés à Lintz, au marquis de Ségur, pour la garde du pays, elle se dirigea en plusieurs colonnes sur Prague, sous les murs de laquelle on arriva le 23 novembre.

Le grand-duc, époux de Marie-Thérèse, qui n'avait pu empêcher le roi de Prusse de conquérir la Moravie, profitant d'un armistice qu'il venait de conclure avec lui, accourut au secours de la place, et coupa les communications des alliés avec le Danube. Il ne leur restait de salut, aux approches de l'hiver, que dans la prise de Prague; mais, dans la proximité où se trouvait le grand-duc, qui n'était plus qu'à cinq lieues, ce ne pouvait être que le résultat d'un coup de main. Il fut arrêté pour la nuit du 25 au 26 novembre, et l'exécution en fut confiée au comte de Saxe, alors lieutenant général. Le comte disposa trois attaques, et assigna la principale à Chevert, simple lieutenant colonel du régiment de Beauce, mais l'un des hommes les plus fermes et les plus intrépides de l'armée, doué surtout d'un don particulier pour inspirer sa confiance au soldat. On n'oubliera jamais l'ordre qu'il donna en cette occurrence à l'un de ses grenadiers. « Vois-tu cet enfoncement, lui dit-il en lui montrant l'angle rentrant d'un bastion, tu monteras par là;

on te criera qui vive ? une fois, deux fois, trois fois; ne réponds pas, et avance toujours : la sentinelle te mettra en joue, tirera, te manquera ; tu fondras aussitôt sur elle, et je suis là pour te soutenir. » Soit habitude d'une soumission qui n'admet point de réplique, soit conviction que les choses doivent se passer ainsi que l'a prévu son chef, le soldat, sans faire la moindre objection, monte avec tranquillité, exécute de point en point sa consigne, et Chevert se trouve effectivement sur ses pas pour le secourir. Le rempart est occupé, les portes sont ouvertes, et la ville est prise sans le moindre désordre, et sans qu'il en ait coûté plus d'une cinquantaine d'hommes. Le 19 décembre, l'électeur est couronné roi de Bohême, dignité fatale à sa maison; et, un mois après, il est encore élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII. Ce fut le terme de ses succès.

Les Espagnols, sous les ordres du duc de Bitonto, débarquaient en même temps en Italie. Ils y avaient été transportés sous l'escorte d'une flotte française et espagnole. Soit respect pour la neutralité de l'Angleterre, égard pour la France, ou cause d'infériorité, l'amiral anglais Haddock, qui croisait dans la Méditerranée, ne troubla point le passage. Ces troupes traversèrent les états du grand-duc, qui, pour conserver son territoire intact, fut contraint de se déclarer neutre dans la cause de sa femme et de son fils.

Mais déjà le roi de Sardaigne se repentait de ses

engagemens avec les alliés. Les prétentions trop affichées de l'Espagne à la totalité des possessions autrichiennes en Italie contrariaient trop les vues qu'il avait toujours manifestées lui-même sur la Lombardie, pour qu'il pût entrer sincèrement dans les intérêts de Philippe. Il en fut détaché entièrement avant la fin de l'année, par le sacrifice de quelques parties de cette province, auquel se résigna sagement Marie-Thérèse; et, d'ennemi de cette princesse, il devint un de ses plus utiles défenseurs, par le double service qu'il lui rendit de fermer les Alpes aux Espagnols et aux Français, et de remettre à sa disposition, pour les employer en Allemagne, la majeure partie des troupes destinées par elle à défendre l'Italie.

Un autre secours lui arrivait encore de Hongrie. Réfugiée dans ce royaume, lorsqu'elle vit menacée la capitale de l'Autriche, elle assembla les états; et, s'y présentant avec son fils, depuis Joseph II, qu'elle portait dans ses bras, et qui était âgé de quelques mois : « Abandonnée, dit-elle, de mes amis, persécutée par mes ennemis, et attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de ressource que dans votre fidélité et dans ma constance. Je remets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur salut. Gardez-vous de trop craindre mes adversaires. Parjures à leurs engagemens envers mon père, ils le seront à ceux qu'ils ont pris entre eux. Ils se diviseront pour le partage des dépouilles d'une femme et d'un enfant,

qui ne sont rien pour eux, mais qui sont beaucoup aux yeux du Dieu protecteur de l'innocence et vengeur des traités. Puisse cet enfant que je vous présente et que je vous confie croître pour vous aimer et pour vous défendre un jour, ainsi qu'il aura été défendu par vous! » Attendris par le touchant abandon de ces paroles, que Marie prononça en latin, l'idiome des états, les magnats, oubliant leurs vieux griefs contre les précédens monarques, tirent leurs sabres et s'écrient avec enthousiasme : *Mourons pour notre roi* Marie-Thérèse !

Ce noble élan fut suivi de prompts effets : une cavalerie nombreuse et une nuée de troupes légères, sous les noms de hussards, croates, pandours et talpaches, sortirent de cette contrée et des contrées voisines, et portèrent par toute l'Allemagne la terreur de leurs armes et de leur indiscipline. A leur aide, dès la fin de l'année ou dès les premiers jours de l'année suivante, le général Kevenhuller et le partisan Mentzel avaient reconquis l'Autriche, envahi la Bavière, et forcé le marquis de Ségur, après une longue et inutile résistance, à capituler à Lintz au moment même où l'électeur était proclamé empereur à Francfort. Vaine compensation qui ne pouvait le dédommager de la perte de ses états.

La Russie n'avait pu porter de secours à sa fidèle alliée. Les intrigues de la France avaient su lui susciter au dehors et au dedans des embarras qui l'en détournèrent. Par les instigations de celle-ci, et à

l'aide de ses subsides, la Suède venait de déclarer la guerre à la Russie, que travaillait encore une fermentation sourde, occasionée par les prétentions de la famille de Pierre le Grand au trône. Sept jours seulement après la mort de Charles VI, la czarine Anne Ivanovna l'avait suivi au tombeau, et avait institué pour lui succéder Ivan de Brunswick, son petit-neveu, âgé de deux mois, fils d'Antoine-Ulric, frère du duc régnant de Brunswick, et d'Anne de Mecklembourg, sa nièce, laquelle était fille elle-même de Catherine Ivanovna, sœur aîné de la czarine. Au préjudice du père et de la mère de l'enfant, elle avait établi pour régent son favori Biren, duc de Courlande. Ce fut une première cause de dissensions, dont Biren ne tarda pas à être victime. Au bout d'un mois il était relégué en Sibérie, et le duc et la duchesse de Brunswick reconnus régens. Mais, étrangers l'un et l'autre au pays par la naissance, et dirigés par d'autres étrangers, Ostermann et Munick, leur gouvernement fut vu d'un œil d'envie; et un parti se forma bientôt pour la princesse Élisabeth, seconde fille de Pierre le Grand, et évincée déjà trois fois de la succession paternelle. Assurée, par ses émissaires, du régiment des gardes, elle se transporte, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1741, à leur caserne, et de là au palais, où furent arrêtés à la fois le jeune czar, son père, sa mère, leurs ministres et leurs conseils. Élisabeth fut proclamée avec le jour, sans que cette révolution eût coûté

une goutte de sang, présage heureux d'un règne débonnaire qui ne vit pas une seule exécution. Dans le cours de l'année, elle fit reconnaître pour son successeur, par tous les corps de l'état, Charles-Pierre-Ulric de Hollstein-Gottorp, fils de sa sœur aîné.

1742. — Cependant le duc d'Harcourt, envoyé par la France au secours de la Bavière, ayant passé le Rhin le 10 mars, arriva assez tôt pour faire lever le siége de Straubing. Dans le même temps, le comte de Saxe prenait Egra sur la frontière occidentale de la Bohême, poste important qui fut le salut de l'armée française, en lui donnant une communication avec la Bavière. Le roi de Prusse, de son côté, après s'être emparé du comté de Glatz, avait pénétré en Bohême, et battait, à Czaslaw, le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, pendant que le maréchal de Broglie remportait à Sahay un avantage pareil sur le prince de Lobkowitz : la fortune enfin de l'empereur semblait reprendre le dessus, lorsqu'une nouvelle défection vint le replonger dans un abîme plus profond. Ce fut celle du roi de Prusse. Ses victoires diminuèrent l'éloignement de Marie-Thérèse à traiter avec lui ; et les pressantes sollicitations de l'Angleterre, en obtenant pour Frédéric l'abandon du comté de Glatz et de la Silésie, détachèrent facilement un prince à qui les irrésolutions, la faiblesse et les négociations du cardinal faisaient craindre d'être sacrifié. Le 11 juin la paix fut signée à Breslau en-

tre les deux puissances. Les Saxons y étaient compris; en sorte que les Français, réduits en Bohême à trente mille hommes, se virent comme livrés aux efforts de deux armées qui, réunies, comptaient le double de soldats, et qui pouvaient encore se recruter.

De Budweiss, sur la frontière méridionale de la Bohême, où le maréchal de Broglie avait poussé le prince de Lobkowitz, et où il attendait un renfort qui fut coupé, il rétrograda à la hâte, et non sans quelque perte, derrière la Blanitz, où il arrêta l'ennemi, et d'où, à la faveur de la nuit, gagnant une marche, il arriva sans être entamé davantage jusqu'à Prague; mais sans pouvoir s'opposer non plus à l'investissement de la ville et de son camp, par le comte de Kœnigseck. Le maréchal de Belle-Isle vint prendre part aux dangers qu'avait appelés son imprudente exaltation; et, muni de pleins-pouvoirs, il joignit aux faits d'armes les artifices de la négociation. Pour prix de la liberté de l'armée française, il offrait d'abandonner la Bohême; et il permettait au cardinal de Fleury de rejeter sur lui tout le blâme de l'agression, dans des lettres où le prélat déclarait avoir été entraîné à la guerre malgré lui. Soit aveuglement du succès, ou conseil de sa propre sûreté, la reine de Hongrie livra au mépris de l'Europe la faiblesse du cardinal, en faisant imprimer ses lettres, et exigea qu'au préalable de toute stipulation l'armée française se rendît prisonnière; condition déshonorante que ne

pouvaient accepter deux maréchaux. La tranchée fut donc ouverte : mais, lorsqu'on croyait les assiégés abattus par le découragement et la disette, une sortie de douze mille hommes, commandés par le duc de Biron, détruisit en un seul jour les longs ouvrages des assiégeans; et l'avis de l'arrivée prochaine du maréchal de Maillebois, chargé de faire lever le siége, ranima encore leur courage. A son approche d'Égra les Autrichiens abandonnèrent en effet leurs lignes, et le maréchal de Broglie put marcher au-devant de lui jusqu'à Tœplitz. Mais le grand-duc et son frère tenaient les défilés intermédiaires avec des forces si imposantes, que Maillebois crut inutile d'essayer de les forcer. Pensant avoir atteint le but de son expédition par la levée du blocus qu'il avait procurée, et considérant qu'il n'avait plus de vivres que pour peu de jours, il se rapprocha du Danube; et, en menaçant l'Autriche, il fit évacuer la Bavière. Cependant on fut mécontent de lui, et son armée fut donnée au maréchal de Broglie, qui, pour la rejoindre, s'échappa de Prague, habillé en courrier.

Contraint de se réfugier de nouveau dans cette ville, privé désormais de toute espérance de secours, et menacé encore de la disette qui, malgré toutes les précautions prises pendant la durée du siége, devait bientôt assaillir une population de cent mille âmes; Belle-Isle ne prolongeait plus sa résistance que dans l'espoir de saisir quelque heureuse occasion d'échapper à la vigilance de l'en-

nemi. L'hiver vint la lui offrir. Les environs de la ville, ravagés par les Autrichiens à l'époque du premier siége, les forçaient de tenir leurs cantonnemens éloignés. Ils n'avaient laissé que des troupes légères sur la gauche de la Moldaw, qui traverse la ville, et la crainte des glaces que charriait la rivière leur avait même fait lever les ponts par lesquels communiquaient leurs quartiers. Le maréchal profite de ces circonstances, et la nuit du 16 au 17 décembre, muni de vivres pour douze jours, il sort en silence, à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et se dirige sur Égra, éloignée de trente-huit lieues. Le temps nécessaire au rétablissement des ponts conservant au maréchal l'avance qu'il s'était donnée, il put continuer sa route sans être presque inquiété que par les troupes légères. Les grands obstacles vinrent de l'extrême rigueur de la saison. Des otages enlevés de Prague moururent de froid dans les voitures du maréchal. Les longues nuits qu'il fallait passer au bivouac au milieu de la glace et de la neige, et sans rencontrer toujours le bois nécessaire à allumer des feux, enlevèrent à l'armée un monde prodigieux. La terre était jonchée de pelotons d'officiers et de soldats dont les membres avaient été saisis par la gelée, et qui traçaient de la manière la plus lamentable la route de l'armée. A peine cinquante hommes tombèrent sous le fer de l'ennemi, et douze cents périrent de froid dans le chemin. Le dixième jour enfin on gagna

Égra, et cinq cents hommes périrent encore à l'hôpital des suites de cette pénible retraite. Elle fit un juste honneur à la sagacité, à la résolution, à l'intelligence et à la conduite du maréchal; mais on eut tort dans le temps de la comparer à celle des dix mille. Cinq cents lieues de pays, depuis les environs de Babylone, et à peu de distance du golfe Persique, jusqu'à la colonie grecque de Trébisonde, sur le Pont-Euxin, parcourus en cinq mois par un moins grand nombre de guerriers, malgré les défilés, les montagnes et les fleuves qui les arrêtaient à chaque pas, malgré les pluies, le froid, la neige qui les assiégeaient, et la faim surtout qui les minait, malgré enfin des armées innombrables qui ne cessaient de les harceler : c'est là un fait unique dans l'histoire, et qui n'a pas encore son pendant.

Chevert, demeuré à Prague avec cinq à six mille malades, ne se montra pas plus disposé à se rendre prisonnier. Également pressé par la ville et par l'armée, il contint l'une et l'autre, en menaçant, si on ne lui accordait une capitulation honorable, de mettre le feu aux quatre coins de la ville, et de s'ensevelir sous ses ruines. Sa fermeté connue en imposa; et, le 2 janvier, il obtint du prince de Lobkowitz, conformément à ses désirs, de rejoindre ses compagnons d'armes à Égra. L'armée regagna les frontières de la France; et il ne fut laissé dans Égra qu'une simple garnison qui, isolée au milieu de l'Allemagne évacuée par

les Français, fut réduite à se rendre à la fin de l'année.

En Italie, le roi de Sardaigne et les Autrichiens faisaient reculer les Espagnols, et s'étaient emparés de Modène, quand l'apparition en Savoie des Français et de l'infant don Philippe, appela le roi de Sardaigne à la défense des Alpes. Les efforts des deux nations se brisèrent contre les obstacles qu'il leur opposa; mais ses derrières pouvaient être inquiétés par la réunion des Espagnols et des Napolitains, lorsqu'un événement inattendu vint l'affranchir de cette crainte.

Renonçant à leur neutralité, les Anglais forcèrent don Carlos, avec lequel ils n'étaient point en guerre, à s'y soumettre lui-même, et à rappeler les troupes dont il aidait les Espagnols. Ce fut l'effet de la brusque expédition du capitaine Martin, détaché par l'amiral Matthews, qui avait remplacé Haddock dans la Méditerranée. Le 12 août, il se présente à l'improviste, avec douze vaisseaux, dans le port de Naples, qui n'était point préparé à une attaque; et, nouveau Popilius, il donne au roi une heure pour accéder à ses propositions. La menace de réduire la ville en cendres, en cas de refus, ne permit pas au prince de délibérer. Les Anglais s'étaient flattés, en Amérique, d'un succès plus directement profitable à leurs intérêts, et furent trompés dans leur attente. Trente vaisseaux de ligne et douze mille hommes de débarquement attaquèrent Carthagène et furent

repoussés. Ils cherchèrent à s'en dédommager en Allemagne; et, au mépris de leurs engagemens, ils y firent passer des troupes qui hivernèrent dans le pays de Liége.

1743. — Le maréchal de Noailles, également recommandable comme administrateur et comme guerrier, avait été chargé de les observer sur le Mein, où ils s'étaient avancés au retour de la belle saison. Ils y étaient réunis aux Hanowriens et à un corps de troupes de la reine de Hongrie. Le comte de Stairs, élève de Marlborough, le même qui était ambassadeur en France à la fin du règne de Louis XIV et au commencement de la régence, les commandait. Georges II et le duc de Cumberland, son second fils, s'étaient rendus à l'armée. De l'avis exprès du roi, elle s'était enfoncée jusqu'à Aschaffenbourg, au-dessus de Hanau, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont le cours et les passages, tant au-dessus qu'au-dessous de l'armée anglaise, étaient au pouvoir des Français. Dans cette imprudente position, elle tarda peu à ressentir les inconvéniens de la disette, et à se voir menacée même du sort plus fâcheux d'être contrainte de mettre bas les armes. Le plus prompt retour pouvait seul prévenir ce malheur; mais le maréchal avait fait des dispositions propres à le rendre extrêmement hasardeux. Non-seulement dans un passage étroit par où l'armée anglaise devait défiler, le corps de bataille et l'arrière-garde devaient être foudroyés par des batteries disposées

de l'autre côté du Mein ; mais un autre danger attendait en même temps la tête de l'armée, dans le village de Dettingen. Le duc de Grammont, neveu du maréchal, lieutenant général et colonel des gardes-françaises, y était caché avec toute la maison du roi derrière un ravin profond où il fallait que descendît l'armée anglaise, et où elle devait être attaquée avec avantage. Enfin un corps de troupes était destiné à passer le Mein à Aschaffembourg, sur les derrières de l'ennemi, pour le presser dans le défilé et lui interdire la retraite. De ces habiles dispositions, louées par le roi de Prusse, bon connaisseur en pareille matière, devaient résulter et la destruction de l'armée anglaise, et la prise peut-être du roi ; ce qui eût pu amener la paix. Un courage déplacé ruina tant de belles espérances.

Le 26 juin dans la nuit, et par le plus grand silence le roi avait levé son camp. Mais il était observé, et le maréchal n'attendait, pour donner l'ordre de l'attaque, que l'instant où l'ennemi serait engagé de toutes parts, lorsque le duc de Grammont, par une impatience, une audace ou une présomption également inexcusable, quitte son poste et marche en avant du ravin. L'armée anglaise se forme aussitôt dans l'espace étroit dont elle peut disposer, sous la protection d'une artillerie formidable avantageusement postée sur une colline. Le duc ne laisse pas de l'assaillir, et engage un combat d'autant plus inégal que, masquant par

cette nouvelle imprudence l'artillerie qui devait rompre les rangs ennemis, ce second moyen de victoire fut encore perdu.

Contraint de renoncer à ses habiles combinaisons, le maréchal se voit réduit à aviser aux moyens de seconder la témérité de son neveu, et fait passer l'armée de l'autre côté du Mein, dans un champ resserré qui ne pouvait la contenir. Mais ni ses dispositions nouvelles, ni la présence, ni l'exemple de cinq princes du sang et d'une noblesse nombreuse, ne purent réparer tant de fautes. On vit un régiment d'élite, celui des gardes-françaises, repasser le Mein à la nage, d'où leur vint le sobriquet de *Canards du Mein*, qui a fait verser bien du sang dans des combats particuliers. Après trois heures d'une mêlée sanglante et inutile, le maréchal fit sonner la retraite, et repassant sur la gauche du Mein, il laissa le champ et le passage libres aux Anglais. Le roi d'Angleterre et le duc de Cumberland ne s'étaient pas moins distingués que les princes français, et le dernier eut la jambe percée d'une balle. Comme on se disposait à le panser, ses yeux s'arrêtèrent sur un mousquetaire français grièvement blessé, qui avait été porté près de sa tente. « Commencez, dit-il aux chirurgiens, par panser cet officier français : il est plus blessé que moi; il pourrait manquer de secours, et moi je n'en manquerai pas. » Le roi d'Angleterre ne s'arrêta sur le champ de bataille que le temps d'en prendre possession, et d'y réparer ses forces par

quelque nourriture; il continua sa marche sur Hanau, recommandant ses blessés à la générosité française.

Pendant ce temps, le maréchal de Broglie, trop faible pour se soutenir sur le Danube devant le prince Charles, qui se trouvait à la tête d'une armée nombreuse, se retirait avec peine lorsqu'un corps de douze mille hommes que lui avait fait passer le maréchal de Noailles, sous la conduite du marquis de Ségur, lui facilita sa retraite sur le Rhin. Le prince l'y suivit, mais il fit de vains efforts pour franchir cette barrière, qui lui fut fermée par le maréchal de Coigny, comme celle de la Basse-Alsace le fut au roi d'Angleterre par le maréchal de Noailles. Rebuté de ces inutiles tentatives, le prince prit de bonne heure ses quartiers dans le Brisgau, et le roi d'Angleterre dans les Pays-Bas. Le barbare Mentzel, qui avait trouvé moyen de percer en Lorraine, fut tué d'un coup de fusil sur les remparts de Saarbruck.

L'évacuation de la Bavière par les Français la fit retomber sous la puissance de l'Autriche. Le malheureux Charles VII, obligé encore une fois d'abandonner sa capitale, se vit réduit à intéresser la compassion de celle qu'il s'était imprudemment promis de dépouiller. Elle écouta enfin des propositions qu'elle avait long-temps rejetées; et, le 27 juin, jour même de la bataille de Dettingen, l'empereur obtint un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur l'Autriche, s'engageait ainsi

que l'empire à demeurer neutre pendant la continuation de la guerre, et laissait la Bavière sous la main de Marie-Thérèse jusqu'à la conclusion de la paix générale. Ainsi la France se trouva avoir à supporter tout le poids d'une guerre dans laquelle elle avait paru n'entrer que comme auxiliaire. Feignant encore de n'être que partie secondaire, elle donna une déclaration pour retirer ses troupes d'Allemagne, puisque les parties intéressées semblaient être d'accord. La véritable raison, c'est qu'elles ne pouvaient plus s'y soutenir.

Le cardinal de Fleury ne vit pas cette révolution. Il était mort à la fin de janvier, âgé de quatre-vingt-dix ans moins quelques mois, et après avoir tenu seize ans, malgré son grand âge, le timon de l'état. Plein d'urbanité dans ses manières, de simplicité dans ses mœurs, ennemi du faste et étranger à la cupidité, ce ministre trouva dans les qualités qui faisaient le fond de son caractère, les deux bases sur lesquelles il établit son administration : la paix au dehors, et l'économie au dedans. A l'aide de ces deux moyens, aussi puissant que modeste, il cicatrisa peu à peu les plaies qu'avaient faites à la France, et les guerres de Louis XIV, et les folies du système. Le royaume lui doit encore la réunion de la Lorraine, qui avait été inutilement tentée depuis plusieurs siècles; et les sciences, l'important voyage des astronomes français Bouguer, Godin et La Condamine à Quito, sous l'équateur; et celui de Maupertuis, Clairault, Camus et Le-

monier, à Tornéo, sous le cercle polaire, pour mesurer dans ces latitudes extrêmes un degré du méridien, et vérifier la théorie de Newton sur l'aplatissement des pôles de la terre et sur l'accroissement de la longueur des degrés terrestres, à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur.

Mais, parce qu'il n'est rien de bon qui sous quelque rapport ne prête à la critique, on a accusé le cardinal d'avoir trop sacrifié à l'amour ou au besoin même de la paix. Persuadé qu'il n'y avait que les Anglais qui pussent troubler la tranquillité dont il voulait jouir au dehors, il montra trop la crainte de les mécontenter. Ceux-ci en devinrent exigeans, et Fleury porta, dit-on, la condescendance jusqu'à mesurer sur leurs désirs, quelquefois impérieux, les forces de la marine. Il s'y résigna avec d'autant moins de difficulté que, dans le retranchement des dépenses qu'il aurait fallu faire pour cet objet, il trouvait à satisfaire le goût d'économie qui lui était naturel; et qu'il comptait d'ailleurs sur le caractère également pacifique de Robert Walpole, qui dirigeait alors le cabinet britannique. Mais, lorsqu'une opposition fougueuse eut précipité celui-ci de sa place, un an précisément avant la mort de Fleuri, et que les circonstances ramenèrent la guerre, la marine décrépite qui restait, et l'adolescente qu'on y joignit, ne purent résister à celle des Anglais qui était en pleine vigueur.

Un reproche plus grave et mieux fondé peut-être, est celui d'un zèle persécuteur à l'égard du

jansénisme, pour lequel on suppose qu'il n'eut pas l'indifférence convenable à un homme d'état. Mais, lorsque des ecclésiastiques du second ordre, mettant leur propre sentiment au-dessus des décisions de l'épiscopat, seul juge compétent de la doctrine dans la république chrétienne, ne cessaient de perpétuer le trouble, en renouvelant avec acharnement leurs déclamations contre la bulle *Unigenitus*, bulle acceptée par l'immense majorité des évêques, et devenue loi de l'état par des enregistremens multipliés; et que des censures ou des interdictions provoquées par leur révolte, ils en appelaient au parlement qui recevait leur appel, il fallait bien que le gouvernement intervînt entre deux autorités opposées; et, selon le parti en faveur duquel il prononcerait, il ne pouvait manquer d'être traité par l'autre de persécuteur. Tel fut le cas où se trouva le cardinal. Obligé d'en courir la chance, il crut qu'il était de la dignité du pouvoir suprême de ne pas tergiverser dans ses sentimens, et qu'il était d'ailleurs aussi juste que conséquent de s'arrêter sans variation à la cause de la loi, et à l'opinion de la majorité des juges. Il reste à savoir si, dans l'exécution de ce plan raisonnable, il sut se tenir d'ailleurs dans les bornes de la modération, et si l'exil, qui éloignait des ministres insubordonnés des lieux où ils fomentaient le schisme, n'était pas de toutes les rigueurs la moindre qu'il pût employer.

L'objet primitif de la guerre avait disparu, et

rien dès lors ne semblait plus aisé à conclure que la paix. Elle était offerte par la France et repoussée par Marie-Thérèse, qui était aveuglée à son tour par l'ivresse du succès, et qui se flattait de trouver dans la continuation de la guerre des dédommagemens aux cessions qu'elle avait faites en Silésie et dans le Milanais, et peut-être même l'occasion de rentrer dans ces provinces et dans le royaume de Naples. Elle était entretenue dans cet espoir par un nouveau traité d'alliance qu'elle venait de contracter à Worms avec l'Angleterre et le roi de Sardaigne; en sorte que la France se vit contrainte de renoncer, malgré son inclination, au rôle d'auxiliaire, et de déclarer franchement la guerre à des puissances avec lesquelles elle se trouvait depuis long-temps dans un état trop réel d'hostilités.

1744. — Les premiers jours de cette année avaient même été témoins de deux entreprises spécialement dirigées par la France contre l'Angleterre. Le délabrement de la marine n'avait pas été si complet que par les soins du ministre de ce département, Jean-Frédéric Phélippeaux, comte de Maurepas, petit-fils du chancelier de Pontchartrain, quatorze vaisseaux ne se trouvassent alors équipés dans le port de Toulon, pour seconder seize vaisseaux espagnols qui, après avoir transporté des troupes et des munitions à don Philippe, y étaient bloqués par trente-quatre vaisseaux de ligne anglais aux ordres de l'amiral Matthews. Le

22 février, la flotte combinée osa, malgré son infériorité, braver l'expérience des Anglais; et le résultat d'un combat indécis fut à l'avantage des alliés, en ce qu'ils purent gagner Carthagène pendant que l'amiral anglais allait se réparer à Minorque. De Court, âgé de quatre-vingts ans, commandait les Français, et don Joseph de Navarro, les Espagnols. Malgré mille preuves de bravoure qu'avait données l'amiral anglais, l'orgueil national, humilié de ce qu'il n'avait pas vaincu, le traduisit devant une cour martiale; qui le jugea au moins incapable de servir; et le vieux de Court, qui avait sauvé l'amiral espagnol d'une ruine certaine, accusé par lui de l'avoir laissé tomber dans cette détresse par un secours tardif, fut relégué dans ses terres. Le seul Navarro, qui à la vérité avait résisté à cinq vaisseaux anglais, mais qui, blessé au commencement de l'action, n'y avait eu de part que celle que lui firent prendre ses lieutenans, Girardin et de l'Age, officiers français, en recueillit toute la gloire, et fut comblé d'honneurs dans sa patrie.

Dans le même temps vingt-six autres vaisseaux français, sous le comte de Roquefeuille, sortaient de Brest et gagnaient en plusieurs divisions les côtes de l'Angleterre. Ils y transportaient vingt-quatre mille hommes et le prince Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-Georges. Courageux, entreprenant, secret, indifférent à la fatigue, ferme dans l'adversité, modéré dans le succès, on

pouvait tout attendre de son caractère; et il avait encore le comte de Saxe pour guide et pour appui. Aucun moment d'ailleurs ne pouvait être plus favorable pour une semblable expédition. La majeure partie des troupes anglaises était sur le continent, et la plupart des vaisseaux anglais en commission. Mais il ne faut qu'un coup de vent pour rompre les opérations maritimes les mieux concertées. Souvent cette cause avait ruiné les espérances des Stuarts. Cette fois encore elles subirent la même fatalité. Déjà on touchait aux côtes de Kent, lorsque le 6 mars un ouragan violent rejeta la flotte sur les côtes de France, où plusieurs bâtimens se perdirent.

Ce ne fut qu'après cette agression formelle, agression légitimée par une foule d'autres dans lesquelles les Anglais avaient assailli les vaisseaux français sous le prétexte mensonger de les prendre pour des vaisseaux espagnols, que la guerre fut solennellement déclarée. On prit en même temps des mesures pour la pousser avec vigueur. L'impôt du dixième, qui avait été levé durant la guerre de Pologne, avait déjà été rétabli. Le contrôleur général Orri, qui avait succédé à Des Forts en 1730, y joignit les ressources dont il alimentait depuis ce temps le trésor royal; savoir: des rentes sur les gabelles, les aides, les tailles, les postes; des tontines, des emprunts viagers, une loterie royale, des créations d'offices nouveaux et des taxes sur les anciens. On essaya, d'autre part, d'ébranler la

fidélité du roi de Prusse aux engagemens qu'il avait contractés à Breslau; et ce prince, qui croyait avoir des motifs pour soupçonner quelques regrets à la reine de Hongrie sur l'abandon de la Silésie, promit en effet une diversion. Enfin don Carlos, que la nécessité seule avait retenu dans la neutralité, fut excité à la rompre, et les Génois, qu'avait aliénés le traité de Worms, par lequel Marie-Thérèse mettait au nombre des cessions faites par elle au roi de Sardaigne, les droits qu'elle prétendait avoir sur le marquisat de Final, quoiqu'il eût été vendu par son père à la république, furent encore invités à faire cause commune avec la France.

Quant au plan de campagne qui fut adopté, le prince de Conti, digne petit-neveu du grand Condé, devait commander les Français dans les Alpes, et y seconder don Philippe et les Espagnols; le maréchal de Coigny, demeurer sur la défensive en Alsace; et les hostilités principales être portées dans les Pays-Bas. Le maréchal de Noailles devait s'attacher aux siéges des places fortes, et le comte de Saxe, promu à la dignité de maréchal de France, en couvrir les opérations. Le roi se rendit à l'armée, et la duchesse de Châteauroux, dame d'honneur de la reine, osa prendre congé de cette princesse pour le suivre.

Contre les cent mille Français qui envahissaient les Pays-Bas, les alliés n'opposaient que soixante-dix mille hommes commandés par Wade, élève

de Marlborough, et le comte d'Aremberg, élève d'Eugène. Les Hollandais devaient se joindre à eux, et s'étaient déjà avancés dans les plaines de Lille; mais la promptitude de l'invasion déconcerta leurs desseins. Le roi arriva à Lille le 12 mai, et le 10 juillet Menin, Ypres, Knoque et Furnes étaient déjà en son pouvoir. On se flattait de conquérir le reste de la Flandre avec la même rapidité, lorsqu'on apprit que le prince Charles, à la tête de quatre-vingt mille hommes, avait passé le Rhin à Spire, le 1er. juillet, qu'il s'était emparé des lignes de Weissembourg, et avait repoussé au delà de Saverne le maréchal de Coigny, trop faible pour lui résister. Il fallut changer de plan, porter les principales forces en Alsace, et se tenir au contraire en Flandre sur la défensive. On en donna le soin au maréchal de Saxe, à qui on ne laissa que quarante-cinq mille hommes; mais les savantes manœuvres de ce général, pendant le reste de la campagne, suppléèrent au petit nombre, et fixèrent sa place au rang des premiers capitaines.

Le maréchal de Noailles, avec le reste des forces, se dirigea sur le Rhin. Le roi l'y suivait lorsqu'il fut arrêté à Metz par une maladie. Pendant ce temps, le roi de Prusse, jugeant l'armée autrichienne suffisamment occupée par l'armée française, et inquiétée encore sur ses derrières par les troupes de Bavière et de la régence de Hesse-Cassel, entra de nouveau en Moravie et en Bohême,

et en douze jours fit capituler, le 16 septembre, à Prague, une garnison de dix-huit mille hommes, qui à la vérité ne s'attendait guère à y être attaquée. Mais déjà, dès le 24 août, le prince Charles avait repassé le Rhin sans avoir été entamé par les Français, qui, au lieu de le suivre et d'essayer de l'arrêter par une action, quel qu'en pût être l'événement, se bornèrent à investir Fribourg, dont les châteaux tinrent, deux mois, et ne se rendirent, faute de vivres, que le 25 novembre. Le roi, qui était venu au siége après son rétablissement, repartit pour la capitale, aussitôt après la reddition de la ville, qui avait capitulé le 1er. novembre.

Cependant le prince Charles se hâtait vers la Bohême. Aidé par la diversion de vingt-cinq mille Saxons que le roi de Pologne venait de mettre à la disposition de la reine, sous la promesse d'une partie de cette Silésie qu'elle ne possédait plus, il harcela et fatigua tellement les Prussiens, en les tenant dans de continuelles alarmes pour leurs magasins, que le 27 novembre ils évacuèrent Prague, après en avoir fait sauter les fortifications. L'empereur seul gagna à tous ces mouvemens : la Bavière se trouva évacuée, et, pour la troisième fois, il put rentrer à Munich; mais dans un état de détresse et de dénûment que sa dignité rendait encore plus sensible, et qui dut beaucoup diminuer pour lui des amertumes de la mort, qui le surprit dans les premiers jours de l'année suivante.

En Italie, le prince de Conti et don Philippe avaient ouvert la campagne dès le 1er. avril, qu'ils avaient passé le Var, et s'étaient emparés de Nice sans combat. Avec plus de fatigue et de gloire, ils s'étaient rendus maîtres de Villefranche, où le roi de Sardaigne, retranché dans les montagnes avec vingt mille hommes, avait été battu et forcé de s'embarquer sur la flotte anglaise de l'amiral Matthews, qui le transporta à Vado avec ses troupes. Les deux généraux se proposaient de suivre les côtes de la mer; mais la menace de l'amiral anglais, de considérer la violation du territoire de Gênes comme une infraction de sa neutralité, les forcèrent de renoncer à ce projet. Ils remontèrent en conséquence jusqu'à Château-Dauphin, à l'entrée de la vallée de la Sture. Le bailli de Givry et le brave Chevert escaladèrent le roc le 19 juillet; et, malgré l'artillerie des Piémontais et la présence du roi de Sardaigne, ils en atteignirent le sommet, et l'emportèrent après un combat sanglant, qui coûta deux mille hommes aux assiégés et le double aux alliés. L'acharnement fut égal de part et d'autre; tous les défenseurs du fort y périrent : il fallut en arracher le roi de Sardaigne, qui voulait se faire tuer dans les retranchemens; et, du côté des Français, on vit des grenadiers profiter du recul des pièces d'artillerie pour se jeter dans le fort à travers les embrasures.

Mais ce n'était pas assez de cet exploit pour pénétrer en Piémont : il fallait emporter encore le

poste des Barricades, triple retranchement de quelques toises dans la largeur de la vallée, entre deux montagnes dont la cime se perdait dans les nues, et, au débouché, enlever le fort de Démont. On trouva heureusement le moyen de tourner le premier obstacle, et Démont, incendié par un boulet rouge qui porta dans un magasin de mèches, se rendit à discrétion le 17 août. Dès lors le Piémont fut mis à contribution, et la tranchée fut ouverte le 13 septembre devant Coni. Une bataille que le roi de Sardaigne, renforcé de dix mille Autrichiens, hasarda pour secourir la place, ne remplit pas son objet; mais le gouverneur, confiant en l'approche de la mauvaise saison, ne laissa pas de tenir. Sa constance fut payée du succès. Au bout de trois semaines, la chute des neiges et le débordement de la Sture avertirent les assiégeans de faire une prompte retraite, ce qu'ils exécutèrent en Dauphiné et en Savoie, après avoir fait sauter les fortifications de Démont.

Des événemens moins importans en eux-mêmes, et plus considérables par leurs résultats, avaient occupé la scène au centre de l'Italie. Le comte de Gages qui, dès l'année précédente, avait remplacé le duc de Bitonto, s'était joint dans les états romains aux troupes de don Carlos. Le prince de Lobkowitz, d'autre part, s'était avancé au delà de Rome. Il avait pénétré dans l'Abruzze, saisi Aquilée, et publié sans effet un manifeste par lequel les Napolitains étaient invités à changer de

maîtres. Pendant que les deux armées s'observaient, don Carlos pensa être fait prisonnier dans Velletri, dont le comte de Brown s'empara le 11 août par un coup de main. Gages recueillit les fuyards; et, calmant bientôt la terreur qui se répandait de toutes parts, il s'attacha à couper la retraite aux Autrichiens. Il en résulta un combat assez vif, où les derniers furent repoussés. Cet échec, et les pertes que les maladies, dues aux chaleurs d'un climat étranger, leur faisaient essuyer chaque jour, les déterminèrent à regagner le Bolonais, et ainsi finit la campagne.

C'était le 4 août que le roi était arrivé à Metz, où le maréchal de Schmettau, envoyé par le roi de Prusse, venait concerter avec lui le mouvement des armées. Le 8, le roi fut attaqué d'une fièvre putride, et six jours après il était à l'extrémité. La duchesse de Châteauroux et le duc de Richelieu ne quittaient pas le roi. Le duc, premier gentilhomme de la chambre, et familier du monarque, avait contribué à l'élévation de la favorite, et en attendait en échange la continuation de sa faveur. Leurs soins réunis tendaient à éloigner tout le monde de la personne de Louis xv, et ils affectaient de ne point croire à son danger, pour repousser les secours que la religion offrait au prince, et se faire un jour un mérite auprès de lui, s'il en réchappait, de lui avoir épargné les inutiles terreurs de la mort. Mais le duc de Chartres, en qualité de représentant du premier prince du sang, et stimulé

par les avis de son père, força des consignes qu'il n'eût pas été donné à d'autres de pouvoir lever; et, assisté de François de Fitz-James, évêque de Soissons, fils du maréchal de Berwick, et premier aumônier du roi, il lui annonça son état, et le remit entre les mains du prélat. Celui-ci fit goûter au monarque les consolations célestes; mais il y mit un prix, celui de faire cesser le scandale d'un attachement illégitime. Le moribond s'y résigna, et donna l'ordre du renvoi de la duchesse. Mille opprobres de la part du peuple accompagnèrent son départ et son voyage. Pendant le même temps la reine arrivait pour prodiguer ses soins à son époux. Elle le trouva donnant l'espoir d'une guérison prochaine, et disposé à réparer ses injustices envers elle. Le peuple, ravi de voir son prince rendu à la fois à la vie et à la vertu, le proclama le *Bien-aimé*, et se livra dans toute la France à un enthousiasme inexprimable. Accablé de toutes parts de témoignages de sensibilité, le roi demandait ce qu'il avait pu faire pour mériter tant d'amour; et le peuple lui savait gré, comme d'un acte de modestie, de la naïveté de sa question. Mais, poursuivi bientôt par des conseils corrupteurs, il se laissa d'un empressement qui imposait des efforts à sa faiblesse. Des rencontres qui semblaient fortuites, et qui étaient ménagées par l'adresse de la séduction, le rengagèrent dans ses coupables liens. La duchesse fut rappelée avec éclat, et le prélat, qui n'avait fait que remplir les

obligations étroites de son ministère, fut exilé dans son diocèse. Ce triomphe du vice fut de courte durée, et quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis le retour de la favorite à la cour, qu'elle se sentit frappée des atteintes de la mort. Moins heureuse que le monarque, elle y succomba; et cette funèbre et effrayante leçon fut encore perdue pour lui.

1745. — L'aigreur réciproque qui avait gagné les puissances belligérantes leur fit négliger la nouvelle occasion de terminer leurs différens que leur offrait la mort de Charles VII, arrivée le 20 de janvier. L'Angleterre, piquée des tentatives de la France pour rétablir Charles-Édouard sur le trône de ses pères, maintenait de tout son pouvoir, par d'immenses subsides, les anciennes prétentions de la reine de Hongrie. Celle-ci en formait de nouvelles à la dignité impériale pour son époux, et la France au contraire se proposait de l'assurer dans la maison de Bavière, et d'en décorer le jeune électeur Maximilien-Joseph. Mais ce prince, poussé jusqu'à Augsbourg par les troupes autrichiennes, qui étaient rentrées en Bavière, et éclairé par les malheurs de son père sur les illusions du diadème, fit sa paix avec Marie-Thérèse, lui promit sa voix pour le grand-duc, et reconnut la légitimité du vote de Bohême que la force avait rejeté, lors de l'élection de Charles VII.

Trompée encore une fois dans ses espérances de paix, la France se vit forcée à de nouveaux efforts

pour la conquérir. On résolut de se tenir sur la défensive en Allemagne, et de porter les grands coups en Italie, et surtout en Flandre. Le maréchal de Saxe y commandait encore cette année. Le 1er. mai, après avoir donné le change aux ennemis, il investit Tournay, qui, en vertu du traité de la Barrière, tenait garnison hollandaise. L'armée alliée, commandée par le duc de Cumberland, s'ébranla pour la secourir. Déjà elle était proche, lorsque le maréchal, laissant quinze mille hommes dans ses lignes pour contenir la garnison, se formé dans une plaine au delà de l'Escaut, ayant le village de Fontenoy dévant son centre, celui d'Antoin à sa droite, et le Bois de Bari à sa gauche, tous ces postes hérissés de canons, qui les rendaient inabordables. Le 11 mai cependant il fut attaqué dans cette position par l'armée combinée. Les Anglais occupaient le centre, les Autrichiens, sous le comte de Kœnigseck, tenaient la droite, les Hollandais, qui s'étaient enfin prononcés, formaient la gauche sous le prince de Waldeck. Les deux armées étaient à peu près égales, et chacune comptait environ quarante-cinq mille hommes. Le roi, ainsi que le dauphin, qui sortait à peine des fêtes de l'hyménée, s'étaient rendus à l'armée sur l'apparence prochaine d'une bataille.

L'action s'engagea sur les neuf heures du matin par une canonnade long-temps prolongée, qui n'offrit point de résultat sensible. Kœnigseck

donnait le conseil de s'en tenir à ce genre d'attaque, qui suffisait pour interrompre les travaux du siége; mais l'impatience des Anglais s'en irrite, et avec une rare intrépidité ils s'avancent contre le village de Fontenoy. Cependant, toujours repoussés par l'artillerie formidable qui les foudroie, ils renoncent à aborder les Français par ce point, et s'engagent, pour parvenir jusqu'à eux, entre le village et le bois. Mal secondés par leurs auxiliaires, qu'une résistance opiniâtre empêcha de marcher d'un pas égal, seuls ils se portent en avant, exposés à tout le feu des batteries de Fontenoy et des redoutes de Bari. C'est alors que, pour essayer d'y dérober leurs flancs, la nécessité les fit se resserrer en une épaisse et redoutable colonne, qui par sa masse et son feu toujours roulant écrasait les faibles corps d'infanterie successivement opposés à son attaque. Dans sa marche lente, mais continue, cette espèce de forteresse ambulante perça deux lignes d'infanterie française. Il ne lui restait plus qu'à dissiper la réserve de cavalerie; alors hors de la portée des batteries, elle eût pu rabattre sur sa gauche, et enlever Antoin, où le maréchal avait marqué le quartier du roi et du dauphin. Déjà l'alarme s'y répandait, et l'on avait conseillé au roi le parti prudent de la retraite. Il s'y refusait, craignant de porter peut-être le découragement dans l'armée, lorsque le maréchal, survenant, confirma le monarque dans sa résolution, en lui annonçant une victoire qui ne pouvait

plus tarder. Les pertes en effet que l'artillerie ne cessait de faire éprouver à la colonne, diminuaient de plus en plus sa consistance, et le moment approchait où elle devait là perdre tout-à-fait. On le hâta sur l'avis de Richelieu, à l'aide de quatre pièces de canon qui avaient été réservées pour couvrir, en cas de nécessité, la retraite du monarque, et qui, inutiles à l'effet du combat, furent livrées par lui pour coopérer au succès de la journée. Pointées sur le front même de la colonne, elles en éclaircissent les rangs, et, mettant obstacle à ce qu'ils pussent se reformer, un vide considérable tarda peu à s'y faire remarquer. Aussitôt le signal de la charge est donné à une cavalerie d'élite qui fond avec rapidité sur cette masse imposante, et qui, la pénétrant de toutes parts, la dissipe en moins d'un quart d'heure comme par enchantement. Ce qui échappe à un massacre affreux fait une retraite périlleuse sous le feu des batteries de Bari, et n'est hors de danger qu'après avoir laissé neuf mille hommes sur le champ de bataille. Les vaincus ne furent point poursuivis. Un plus grand intérêt ramena l'armée victorieuse dans les lignes de Tournay, qui dix jours après devint le prix de cette importante victoire.

Elle fit d'autant plus d'honneur au maréchal de Saxe, qu'il était mourant alors, et qu'incapable de monter à cheval, c'était en litière qu'il se faisait transporter partout où sa présence était nécessaire. Le roi, au milieu des cris de triomphe

qui retentissaient sur le champ de bataille, fixa l'attention du son fils sur le spectacle déchirant du carnage; et, en lui faisant envisager avec horreur à quel prix s'achète une victoire, il lui donna l'utile leçon de ménager le sang de ses peuples. Le jeune prince, dans un transport de bravoure qu'il avait fallu réprimer, avait mis l'épée à la main lors de la dernière charge contre la colonne, et avait voulu donner avec les braves qui la dissipèrent. Le maréchal de Noailles renouvela en cette occasion l'exemple de patriotisme et de générosité donné par le maréchal de Boufflers à la bataille de Malplaquet. Il n'hésita point à agir en second sous le maréchal de Saxe, qui non-seulement était son cadet, mais presque son ouvrage. Un boulet de canon lui enleva dans cette journée l'imprudent neveu qui lui avait ravi une victoire certaine, et qui n'avait cependant pas cessé de lui être cher. Lorsqu'on apprit au roi cette mort: « Combien d'autres, dit-il en soupirant, nous aurons à pleurer ce soir. » Les ennemis, affaiblis par leurs pertes, ne purent mettre obstacle aux rapides progrès de l'armée française; le reste de la campagne fit tomber en son pouvoir Gand, Bruges, Oudenarde, Dendernonde, Ostende, Nieuport, Ath, toute la Flandre en un mot; et enfin, au cœur de l'hiver, et lorsque l'on croyait la campagne terminée, la capitale du Brabant, Bruxelles, où l'on trouva des munitions pour nourrir l'armée pendant quatre mois.

Les succès n'étaient pas moindres en Italie. Gênes, malgré les menaces des Anglais, avait adhéré à l'alliance française et espagnole, et, malgré le bombardement de ses places, y avait persisté. Elle avait joint dix mille hommes et un train d'artillerie à l'armée de don Philippe et du maréchal de Maillebois, qui remplaçait le prince de Conti, mécontent de son collègue, et qu'on avait cette année envoyé en Allemagne. Tandis qu'ils entrent par le ponent dans l'état de Gênes, le comte de Gages y arrivait par le levant, et tous ensemble ils descendent dans le Montferrat. Ils s'emparent de Serra-Valle en présence des Piémontais et des Autrichiens, réunis à Novi, et ensuite de Plaisance, de Parme et de Pavie. Le roi de Sardaigne et le comte de Schullembourg, réfugiés sous le canon de Tortone, ne s'y croient point en sûreté; et, mettant le Tanaro entre eux et les ennemis, ils se couvrent à la fois de cette rivière et du Pô, vers le point où le premier se jette dans le second. L'adresse du comte de Maillebois, fils du maréchal, qui feint de marcher sur Milan, les sépare; aussitôt le Tanaro est franchi, et les Piémontais, battus à Bassignano, reculent jusqu'à Casal, qui tombe bientôt au pouvoir des alliés, ainsi que les villes d'Alexandrie, de Valence, d'Asti, et enfin de Milan, où don Philippe reçut, au mois de décembre, le serment de fidélité du sénat et du peuple. Toutes les possessions autrichiennes d'Italie, à quelques citadelles près, étaient conqui-

ses, et le roi de Sardaigne était presque réduit à sa capitale, menacée d'un siége.

L'armée d'Allemagne, dont le but était de s'opposer à l'élection du grand-duc, réduite par les renforts que l'on tirait pour la Flandre, devint incapable de remplir son objet. Le grand-duc lui-même, avec une armée supérieure, couvrit Francfort et força même le prince de Conti à repasser le Rhin. Dès lors rien n'empêcha l'effet de la majorité des suffrages que l'impératrice s'était assurée; et, le 15 septembre, son époux fut élu empereur malgré les protestations du roi de Prusse, et même malgré ses victoires. Le 4 juin, en effet, il avait battu le prince Charles à Friedberg en Silésie, et acquitté, ainsi qu'il l'écrivait à Louis XV, la lettre de change tirée sur lui à Fontenoy. Depuis, quoique surpris et inférieur de moitié, il le battit encore à Sohr ou Prandnitz en Bohême; et, le 15 décembre, enfin une nouvelle défaite des Autrichiens et des Saxons à Kesseldorff, sous les murs de Dresde, lui livra cette capitale de la Saxe, d'où s'éloigna le roi de Pologne, et où entra aussitôt Frédéric en vainqueur plein d'aménité. Mais déjà le roi d'Angleterre interposait de nouveau sa médiation pour le réconcilier avec l'impératrice. Le peu d'avantages, d'une part, que tirait le roi de Prusse de la diversion de la France en Flandre, où il prétendait que les victoires de Louis XV ne lui profitaient pas plus que si elles eussent été remportées sur le Scamandre,

et, d'une autre, le désir naturel à l'impératrice de sauver un allié dépouillé de ses états, et de porter en Italie les forces que réclamait la défense de la Bohême, facilitèrent le rapprochement; et, dès le 25 décembre, moyennant la cession du comté de Glatz, ajoutée par l'impératrice à celle de la Silésie, et un million d'écus d'empire que se soumit à payer le roi de Pologne, le roi de Prusse fut rendu à sa neutralité.

Les Anglais s'étaient emparés, au mois de juin, de Louisbourg et de toute l'île Royale ou du cap Breton, voisine de l'Acadie, conquête importante qui les rendait à peu près maîtres exclusifs des pêcheries de Terre-Neuve, et qui interrompait en partie les communications de la France avec le Canada. Mais presque dans le même temps l'Angleterre eut à trembler pour ses propres foyers. Le prince Édouard, que n'avait pu porter l'année précédente en Angleterre une flotte de vingt vaisseaux de ligne, osa confier sa fortune à une petite frégate de dix-huit canons, frétée par un négociant de Nantes, et qui portait sept officiers, quelques fusils, et peu d'argent. Avec ce faible appareil il débarque au mois d'août sur l'une des îles occidentales de l'Écosse, gagne la côte voisine de Loch-Aber, et publie un manifeste où il s'annonce pour revendiquer ses droits à l'aide seule de ses concitoyens. Cette déclaration lui donne aussitot une armée de trois mille montagnards avec lesquels il s'avance jusqu'à Perth. Le 15 décembre,

il y est déclaré régent des trois royaumes pour son père; et, quatre jours seulement après, fortifié des secours qu'il reçoit dans cette ville, des nobles écossais et de leurs vassaux qui s'attachent à sa cause, il est proclamé de nouveau à Édimbourg.

Cependant sir John Cope, général des troupes anglaises dans le nord de l'Écosse, qui avait refusé d'abord de croire à la nouvelle du débarquement du prince, rassemble les troupes régulières qui sont à sa disposition, ainsi que les Écossais attachés à la maison régnante, s'embarque avec quatre mille hommes à Aberdeen, descend à Dumbar près d'Édimbourg, et s'approche de cette ville jusqu'à Preston-Pans. Le jeune Édouard n'hésite point à l'y attaquer avec trois mille montagnards seulement, et il ne fallut à leur courage que dix minutes pour triompher du nombre et de l'expérience de leurs ennemis. De ceux-ci cinq cents furent tués, neuf cents blessés, et quatorze cents faits prisonniers. Munitions, armes, bagages, artillerie, tombèrent au pouvoir des vainqueurs, et leur procurèrent les moyens offensifs qui leur manquaient. Le prince, dont la tête avait été mise à prix par la régente d'Angleterre, s'en vengea avec grandeur par l'humanité dont il usa envers ses prisonniers; et sa clémence rehaussa l'éclat de sa victoire.

1746. — L'Écosse cependant était loin de lui être entièrement dévouée, et une grande partie

suivait par choix les drapeaux de son adversaire. Sans laisser aux siens le loisir de calculer leur faiblesse, Édouard profite de la confiance que leur inspire leur succès, pour les diriger sur Londres même. Il entre dans le Northumberland, s'empare de Carlisle, descend jusqu'à la hauteur de la principauté de Galles, et, ne pouvant y pénétrer faute de ponts, se rabat sur Derby, à trente lieues de Londres, où la consternation commençait à se répandre. Mais déjà le duc de Cumberland avait été rappelé du continent avec des troupes réglées, et il avait pris poste à Stafford, près de Derby. Édouard ne s'était avancé d'une manière si hasardeuse au cœur de l'Angleterre, que pour donner l'occasion de se déclarer aux nombreux partisans qu'on l'avait flatté d'y rencontrer. Mais soit qu'il eût été abusé, soit que l'arrivée du duc de Cumberland eût comprimé les volontés, personne ne remua. Une bataille pouvait seule ouvrir au prétendant le passage jusqu'à la capitale; mais la modicité de ses forces lui défendait de la tenter. Sa position devenait d'autant plus critique, qu'il était encore observé par le général de Wade, qui, demeuré stationnaire à l'est pendant l'invasion du prince, se trouvait à portée de lui couper la retraite. C'était pourtant le seul parti qui lui restât. Il le prit dix jours après son entrée à Derby, et l'exécuta malgré toutes les difficultés de la saison avec un secret et une activité qui mirent en défaut ses adversaires, et en même temps

avec un respect des personnes et des propriétés qu'on était loin d'attendre de ses montagnards, et qui eût fait honneur à l'armée la mieux disciplinée et la mieux pourvue. Rentré en Écosse, il y trouva quelques faibles secours en hommes et en argent qui lui venaient de la France et de l'Espagne, mais qui, disproportionnés avec ses besoins, n'avaient pour but que d'occuper les Anglais hors du continent. La politique de quelques puissances du nord, qui voyaient cette expédition de mauvais œil, enchaînait la bonne volonté de la France qui craignait d'accroître le nombre de ses ennemis.

Poursuivi avec mollesse, le jeune prince n'eut pas plustôt gagné l'Écosse, qu'il s'attacha à la prise du fort de Stirling. Sans expérience des siége, et sans autre artillerie que le canon de bataille dont il avait pu s'emparer en battant ses ennemis, il se consumait devant cette place lorsque le général Hawley s'avança pour la dégager. Hawley s'était vanté de dissiper l'insurrection avec deux régimens de dragons. Il en avait davantage quand, arrivé le 24 janvier à Falkirk, les montagnards se présentèrent fièrement à sa rencontre. Au choc de sa cavalerie, ils opposèrent une décharge à bout portant qui la rompit. Dans sa fuite, elle porta le désordre dans les rangs de l'infanterie, déjà incommodée du vent et de la pluie qui la frappait au visage; et la déroute des Anglais fut complète, sans que leur perte fût considérable.

Un renfort de six mille Hessois amenés par le duc de Cumberland, qui succéda à Hawley dans le commandement de l'armée, délivra Stirling. A son approche, Édouard fit retraite à Inverness pour être à portée des secours qu'on pourrait lui faire passer. Le duc ne l'y suivit point, et s'établit à Aberdeen, s'attachant d'abord à enlever les postes épars de l'ennemi. Il quitta enfin ses quartiers vers la fin d'avril, passa sans obstacle la rivière de Spey, qu'Édouard aurait pu disputer avec avantage, et s'approcha d'Inverness. De son côté le prétendant marchait au-devant de lui avec le désir de le combattre et l'espoir de le surprendre; mais, arrivé à la vue des Anglais, ses gens se trouvèrent tellement excédés de fatigue et de faim, qu'ils étaient incapables de combattre; et il crut devoir se retirer sur Culloden pour leur faire prendre du repos et de la nourriture. Ils se livraient avec excès et sécurité à la satisfaction de ce double besoin, lorsqu'ils furent surpris à leur tour par les Anglais. Édouard eut peine à ranger ses troupes en bataille : son artillerie mal servie fut sans effet, tandis que celle des Anglais faisait d'énormes ravages parmi les siens. En vain, fatigués du spectacle de leurs pertes, cinq cents montagnards s'élancent sur les batteries qui les causent; en vain ils fondent avec la même impétuosité sur les colonnes ennemies, ils s'épuisent dans leurs succès par les résistances nouvelles que la supériorité du nombre permet de leur opposer, et une charge

de cavalerie achève leur défaite. La moitié demeura sur le champ de bataille, et le reste se divisa en pelotons qui ne purent se rallier.

Blessé, mais échappé aux fureurs de cette journée, où l'on vit l'impitoyable vainqueur explorer le champ de bataille, non pas pour sauver les mourans, mais pour les massacrer, Édouard marcha cinq jours et cinq nuits sans pouvoir se reposer, suivi d'une vingtaine de compagnons de son infortune, qui furent bientôt contraints de l'abandonner pour ne pas éveiller par leur nombre l'attention de ceux qui le cherchaient. Il ne lui en resta que deux, dont il fut encore obligé de se séparer de temps en temps. Avec eux il se rend dans un petit port où ses partisans de France étaient convenus de faire aborder les vaisseaux chargés des secours qu'ils pourraient lui fournir. Il les y attend; mais, presque reconnu, il est forcé de fuir. Il passe la nuit dans les boues d'un marais, et s'éloigne au point du jour de ce lieu funeste. Cependant les vaisseaux qui paraissaient au loin envoient un canot sur le rivage; le prince n'arrive pas à temps, et les vaisseaux gagnent le large. L'infortuné se rejette dans ces pays sauvages: il y marche à l'aventure, ne sachant à qui se fier, sans asile, sans gîte fixe; tantôt il erre sur des montagnes inaccessibles, tantôt il s'enfonce dans les réduits profonds des cavernes; tantôt enfin, sur une mer orageuse, il est ballotté d'île en île dans les plus frêles embarcations, et toujours il est livré aux rigueurs de la

température et au tourment de la faim. Travesti en paysan, et caché même sous des habits de femme, il donne le change à l'avide recherche d'un ennemi barbare qui a dévasté et brûlé vingt lieues de pays autour de lui, pour lui enlever tout asile. Contraint cent fois de confier son sort à la discrétion du pauvre, qui n'ignore pas qu'une somme de trente mille livres sterlings est promise à qui le livrera, aucun n'est tenté de devenir riche au prix d'une telle lâcheté. Un jour, exténué par la fatigue et affamé jusqu'au désespoir, il se détermine à frapper à la porte d'une cabane ennemie. Le maître paraît : « Le fils de votre roi, lui dit le jeune prince en l'abordant, vous demande du pain et des habits. Je sais que vous êtes mon ennemi ; mais je vous crois assez de vertu pour ne pas abuser de ma confiance et de mon malheur. Prenez les haillons qui me couvrent, gardez-les, peut-être pourrez-vous un jour me les rendre sur le trône de la Grande-Bretagne. » Attendri et pénétré à la vue d'une infortune si auguste, le paysan prodigue à son hôte tous les secours que lui permet sa pauvreté, et lui garde un secret fidèle. Enfin, après cinq mois de courses, languissant et affaibli, succombant à la maladie par l'excès des fatigues et des inquiétudes, à peine couvert d'habits en lambeaux, Édouard est recueilli, le 29 septembre, par un corsaire de Saint-Malo qui avait abordé secrètement à la côte de Locnanagh, et qui le débarque à Roscof, près de Morlaix, le 10 octobre, non sans avoir couru le

nouveau danger de tomber dans une croisière anglaise.

Mille atrocités suivirent en Angleterre la défaite du prétendant. Les prisons se remplirent des défenseurs de sa cause, et les échafauds furent inondés de leur sang. Pendant ce temps, plongé dans les délices de Paris, et à l'abri de ces catastrophes cruelles, Édouard en apprit les détails avec indifférence. Telle est du moins l'assertion de quelques écrivains. Mais, pour l'honneur de l'humanité, il faut repousser une imputation qui n'est pas croyable, qui fut peut-être l'ouvrage de la politique, et qui, si elle n'était une calomnie, laisserait à demander ce que c'est donc que l'héroïsme. Appliquons ici plutôt cette noble sentence d'un historien de nos jours (M. de Lacretelle) : « Ayons de la foi pour les belles actions, et réservons le doute et l'incrédulité pour les mauvaises. »

La ruine absolue du jeune prince et la défection du roi de Prusse changèrent la perspective flatteuse que la fin de la dernière campagne avait offerte à la France. Des négociations avec le roi de Sardaigne furent entamées pour ramener l'équilibre rompu par l'accroissement de forces que l'Autriche allait avoir en Italie. Charles-Emmanuel s'y prêta volontiers; mais l'Espagne, qui pour le satisfaire devait se départir d'une partie de ses prétentions, demeurait inflexible à y persister. Louis néanmoins, se portant fort pour cette puissance qu'il se proposait d'amener à ses désirs, continuait à

vouloir traiter. Emmanuel ne s'y refusait pas; mais sous la condition de pouvoir masquer aux Autrichiens, par des apparences d'hostilités réelles, les négociations pacifiques qui existaient entre la France et lui. Suivant ces termes, il se présente devant Asti, que défendaient neuf bataillons français. Leur chef, secrètement instruit du mystère que l'on fait aux Espagnols et aux Autrichiens des dispositions amicales des deux nations, épargne le sang humain, et, après une résistance simulée, livre une garnison que la paix va rendre à ses foyers. Les Espagnols crient à la trahison; la division s'introduit dans le conseil entre eux et les Français, et elle est telle que le maréchal de Maillebois, inquiet pour sa propre sûreté au milieu des Espagnols, s'en sépare, et les met ainsi dans la nécessité d'évacuer eux-mêmes Alexandrie crainte d'y être forcés comme les Français l'avaient été à Asti.

Le roi de Sardaigne signifie alors la rupture des négociations, et dans le même temps trente mille Autrichiens, sous le jeune prince de Lichtenstein, descendent en Lombardie. Ils font évacuer Milan à don Philippe, et par d'autres succès partiels enlèvent tous les points d'appui des Français et des Espagnols. Le danger commun rapproche ceux-ci, mais sans mettre plus d'unité dans leurs conseils. Le maréchal voulait qu'on se hâtât de regagner l'état de Gènes, dont la défense eût été facile; mais, follement entêté de son duché de Parme, don Philippe ne peut se résoudre à le perdre de

vue. L'armée combinée y est atteinte par les Autrichiens, et un engagement opiniâtre s'y livre le 15 juin sous les murs de Plaisance. La victoire, après neuf heures de combat, demeura aux Autrichiens. Les Français y perdirent dix mille hommes, et compensèrent faiblement cette perte par la fierté d'une retraite qui fit honneur au comte de Maillebois, fils du maréchal, et qui permit à l'armée de rentrer dans l'état de Gènes. Mais neuf mille Espagnols et sept mille Français qui restaient d'une armée naguère si florissante ne se crurent point en état de le défendre, et gagnèrent, les uns la Savoie, et les autres la Provence. Gènes, mal pourvue de vivres, et déjà bloquée par une escadre anglaise, se trouva ainsi dans la nécessité d'ouvrir ses portes aux Autrichiens, qui y entrèrent le 6 septembre, pendant que le roi de Sardaigne, de son côté, faisait capituler Savone et Final, recouvrait le comté de Nice, et pénétrait en France.

Antibes fut d'abord investie par les alliés. Pour en pousser le siége, il fallait de l'artillerie; elle leur manquait. Ils se résolvent à la tirer de Gènes. Les Autrichiens en ordonnent l'extraction, et poussent l'oubli des convenances jusqu'à forcer les bourgeois de la descendre de leurs remparts. Déjà ulcérés par des contributions exorbitantes qui, exigées sans délai, avaient tari les trésors de la banque, et épuisé ensuite les ressources des particuliers, dont les plaintes étaient punies par de nouvelles taxes, ceux-ci, avec un dépit concentré,

se résignaient à ce surcroît d'humiliation, lorsqu'un coup de canne donné par un officier autrichien à l'un des malheureux conducteurs de l'artillerie, fut comme une étincelle électrique qui en un moment fit passer tout le peuple de l'extrémité de l'abjection à toute l'exaltation du courage et de la vengeance. Tous les Autrichiens répandus par la ville, et bien loin de la pensée d'un soulèvement, sont massacrés sur l'heure. Le marquis de Botta, leur chef, qui partageait leur sécurité, avait son quartier dans un faubourg : les portes de la ville lui sont fermées. L'arsenal est enfoncé, le tocsin sonne, les paysans d'alentour affluent au secours de la populace armée, et cette troupe inexpérimentée, suppléant par son énergie à ce qui lui manque sous le rapport de l'art, pousse le marquis, non-seulement hors de ses murs, mais hors même du territoire de la république.

Cet événement eut une influence immédiate sur la Provence, où les Autrichiens menaçaient Toulon et Marseille. Déjà le comte de Brown, qui avait tout rançonné et dévasté jusqu'à la Durance, commençait à manquer de vivres, qu'il tirait auparavant de Gènes, lorsque le maréchal de Belle-Islé, savant dans la guerre de chicane, arriva avec quelques troupes, rassura la province, et arrêta dès le premier moment les progrès de l'ennemi. Aidé depuis d'un renfort d'Espagnols, envoyé par le nouveau roi d'Espagne, Ferdinand VI, qui venait de succéder à Philippe V, son père, il fit

craindre aux Autrichiens d'être cernés, et les détermina ainsi à une prompte retraite; elle eut lieu dans les premiers jours de l'année suivante.

La France était plus heureuse en Flandre qu'en Italie. Le roi qui s'y était rendu fut témoin d'une partie des conquêtes du maréchal de Saxe et du prince de Conti. Celui-ci avait été rappelé d'Allemagne, où sa présence était inutile depuis la neutralité des Cercles, qui avait été procurée par le roi de Prusse. Louvain, Malines, Arschot, Anvers, Mons, Saint-Guillain, Charleroi, Namur enfin, furent le fruit et des coups de vigueur et des savantes manœuvres du maréchal. Le mois d'octobre était arrivé. Il fit proposer au prince Charles, qui commandait les alliés, de prendre l'un et l'autre leurs quartiers. Mais le prince, qui se rappelait peut-être la prise de Bruxelles, au cœur de l'hiver dernier, se défiant d'une proposition qui n'avait été suggérée que par amour de l'humanité, répondit qu'il n'avait pas de conseils à recevoir de ses ennemis. « Puisqu'il s'y refuse, dit Maurice, il faut donc l'y forcer, » et il lui présenta la bataille, qui fut acceptée. Le prince Charles, adossé à la gauche de la Meuse, était posté entre Liége et Maëstricht, couvrant cette place, objet des ardens désirs du maréchal, qui, maître de ce point important, eût inondé la Hollande sans obstacle. Les villages de Liers, de Warem et de Raucoux, munis d'une artillerie nombreuse, étaient sur le front des alliés. Il fallait les emporter-

ter pour parvenir jusqu'aux ennemis, et les Français étaient dans la même position où se trouvèrent les Anglais à Fontenoy. Mais ils furent plus heureux dans leur manœuvre. Les postes de Warem et de Raucoux, emportés à la baïonnette, permirent à leur impétuosité de se déborder dès lors avec moins de danger. La victoire en fut le fruit; mais la brièveté des jours, à l'époque du 11 octobre, leur déroba une partie des avantages qu'ils en devaient attendre. Le prince Charles, de tous les généraux les moins déconcerté par une défaite, repassa la Meuse à la faveur de la nuit, et put protéger encore Maëstricht.

Les Anglais inquiétèrent les côtes de Bretagne et firent une tentative inutile contre la ville de Lorient, dépôt de la compagnie française des Indes orientales. Le 8 octobre, ils débarquèrent au nombre de cinq mille hommes; mais, soit terreur panique, soit crainte des avaries que pouvait éprouver leur flotte en cette saison sur une côte découverte, ils se rembarquèrent cinq jours après. Ils ignoraient alors les pertes que leur propre compagnie faisait en ce moment au centre même de sa puissance. La Bourdonnaie, gouverneur de l'île de Bourbon, dont la colonie nouvellement formée l'avait été des débris d'une colonie plus ancienne dans l'île voisine de Madagascar, et Dupleix, gouverneur de l'établissement de Pondichéry, sur la côte orientale de la presqu'île de l'Inde, leur portaient ces coups funestes.

La Bourdonnaie, qui avait prévenu sans succès le ministère qu'en vain l'on se flattait de maintenir dans un état de neutralité les établissemens commerciaux des deux nations, dans cette partie du monde, et qui n'avait pu l'amener à lui confier des forces suffisantes pour y protéger les propriétés françaises, avait suppléé par son industrie à la négligence du gouvernement. Il construisit lui-même des navires, arma des bâtimens marchands, et se forma ainsi une escadre de neuf petits vaisseaux, avec laquelle il affronta et battit, à la hauteur de Negapatnam, la flotte anglaise de l'amiral Peyton, lui enleva pour un temps l'empire de ces mers, et en profita pour mettre le siége devant Madras, chef-lieu des établissemens anglais sur la côte de Coromandel. Il s'en empara le 21 septembre; mais, astreint par ses instructions à ne point garder de conquêtes, il mit la ville à rançon, moyennant onze cent mille pagodes, environ dix millions de nos livres. Dupleix, que l'on soupçonne de préventions jalouses à l'égard de La Bourdonnaie, refusa de ratifier cette convention et prit possession de la ville. Il prétexta que le traité n'était point assez avantageux à la compagnie dont les intérêts avaient pu être sacrifiés à ceux du général, et il dénonça au gouvernement, comme un traître, un guerrier plein de zèle et de lumières qui, au lieu des honneurs et des grâces qu'il semblait devoir attendre dans sa patrie à son retour, n'y trouva que des fers. Ce ne fut qu'après

trois ans de souffrances à la Bastille que son innocence fut reconnue, et il ne sortit de son cachot que pour succomber aux infirmités qu'il y avait contractées.

1747. — L'année 1747 s'ouvrit à Versailles par des fêtes, à l'occasion du second mariage du dauphin. L'année précédente, au mois de juillet, il avait perdu l'infante Marie-Thérèse, sa première épouse; elle était morte en couche d'une fille qui ne survécut que deux ans à sa mère. Sa seconde femme, Marie-Joseph, fut choisie parmi les alliés même des ennemis de la France. Elle était fille de l'électeur de Saxe, qui avait évincé Stanislas du trône de Pologne et lui avait fait courir tant de dangers à Dantzick; mais la gloire du maréchal de Saxe, son oncle naturel, avait commencé à écarter des préventions que les qualités personnelles de la princesse achevèrent de dissiper. Dès les premiers jours de son mariage elle donna des preuves de l'agrément et de la solidité de son esprit. Le dauphin avait conservé pour la mémoire de l'infante un attachement profond, que trahirent ses larmes au milieu même des apprêts de l'hymen. La dauphine s'en aperçut : « Laissez couler vos pleurs en liberté, monsieur, lui dit-elle; ils m'apprennent ce que je dois attendre de votre estime, si j'ai le bonheur de la mériter. » L'étiquette exigeait encore que l'un de ses plus brillans atours fût un bracelet orné du portrait de son père. La reine n'osait y porter les yeux : elle crut cependant devoir s'y ré-

signer. « Ma fille, lui dit-elle, voilà donc le portrait de de votre père? — Oui, maman, répond la dauphine; voyez comme il est ressemblant : » en même temps elle l'approche de ses yeux, et lui fait reconnaître Stanislas.

Gênes avait peu tardé à voir reparaître sous ses murs les Autrichiens et les Piémontais, et les excès qui avaient accompagné sa délivrance lui avaient fait une nécessité de se défendre. Mais, de quelque dévouement que fussent animés ses citoyens, ils auraient bientôt succombé, si la France n'eût trouvé moyen de leur faire tenir, avec quelques secours en argent, quatre à cinq mille hommes, qui, sous le commandement du duc de Boufflers, digne héritier du mérite militaire de son père, parvinrent à tromper la vigilance de la flotte anglaise. Fortifiés de cette troupe expérimentée, les Génois attaquent avec avantage les postes les plus rapprochés des assiégeans, et les forcent de s'éloigner de plus en plus de leur enceinte. Dans le même temps, le maréchal de Belle-Isle passait le Var, et, rentrant dans le comté de Nice, il obligea le roi de Sardaigne à abandonner Gênes, pour courir à la défense de ses propres états. Les Autrichiens délaissés par lui, ne se croyant plus assez forts pour réduire cette ville, se retirèrent, et la flotte anglaise levant dès lors un blocus devenu inutile, Gênes fut entièrement délivrée. Attaqué de la petite vérole, le duc de Boufflers, dont l'habileté et la constance avaient amené ce succès, ne vit pas l'heu-

reuse issue de ses travaux, et ce fut le duc de Richelieu, envoyé pour le remplacer, qui en recueillit les fruits. Inscrit au livre d'or de la noblesse de Gênes, et honoré d'une statue placée parmi celles des grands hommes qui avaient bien mérité de la république, la reconnaissance génoise s'acquitta envers lui de ses services et de ceux de son prédécesseur. . . . .

Le véritable auteur du salut de Gênes, qu'il avait opéré par sa diversion, le maréchal de Belle-Isle, toujours livré à son caractère entreprenant, imagina d'inquiéter alors le roi de Sardaigne pour le Piémont même, et fit remonter à cet effet le comte de Belle-Isle, son frère, jusqu'au delà de Briançon, pour forcer le col de l'Assiette sur le chemin d'Exiles. Quatorze mille hommes, partagés en trois divisions, devaient l'attaquer en tête et en revers. Le comte, arrivé le premier au rendez-vous avec sa colonne, ne jugé point à propos d'attendre les deux autres, et sans artillerie, avec une témérité que le succès même ne pouvait excuser, il aborde des retranchemens épais construits sur un roc presque inaccessible, garnis d'une artillerie formidable, et défendus en partie par des déserteurs qui n'avaient pas de quartier à attendre, et par d'autres troupes dont le nombre encore problématique a été enflé ou diminué, selon qu'on a voulu flétrir ou justifier l'entreprise du général français. Deux heures d'inutiles efforts, et pendant lesquelles les Piémontais purent choisir leurs victimes à leur gré,

coûtèrent aux Français deux milles blessés, quatre mille morts, presque tous leurs officiers, et parmi eux le chef imprudent qui les guidait, et qui planta en vain un drapeau dans les retranchemens ennemis. Privé par ses blessures de l'usage de ses mains, il essayait encore avec plus de désespoir que de véritable courage d'arracher, dit-on, les palissades avec ses dents, lorsqu'il reçut le coup mortel. Après cet affreux désastre, qui arriva le 22 juillet, on se trouva trop heureux de pouvoir hiverner encore dans le comté de Nice.

Les Hollandais qui, sous la qualité de simples auxiliaires des ennemis de la France, faisaient à celle-ci une guerre trop réelle, espéraient toujours de leur apparence de neutralité, que leur territoire continuerait à être affranchi des calamités de la guerre, et ils en étaient d'autant moins ardens à voir finir des démêlés où leur commerce trouvait à bénéficier. Mais, désabusé de l'espoir d'en faire les médiateurs d'un accommodement, le roi changea de politique à leur égard, et forma la résolution de les amener, par leurs propres périls, à des dispositions sincèrement pacifiques. Sans leur déclarer toutefois la guerre, il leur fit signifier que, de même que trois ans auparavant vingt mille Hollandais avaient pris poste près de Lille, sans prétendre faire la guerre au roi, de même il comptait entrer cette année sur leur territoire sans aucun dessein hostile contre la république, et avec la seule intention de priver l'Autriche et l'Angleterre des

ressources que ces puissances en retiraient. A cette notification, l'alarme se répandit dans les Provinces-Unies, et le peuple, se croyant dans les mêmes circonstances où l'avait placé l'invasion de Louis XIV, voulut recourir aux mêmes moyens de salut, et força ses magistrats à proclamer stathouder, et stathouder héréditaire, le prince d'Orange, Guillaume-Charles-Henri Frison, de la branche de Nassau-Diest, fils de celui qui se distingua à Malplaquet, et arrière-petit-fils d'Albertine de Nassau-Dillembourg, seconde sœur du fameux Guillaume III, et son héritière par testament.

Le duc de Cumberland, qui cette année commandait les alliés en Flandre, et qui, au grand détriment de la santé de ses soldats, avait levé ses quartiers de bonne heure, était repassé sur la gauche de la Meuse, dans l'intention de couvrir Maëstricht, par où le maréchal de Saxe paraissoit s'obstiner à commencer les opérations contre la Hollande. Ce dernier essaya de l'effet d'une bataille pour parvenir à investir la place; elle fut présentée et acceptée le 2 juillet à Laufeld, village occupé par les alliés, en avant de la ville. Ce fut aussi le point sur lequel se dirigèrent les efforts qui devaient décider de la victoire. Trois fois les Français en furent chassés : ce ne fut qu'à la quatrième attaque qu'ils en demeurèrent les maîtres, et que la journée se déclara pour eux. L'armée battue repassa le fleuve; mais, cantonnée dans le duché de Limbourg, elle fut toujours à portée de défendre

Maëstricht. Dans l'impossibilité de la déloger de ses positions, le maréchal avisa au moyen de l'y retenir, et de faciliter ainsi la conquête du Brabant hollandais. A la faveur de ce plan, les forts de l'Écluse, du Sas de Gand, de la Perle, de Liefskenhoek, de Zantberg, les villes d'Axel et de Terneuse, passèrent en peu de temps sous la main des Français, qui prétendirent ne les garder qu'à titre de dépôt; mais la plus brillante de leurs conquêtes fut celle de Berg-op-Zoom. Cette ville, qui avait résisté au duc de Parme et à Spinola, où depuis Cohorn avait épuisé toutes les ressources de son art, que ses marais défendaient d'une circonvallation entière, à qui ses communications avec la mer offraient la ressource des ravitaillemens de toute espèce, et qui était protégée enfin par une armée campée au milieu des inondations qui les couvraient l'une et l'autre, passait pour imprenable, et semblait devoir l'être. Cependant elle fut investie par le comte de Lowendahl. Du service de Russie qu'il avait quitté à l'avénement d'Élisabeth, ainsi que Keith et Lasci, dans la crainte de partager le sort de Munich, Lowendhal, né à Hambourg, du petit fils d'un bâtard du fameux Frédéric III, roi de Danemarck, avait passé au service de France en qualité de lieutenant général. Malgré ses talens, deux mois de travaux opiniâtres, un feu perpétuel et des pertes considérables, avaient permis à peine de faire une brèche médiocre au corps de la place. Mais la valeur française y trouva un accès

suffisant pour l'emporter d'assaut, le 16 septembre, au moment où la mauvaise saison allait rendre impossible la prolongation du siége. Cet exploit important valut au comte le bâton de maréchal.

On tremblait à Amsterdam, et l'on n'était pas sans inquiétude à Londres. Cependant les Anglais obtenaient sur mer d'immenses avantages, et ils achevaient de détruire les restes de la marine française qui, depuis le commencement des hostilités, luttait avec quarante vaisseaux contre cent vingt que comptait alors l'Angleterre. Le 14 juin, le marquis de la Jonquière, se rendant aux Indes orientales avec six vaisseaux qui escortaient un convoi, tomba, à la hauteur du cap Finistère, dans une escadre de dix-sept vaisseaux anglais, commandés par les amiraux Warren et Anson, et ne put sauver que l'honneur. Quatre mois après, huit vaisseaux, derniers débris de notre puissance navale, destinés pour l'Amérique et commandés par M. de l'Étanduère, se trouvant également interceptés près de Belle-Isle par l'amiral anglais Hawke, fort de quatorze vaisseaux, on se battit avec le même courage qu'à Finistère, et, à peu de chose près avec la même fortune. Cependant un convoi de deux cent cinquante voiles fut sauvé; mais des vaisseaux de guerre, deux seulement, *le Tonnant* monté par l'Étanduère, et *l'Intrépide* par le comte de Vaudreuil, purent rentrer à Brest, et formèrent alors toute la marine de la France. Ce combat est célèbre dans les annales

de la marine française, par la résistance qu'offrit *le Tonnant*, attaqué quelque temps par la ligne entière des Anglais : fatigués de leurs efforts, ceux-ci le considérant comme une proie qui ne pouvait les fuir, le laissent respirer un moment ; mais, trompés dans leur attente, ils recommencent un combat aussi inutile que le premier. Il parvient à leur échapper, remorqué par *l'Intrépide*, qui était venu partager ses dangers et qui eut également part à sa gloire.

1748. — La lassitude de cette guerre qui durait depuis huit ans, la difficulté de fournir au recrutement des armées, les dévastations et les contributions qui frappaient les pays envahis, la ruine des commerçans de toutes les nations belligérantes, le désir des rois de Prusse et de Sardaigne de consolider leurs acquisitions par une paix générale, l'appréhension surtout des Hollandais sur leur propre existence, et leurs instances auprès de leurs alliés, étaient de grands acheminemens à une pacification pour laquelle un congrès avait déjà été ouvert à Breda et tenu depuis à Aix-la-Chapelle. Mais, malgré le vœu général, les dispositions présentes étaient plus hostiles que jamais ; les alliés attendaient même un secours de trente mille Russes qui avaient déjà atteint la Moravie, et il ne fallait pas moins qu'un grand coup pour donner une impulsion décisive aux velléités pacifiques. Le maréchal de Saxe, qui ne cessait de répéter que la paix était dans Maëstricht, se prépara à le porter.

Menaçant à la fois Breda et Luxembourg, il inquiéta les alliés sur son véritable dessein; et quand ceux-ci, toujours incertains de son point d'attaque, se furent enfin déterminés à abandonner les bords de la Meuse, rabattant à l'improviste sur ses deux rives, il parvint enfin à cerner Maëstricht. Sa prédiction se vérifia avec une exactitude singulière : car cette ville fut investie le 15 avril, et le 30 les préliminaires si désirés étaient signés à Aix-la-Chapelle, entre la France, l'Angleterre et la Hollande. Les autres puissances belligérantes y accédèrent successivement, et dès le 18 octobre ils furent convertis en une paix définitive, avec une précipitation d'ailleurs et une incurie impardonnables, et qui, d'un moyen de rétablir la bonne intelligence entre les peuples, fit naître au contraire la cause d'une nouvelle guerre.

Jamais, après des hostilités aussi longues, et auxquelles tant de puissances avaient pris part, on ne vit de moindres mutations dans leurs domaines. L'Espagne ne perdit rien, elle consentit seulement à accorder aux Anglais la continuation de l'*assiento* des nègres pour quatre ans, dont ils auraient eu le droit de jouir encore, si la guerre ne fût survenue. Ce qui regardait l'Allemagne avait été presque définitivement réglé dans l'accord de la reine de Hongrie avec le roi de Prusse : ainsi il n'y eut pas grand travail à ce sujet. Les difficultés ne furent pas non plus considérables pour l'Italie, qui demeura à peu près partagée comme elle

l'était auparavant. A l'exception de l'état de Plaisance et du marquisat de Final, le roi de Sardaigne demeura en possession de ce qui lui avait été concédé au traité de Wornis par la reine de Hongrie, savoir, du Vigévanasque et de la partie du Pavesan entre le Pô et le Tésin. Le marquisat de Final fut reconnu aux Génois, et les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle furent donnés à don Philippe, frère cadet de don Carlos, en reconnaissance de ce que la France rendait les Pays-Bas à l'impératrice, la Savoie et Nice au roi de Sardaigne.

Les Anglais, qui avaient essayé en vain de recouvrer Madras, et aussi vainement de s'en dédommager sur Pondichéry, assiégée par l'amiral Boscawen, et glorieusement défendue par Duplejx et par Bussy, son lieutenant, furent rétablis dans l'Inde sur le pied où ils étaient avant la guerre. De leur côté, ils restituèrent Louisbourg et l'Ile Royale, ou le Cap-Breton; mais ils se firent accorder l'Acadie d'une manière indéfinie, abandonnant la fixation des limites à des discussions amicales qui auraient lieu à ce sujet, et suivant cette stipulation insignifiante; *que toutes choses seront remises sur le pied qu'elles étaient*; ou devaient être, *avant la guerre*. On a droit de conjecturer, par les suites de cette clause suspensive, qu'ils dévoraient d'avance la totalité des possessions françaises dans ces climats, pour s'approprier exclusivement la pêche de la morue et le commerce des

pelleteries; et que, s'ils soumirent leurs prétentions à des conférences, ce n'était que pour mûrir, en quelque manière, les moyens de l'invasion projetée. On rendit aux Hollandais tout ce qu'on leur avait pris; de sorte qu'après huit ans d'une guerre sanglante et ruineuse, qui accrut de douze cents millions la dette de l'état, il ne resta rien à la France, pas même la satisfaction de secouer l'opprobre de Dunkerque, et de rendre à cette ville l'avantage de son port.

On croit qu'il y eut dans le traité d'Aix-la-Chapelle un article secret touchant le prétendant. Le jeune prince, retiré à Paris, reçut en effet du roi, d'abord des insinuations, ensuite des exhortations pressantes, puis des ordres de quitter la France. Persuadé que, s'il s'éloigne, il sera oublié pour toujours, il s'obstine à rester; mais il est enlevé et transporté au delà des frontières, non sans qu'un cri d'indignation ne s'élevât de toutes les parties de la France contre la faiblesse du monarque qu'on accusait d'obéir servilement à l'Angleterre, et d'oublier la noble prérogative de son royaume, d'être l'asile des rois malheureux. Depuis ce temps, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1788, Charles-Édouard a mené en différens pays une vie obscure, mais avec la gloire de ne s'être pas refusé aux occasions, de les avoir recherchées, et de s'être exposé à tout pour recouvrer la couronne de ses pères.

Louis XV s'était montré, dans plusieurs occa-

sions de cette guerre, d'une manière qui lui mérita quelque gloire militaire; mais, peu sensible à ses triomphes, on le vit souvent les abandonner brusquement, pour revenir se livrer, dans l'indolence de sa cour, aux désordres qui ont fait le déshonneur de sa vie. A la duchesse de Châteauroux avait succédé dans l'intimité du roi une femme des dernières classes du peuple, à qui sa beauté avait procuré l'alliance du sieur Le Normand d'Étioles, sous-fermier, et qui fut connue depuis sous le nom de la marquise de Pompadour. Une mère dépravée avait bercé son enfance de la pensée coupable de captiver le cœur du monarque, et ses artifices y réussirent. Mais, politique dans son projet, la passion n'y entra pour rien. Aussi n'eut-elle aucune des jalousies de l'amour; au contraire, au temps de sa plus grande faveur, et indubitablement par ses soins, puisque rien dans l'état n'était réglé que par elle, on vit le monarque français, le roi très-chrétien, au mépris des mœurs et des regards de l'Europe, se former, à l'exemple des potentats musulmans de l'Asie, un véritable sérail de beautés vulgaires, qui ne pouvaient prétendre à la domination, et y prodiguer des sommes qui eussent suffi pendant des années entières à l'entretien de flottes nombreuses et d'armées considérables. On estime que cent millions d'*acquits au comptant*, billets qui, sans spécification du service auquel ils étaient affectés, n'avaient besoin que de la signature du monarque pour être acquittés,

défrayaient en majeure partie ces honteuses dépenses. Il nous reste une multitude de mémoires sur cette partie de la vie privée de Louis XV, dont il vaut mieux sans doute laisser ignorer les détails que de les présenter même sous le sceau du blâme : quoique l'on couvre le feu pour l'empêcher de pétiller, il brûle toujours. On remarque seulement cette différence entre Louis XV et Louis XIV, son bisaïeul, qu'il a malheureusement trop imité dans ses déréglemens, que ce dernier monarque, mettant de la dignité jusque dans ses vices, eut presque l'art de les ennoblir par le voile brillant de galanterie dont il les couvrit; au lieu que le petit-fils s'est déshonoré par des amours vils, que ne purent excuser la surprise ou le délire de la passion, et par des désordres abjects dont le bas peuple même fuit la honte. Par un contraste fort bizarre, au milieu de ses plus grands déréglemens, Louis XV conserva toujours beaucoup de respect pour la religion, et l'on remarque qu'alors même il était de la plus grande exactitude à en remplir certaines pratiques. Il ne souffrait pas qu'on y portât atteinte dans les discours; et il a souvent témoigné que les disputes de l'Église lui faisaient moins de peine pour les embarras qu'elles lui causaient que pour le triomphe qu'elles procuraient aux incrédules.

La doctrine de ceux-ci, doctrine qui menaçait et qui devait ébranler également le trône et l'autel, faisait alors de rapides progrès. C'était la suite

d'un débordement d'écrits et de pamphlets prétendus philosophiques, dont les sarcasmes nombreux, moins aiguisés par le bon goût que par l'oubli grossier de toutes les bienséances, n'outrageaient pas moins la morale et l'autorité que la religion. Voltaire, que l'éminence et la variété de ses talens littéraires eussent environné d'une gloire pure et non contestée, s'il n'eût trop souvent prostitué sa plume à ce mauvais genre de composition, enivré alors d'une espèce de fureur contre le christianisme, s'était fait chef et patriarche de la nouvelle secte. Diderot et d'Alembert étaient comme ses lieutenans; d'Argens, Boullanger, Freret, de Prades, La Mettrie, et autres adeptes moins connus, tenans factieux des sociétés d'Helvétius et d'Holbach, en étaient, pour ainsi dire, le corps d'armée. Quelques noms plus illustres méritèrent à certains égards d'enfler cette liste scandaleuse : tels furent ceux de Buffon, de Montesquieu, de Condillac, qu'on ne saurait cependant y agréger sans injustice. Le paradoxal et inconséquent J.-J. Rousseau fit bande à part : un ton plus décent, un style parfait, une élocution entraînante, l'air surtout d'être persuadé, lui acquirent plus d'estime, quoiqu'il fût presque aussi peu estimable; et conquirent à la philosophie les esprits d'un naturel plus doux que révoltaient l'âcreté et le cynisme de l'école de Voltaire.

Ce fut en cette occurrence que parut, en 1749, l'édit de *mainmorte*, qui interdisait au clergé,

déjà privé de la faculté d'aliéner ses biens, celle d'en accumuler de nouveaux. Ce fut le dernier que scella le chancelier d'Aguesseau, qui, âgé alors de quatre-vingt-un ans, demanda et obtint sa retraite l'année suivante. Il eut pour successeur dans sa dignité Guillaume de Lamoignon de Blanc-Mesnil; mais les sceaux furent donnés à l'auteur de l'édit, au contrôleur général de Machault, qui depuis 1745 remplaçait Philibert Orry, trop économe au gré de madame de Pompadour. La favorite avait eu le crédit de faire congédier de même, en 1749, le comte de Maurepas, fort aimé du roi, et qui tenait depuis vingt-sept ans le ministère de la marine, mais qui s'était permis de sanglantes épigrammes contre la marquise. Son emploi passa à Antoine Rouillé, auquel on n'accordait aucune notion en marine, dont le court ministère néanmoins fut marqué par d'utiles progrès dans le nombre et la forme des constructions, et par l'émulation des connaissances qu'il fit naître parmi les marins. Le seul comte d'Argenson, ministre de la guerre, second fils du garde des sceaux du même nom, et dernière créature du cardinal de Fleury, qui l'avait élevé au ministère quelques jours avant sa mort, résistait à la marquise par le besoin qu'on croyait en avoir. Ce fut lui qui fit instituer, en 1751, l'École militaire pour l'instruction de cinq cents gentilshommes dépourvus de fortune. On lui devait déjà d'avoir fait accorder la noblesse au mérite des militaires parvenus au

grade d'officier général, et même à ceux qui, n'ayant atteint que celui de capitaine, comptaient un père et un aïeul dans le même grade.

Les dispositions de l'édit de mainmorte étaient si évidemment sages qu'il n'avait éprouvé aucune contradiction. Il n'en fut pas de même de la tentative nouvelle que fit l'année suivante le contrôleur général pour obtenir du clergé une estimation de ses biens, afin de les faire concourir aux charges publiques dans la même proportion que ceux des autres citoyens. Plus heureux que les autres ordres de l'état, le clergé avait su se maintenir jusques alors dans le droit de discuter l'impôt qui lui était demandé, et de l'accorder librement, d'où était provenu le nom de *don gratuit*. On ne pouvait lui faire un crime d'avoir su se conserver son droit; mais ce fut à lui une maladresse de le vouloir défendre, en alléguant ses immunités, et même un malheur d'y réussir. Il y parvint à l'aide de quelques légers sacrifices, dont il accrut son don gratuit, et eut même le crédit de faire transférer à la marine le ministre dont il redoutait la fermeté dans le contrôle. M. de Sechelles, et un an après, M. de Moras, son gendre, que la marquise lui donna pour successeur, ne pouvaient inquiéter la chose publique que par leur insuffisance. Peu avant cette translation, M. de Machault avait fait rendre, le 17 septembre, le fameux arrêt pour la liberté du commerce des grains dans l'intérieur du royaume; disposition qui devait donner une nouvelle vie à

l'agriculture. M. Rouillé, son prédécesseur au ministère de la marine, passa alors à celui des affaires étrangères.

Le triomphe du clergé parut odieux à la philosophie. Plus que jamais il devint en butte à ses traits, et malheureusement il prêtait alors au mépris et à la calomnie par le scandale de nouvelles dissensions religieuses, qui affaiblirent son autorité en le commettant avec la magistrature. L'indiscrétion des jansénistes avait souvent donné lieu à ces résurrections soudaines de troubles que l'on croyait étouffés. Cette fois on ne put la reprocher qu'à leurs adversaires. M. de Beaumont était alors établi sur le siége épiscopal de la capitale. Orthodoxe dans sa foi, instruit, désintéressé, charitable, il possédait toutes les vertus de son ministère; mais il ignora peut-être la mesure de condescendance dont la prudence lui faisait une loi. C'est un principe reconnu, qu'il y a des tolérances nécessaires à l'égard de certains esprits qui ne sont pas assez forts pour supporter toute vérité; et il n'est pas moins constant, que cette tolérance doit aussi avoir des bornes, pour n'être pas complice du vice ou de l'erreur. La limite d'ailleurs qui sépare à cet égard le bien du mal est si difficile à déterminer qu'on ne saurait faire un crime à la bonne foi de l'avoir méconnue, et c'est le cas où se trouva l'archevêque de Paris. On peut croire qu'il se méprit sur la nature des circonstances où il se rencontra, et on pourrait même l'assurer, sous l'autorisation

de l'illustre Benoît XIV, que le roi fit intervenir dans ces tristes démêlés.

La bulle *Unigenitus* excommuniait les adhérens du quesnélisme. Mais alors, ensevelis sous le ridicule des scènes de Saint-Médard, déchus de l'estime qu'ils s'étaient long-temps acquise, dépourvus des bénéfices qui auraient pu leur rendre de l'influence, ils végétaient dans un silence presque absolu, où ils achevaient de s'éteindre, et où ils se seraient éteints en effet, si l'on ne fût venu stimuler de nouveau l'opiniâtreté de leurs sentimens. L'archevêque conçut le scrupule de profaner les sacremens de l'église, en les accordant à des mourans suspects de jansénisme; et, au lieu de supposer charitablement que ceux qui les réclamaient en étaient apparemment dignes, ou qu'ils avaient abjuré les erreurs qui pouvaient les empêcher de l'être, il crut que sa conscience ne lui permettait pas de tolérer des sacriléges possibles, et qu'elle lui faisait un devoir de s'assurer par toutes les voies que les réclamans étaient en effet en communion avec l'église par leur orthodoxie. Le moyen qu'il imagina, ou plutôt qu'il remit en vigueur, fut celui des billets de confession qui attestaient le nom du directeur des malades, ainsi que la foi des requérans à l'égard de la bulle *Unigenitus*. On l'avait employé autrefois contre les protestans, et depuis contre les appelans; et même en quelques diocèses, tels que celui de Sens, on en avait étendu l'usage à la communion pascale.

Le célèbre Coffin, successeur de Rollin à l'université de Paris; le duc d'Orléans, dit le *Dévot*, et plusieurs autres personnages plus ou moins marquans, se trouvèrent ainsi privés, à l'article de la mort, de la consolation des secours spirituels. Le parlement, qui ne reconnaissait pas d'excommunication notoire, et qui exigeait qu'elle fût signifiée pour être constante, jugea qu'il y avait lieu à l'appel comme d'abus, et décréta le curé de Saint-Étienne-du-Mont, Bouettin, qui avait refusé les sacremens. Le clergé vit dans cet acte de rigueur une prétention à dispenser les choses spirituelles, et se plaignit que l'autorité judiciaire empiétait sur la juridiction ecclésiastique, et mettait la main à l'encensoir. Le conseil du roi entra dans ses sentimens, et cassa le décret du parlement. Aux remontrances de la cour, le roi répondit qu'il se chargeait de faire justice de l'indiscrétion des pasteurs, et témoigna le désir qu'on assoupît ces querelles. Mais, au mépris de son vœu, le parlement rendit, le 18 avril 1752, un arrêt solennel portant défense de faire refus de sacremens, faute de billets de confession, et sous prétexte du respect qui était dû à la constitution *Unigenitus*. Un nouvel arrêt du conseil annula celui du parlement, déclara la volonté du monarque de se faire rendre compte de ces différens avant que ses cours n'en connussent; enjoignit de respecter la bulle comme loi de l'Église et de l'état, et ordonna enfin le silence sur les contestations. Mais, pour l'obtenir, les esprits

étaient trop échauffés; et les évêques comme le parlement continuèrent à se faire une guerre sans relâche, dans laquelle le roi interposa sa médiation et la compromit.

Au commencement de 1753 surtout, et au sujet d'un refus de sacremens à une religieuse, l'aigreur fut portée à son comble et eut des suites bien graves. Le parlement mit l'archevêque lui-même en cause, saisit son temporel et convoqua les pairs. Le roi fait défense à ceux-ci de se rendre à l'appel des magistrats, et ordonne aux derniers de surseoir à toutes poursuites pour refus de sacremens. Le parlement fait des remontrances que le roi refuse d'entendre. Alors, se livrant à une espèce de révolte déclarée, et oubliant qu'il n'était qu'une création des rois, dont il avait reçu toutes ses attributions, le parlement déclare ne pouvoir obtempérer et ne vouloir se départir en conséquence de ses poursuites. Le roi ne pouvait mollir sans que son autorité ne cessât d'exister. Par le conseil du comte d'Argenson, le 9 mai, les membres des enquêtes et des requêtes furent exilés. La grand'chambre, de laquelle on avait attendu plus de déférence, parut livrée au même fanatisme, et fut envoyée d'abord à Pontoise et ensuite à Soissons. Une chambre royale, composée de conseillers d'état et de maîtres des requêtes, fut installée aux Grands-Augustins pour suppléer au défaut que laissait le parlement dans la distribution de la justice; mais elle ne put le suppléer,

parce que les avocats, procureurs, greffiers et autres officiers subalternes, refusèrent de faire le service. Cet état de choses dura quatorze mois.

Enfin le 23 août 1754, la naissance du duc de Berri, trop connu depuis sous le nom de l'infortuné Louis XVI, parut au roi une occasion favorable de se relâcher de sa sévérité; et, par ses ordres, le contrôleur général de Machault, ennemi du comte d'Argenson, entama une négociation qui, le 5 septembre, amena la réintégration du parlement. Il fut convenu qu'on ne donnerait pas de suite aux procédures commencées, et que le silence le plus absolu serait gardé sur ces matières. Le parlement fut même chargé d'y tenir la main. Malheureusement le roi ne s'était pas suffisamment assuré de la discrétion des évêques. Les refus recommencèrent; le parlement les punit par des bannissemens et des amendes; et, comme il n'ordonna pas d'administrer les sacremens, le roi l'appuya et exila même l'archevêque de Paris et les évêques d'Orléans et de Troyes, qui avaient soutenu leurs inférieurs dans ces actes.

Mais qui sait s'arrêter dans ses triomphes? La faveur accordée au parlement le rendit entreprenant à son tour; et, à l'occasion de quelque nouveau refus qu'il réprima, il reçut le procureur général appelant comme d'abus de la bulle *Unigenitus* elle-même, en ce qu'*aucuns ecclésiastiques lui attribuaient le caractère et les effets de règle*

de foi. C'était un peu tard s'en apercevoir. Le conseil se vit contraint de réprimer cette nouvelle entreprise, qui pouvait tout replonger dans le chaos, et rappela comment, maintes fois, la bulle avait été reconnue loi de l'Église et de l'état. Cette déclaration rendit quelque énergie au clergé, qui depuis le retour du parlement avait été retenu dans l'humiliation.

Dans son assemblée ordinaire de l'année 1755 pour voter sur le don gratuit accoutumé, il profita de la réunion d'une partie de ses membres, pour aviser aux moyens de rendre le calme aux esprits et aux consciences. Mais les évêques se divisèrent sur ce point : seize furent pour une opinion, et dix-sept pour une autre ; ils ne purent s'accorder que dans une consultation qu'ils adressèrent au pape pour recevoir ses instructions. C'était une œuvre digne de Benoît XIV, pontife plein de charité, qui avait su se concilier l'estime et le respect de tous les dissidens de la communion romaine, et auquel on attribua des projets de réunion pour les différentes sectes séparées de l'Église. Il répondit aux demandes des prélats et aux instances mêmes du roi, par une lettre angélique, faite pour rapprocher les partis, mais qui, par sa sagesse même, ne pouvait être encore appréciée par des esprits trop émus. Rappelant les constitutions apostoliques de ses prédécesseurs sur l'autorité de la bulle, règle de foi qu'on ne pouvait enfreindre sans crime, il déclarait indignes

en effet des sacremens, et assimilés aux pécheurs publics, ceux dont la révolte était ouverte et notoire; mais, quant aux malades qui étaient simplement soupçonnés, il voulait, afin de prévenir tout scandale, qu'ils fussent seulement avertis du danger où ils mettaient leur salut, en persistant dans des sentimens réprouvés par l'Église et qu'ils fussent administrés d'ailleurs à leurs risques et périls. Ce bref, du 16 octobre 1756, fut supprimé le 17 novembre par le parlement, sous le prétexte qu'il contrevenait à la loi du silence; prétexte misérable qui décela peu de bonne foi dans le désir d'étouffer les troubles, et qui, au contraire, manifestait une mauvaise humeur dont les suites funestes tardèrent peu à se faire sentir, et à inspirer enfin aux magistrats de tardifs et inutiles regrets.

On entrait alors en guerre avec l'Angleterre, et les hostilités menaçaient de s'étendre en Allemagne. Il fallait des impôts; et pour les rendre légitimes, on avait besoin de l'enregistrement du parlement. Ce corps s'était promis de faire acheter son acquiescement. La cour espéra éluder ses projets par un lit de justice qui fut convoqué à Versailles pour le 21 août. Le parlement refusa d'opiner, et protesta, à son retour à Paris. Dans le même temps il se liguait avec les autres parlemens du royaume contre les atteintes du grand conseil, qu'il soupçonnait le monarque de vouloir lui substituer; et, à l'effet d'offrir plus de résis-

tance, il essayait de former de toutes les cours supérieures un seul corps de magistrature, un parlement unique, distingué seulement en différentes classes.

A ces prétentions, dont le chancelier de Lamoignon exposa le danger dans le conseil, le roi opposa, le 13 décembre, un nouveau lit de justice, dans lequel il fit enregistrer trois déclarations. Par la première, on renouvelait l'injonction du respect dû à la bulle, mais celle-ci n'était plus qualifiée de règle de foi ; le jugement des refus de sacremens était renvoyé au tribunaux ecclésiastiques, mais l'appel comme d'abus était réservé au parlement : faibles restrictions, trop insuffisantes pour atténuer l'amertume de ce qui restait à faire connaître. La seconde déclaration était relative à la police du parlement : les chambres ne pouvaient plus s'assembler sans la permission de la grand'chambre : aucune dénonciation ne devait se faire que par l'organe du procureur général : point de voix délibérative avant dix ans de service : ordre d'enregistrer les édits après la réponse du roi aux remontrances permises : défense enfin d'interrompre le cours de la justice, sous peine de désobéissance. La troisième déclaration compléta la stupeur par la suppression de la majeure partie des chambres des enquêtes et des requêtes, foyer ordinaire de toutes les résolutions extrêmes. Les magistrats demeurèrent quelque temps étourdis de ce coup inattendu ; mais, re-

venus à eux-mêmes, et outrés de n'avoir pu faire prévaloir leur système, ils crurent aussi honorable pour eux qu'embarrassant pour la cour d'offrir leurs démissions : trente et un membres seulement de la grand'chambre eurent la fermeté de ne pas céder à la séduction de l'exemple, et de braver l'opinion de passer pour des lâches.

Il faut l'avoir vu pour concevoir l'espèce de frénésie qui s'empara des Parisiens, que les remontrances sur les impôts, adroitemens mêlées aux représentations sur les affaires de l'Église, attachaient fortement au parlement. On savait que les résolutions vigoureuses contre les édits vexatoires partaient presque toujours de la jeunesse, et le règlement du lit de justice l'excluait presque entière. De là des regrets pour ceux qui étaient supprimés par force, des louanges et des applaudissemens pour les démissionnaires volontaires qui s'attachaient au sort des exclus, et de violens reproches à ceux qui ne les imitaient pas. On se regardait de mauvais œil; on se contrariait dans les conversations; le schisme régnait dans le clergé, la discorde dans les familles. Les propos contre le gouvernement, et même contre le roi, propos qui se tenaient surtout dans les maisons des magistrats démis, étaient violens, et malheureusement trop capables d'ébranler des têtes faibles.

On en eut la preuve dans ce qui arriva à Versailles le 5 juin 1757. Le roi, montant en carrosse,

fut frappé d'un coup de couteau par Robert-François Damiens, scélérat sombre et débauché, et poursuivi pour vol. Le coup ne fut pas mortel. On voit par son procès qu'il n'avait pas de complices, et qu'il fut porté à ce crime par le mécontentement général, qui s'exhalait en plaintes et en discours peu ménagés sur la conduite du roi. L'assassin lui-même déclarait n'avoir pas eu le dessein de le tuer, mais seulement de l'avertir de mieux gouverner. Il n'en fut pas moins condamné, par le petit nombre de magistrats qui restaient encore de la grand'chambre, au supplice des criminels de lèse-majesté. Le zèle qu'ils marquèrent en cette rencontre et l'abattement du peuple touchèrent le roi. Il est vrai qu'il se fit une révolution subite dans les esprits. On était comme étonné de s'être livré à des excès dont l'effet avait pensé être si funeste. Cette disposition engagea les plus opiniâtres à ne point trop chicaner sur les conditions d'un accommodement. Il ne fut pas moins équivoque que les précédens : toujours quelques clauses pour l'un et l'autre parti. Rétablissement de la plupart des conseillers démis, mais non pas de tous : liberté de reparaître accordée à quelques-uns des évêques, qu'un zèle trop ardent pour la bulle avait fait confiner dans leurs diocèses ou ailleurs, et exil au fond du Périgord de l'archevêque de Paris, dont on fit envisager au roi l'obstination à refuser les sacremens comme l'une des causes du danger qu'il avait couru : enfin injonction nou-

velle de garder le silence sur les matières controversées, pardon, amnistie et oubli général du passé. A ces conditions, le parlement fut rétabli le 1er. septembre, et tel fut le dernier acte des querelles religieuses dont le jansénisme fut la cause avouée.

Dans le premier moment de la catastrophe, dans celui où l'on avait cru devoir trembler pour la vie du monarque, la favorite avait été écartée, et le dauphin, qui avec les qualités de son aïeul, le duc de Bourgogne, était retenu comme lui par la défiance dans la contrainte et l'inutilité, avait été appelé au conseil. Il n'y demeura qu'un moment; les alarmes dissipées ramenèrent madame de Pompadour triomphante. M. de Machault, *l'homme selon le cœur du roi*, mais qui avait comme intimé à la favorite l'ordre de s'éloigner, et le comte d'Argenson qui avait hautement triomphé de sa disgrâce, lui furent sacrifiés, et le ministère fut désormais sans vigueur. Le département de la guerre fut confié au neveu du comte, associé à son oncle depuis 1751, à M. de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, qui avait eu la direction des affaires étrangères de 1744 à 1747, et l'auteur des *Considérations sur le gouvernement*. Quant à M. de Machault, il fut remplacé par le contrôleur général Périne de Moras, qui cumula les deux emplois, et qui s'y trouva aussi insuffisant que Chamillard l'avait été autrefois à celui des finances et de la guerre. Le reste du ministère se compo-

sait du comte de Saint-Florentin, que sa souplesse conserva dans son emploi, et de l'abbé de Bernis, comte de Lyon, et depuis cardinal, qui n'avait encore de réputation que celle qu'il s'était acquise par des vers agréables, mais qui, protégé par la marquise, fut porté par elle au département des affaires étrangères.

1750. — Pendant qu'avec une surabondance de zèle les docteurs traitaient les affaires de l'Église, des commissaires français et anglais commencèrent, à la fin de septembre 1750, à discuter à Paris, avec une patience de négociateurs, les intérêts que les stipulations mal définies de la paix d'Aix-la-Chapelle avaient laissées à régler entre la France et l'Angleterre. Ces intérêts étaient : 1°. les limites de l'Acadie ou nouvelle Écosse, que les Anglais étendaient jusqu'au fleuve Saint-Laurent, et que les Français, au moyen des forts de Beau-Séjour et de Gasparaux, qu'ils avaient bâtis dans l'isthme vis-à-vis de ceux qu'y avaient les Anglais, resserraient dans la péninsule entre Terre-Neuve et la Nouvelle Angleterre; 2°. les îles Caraïbes, de Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Vincent et Tabago, dont les deux nations se disputaient la propriété.

Il n'est pas étonnant que pour de pareils objets, qui demandaient des vérifications sur les lieux, par conséquent des voyages et des délais qui en sont une suite nécessaire, les conférences se soient prolongées. Pendant les controverses qui durèrent

cinq ans, tantôt animées, tantôt languissantes, les deux nations se tenaient comme dans un état de guerre. Les Français bâtissaient des vaisseaux et renforçaient leur marine; les Anglais virent dans ces précautions, non-seulement l'intention de se défendre, mais même le dessein formé d'attaquer; et, croyant devoir trancher par l'épée le nœud des difficultés, dont ils craignaient peut-être que la solution ne fût pas à leur avantage, ils prirent brusquement le parti de prévenir leurs adversaires, et portèrent, en 1754, les hostilités sur les confins des provinces, objets de la querelle.

1754. — Ils avaient franchi les montagnes des Apalaches, qui séparaient leurs colonies des colonies françaises du Canada et de la Louisiane, prétendant qu'un espace de mille ou douze cents lieues, interposé entre ces deux provinces, ne pouvait en faire partie, et qu'ils y avaient un droit égal aux Français. Ceux-ci, qui avaient le plus grand intérêt à ne pas laisser interrompre la communication de leurs établissemens, alléguaient la possession, et apportaient en preuve une chaîne de forts qu'ils avaient construits dans ces déserts, tant sur les lacs d'où coule au nord le fleuve Saint-Laurent, que sur l'Ohio qui, prenant sa source près des mêmes lacs, descend au midi dans le Mississipi, et par ce fleuve, dans le golfe du Mexique. Mais cette preuve était le grief même dont se plaignait l'Angleterre qui méditait la ruine de

ces points d'appui, et qui, dans ce dessein, cherchait à s'en donner à elle-même de semblables dans ces contrées. De là la construction furtive de divers forts, et entre autres de celui de la *Nécessité*, dans le voisinage du fort du Quesne que les Français avaient sur l'Ohio.

Instruit de cette entreprise, le commandant des établissemens français sur l'Ohio, députe au fort de la Nécessité un officier nommé Jumonville, chargé d'une lettre par laquelle les Anglais étaient invités à ne point troubler la paix par leurs sourdes usurpations. Mais, tandis que l'envoyé, croyant se rendre à une conférence pacifique, se détachait d'une escorte de cinquante hommes qui l'accompagnait, il est assassiné d'un coup de fusil, et sa troupe est arrêtée prisonnière. Le chef qui commandait les Anglais en cette circonstance était le major Washington, qui depuis s'est rendu si célèbre par des exploits d'un autre genre.

Cet événement était du 24 mai, et dès le 8 juillet Villiers, frère de Jumonville, envoyé pour punir les violateurs du droit des gens, recevait à capitulation le fort de la Nécessité, qu'il eût pu emporter d'assaut s'il eût été moins généreux. A l'étonnement extrême des sauvages, qui ne pouvaient comprendre sa modération, il sacrifia sa vengeance particulière à la satisfaction de rompre les liens des compagnons de son frère. La promesse lui fut donnée de les faire revenir de Bos-

ton, où ils avaient été conduits, et elle ne fut jamais entièrement exécutée.

1755. — L'échec éprouvé par Washington éveilla la sollicitude du cabinet de Londres, qui fit passer de nombreux renforts dans ses colonies, et qui, sans déclaration de guerre, se crut autorisé à concerter des plans d'invasion contre les établissemens français. L'expédition la plus considérable, dirigée contre le fort du Quesne, fut confiée au général Braddock, officier désigné par le duc de Cumberland lui-même, comme également recommandable, et sous le rapport du courage et sous celui des connaissances militaires. Mais cette tactique de manœuvres et de déploiemens, dout Braddock pouvait être fier en Europe, était un talent inutile dans les forêts épaisses et infréquentées de l'Amérique. Cependant il lui donna de la présomption, et elle s'accrut encore par la comparaison qu'il fit de la supériorité de ses troupes montant à cinq à six mille hommes, et du petit nombre de ses adversaires. Parti du fort de Cumberland sur la fin de juin 1755, et instruit que les Français attendent un renfort, il se hâte de prévenir cette jonction; et, plein de la pensée que l'ennemi doit trembler de son approche et se cacher dans ses retranchemens; il ne s'occupe que de l'attendre, et néglige d'explorer les voies qui conduisent à lui. Le 9 juillet, il touchait presqu'à son but, et s'applaudissait à la fois de l'habileté de sa diligence et de la rectitude de son jugement,

lorsqu'au milieu d'une gorge étroite et au plus épais d'un bois presque impraticable, une décharge inattendue, partant d'ennemis invisibles, jette une terreur panique dans sa troupe, qui se débande aussitôt. Braddock essaye en vain de la rallier, l'officier seul entend sa voix; mais ce faible support ne peut rappeler la fortune du combat, et l'imprudent général, honteux de reculer et s'obstinant à tenir ferme, ne fait qu'assurer sa ruine. Cet heureux coup de main fut le fruit du courage de deux cent cinquante Français seulement, et de cinq à six cents sauvages qui les secondaient, et qui, montés sur des arbres ou tapis derrière des broussailles, portaient dans les rangs anglais, avec une adresse merveilleuse, des coups certains qui s'adressèrent principalement aux officiers. Le général Braddock fut du nombre de leurs victimes : et ce fut Washington qui fit la retraite. On trouva sur Braddock tout le plan de l'invasion du Canada, tracé en pleine paix par son gouvernement, qui sans doute s'était proposé de faire concorder les opérations maritimes avec celles qu'il projetait sur terre.

Le 10 juin, en effet, au moment que Braddock se mettait en mouvement pour son expédition, l'escadre anglaise de l'amiral Boscawen attaquait et enlevait, à la hauteur de Terre-Neuve, deux vaisseaux de guerre français, séparés d'une escadre qui avait porté des renforts au Canada; immédiatement après, trois cents bâtimens mar-

chands qui, sur la foi de la paix, parcouraient les mers avec sécurité, furent enlevés comme l'eussent été par des forbans des navires sans défense. cette perte fut immense pour la France, qui, forcées à une guerre maritime, se vit ainsi privée de l'expérience irréparable de cinq à six mille matelots.

1756. — Le cabinet de Versailles ne pouvait se méprendre sur l'impossibilité d'éviter la guerre; mais ses dispositions pour la soutenir n'étant pas encore faites, il demanda réparation des brigandages commis à l'égard de sa marine marchande. Un refus positif d'y satisfaire tant que subsisterait la chaine de forts au delà des Apalaches, signifié le 13 janvier 1756 par Henri Fox, depuis lord Holland, et alors ministre des affaires étrangères, amena enfin des deux parts les déclarations de forme qu'on ne pouvait plus différer. La France avait à cette époque soixante-trois vaisseaux de ligne, mais quarante-cinq seulement étaient en état d'être équipés. M. de Machault eut le talent de distribuer de telle sorte ce petit nombre de bâtimens, qu'il tint en échec toute la marine anglaise. Une démonstration de descente préparée sur les côtes de Normandie, une flotte tout armée dans le port de Brest, disposée à la favoriser, une autre à Toulon, dont la destination était inconnue, quelques vaisseaux en divers parages de l'Amérique, et l'envoi du marquis de Montcalm en Canada, opérèrent cet effet. L'Angleterre, qui s'était flattée de

tout envahir sans obstacle, se vit réduite, dès les premiers jours de la guerre, à trembler pour ses foyers; et, tandis qu'elle appelait à son aide des troupes prises sur le continent, la France, profitant de son erreur, débarquait, le 17 avril à Minorque, une armée de douze mille hommes qui, sous le commandement du duc de Richelieu, entreprit le siége du fort Saint-Philippe, la plus forte place de l'Europe, après Gibraltar.

Ses fortifications tracées sur les dessins de Vauban, et à l'épreuve de la bombe et du canon, étaient taillées dans un roc, qui au dedans recélait des casemates, où le soldat trouvait un abri sûr, et au dehors offrait une croûte impénétrable, qui ne permettait pas d'ouvrir des tranchées. Enfin des mines nombreuses pouvaient engloutir à chaque instant les braves que leur courage, malgré tant d'obstacles, eût rendus maîtres de quelques points importans des défenses de la place. Depuis deux mois on travaillait avec assez peu de progrès à établir des batteries d'attaque, lorsqu'on signala une escadre anglaise de quatorze vaisseaux de ligne, arrivant au secours des assiégés. Elle était commandée par l'amiral Byng, fils du vainqueur de Passaro. Quoique inférieure de trois vaisseaux, l'escadre française, sous les ordres du marquis de La Galissonière, n'hésita pas à se porter en avant pour faire échouer le projet des Anglais, et, le 20 mai, il s'engagea entre les deux escadres un combat célèbre, où l'art et le courage eurent une

égale part, mais qu'une artillerie servie avec la plus grande activité, décida en faveur des Français. Byng, extrêmement maltraité, et après d'inutiles efforts pour s'approcher de la ville et la ravitailler, fut obligé de gagner la baie de Gibraltar, conduisant plusieurs de ses vaisseaux à la remorque.

Malgré l'échec de la flotte anglaise, l'issue du siége était incertaine; et les maladies qui gagnaient l'armée semblaient même présager une retraite. Le maréchal crut devoir essayer dès lors de se procurer par un assaut ce qu'il désespérait d'obtenir des moyens qu'il avait employés jusque-là. L'ordre en fut donné pour le 27 juin. Le soldat, descendu dans des fossés de vingt et trente pieds de profondeur, sembla un instant réduit à l'impossibilité de gravir le roc, parce que les échelles se trouvaient trop courtes. Mais, parvenus au dernier échelon, les officiers et les soldats s'élancent à l'envi sur les épaules les uns des autres, et, malgré un feu terrible, gagnent par ce moyen le sommet du rocher. Ainsi furent emportés trois des cinq forts extérieurs qui soutenaient la place. Frappé d'épouvante, le lieutenant général Blakeney demande à capituler, et cette place, réputée imprenable, tombe au pouvoir des Français.

Ceux-ci; en y entrant et en considérant la force de ses défenses, et les dangers qu'ils avaient courus, furent effrayés à leur tour de leur audace, et essayèrent en vain de répéter de sang-froid la ma-

nœuvre hardie qui leur avait livré cette forteresse. Ce coin de terre, témoin de tant d'exploits glorieux au nom français, vit encore un moyen de discipline qui fait honneur à la sagacité du général. Celui-ci, après mille défenses sévères et toujours inutiles pour extirper l'ivrognerie de son armée, s'avisa de mettre à l'ordre que tout soldat qui serait trouvé ivre serait privé de l'honneur de monter à l'assaut, et de ce moment il ne fut plus question de ce vice dans l'armée.

L'amour-propre de l'Angleterre fut encore plus humilié de cette expédition, qu'il ne l'avait été au commencement de la guerre précédente; mais, plus malheureux que l'amiral Matthews, Byng en fut la victime. On ne pouvait disconvenir qu'il n'eût été brave et qu'il n'eût fait de véritables efforts pour remplir sa mission; mais ils n'avaient point été heureux; on trouva qu'ils avaient été insuffisans, et, en torturant le code pénal, Byng fut déclaré coupable et condamné à la peine capitale. L'infortuné amiral avait reconnu de bonne heure la violence des préventions élevées contre lui, et l'impossibilité de les vaincre; aussi disait-il à ses amis : « Cessez de me défendre; mon procès est une affaire de politique, et non pas l'examen de ma conduite. »

L'Angleterre ne chercha point alors à s'assurer l'aide de l'Autriche, autrefois sa fidèle alliée. Elle craignit que la seule conquête des Pays-Bas par les Français ne la contraignît à restituer celles que la

supériorité de sa marine lui promettait en Amérique et dans les Indes. La France qui, de son côté, pouvait concevoir la pensée d'établir des compensations par l'invasion de l'électorat de Hanovre, en était détournée par un examen plus réfléchi de sa position : une guerre continentale devait diminuer d'autant ses ressources, pour soutenir la guerre maritime. Ces deux puissances néanmoins se trouvèrent entraînées malgré elles par l'ambition de l'Autriche. Marie-Thérèse regrettait toujours la Silésie, et faisait des armemens qui inquiétaient le roi de Prusse. Elle s'était même unie pour le dépouiller à la Russie et à l'électeur de Saxe, et elle cherchait, par des offres séduisantes, et surtout par des prévenances multipliées envers madame de Pompadour, à engager encore la France dans sa querelle.

Frédéric eut connaissance de ces menées par l'Angleterre, qui jeta sur lui les yeux pour défendre l'électorat en cas d'attaque. Leur intérêt mutuel leur fit signer à Londres, le 16 janvier 1756, une alliance qui avait pour but d'empêcher l'entrée des troupes étrangères en Allemagne. Cette convention ne faisait aucun tort aux intérêts bien entendus de la France; mais son amour-propre fut piqué d'une mesure qui semblait lui imposer une loi, et le dépit, joint aux séductions de l'Autriche, donna lieu à une contre-alliance du premier mai, qui, après les longs efforts des deux maisons l'une contre l'autre, parut une monstruo-

sité. Un secours de vingt-quatre mille hommes était stipulé par ce traité en faveur de celle des deux puissances qui serait attaquée sur le continent, et cette clause très-inutile à la France, qui n'était menacée par personne, tarda peu à l'entraîner dans d'autres engagemens plus considérables, qui paralysèrent tous ses efforts sur mer, et finirent par causer la destruction entière de sa marine.

Cependant le roi de Prusse, menacé d'un orage qui semblait devoir l'anéantir, ne s'effraya pas, et essaya de compenser, par sa célérité à prévenir les desseins de ses ennemis, la disproportion de ses forces avec les leurs. Quoique toutes les dispositions fussent à la guerre, partout on était encore en pleine paix. Au mépris de cet état de choses, mais contraint par la nécessité de sa propre conservation, Frédéric, dont le trésor était abondant, l'armée toujours prête et parfaitement instruite, fait entrer à l'improviste en Saxe le prince Ferdinand de Brunswick, son beau-frère, qui, le 20 août, s'empare de Leipsick. Un mois après lui-même était entré à Dresde, d'où le roi de Pologne, pris au dépourvu, venait de sortir, faisant porter à son ennemi des propositions de paix, auxquelles celui-ci ne répondit que par ces paroles sèches et accablantes : « Tout ce que vous me proposez ne me convient pas. » Plus ferme que son mari, la reine de Pologne, fille de l'empereur Joseph, était demeurée à Dresde. Frédéric y était à peine arrivé,

qu'il se transporte au palais, et de là aux archives. La reine lui en ferme l'entrée de sa propre personne : mais, sans respect pour sa dignité, on l'écarte par la force, et Frédéric extrait le fatal traité qui justifie son invasion.

L'armée saxonne, montant à dix-sept mille hommes, s'était rassemblée à Pirna sur l'Elbe, à peu de distance de Dresde, dans un camp inattaquable par sa position, mais mal pourvu de vivres, où elle attendait avec sécurité la jonction de ses alliés. Frédéric la bloque avec une partie de ses troupes, et, avec le reste, il marche vers la frontière de Bohême, au-devant du maréchal de Brown, commandant une armée de cinquante mille Autrichiens, que Marie-Thérèse envoyait contre lui, après lui avoir fait faire une vaine sommation d'évacuer l'électorat. Brown avait déjà passé l'Éger, et, suivant le cours de l'Elbe, il approchait de Pirna, lorsque, le premier octobre, il rencontra à Lowositz la faible armée de Frédéric, moins forte que la sienne de moitié. Mais l'habileté du monarque, l'enthousiasme qu'il inspire à ses soldats, et l'arme terrible de la baïonnette, triomphent du nombre, et forcent Brown à repasser l'Éger. Frédéric revole aussitôt à Pirna, dont les défenseurs, consternés de sa victoire et abattus par la faim, sont contraints de capituler.

Aussi habile politique que savant guerrier, il tente alors de se faire un allié du prince même qu'il vient de dépouiller; mais, rebuté des dé-

fiances du vaincu, il retire ses offres, lui permet de gagner la Pologne, agit dès lors en souverain dans sa conquête, et s'y procure les ressources qu'il avait attendues des négociations, en y recrutant son armée et en y incorporant l'armée saxonne elle-même tout entière. Ainsi s'ouvrit la guerre, dite de *sept ans*, de la même manière à peu près et par le même prince qui avait donné le signal de celle qu'avait terminée la paix d'Aix-la-Chapelle.

Du reste, cette guerre ne ressemble pas à celle de la pragmatique, qui a été entremêlée de traités perpétuels : celle-ci fut non-seulement très-sanglante, mais encore très-opiniâtre, sans presque aucune proposition d'accommodement, parce que les trois puissances ne pouvaient se persuader que du moins à la longue elles ne parvinssent à réduire un prince dont les forces étaient si inférieures, et que lui, au contraire, soutenu par son courage et un génie fécond en ressources, ne se laissât ni abattre par les revers, ni endormir par les succès. Une défaite était pour lui le prélude d'une victoire : il multipliait ses troupes en les faisant, pour ainsi dire, voler d'une extrémité de ses états à l'autre. Vaincu, poursuivi, il se représentait en force là où on l'attendait le moins. Il perdit sa capitale et la reprit, fit face au roi de Suède, qui, de bonne heure, grossit la ligue de ses ennemis; à la France, qui envoya contre lui des forces imposantes; aux Russes et aux Autri-

chiens enfin qui, commandés par d'habiles généraux, l'investirent, percèrent ses états et séparèrent ses armées; mais ces échecs multipliés deviennent pour Frédéric un moyen de triomphe plus éclatant; il concentre ses efforts, rentre dans ses places, pénètre chez ses ennemis, leur fait désirer la paix, et, à force de constance et de talens, obtient et mérite à la fois et le repos et le surnom de *Grand*. Tel est le tableau général de cette guerre, dont les détails ne sont pas plus glorieux pour la France que ses motifs pour la faire n'étaient justes, et que la politique qui la dirigea n'était prudente.

Le soldat français se montra comme à l'ordinaire brave, intrépide, jaloux de la gloire de sa nation; mais il fut souvent mal commandé. L'intrigue des familles, l'ascendant d'une favorite, la considération du nom et de la naissance, plus que la capacité donnèrent des chefs aux armées. Il y eut dans celles de terre des trahisons connues et non punies; dans les flottes, des lâchetés dissimulées. Nos escadres, ou exposées imprudemment ou mollement défendues, disparurent de dessus la mer, pendant que nos ennemis y promenaient insolemment leur pavillon à la vue de nos côtes qu'ils insultèrent quelquefois. A la vérité, on gagna des batailles autant qu'on en perdit, et nos efforts sur le continent de l'Europe furent assez heureux; mais ils ralentirent nos opérations maritimes. Les Anglais s'emparèrent de

presque tous nos établissemens dans les autres parties du monde, ruinèrent ainsi la compagnie des Indes, et anéantirent notre commerce.

Frédéric n'avait aucun tort à l'égard de la cour de Versailles, si ce n'est quelques plaisanteries, qu'il s'était permises sur la faiblesse du monarque dans son conseil, où il ne se donnait pas la peine de dominer, et sur ses attachemens peu relevés, qui devinrent plus vifs encore dans la suite. Le monarque prussien ne cherchait qu'à conserver la Silésie; la France aurait dû l'aider, parce que c'était autant de forces arrachées à la maison d'Autriche qui n'était que trop puissante. Mais le ressentiment de Louis xv, les flatteries de l'Autriche envers madame de Pompadour, traitée d'*amie* et de *bonne cousine* dans les lettres confidentielles de Marie-Thérèse, et les supplications de la jeune dauphine que l'on fit intercéder pour son père, en ordonnèrent autrement, et amenèrent cette fatale détermination dont tous les inconvéniens avaient été prévus.

1757. — La France ne se contenta plus d'être auxiliaire; et, au lieu de livrer seulement les vingt-quatre mille hommes qu'elle s'était si gratuitement engagée à fournir, et que commandait le prince de Soubise, elle fit passer en Allemagne une autre armée de soixante mille hommes, destinée à conquérir le Hanovre, et à en faire la compensation des conquêtes de l'Angleterre hors du continent. Le maréchal de Saxe n'existait plus

alors pour la conduire à la victoire : cet illustre guerrier, qui ne fut grand d'ailleurs qu'à la tête des soldats, était mort en 1750, des suites funestes d'une intempérance habituelle. Mais c'était un de ses élèves, le maréchal d'Estrées, qui tenait sa place. Dans un temps où la marquise distribuait tous les emplois, et où il fallait l'aduler pour y parvenir, le maréchal, petit-fils de Louvois, et neveu par sa mère du dernier maréchal d'Estrées, du nom et des biens duquel il avait hérité, n'avait dû qu'à son mérite le choix qui avait été fait de lui. Aussi à peine était-il nommé, que déjà l'on s'occupait de son successeur, et que l'intrigue faisait espérer à plusieurs officiers généraux de son armée de pouvoir l'être. Dans le nombre on citait particulièrement le comte de Maillebois, petit-fils de Desmarets, et gendre du ministre de la guerre.

Le duc de Cumberland, trop faible pour résister aux soixante mille Français qui envahissaient l'électorat, n'avait opposé au passage du Rhin et à l'occupation de la Hesse qu'une retraite nécessaire, mais prudente, qui ne laissait pas que d'exiger de la circonspection de la part du maréchal. Les envieux de ce dernier en prenaient occasion de le calomnier. Ce n'était point avec cette timide réserve qu'on devait, disaient-ils, conduire des Français; et, mieux dirigés, depuis long-temps ils auraient dû avoir dissipé l'ennemi. A ces plaintes, dictées par la jalousie, le maréchal répondit, le 20 juillet, en attaquant l'armée hanovrienne à Hamelon,

sur la droite du Weser. Le général anglais, fortement retranché derrière un bois, avait sa droite appuyée à la ville, et sa gauche au village d'Hastemberg, au pied des montagnes qui séparent la Westphalie du pays de Hanovre, et qui, couvertes de bois, étaient coupées de ravins et garnies d'artillerie. L'intrépide Chevert, chargé de tourner cette gauche et de la forcer, s'acquitta de sa mission avec son intelligence et sa bravoure accoutumée, et de là se porta sur le centre de l'ennemi, imaginant que le comte de Maillebois, qui commandait à la droite, et dont l'habileté était connue, allait faire occuper le poste qu'il abandonnait : mais la lenteur de celui-ci à se mouvoir permit au prince héréditaire de Brunswick de le prévenir, et de couper le retour à Chevert. L'inaction du comte, après cette première faute, et même ses dispositions de retraite faillirent rendre inutiles les succès de Chevert, et compromettre le salut d'une armée victorieuse, qui ce jour-là devait anéantir l'armée anglaise. Trompé par les fausses mesures et les faux avis même de son lieutenant, le maréchal allait ordonner qu'on cédât le champ de bataille, lorsqu'il reconnut que l'ennemi était lui-même en pleine retraite. Il le poursuivit jusqu'à Hanovre, qui lui ouvrit ses portes, et ce fut là le terme de ses progrès. Une cabale, pendant qu'il battait l'ennemi, venait de lui donner le maréchal de Richelieu pour successeur, et elle eut la honte de déplacer, dans tout l'éclat de

son triomphe, un général habile, que la trahison même n'avait pu priver de la victoire. Ainsi du moins fut taxée la conduite du comte de Maillebois. Traduit au tribunal des maréchaux de France, des égards pour son père et la faveur d'une protection puissante parurent avoir arrêté le cours de la justice: on ne connut de son procès et de son jugement que la courte détention qu'il subit au château de Dourlens, et après laquelle il reparut à la cour.

Le maréchal de Richelieu, suivant les plans de son prédécesseur, qui, après les lui avoir communiqués en bon citoyen, était parti en héros (*Lett. du maréchal de Richelieu*), pressait l'armée battue avec une activité que l'on comparait, avec peu de justice, à la lenteur du maréchal d'Estrées. Dans les premiers jours de septembre, il avait tellement acculé les Hanovriens aux environs du Stade, sur l'Elbe, qu'ils devaient être contraints de subir sous peu le sort des troupes saxonnes au camp de Pirna. Dans cette situation presque désespérée, le duc de Cumberland eut recours à la médiation du roi de Danemark; et, sous cette faible garantie, fut conclue, le 8 septembre, la fameuse et équivoque convention de Closterseven, qui renvoyait une partie de l'armée hanovrienne dans ses foyers, confinait le reste dans Stade, mettait l'électorat jusqu'à la fin de la guerre sous la main de la France, et par laquelle enfin le maréchal se félicitait d'avoir tout à la fois, et dissous l'armée

anglaise, et enlevé au roi de Prusse l'appui qu'il s'était promis de ce côté pour couvrir ses états.

Ce prince, dès le commencement de la campagne, laissant un faible corps sous les ordres du vieux général Lehwald, opposé aux Russes qui s'approchaient lentement, avait pris l'offensive en Bohême, se flattant d'anéantir par sa célérité deux armées que l'impératrice formait dans ce royaume; la première aux ordres du prince Charles de Lorraine, et la seconde, sous ceux du maréchal de Daun. Frédéric, après avoir repoussé le comte de Kœnigseck, qui défendait la frontière, pénètre sans obstacle jusqu'à Prague, et y rencontre le prince Charles. Une égale ardeur de combattre, qui enflammait les deux chefs, leur fait supporter avec impatience, et même avec mépris, les avis plus prudens ou plus timides de leurs habiles lieutenans, Schwerin, d'une part, et Brown de l'autre, et, le 6 mai, le signal de la destruction de quarante mille hommes est donné. Telle fut en effet la suite de l'acharnement mutel des combattans, qui rendit cette bataille la plus meurtrière de toutes celles qui furent livrées dans le cours du dix-huitième siècle. Schwerin demeura sur le champ de bataille, et Brown mourut peu de jours après des blessures qu'il y reçut. La victoire resta au roi de Prusse; et, quoique ses pertes fussent presque égales à celles du vaincu, il osa investir dans Prague quarante mille Autrichiens qui avaient échappé au carnage.

Cependant le maréchal de Daun, ayant reçu ses renforts, s'avançait au secours de la place. Frédéric forme le dessein de le surprendre, et, laissant le maréchal Keith avec vingt mille hommes seulement dans ses lignes, il s'échappe avec le plus grand secret. Daun recule devant lui, et semble céder à l'ascendant d'un monarque victorieux. Frédéric, sourd aux représentations de ses généraux, qui soupçonnent une feinte dans cette retraite, ne l'en presse que plus vivement. Le maréchal s'arrête enfin, le 18 juin, sur l'Elbe, vers Kolin et Chotzemitz, où il s'était choisi un champ de bataille sur la croupe d'une colline, et où échouèrent contre ses habiles dispositions et contre l'immobilité de ses soldats, sept assauts furieux des Prussiens, et tout l'art et toute la tactique savante et nouvelle dont Frédéric était l'inventeur. La perte de vingt-cinq mille soldats que firent en cette occasion les Prussiens, en morts, blessés et déserteurs, et une sortie heureuse de la garnison de Prague à la nouvelle de la bataille, forcèrent Frédéric à lever le siége et à évacuer même la Bohême. Ce fut à l'occasion de la bataille de Chotzemitz, et pour récompenser les braves qui s'y distinguèrent, et ceux qui suivraient leurs exemples, que l'Impératrice institua son ordre de Marie-Thérèse. . . . . .

A ce premier revers qu'éprouvait le roi de Prusse, succédèrent coup sur coup la défaite de son allié à Hastembeck, celle du général Lehwald

à Welau sur la Pregel en Prusse, par le général russe Apraxin, un avantage du prince Charles sur le prince de Brunswick-Bevern et sur le maréchal Keith dans la Silésie, et la capitulation enfin de Closterseven, plus sensible pour lui qu'une bataille perdue. Dans le même temps, les Russes étaient entrés à Mémel, les Suédois en Poméranie, et le général autrichien Haddick avait mis Berlin à contribution. Frédéric, retranché dans la Saxe qu'il ravageait, mais tenu en échec par le maréchal de Daun, et entouré d'ennemis puissans et victorieux, semblait destiné à être enveloppé bientôt dans l'immense filet tendu autour de lui. Personne ne doutait de sa ruine prochaine, et lui-même y crut quelques instans. Il avouait dans des lettres confidentielles, ne voir que dans la mort un remède à sa position désespérante. Peu à peu la gaieté soulagea son âme, et la confiance enfin s'y établit. Ses ennemis la firent renaître en partie par leurs fausses mesures. Apraxin, maître de pénétrer en Silésie après sa victoire, se retira, ce qui permit à Lehwald de se porter en Poméranie et d'en chasser les Suédois. Le maréchal de Richelieu, d'une autre part, attendait dans l'inaction la ratification de sa convention avec le duc de Cumberland, et se laissait prévenir à Magdebourg par le prince Ferdinand de Brunswick, qui mit cette place hors d'atteinte.

Vingt-cinq mille Français cependant, sous les ordres du prince de Soubise, avaient quitté la

Hesse; et réunis à l'armée des Cercles, forte de trente mille hommes et commandée par le prince de Saxe-Hildburghausen, menaçaient d'aller chercher le roi de Prusse en Saxe, lorsque celui-ci, forcé de battre ses ennemis séparément, pour leur échapper, jugea à propos de frapper les premiers coups de ce côté. Par une habileté admirable, il se dérobe avec vingt mille hommes à la surveillance du maréchal de Daun, et vient renforcer un faible corps de ses troupes qui ne pouvait qu'observer les mouvemens des Impériaux. Mais on était alors à la fin d'octobre, et déjà les alliés, renonçant à leur premier projet, repassaient la Sala pour prendre des quartiers d'hiver. C'était précisément ce que désirait prévenir Frédéric, qui ne voulait point avoir à trouver cet ennemi en tête au retour du printemps, et qui avait besoin d'ailleurs d'exploits éclatans pour rétablir sa réputation et l'influence de ses armes. Pour amener donc les alliés au combat, il cesse de dissimuler son infériorité, affecte de la crainte, et même avec une précipitation hasardeuse, mais qui était nécessaire à son dessein, il se retire vers Mersebourg, et se cache pour ainsi dire à Rosbach. Les alliés, qui avaient laissé échapper le moment favorable de le poursuivre, se ravisent quand il est hors de danger, et, le 5 novembre, se flattant de lui couper la retraite sur la Saxe, ils s'approchent de son camp, et se mettent en devoir de le tourner. Frédéric entretient leur sécurité par un repos absolu, et laisse tranquille-

ment défiler leurs colonnes le long de ses retranchemens. Mais quand il juge qu'elles sont suffisamment fourvoyées, et hors d'état de pouvoir se réformer, tout à coup ses tentes s'abaissent et offrent à l'ennemi en désordre une armée rangée en bataille et protégée par des batteries élevées qu'il leur est impossible de faire taire. Les premières décharges dissipent les troupes stupéfaites des Cercles, déjà à demi vaincues par la surprise, et cette armée nombreuse qui s'était promis de tourner la faible armée de Frédéric, est tournée elle-même. La cavalerie prussienne tombe par des chemins inaperçus sur la cavalerie française qui est prise à dos, et l'infanterie qui se croit trahie se débande en un clin d'œil. Le combat ne dura pas un quart d'heure; la réserve commandée par le comte de Saint-Germain n'eut pas le temps d'arriver, et ne put que recueillir les fuyards, qui regagnèrent, les uns la Hesse, les autres la Franconie. Ils avaient laissé trois mille morts et sept mille prisonniers, tandis que le roi de Prusse perdit à peine cinq cents hommes.

Le maréchal de Richelieu tarda peu à ressentir en Westphalie le contre-coup de la défaite de Rosbach, et à reconnaître l'insuffisance des précautions qu'il avait prises pour s'assurer de l'armée hanovrienne. Sitôt en effet que la force qui la contenait dans Stade, plutôt que le respect pour ses engagemens, vint à se relâcher, par suite de l'échec éprouvé par les Français, les prétextes abondèrent

pour éluder la capitulation; et sous un nouveau chef, le prince Ferdinand de Brunswick, qui se prétendit étranger à ces transactions, elle reparut en campagne, couvrant de nouveau les états du roi de Prusse et les conquêtes de ce monarque. En vain le maréchal rappelle au prince les stipulations du duc de Cumberland; en vain il menace de mettre tout à feu et à sang dans le pays qu'il occupait, si l'Angleterre persistait à méconnaître ses engagemens; en vain, avec une sévérité outrée, il mit à exécution ses menaces dans le Hanovre qu'il garda encore tout l'hiver; le prince n'en continua pas moins de suivre sa pointe, et, par d'habiles manœuvres, semant l'inquiétude parmi les quartiers du maréchal, auxquels il fit craindre de se voir couper, il parvint, malgré un léger échec, à rejeter les Français de l'autre côté de l'Aller.

De Rosbach Frédéric avait revolé en Silésie, où, pendant son absence et sept jours après sa victoire, le prince de Bevern avait été battu et fait prisonnier par le prince Charles, à Breslau. Cette ville et celle de Schweidnitz étaient même tombées au pouvoir des Autrichiens; et la Silésie paraissait sur le point d'échapper à la Prusse. Il fallait encore un coup de témérité pour prévenir cette perte. Frédéric le tenta : le soldat, que son absence avait découragé, applaudit à sa résolution; et, quoique inférieur de moitié, il aspire à se retrouver en présence du prince Charles. Fier de

ses derniers succès, celui-ci s'indignait de la réserve de Daun, qui conseillait d'attendre l'ennemi; il voulut lui épargner une partie du chemin, et se priva des avantages d'une position choisie. Les deux armées se rencontrèrent le 8 décembre dans les plaines de Lissa, près de Breslau. A peine Frédéric avait aperçu l'ennemi qu'il le jugea vaincu : mais ce ne fut pas d'ailleurs sans employer un art profond et des mouvemens énigmatiques qui déçurent la sagacité du maréchal, et qui procurèrent aux Prussiens une victoire plus complète encore que celle de Rosbach. Les Autrichiens jonchèrent de leurs corps le champ de bataille, et perdirent plus de vingt mille prisonniers, dont la majeure partie s'était réfugiée à Breslau. Telles furent sur le continent les opérations importantes de cette campagne célèbre; au dehors la lutte resta circonscrite entre la France et l'Angleterre.

Elle fut à l'avantage de la France dans le Canada, où MM. de Montcalm et de Vaudreuil s'emparèrent du fort d'Oswego ou de Chouaquen, sur le lac Ontario, et du fort Georges ou Guillaume-Henri, l'un des boulevarts des établissemens anglais sur le lac du Saint-Sacrement, au-dessus de celui de Champlain. Ils détruisirent ce dernier, ce qui déconcerta les projets des Anglais sur les colonies du Canada et de la Louisiane. Plusieurs escadres, dirigées de divers points sur Louisbourg, déjouèrent une autre invasion méditée par l'Angleterre et confiée à l'amiral Holbourne, qui com-

mandait quinze vaisseaux de ligne. Mais, lorsqu'il approchait de la rade pour mettre son plan à exécution, dix-huit vaisseaux qu'il trouva l'y firent renoncer. Cependant, ayant reçu un renfort, il se disposait à une attaque, lorsqu'une tempête furieuse désempara tous ses bâtimens et le força de relâcher à Halifax. La flotte française, qui avait été avariée par la même tempête, ne se crut pas en état de le poursuivre; et l'amiral Dubois de la Mothe crut devoir regagner Brest, où quatre mille malades qu'il débarqua en arrivant parurent le justifier; mais ce funeste départ livra Louisbourg sans défense à une nouvelle attaque des Anglais l'année suivante; et, faute de secours, cette importante colonie fut perdue pour le royaume. Quelques tentatives de descente sur les côtes de France, faibles diversions aux premiers succès des Français en Allemagne, n'eurent aucun effet et ne tournèrent qu'à la honte des Anglais. Ils ne furent heureux cette année que dans les Indes orientales.

La paix d'Aix-la-Chapelle n'y avait point interrompu les hostilités entre les deux compagnies. Auxiliaires de divers princes de l'Inde, Dupleix, d'un côté, et Saunders de l'autre, avaient continué de s'affronter sous les enseignes des soubas, nababs et rajahs, qui, dans la décadence du puissant empire du Mogol, se disputaient les royaumes, les provinces et districts, dont la politique ou la faiblesse du prince investissait souvent plusieurs

concurrens à la fois. Les Anglais dans le Tanjaour, et les Français dans le Décan et dans la nababie d'Arcate, où se trouve Pondichéry, avaient recueilli les effets de la reconnaissance du parti qu'ils avaient fait triompher. Mais dans cette distribution les Français avaient été les plus favorisés, et, outre un vaste territoire autour de Pondichéry et de Karikal, ils avaient encore acquis, au sud et sur la frontière du Tanjaour, l'île de Chéringham, formée par les diverses branches du Cavéri, et au nord, Musulipatan et Chicacol, avec quatre ou cinq provinces qui procuraient deux cents lieues de côtes à leur commerce. Enfin Dupleix avait eu le crédit de se faire offrir la nababie du Carnate par la cour de Delhi. Mais, soit que la France fût effrayée de la puissance de son propre agent, soit jalousie des ministres, soit crainte d'en inspirer aux Anglais, on lui enjoignit de renoncer à une dignité qui devait assurer aux Français la prépondérance dans l'Inde, et on lui refusa les secours qu'il sollicitait pour la rendre inexpugnable. Les Anglais, au contraire, faisaient passer Clive dans la presqu'île avec des renforts. Cette différence de conduite amena une révolution dans l'Inde. L'audace de Dupleix ne put suppléer à sa faiblesse; il éprouva un échec dont les suites, à l'immense détriment de la France, firent passer la nababie d'Arcate, des mains de Chanda-Saëb, qui la tenait de la protection des Français, entre celles de Mehemet-Ali-Kan, son rival, l'ami et le protégé

des Anglais. Ces événemens furent le prétexte du rappel de Dupleix ; et cet homme, qui avait joué dans l'Inde le rôle d'un souverain, arrivant à Paris lorsque La Bourdonnaie sortait de la Bastille, se vit oublié et réduit à disputer les restes de sa fortune aux représentans de la compagnie. M. Godeheu, qu'on lui donna pour successeur, homme dénué de toute ambition et appliqué aux seuls intérêts commerciaux de la compagnie, ménagea une trêve avec Saunders, et renonça, d'accord avec lui, à toutes les dignités indiennes, et à prendre part désormais aux querelles des princes du pays. Telle était la situation des affaires dans l'Inde lorsque la guerre éclata.

La compagnie française avait scrupuleusement exécuté le traité, et sous l'administrateur pacifique qui tenait les rênes du gouvernement, des hostilités qui s'élevèrent entre les Anglais et le souba du Bengale, n'avaient pas été pour elle une occasion de chercher à reconquérir la supériorité qu'elle avait laissé perdre. Mais peut-être y pensait-elle, lorsque la guerre se ralluma entre les métropoles. L'occasion était favorable, le souba venait de s'emparer du fort de Calcutta, qui protégeait le principal établissement des Anglais sur le Gange. Ce fut en cette occasion que cent quarante-six Anglais, qui en formaient la garnison, furent entassés dans un caveau qui n'avait que dix-huit pieds en carré, et deux petites ouvertures seulement par où l'air pouvait à peine s'in-

troduire. On n'osa éveiller le souba pour lui transmettre les supplications des malheureux captifs qui, périssant faute de pouvoir respirer, sollicitaient d'être transférés ailleurs. Le lendemain, vingt-trois seulement étaient en vie, et de ceux-ci, plusieurs moururent encore des suites de la contagion qu'ils contractèrent dans cette affreuse nuit.

Mais déjà une flotte anglaise, sous l'amiral Watson, après avoir châtié les brigandages du pirate Angria près de Bombay, arrivait à la fin de 1756 dans ces parages, et descendait à terre l'heureux Clive. Il ne lui fallut que deux heures pour reprendre Calcutta; et deux mille Européens suffirent pour détruire l'armée du souba, forte de soixante mille indiens. Jaffer-Ali-Kan, ministre du vice-roi, sourdement incité par les Anglais, profita de ses revers pour le supplanter, et paya ses protecteurs de retour par des concessions qui acheminèrent rapidement les Anglais à la souveraineté du Bengale, que leur abandonna un empereur détrôné. Affranchi d'inquiétude de ce côté, Clive tourna ses armes contre l'établissement français de Chandernagor, sur le Gange, au-dessus de Calcutta: il s'en empara en cinq jours, au mois de février, malgré cent soixante bouches à feu et une garnison de cinq cents Français et de sept cents Cipayes; et par cette conquête les Anglais se virent encore délivrés d'une concurrence qui long-temps leur avait enlevé la

moitié du commerce de cette riche contrée.

1758. — La légèreté du maréchal de Richelieu à l'époque de la convention de Closterseven, ses dévastations dans le Hanovre, et la ruine de la discipline parmi les troupes, favorisée par sa connivence ou au moins par son insouciance, avaient occasioné son rappel ; et l'on jugea même qu'il ne fallait pas moins que le double ascendant de la naissance et de la dignité réunies en un prince du sang, pour réorganiser l'armée et en imposer à l'esprit de rapine et de licence qui en avait infecté tous les rangs. Le comte de Clermont, oncle du prince de Condé et frère de M. le duc et du comte de Charolais, prince qui s'était distingué en différentes occasions, fut celui sur qui l'on jeta les yeux pour remplir cette tâche difficile. Le châtiment de quelques fournisseurs infidèles, et le renvoi de cinquante-deux officiers qui furent cassés pour cause d'insubordination, signalèrent son arrivée à l'armée. Il s'occupa ensuite d'en resserrer les cantonnemens, qui, disséminés sur un front de cinquante lieues, prêtaient aux entreprises de l'ennemi pour les couper les uns des autres. Mais sa prévoyance ne put prévenir ce malheur. Des ordres conditionnels, mal interprétés, firent évacuer Verden, et ouvrirent par cette ville un passage sur l'Aller au prince Ferdinand, qui se trouva ainsi au centre des quartiers français. Une marche rétrograde et l'évacuation du Hanovre furent la suite obligée de

ce malentendu; mais une position respectable derrière le Weser, entre Minden et Hameln, permettait de tenir encore l'ennemi en échec, lorsque la première de ces villes, capitulant au bout de cinq jours, quoique renfermant huit bataillons et autant d'escadrons, découvrit la gauche de l'armée et la mit dans une nouvelle nécessité de reculer, sans pouvoir se donner d'autre ligne d'appui que le Rhin. La Westphalie fut donc entièrement évacuée, et les Français se cantonnèrent dans la Gueldre, de l'autre côté du fleuve.

Mais une nouvelle négligence de la part d'un officier général permit au prince Ferdinand de passer le Rhin à Emmerick, en sorte qu'il se rencontra encore une fois au milieu des divisions françaises. Le comte de Clermont ne parvint à les réunir qu'à la hauteur de Crevelt, près de Dusseldorf, où il attendit l'ennemi, et où s'engagea, le 23 juin, un combat qui fut encore à la honte des Français. L'aile gauche, commandée par le comte de Saint-Germain, fut presque la seule portion de l'armée qui fit quelque résistance, et le salut même en fut gravement compromis, par la retraite hâtive et malheureuse de tout le reste sur Cologne. Sept mille morts du côté des Français demeurèrent sur le champ de bataille, et parmi eux se trouva le comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, jeune guerrier de la plus grande espérance. Dusseldorf, Neuss, Ruremonde,

tombèrent au pouvoir des Hanovriens et des Prussiens, dont les troupes légères portèrent l'effroi jusqu'à Bruxelles. Le comte de Clermont, qui prétendait, pour la troisième fois avoir été mal obéi, demanda lui-même son rappel, et fut remplacé par le marquis de Contades, depuis maréchal de France. Le dauphin avait sollicité en vain de paraître à l'armée pour rendre quelque confiance au soldat : « Votre lettre, mon fils, lui répondit le roi, m'a touché jusqu'aux larmes; je suis ravi de reconnaître en vous les sentimens de nos pères : mais il n'est pas encore temps que je vous sépare de moi. »

Le salut vint d'où on ne l'attendait pas ; d'une diversion que tentait alors le maréchal de Soubise, qui, parti des bords du Mein, rentrait dans la Hesse ; et dont l'avant-garde, aux ordres du duc de Broglie, défit à Sonders-Hausen, proche Cassel, et un mois précisément après la bataille de Crevelt, huit mille Hanovriens commandés par le prince d'Issembourg. Cet incident, qui rétablit les Français dans le Hanovre, rappela le prince Ferdinand de l'autre côté du Rhin, où s'était aussi porté le maréchal de Contades, et devint pour le prince de Soubise l'occasion de réparer l'affront de Rosbach. Le 10 octobre, en effet, il battit de nouveau les Hessois unis aux Hanovriens, à Lutzelberg, près de Cassel; mais la saison, déjà avancée par les opérations militaires, ne lui permit pas de profiter de son avantage, et il reprit ses quartiers

sur le Mein, d'où il était parti; ainsi sa dernière victoire ne fut guère profitable qu'à lui-même, par le bâton de maréchal de France qu'elle lui acquit.

Le roi de Prusse, de son côté, avait ouvert la campagne par la prise de Schweidnitz, et de là s'était porté en Moravie, province que n'avait pas encore désolé le fléau de la guerre. Il espérait enlever Olmutz avant que le temporiseur Daun ne pût la secourir. Mais moins d'habileté, d'une part, dans la tactique de siége que dans celle de bataille, et, de l'autre, la brave résistance du gouverneur, trompèrent les calculs du monarque. Daun eut le temps d'arriver; mais, toujours prudent, il évita les occasions d'une affaire générale dont il redoutait l'événement, et appliqua ses soins à couper les convois de l'ennemi, ce qui devait le conduire au même but. La sagesse des plans qu'il concerta et l'activité de Laudhon à les exécuter obtinrent l'effet qu'il s'était proposé; et Frédéric, privé de vivres, fut obligé de décamper. Mais il entra en Bohême, dans le dessein de rompre au moins les communications entre les Autrichiens et les Russes, qui, déjà maîtres de la Prusse, pénétraient au cœur du Brandebourg, et qui, sous les ordres du nouveau général Fermer, assiégeaient alors Custrin sur l'Oder.

C'était le point qu'il était le plus urgent de secourir. Laissant donc le prince Henri, son frère, avec une partie de son armée, opposé à Daun,

Frédéric, avec le reste et les troupes du comte de Dohna, qu'il rappela du blocus de Stralsund, se porta au-devant des Russes. Le 25 août, il était en leur présence à Zorndorf, presque sous les murs de Custrin, et il y donna le signal d'un combat à outrance. Irrité des atrocités gratuites commises sur ses sujets par les Russes, il avait donné ordre de ne faire aucun quartier, et ne pénétra que trop les troupes de son indignation. Aussi la fureur plus que l'art dirigea-t-elle les combattans dans cette bataille meurtrière qui eut trois reprises dans le même jour. Les Prussiens perdirent onze mille hommes et les Russes le double, outre trois mille prisonniers. La nuit, qui sépara les combattans presque sur le champ de bataille, leur laissa la vaine gloire de se proclamer vainqueurs les uns et les autres; mais les Russes, effectivement plus affaiblis, levèrent le siége et regagnèrent la Pologne.

Tranquille de ce côté, Frédéric, condamné à une activité dont il ne pouvait se relâcher sans périr, revole vers son frère que Daun pressait aux environs de Dresde. Celui-ci tenait le prince en échec, pendant qu'un corps d'Autrichiens assiégeait Neiss en Silésie. Le roi de Prusse se proposait de secourir cette place, et se promettait d'en venir à bout à l'aide de l'habituelle circonspection de l'Autrichien. Daun, en effet, n'apportait aucun changement à sa prudente tactique; mais, en y restant fidèle, il n'épiait pas moins l'ennemi pour

profiter de la moindre négligence qu'il se permettrait. Cette occasion, qu'il attendait avec patience et persévérance, il crut l'avoir trouvée enfin le 14 d'octobre à Hochkirchen, en Lusace, près de Budissin. Après une journée où, par des mesures de précaution excessives, il avait affecté plus de défiance de ses forces qu'à l'ordinaire, il pénètre la nuit par un bois épais jusqu'au camp prussien; l'attaque à l'improviste dans les ténèbres, s'empare des batteries, et disperse les bataillons qui essaient en vain de se rallier. L'intrépide Laudhon surtout renverse tout ce qui tente de résister. Keith et le prince François de Brunswick, frère du prince Ferdinand, sont tués, le prince d'Anhalt est blessé, et Frédéric enfin, après des efforts qui ne firent qu'ajouter à ses pertes, est contraint à la retraite. Mais ce qui fut un sujet d'admiration pour toute l'Europe, c'est que ce monarque, après avoir perdu son artillerie et tous ses équipages, osa camper à une demie-lieue du champ de bataille, et y défier le vainqueur. Il y attendit les munitions qui lui manquaient pour suivre ses premiers desseins sur Neiss, et cette ville fut effectivement sauvée. Le général autrichien espérait se dédommager sur Dresde; mais, à la vue des flammes dont le gouverneur de Schmettau embrasa les superbes faubourgs de la ville, préjugeant une défense désespérée de la part des Prussiens, et les malheurs qui retomberaient sur une cité populeuse, où résidait encore la famille du roi de Pologne, il cessa de la

presser par respect pour l'humanité, et prit ses quartiers en Bohême, évitant le roi de Prusse qui revenait en Saxe.

En Angleterre un nouveau ministère à la tête duquel était M. Pitt, depuis lord Chatam, donnait une nouvelle énergie aux opérations maritimes mal combinées jusqu'alors, et s'attachait surtout à celles qui avaient pour but la conquête du Canada. Vingt mille hommes cette année, commandés par le général Abercrombie, menaçaient le fort du Quesne sur l'Ohio, et celui de Carillon ou de Ticonderago, au nord du lac Saint-Georges ou du Saint-Sacrement; et, dans le même temps, l'amiral Boscawen, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, débarquait seize mille hommes, sous le général Amherst, à Louisbourg. Presque toutes les escadres que les Français avaient mises en mer cette année, pour communiquer avec cette colonie et celle du Canada, avaient été interceptées, ou forcées à demeurer stationnaires dans les ports.

C'était avec quatre mille hommes seulement que le marquis de Montcalm, au fort de Carillon, attendait les vingt mille du général Abercrombie. Un retranchement de troncs d'arbres, enlacés les uns dans les autres, et dont les branches taillées en pointe offraient comme un rempart de piques et de chevaux de frise, venait à peine d'être achevé lorsque l'ennemi parut. Les Anglais, comptant sur leur nombre et se proposant de faire parade de leur

courage, n'attendent point leur artillerie et donnent un assaut précipité. Mais l'obstacle qu'ils rencontrent, plus difficile à surmonter qu'ils ne l'avaient imaginé, les livre au feu des remparts sans qu'ils puissent s'y dérober. Néanmoins leur fureur aveugle se soutint pendant cinq heures, et ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'ils se retirèrent avec une perte de quatre mille hommes. Ils abandonnèrent même totalement leur entreprise, quoiqu'ils eussent encore des forces plus que suffisantes pour réussir. La prise du fort du Quesne sur l'Ohio, et de celui de Frontenac ou de Cataraconi au nord du lac Ontario, et surtout la conquête de Louisbourg, les dédommagèrent de cet échec. Cette malheureuse ville abandonnée à ses seules forces, mais espérant toujours des secours, tint jusqu'à la dernière extrémité, et ne se rendit, le 27 juillet, qu'à la veille d'un assaut, qu'elle n'eût pas pu soutenir. Pendant le siége, on vit madame de Drucourt, femme du gouverneur, animer le soldat, sur le rempart, de sa présence et de sa bourse, et même de son exemple, en tirant chaque jour plusieurs coups de canon. Quelques vaisseaux parvenus dans la rade, mais en trop petit nombre pour pouvoir se défendre, avaient été brûlés avant la reddition de la place, et ainsi commencèrent les désastres qui devaient anéantir de nouveau notre marine.

Cependant une escadre française, aux ordres du comte d'Aché, destinée pour les Indes orien-

tales, avait été plus heureuse que celles que l'on avait tenté de faire passer en Amérique; et elle avait débarqué à la fin d'avril à Pondichéry un renfort de deux mille hommes, à la tête desquels était le comte de Lally, qui devait prendre le commandement en chef dans l'Inde. Outre cette mission, le général avait encore celle de surveiller les agens de la compagnie, et les membres du conseil souverain, qu'on avait eu l'imprudence de lui représenter avant son départ comme des hommes sans honneur, et ne songeant qu'à s'enrichir. Avec un caractère dur, bouillant, absolu, accoutumé au commandement militaire, qui ne souffre aucune réplique, cette funeste attribution ne manqua pas de lui faire bientôt de nombreux ennemis. Le militaire du pays voyait d'ailleurs avec peine ravir à l'habile Bussy, le bras droit de Dupleix, une dignité à laquelle ses talens diplomatiques, et l'expérience qu'il avait de la tactique militaire particulière à ce pays, semblaient également l'appeler. Enfin la désunion la plus complète existait entre M. de Lally et M. d'Aché, et présageait la ruine d'une colonie qui ne pouvait se soutenir que par leur concert.

Les premières opérations néanmoins furent heureuses. Après avoir brûlé deux frégates anglaises à Gondelour, enlevé ce fort, et soutenu, le 29 avril, avec égalité un combat naval contre l'amiral anglais Pocock, on débarqua à Pondichéry, et aussitôt commencèrent les apprêts du siége du

fort Saint-David, la plus forte place des Anglais sur la côte. Dès lors commença aussi à se manifester la mésintelligence des deux chefs. L'amiral Pocock s'était mis en mer, dans l'espoir de faire avorter les desseins des Français, et cependant M. d'Aché demeurait tranquille à Pondichéry, sous prétexte d'infériorité. Il fallut que M. de Lally le menaçât de le faire arrêter s'il n'appareillait sur-le-champ. Ce procédé violent eut le plus heureux effet. A peine l'amiral avait-il pris le large, que la flotte anglaise disparut ; ce qui amena la reddition du fort, où l'on trouva d'immenses munitions de guerre. M. de Lally ordonna la démolition de tous les ouvrages, et ce fut peu après le prétexte d'une terrible représaille sur Pondichéry. Divicoté, à dix lieues de Saint-David ; où l'on conçut quelque temps l'espoir de creuser le seul port qui se fût trouvé sur la côte de Coromandel, tomba également au pouvoir des Français.

Tant de succès donnaient la confiance de s'emparer de Madras, le chef-lieu des établissemens anglais, et M. de Lally se proposait d'y marcher. Mais il lui fallait le concours de l'amiral ; il fut impossible de l'obtenir, et, apparemment à l'abri du renouvellement des voies de fait du général, M. d'Aché alla établir une croisière aux atterrages de Ceylan, sous prétexte de favoriser l'arrivée des secours qu'il attendait de l'île de France. Forcé de renoncer à une expédition dont l'issue heureuse

était presque certaine, M. de Lally en tenta une autre au midi contre le rajah de Tanjaour, allié des Anglais. Les secours de ceux-ci firent échouer les Français devant la capitale du rajah, et les obligèrent à une retraite pénible et dangereuse sur Karikal. La prise d'Arcate, capitale de la nababie, dédommagea de ce revers. Mais bientôt une nouvelle apparition de l'escadre de l'amiral Pocock fit craindre pour Karikal et même pour Pondichéry. Une sommation du conseil fut envoyée à M. d'Aché pour qu'il eût à se hâter de venir protéger la capitale des établissemens français sur la côte. Il obéit; mais il parut vouloir éviter de se commettre avec la flotte anglaise. Peut-être avait-il des ordres d'en agir ainsi, et de ne pas compromettre sans nécessité une escadre dont la présence dans ces parages suffisait pour déjouer les desseins de l'ennemi; mais l'amiral anglais ne lui laissa pas le choix de suivre ses instructions ou ses plans à cet égard; et la menace de l'attaquer dans la rade même força, le 3 août, M. d'Aché à accepter, à la vue de Négapatnam et de Karikal, un second combat qui fut aussi indécis que le premier. L'amiral Pocock étant rentré à Madras, il semblait que ce dût être à l'amiral français un motif de demeurer à Pondichéry. Cependant il partit aussitôt pour l'île de France, malgré les instances du général et du conseil; et quoiqu'il s'en fallût encore de six semaines que les vents de la mousson pussent favoriser sa route. Il allégua l'épuisement des Anglais

qui ne leur permettait plus d'être un objet de terreur, et son propre épuisement qui lui faisait une loi d'assurer sa jonction avec trois vaisseaux qu'on lui envoyait de France, et qui devaient faire de sa flotte le salut de l'Inde française.

Indépendamment de leurs expéditions lointaines en Amérique, en Asie et en Afrique, où ils s'emparèrent de l'établissement français du Sénégal, les Anglais avaient encore tenté trois descentes sur les côtes de France, moins sans doute dans le dessein d'y faire des progrès que dans l'intention de tenir en échec des forces qu'on eût pu envoyer en Allemagne. La première eut lieu à Saint-Malo. Quinze mille hommes y débarquèrent le 5 juin, canonnèrent la ville et se rembarquèrent au bout de six jours, à l'approche des secours qui arrivaient. La seconde se fit à Cherbourg le 8 août; elle n'eut pas plus de durée et encore moins de résultats que la première. La troisième eut des suites plus fâcheuses, mais pour les Anglais. De Saint-Brieux, où ils descendirent le 3 septembre, ils s'acheminèrent sur Saint-Malo, et le 11 ils entraient sans difficulté à Saint-Cast, où la flotte avait rendez-vous, lorsqu'ils rencontrèrent le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, qui les y attendait. A cette vue, ils ne pensèrent qu'à se rembarquer; mais ils ne purent y parvenir sans une perte de près de cinq mille hommes tués, noyés ou prisonniers.

Le ministère avait totalement changé à la fin de

cette année. M. de Moras qui, accablé de son double fardeau, avait déjà cédé le contrôle l'année précédente à M. de Boulogne, résigna encore celle-ci la marine à M. de Berryer, qui de la police passa à cet emploi. Le marquis de Paulmy eut pour successeur le maréchal de Belle-Isle, qui, par la sagesse de ses réglemens et sa fermeté à les faire observer, eût rétabli peut-être la discipline dans l'armée si sa carrière eût été plus longue. Enfin le cardinal de Bernis, que ses instances pour la paix avaient ruiné dans l'esprit de sa protectrice, toujours dévouée à Marie-Thérèse, fut remplacé par le duc de Choiseul, dont le père avait été membre du conseil aulique de l'empereur, son grand chambellan, et son plénipotentiaire en France. Lui-même était ambassadeur à Vienne, et il en revenait en ce moment. Agréable à cette cour, il fut proposé par la favorite, malgré sa réputation de frondeur et de philosophe : deux titres à la malveillance du monarque, mais qui passaient alors pour les gages d'une grande capacité. La première opération diplomatique du nouveau ministre répondit à l'attente de ses protecteurs, ce fut une convention secrète, en date du 30 décembre, confirmative de l'alliance de 1756, et bien plus onéreuse pour la France, en ce qu'on rendait obligatoire pour elle, et toujours sans équivalent, l'immensité du secours qu'elle fournissait depuis la guerre; mais qu'elle accordait au moins librement. Une confirmation d'alliance, en date du

7 décembre, entre les cours de Londres et de Berlin, avait été le motif ou le prétexte de celle-ci.

1759. — Au commencement de la campagne de 1759, le maréchal de Contades était sur la gauche du Rhin; le duc de Broglie, qui venait de succéder au prince de Soubise, appelé au conseil, avait ses quartiers sur le Mein; l'armée des Cercles à sa droite en Franconie était observée par le prince Henri; enfin le roi de Prusse, toujours en Saxe, épiait à la fois le maréchal de Daun en Bohême, et les Russes qui, sous le nouveau général Solticow, approchaient du Brandebourg. Le prince Ferdinand avait projeté d'enlever Francfort, de séparer ainsi les deux portions de l'armée française, et d'établir le théâtre des hostilités entre le Mein et le Danube, contrées que n'avait pas encore dévastées la guerre. Mais arrivé, le 13 avril, avec quarante mille hommes près de Berghen, il reconnut que le duc de Broglie, y ayant rassemblé ses quartiers avec célérité, et réuni vingt-cinq mille hommes, était disposé à le recevoir. Frustré de l'espérance de le surprendre, il l'attaqua néanmoins, et, malgré l'avantage du nombre, il fut battu et repoussé jusqu'à Cassel. Le maréchal de Contades passe alors le Rhin, et, réuni au duc, il pénètre en Westphalie, s'empare de Munster et de Minden, et se flatte de chasser le prince au delà du Weser, et de cerner peut-être encore une fois l'armée hanovrienne. Mais à Minden même le prince cessa de reculer : il avait apprécié son en-

nemi; et, tout en ayant l'air de fuir, il l'attendit près de cette ville, le 1er. août. Il lui avait offert comme une amorce un faible corps qui paraissait posté pour protéger sa retraite et n'être pas soutenu; mais, au fort de la mêlée, survenant tout à coup, il fond sur l'armée française dont la disposition vicieuse entraîna la défaite, et amena une déroute aussi honteuse que celles de Rosbach et de Crevelt. Les Français rebroussèrent à leur tour jusqu'à Cassel, abandonnant tous les magasins qu'ils avaient en Westphalie. Le maréchal de Contades se plaignit vainement d'avoir été mal secondé par le duc de Broglie, qu'il accusait d'avoir attaqué trop tard; il fut rappelé, et le commandement laissé à son collègue, qui fut encore décoré à quarante et un ans du bâton de maréchal de France.

Le roi de Prusse, de son côté, voulant prévenir la jonction des Autrichiens et des Russes, avait envoyé au-devant de ceux-ci le comte de Dohna, qui, avec trente mille hommes, avait la mission d'en arrêter le double. Il ne put la remplir, et fut forcé, le 23 juillet, à Palzig ou Zullichau, près de Crossen sur l'Oder, à un combat inégal, après lequel aspiraient les Russes, impatiens de se venger des cruautés des Prussiens à Zorndorf. Cette action livra aux Russes Crossen et Francfort, où ils firent leur jonction avec Laudhon. Mais déjà, le 11 août, Frédéric, qui n'avait laissé que vingt mille hommes en Saxe, en avait soixante mille à

leur opposer sous les murs de la dernière ville, et le lendemain s'engagea une nouvelle bataille à Kunersdorf, sur la droite de l'Oder. Elle commença à midi, et à six heures du soir Frédéric avait détruit la gauche des Russes, emporté leurs retranchemens et enlevé cent pièces de canon. Solticow éprouvait une perte qui le forçait à la retraite. Mais Frédéric, voulant l'anéantir, le forçait depuis une heure à continuer le combat, lorsque Laudhon, qui n'avait pu donner encore, survint et chargea si vigoureusement la cavalerie prussienne, qu'il la mit dans une déroute complète, et ramena la victoire du côté des Russes. Frédéric passa la nuit à deux lieues du champ de bataille avec cinq mille hommes seulement; et le lendemain, recueillant ses débris, il prit une position pour couvrir Berlin. Mais Solticow était trop affaibli par une perte de vingt mille hommes, et double de celle des Prussiens, pour penser à se porter en avant. Il essaya seulement de se rapprocher de Daun; mais, par les dispositions de Frédéric, cette jonction ne put s'opérer, et la disette des vivres, dans un pays ruiné par tant d'armées, contraignit encore une fois les Russes à retourner sur leurs pas.

Débarrassé de ce redoutable ennemi, Frédéric revient sur Dresde, dont l'armée des Cercles, commandée par le duc de Deux-Ponts, s'était emparée pendant les mouvemens des grandes armées, et forme même l'audacieux dessein de couper au maréchal

de Daun la retraite sur la Bohême. Il échoua partout; et le général Finck, détaché par lui avec dix-huit mille hommes dans les montagnes de Maxen près de Pirna, y fut cerné par le maréchal, et, après un combat sanglant, forcé de mettre bas les armes le 20 novembre. Mais Daun, qui savait vaincre, ne savait tirer aucun profit de ses victoires, et la fin de trois campagnes, plus meurtrières qu'aucune de celles des guerres précédentes, trouva les puissances belligérantes dans la même position à peu près que quand elles avaient levé leurs quartiers.

Avec moins d'éclat les Anglais avaient des succès plus réels sur mer et dans les colonies. Quarante mille hommes qu'ils avaient portés sur divers points dans le Canada devaient leur assurer la conquête d'un pays où la France ne pouvait faire passer de renforts. Cependant le siége de Québec, l'une des expéditions projetées par eux, pensa échouer par le courage et l'intelligence du gouverneur Ramsay et de sa garnison; et les Anglais, échappés au danger de voir détruire leur flotte dès l'abord, par huit brûlots qui ne furent pas dirigés avec assez de sang-froid pour opérer leur effet, ne surent long-temps qu'incendier la ville par leurs bombes, sans oser en approcher: ce ne fut qu'au bout de deux mois, et lorsque la saison, déjà avancée, rendait plus problématique que jamais l'issue du siége, que le général Wolfe, qui commandait l'expédition, et qui avait à soutenir

la réputation qu'il s'était faite à la prise de Louisbourg, se décida à un véritable effort en essayant de gagner des hauteurs qui commandaient la ville. Les Français avaient négligé de les occuper, les croyant suffisamment protégées par une ceinture de rochers escarpés qui les environnaient. Le marquis de Montcalm, accouru au secours de la place, avec trois mille cinq cents hommes, ne s'aperçut de son erreur que lorsque les Anglais eurent gravi ce poste important. Il résolut de les en déloger, et il s'ensuivit une bataille, moins célèbre par le nombre des combattans que par l'influence qu'elle eut sur les destinées de ce pays, et particulièrement aussi par la mort des deux généraux, également dignes d'estime l'un et l'autre pour leurs talens, mais surtout pour les sentimens d'humanité qu'ils rappelèrent en ces déserts, où la fréquentation des sauvages les faisait trop oublier. Wolfe, plus heureux que son rival, vit fuir les Français découragés de la perte de leur chef, et put prévoir la reddition de Québec, qui eut lieu en effet le 10 septembre, six jours après la bataille. Le fort de Niagara, entre les lacs Érié et Ontario, après une vigoureuse résistance qui avait coûté la vie au général anglais Prideaux, avait cédé pareillement aux efforts de Johnson, son successeur, et le général Amherst, le conquérant de Louisbourg, envoyé contre le fort Carillon, le trouva évacué et détruit. Ainsi le Canada, privé de tous ses points d'appui, semblait devoir être assujetti. Mais quel-

ques braves, sous le commandement de MM. de Vaudreuil et de Lévis, et toujours soutenus par l'espoir d'un secours de la métropole, disputèrent encore un an cette possession aux Anglais. Peu s'en fallut même qu'ils ne reprissent Québec au retour du printemps. Un contre-temps impossible à prévoir fit manquer la surprise qu'ils avaient méditée, et ce ne fut qu'à la fin de la campagne de 1760, que, cernés à Montréal et privés de toute espérance ultérieure, ils capitulèrent pour toute la colonie. Une partie des Antilles françaises avait également succombé à la supériorité des forces anglaises dans ces parages.

Dans l'Inde, M. de Lally, privé, pour attaquer Madras, de la flotte du comte d'Aché, essaya de s'en passer, et attendit le départ de l'amiral Pocock pour mettre à exécution le projet qu'il méditait depuis long-temps. Au commencement de décembre 1758, quatre mille Européens et trois mille cipayes ou fantassins indiens se mirent en marche pour cette expédition, et le 14 on pénétra dans la ville Noire, qui reçoit son nom de la couleur de la majeure partie de ses habitans, et qui est proprement le faubourg de la ville Blanche, ou fort Saint-Georges, réservé aux seuls Anglais. Dans une sortie que firent ceux-ci le même jour, ils firent prisonnier le comte d'Estaing, commandant le régiment de Lorraine; mais ils y furent d'ailleurs assez maltraités pour ne pas essayer de troubler l'établissement des batteries. Elles com-

mencèrent à jouer le 1er. janvier 1759, et avec assez de succès pour faire brèche aux remparts. Cet avantage fut de courte durée : faute de poudre le feu se ralentit; les Anglais ranimèrent le leur pour démonter nos pièces; et au bout de six semaines l'artillerie de l'ennemi, les maladies et la désertion avaient emporté le tiers de l'armée. Sur ces entrefaites, l'apparition d'une escadre de six vaisseaux, qui venait de Bombay, et qui mouilla le 17 février dans la rade de Madras, détermina une retraite précipitée sur Arcate. Les Anglais firent de vains efforts pour la troubler; ils furent battus à Vandavachi; mais une révolte qui s'éleva soudainement parmi les troupes françaises, auxquelles on devait une année de solde, ne permit pas de poursuivre ce succès, et donna au contraire à l'ennemi le temps de se fortifier. A défaut d'argent dans les caisses, il fallut que les officiers de Lally se cotisassent pour satisfaire le soldat, qu'une amnistie solennelle et exigée acheva de rendre à l'obéissance, mais non à la bonne volonté, et trop tard d'ailleurs pour rien entreprendre de salutaire.

Cependant, M. d'Aché, qu'on n'attendait plus, tant la saison était déjà avancée, reparut enfin dans les premiers jours de septembre, avec un renfort de trois vaisseaux. Privé à l'île de France de la ressource des vivres sur laquelle il avait compté, il s'était vu forcé de s'en pourvoir jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et telle était la cause de son retard. Mais, à peine arrivé dans les mers de

l'Inde, il y fut attaqué le 10 septembre, par l'amiral Pocock, à la hauteur de Négapatnam, et rendit contre lui un troisième combat, que sa supériorité laissa néanmoins aussi indécis que les deux autres. Pocock rentra à Madras : quant à l'amiral français, il se prétendit battu, ou du moins trop maltraité pour demeurer à Pondichéry, qu'il supposa privé des moyens de radoubs nécessaires à sa flotte. Malgré des instances plus pressantes encore que celles de l'année précédente, malgré la promesse de lui fournir tout ce dont il pourrait avoir besoin pour se réparer, malgré enfin une nouvelle protestation formelle qui le rendait responsable de la perte de la colonie, il fut inflexible : et, fidèle apparemment à des instructions positives, il fit voile vers l'île de France, après avoir débarqué le peu de troupes et de munitions dont il était chargé pour l'Inde. Cet incident augmenta le découragement qui naissait déjà de la pénurie des ressources, du peu du concert des chefs, de l'indiscipline du soldat, et de la dispersion de l'armée en divers corps éloignés les uns des autres; ce qui facilita aux Anglais plus concentrés les moyens de reprendre l'offensive, et d'enlever plusieurs des forts qui couvraient au loin Pondichéry.

La France, qui ne connaissait pas encore toute l'étendue de ses désastres, faisait mine alors de vouloir venger au sein même de la Grande-Bretagne ceux dont elle était instruite. Deux armées,

l'une en Bretagne sous le duc d'Aiguillon, l'autre à Dunkerque sous Chevert, menaçaient l'Angleterre d'une descente. M. de la Clue, avec douze vaisseaux, abandonnant le port de Toulon, devait rejoindre à Brest le maréchal de Conflans, qui en commandait vingt et un, et protéger avec lui cette expédition. Mais bientôt le commodore Boys devant Dunkerque; et les amiraux Hawke et Boscawen, le premier devant Brest, et l'autre devant Toulon, tinrent étroitement bloquées les flottes françaises. Cependant un coup de vent force Boscawen à quitter sa station, et à se radouber à Gibraltar. La Clue, qui eût pu le suivre et mettre à profit son désastre, tarda à se mettre en mer, en sorte que son adversaire était réparé, lorsque lui-même, passant par le travers de Gibraltar, fut signalé dans la nuit du 16 au 17 août, et atteint le lendemain par quatorze vaisseaux anglais sur la côte de Portugal, près de Lagos et du cap Saint-Vincent. Pour comble de malheur, une bourrasque, ou une fatalité qu'on craignit d'approfondir, avait séparé de lui pendant la nuit cinq de ses vaisseaux, et ce fut avec sept seulement qu'il eut à soutenir l'effort de l'ennemi. L'issue du combat répondit à la disproportion des forces : trois vaisseaux français furent pris, deux brûlés sur la côte, les deux derniers se sauvèrent à Lisbonne.

L'amiral Hawke devant Brest avait éprouvé, le 12 octobre, le même contre-temps que Boscawen devant Toulon, et le maréchal de Conflans avait

commis, par une timide prudence, la même faute que M. de La Clue. Il ne mit en mer qu'à la mi-novembre, et rencontra le 20, et au sud de Belle-Isle, la flotte anglaise toute réparée, et forte de vingt-trois vaisseaux de ligne. L'action était engagée entre les deux partis, lorsqu'un coup de vent, ou une fuite honteuse, ou une manœuvre malhabile de l'amiral français sépara les combattans. M. de Conflans, au moyen de ses pilotes côtiers, s'était flatté d'une retraite facile au milieu des écueils qui bordaient la côte, et qui devaient être une cause de perte pour les Anglais. Mais son arrière-garde, livrée par cette mesure à la réunion des efforts de l'ennemi, la défection de l'avant-garde, qui se dirigea sur l'île d'Aix, et l'entrée inattendue de l'une de ses divisions dans la rivière de Vilaine, d'où elle ne put ressortir, firent de cette journée, connue sous le nom de *la bataille de M. de Conflans*, une journée d'opprobre, dans le désordre de laquelle un vaisseau fut pris, deux furent brûlés, trois autres s'échouèrent ou s'engloutirent.

Tant de revers s'accroissaient de l'embarras du trésor public, dont les administrateurs, déplacés chaque année, ne pouvaient rien opérer d'utile. Aussi stérile en ressources que son prédécesseur, M. de Boulogne avait cédé le porte-feuille à M. de Silhouette, maître des requêtes, dont on attendait des merveilles, d'après la restauration des finances du duc d'Orléans, due à son intelligence. Sa pre-

mière opération parut justifier le choix qu'on avait fait de lui. Réduisant à moitié les profits des fermiers généraux, il créa soixante-douze mille actions de mille livres chacune, auxquelles il attribua le bénéfice de l'autre moitié, appât qui produisit en effet soixante-douze millions en vingt-quatre heures. Quelques économies dans les dépenses, et la suspension de divers priviléges concernant la taille, ajoutèrent au concert de louanges dont on chargeait déjà le nouveau ministre. Mais bientôt celles-ci commencèrent à décliner, lorsque, par des retranchemens sur les pensions, il vint à s'attaquer aux classes plus relevées de la société, et elles se convertirent même tout-à-fait en sentimens de haine, à l'occasion d'un édit de subvention territoriale qu'il fit enregistrer, le 22 septembre, en lit de justice à Versailles. Cet édit soumettait à l'impôt, sans exception, tous les corps qui jusque-là s'étaient fait un privilége et même une gloire de s'y soustraire. La magistrature fut, par sa position la première à réclamer, et son opposition fut si vive, que l'édit ne put avoir d'exécution. Les bourses des grands capitalistes se refermèrent en même temps, et la pénurie reparut.

M. de Silhouette aurait dû se retirer alors. Il avait indiqué, dans l'égale répartition des charges entre les citoyens, le seul fonds qui pût former la base d'un système régulier de finances, et suppléer aux expédiens toujours petits, précaires et désas-

treux, des imaginations fiscales. Ce n'était point sa faute si la cour par sa prodigalité, et les riches par une cupidité mal entendue, mettaient un égal obstacle au rétablissement de cette partie de l'administration qui donne la vie à toutes les autres. Il demeura : et, comme il se trouva privé des moyens énergiques qu'il avait médités, il se réduisit lâchement et honteusement aux mesquines inventions de ses prédécesseurs. La suspension d'une partie des paiemens exigibles sur le trésor royal, et une exhortation aux citoyens de porter leur argenterie à la monnaie, pour être convertie en espèces, ne produisirent que des murmures, peu de ressources, et, ce qu'il y eut de pire, détournèrent l'Angleterre de traiter avec une puissance dont elle crut toutes les ressources épuisées. Poursuivi par le mécontentement et par le ridicule, M. de Silhouette se vit contraint de résigner son emploi, et M. Bertin, son successeur, remplaça sa subvention inexécutée, par un troisième vingtième, par un doublement de capitation, et par des emprunts de diverses natures, que le parlement, l'année suivante, se montra moins difficile à enregistrer.

1760. — Le maréchal de Broglie justifia par de nouveaux succès la dignité qui venait de lui être conférée. Quittant ses cantonnemens sur le Mein, pour se porter de nouveau sur la Hesse, le 10 juin, il battit le prince héréditaire de Brunswick, Charles-Guillaume, à Corback, à quelques lieues à

l'ouest de Cassel, et prépara ainsi la prise de cette dernière ville, et de celle de Minden, par le prince Xavier de Saxe, frère de la dauphine. Le prince de Soubise s'avançait en même temps du Rhin vers la Hesse. A cette double attaque le prince Ferdinand opposa une diversion sur le Bas-Rhin, et il en confia le commandement au prince héréditaire, son neveu, qui commençait à se faire une réputation militaire que de fréquentes défaites ne lui ont pas enlevée. Clèves et Rhimberg tardèrent peu à tomber en son pouvoir, et Wesel était bloqué par lui, lorsque le marquis de Castries, détaché par le maréchal de Broglie, vint faire face au prince héréditaire, et s'établit à Clostercamp, près de Rhimberg, sur la gauche du fleuve. Il fut attaqué le 16 octobre, et remporta une victoire qui délivra Wesel; et força le prince de se replier sur l'armée de son oncle. Un dévouement sublime a rendu cette journée mémorable. Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, envoyé pendant la nuit à la découverte, tombe dans un détachement de grenadiers hanovriens, tout près de surprendre le camp. *Si tu parles, tu meurs*; lui dit-on en le saisissant, et vingt baïonnettes sont sûr sa poitrine. Il se recueille un moment, puis s'écrie de toute sa force: *A moi, Auvergne, voilà les ennemis!* Il tombe à l'instant; mais le camp ne fut pas surpris. Le combat de Clostercamp finit la campagne de ce côté, et permit aux Français de prendre leurs quartiers dans la Hesse et dans la Westphalie.

Le roi de Prusse, posté sur l'Elbe au-dessous de Dresde, observé par l'armée des Cercles, par le maréchal de Daun, et toujours menacé chaque année par les Russes, se voyait à la veille de perdre la Silésie. L'entreprenant Laudhon, après avoir forcé à se rendre prisonnier à Landshut le corps du général Fouquet, que le courage le plus opiniâtre et la résistance la plus désespérée ne purent soustraire à son sort, s'était porté sur Breslau. Mais ses efforts furent inutiles, les Russes arrivèrent trop tard pour le soutenir, et le prince Henri par d'habiles manœuvres fit lever le siége et prévint encore la jonction; cependant il n'aurait pu se maintenir longtemps avec cet avantage, si son frère ne fût arrivé à son secours. Frédéric avait pris position à Leignitz; bientôt il s'y trouva pressé par Daun, par Laudhon et par Lasey, qui devaient l'attaquer de concert. Le 15 août, instruit de leur plan, Frédéric décampe la nuit même et tombe sur Laudhon qui s'avançait pour le surprendre, et qui se trouva surpris et investi lui-même au milieu d'une armée. Moins d'audace et de présence d'esprit dans ce dernier, et sa division entière était perdue. Au lieu de reculer d'abord, il se précipite sur la gauche des Prussiens qu'il enfonce, couvre pendant ce mouvement une partie de son artillerie par un ruisseau qu'il lui fait repasser, puis, à l'aide de son feu, et pendant que les Prussiens se reforment, il traverse lui-même le ruisseau, et sauve au moins les deux tiers de son monde. Cette brillante re-

traite obtint les éloges du vainqueur : « Je n'ai point vu, dit-il, de manœuvre plus belle dans toute la guerre, et le plus beau jour de Laudhon est celui où je l'ai battu. »

Le monarque marche aussitôt sur Breslau. Ce mouvement détermina les Russes à repasser l'Oder, et à chercher, pour pénétrer en Brandebourg, quelque point moins défendu. Ils le rencontrèrent vers Francfort, et parvinrent même, le 9 octobre, jusqu'à Berlin, qui fut mis une seconde fois à contribution, et où les Cosaques mutilèrent une foule de monumens des arts. Mais cette irruption de barbares en eut la faible consistance; et Frédéric quittait la Silésie pour voler à la défense de sa capitale, que déjà ils avaient repassé l'Oder et regagné la Pologne, comme il leur était ordinaire.

Daun, qui l'avait suivi en Saxe, était plus difficile à éloigner. Le 3 novembre, Frédéric l'attaqua près de Torgau, sur l'Elbe. A huit heures du soir, Daun était victorieux, et le mandait à sa cour. A dix heures, et malgré les ténèbres de la nuit, le général prussien Ziethen s'étant emparé des hauteurs de Supplitz, le combat changea de face, et Frédéric, qui pensait à la retraite, força Daun de la faire. Celui-ci avait été blessé grièvement à la jambe, et le roi de Prusse avait reçu une légère contusion à la poitrine. O'Donnell, qui, au défaut de Daun, commanda la retraite, la fit sous Dresde, où les Autrichiens prirent

leurs quartiers; et le résultat d'une bataille qui coûta trente mille morts aux deux partis, fut de reculer les cantonnemens autrichiens d'une douzaine de lieues.

Les Anglais poursuivaient pendant ce temps leurs progrès dans l'Inde, et une nouvelle bataille à Vandavachy en hâta le cours. Le colonel Coote, Irlandais comme M. de Lally, battit ce dernier, fit prisonnier M. de Bussy; enleva immédiatement Arcate, puis tous les forts qui protégeaient de plus près Pondichéry, et enfin, avec quatre mille Anglais et dix mille Indiens, mit le siége devant cette ville, qui renfermait quatre-vingt mille habitans, mais qui ne comptait effectivement que sept cents défenseurs. L'amiral anglais Stevens interceptait en même temps ses communications par mer, et elle attendit en vain que M. d'Aché vînt la dégager de ce côté. Accoutumé à braver les protestations, il venait d'en agir à l'Ile-de-France comme il avait fait à Pondichéry, et les plus vives réclamations du gouverneur et des habitans, qui pressaient son départ, sur le motif qu'ils étaient affamés par la présence de son escadre, n'avaient pu lui faire changer de résolution. Enchaîné apparemment par des instructions positives de protéger l'île, menacée à ce qu'on supposait par les Anglais, ce qui était peut-être une adresse de leur politique, il demeura stationnaire sur un point qui ne fut pas attaqué, et abandonna entièrement celui qui ne pouvait se soutenir que par ses se-

cours : leçon frappante du danger des instructions trop absolues dans des parages si éloignés.

Forcé de se renfermer dans les murs de Pondichéry, le seul des établissemens indiens qui restât à la France sur la côte, M. de Lally s'y vit entouré de tous les ennemis que la fatalité de sa mission, l'aprêté de son commandement, la dureté et l'ironie de ses propos lui avaient faits, et qui se trouvaient intéressés à le faire échouer. Il demanda des vivres, et chacun cacha les siens; de l'argent, il n'y en avait point dans les caisses; du soulagement à ses soldats, excédés de gardes et de corvées, et personne des habitans ou des employés de la compagnie ne se prêtait à les suppléer, ou ne s'y prêtait qu'à regret et à force de contraintes. Un secours, négocié chez les Marattes par le marquis de Bussy manqua faute d'argent, en sorte qu'il ne resta d'espoir que dans les pluies abondantes de l'arrière-saison, et la violence des orages dans ces mers à la même époque; mais ni les pluies ni les orages ne purent vaincre l'obstination des Anglais, qui étaient soutenus par la perspective d'anéantir sans retour dans l'Inde, avec un peu de constance, la puissance des Français. Ils persistèrent sept mois dans un blocus incommode pour eux par l'intempérie de la saison, mais cent fois pire pour les assiégés par les horreurs de la disette. La garnison, exténuée par la faim, n'avait pas la force de tenter des sorties; et elle était découragée encore par l'impossibilité de réparer ses pertes. Le général, aigri par les con-

trariétés qu'il éprouvait au dedans et au dehors, et également prévenu contre le citoyen et contre l'ennemi, n'attendait aucun secours du premier qu'il taxait de malveillance, et refusait de traiter avec le second qu'il accusait de mauvaise foi. Il arriva ainsi, sans avoir pu s'arrêter à aucune détermination avec les uns ou avec les autres, jusqu'à l'époque où il n'y eut plus de vivres dans la ville que pour un jour. Sommé alors par le conseil souverain de demander une suspension d'armes, il persista à ne vouloir point capituler en forme, et se borna à ne pas s'opposer à l'occupation de la place qui, le 15 janvier 1761, fut ainsi livrée comme à discrétion. Le vainqueur, au reste, ne prétendait pas lui faire d'autres conditions, et il abusa de sa fortune d'une manière déplorable. Non seulement les fortifications furent rasées, mais les magasins, les églises, et le palais du gouverneur, l'édifice le plus magnique de l'Inde, furent encore abattus. On prétend que ce fut une espèce de représailles, et que les instructions données par la compagnie aux comtes de Lally et d'Aché, interceptées par l'ennemi, défendaient à ces généraux d'accorder aucune composition aux établissemens anglais dont ils pourraient s'emparer.

Les officiers de l'armée et tous les agens de la compagnie furent transportés en Angleterre. M. de Lally, sur des bruits défavorables à son honneur que l'on faisait circuler en France, demanda et obtint la permission de passer de Londres à Paris. Mais

ses nombreux ennemis reçurent la même faveur, et tardèrent peu à le dénoncer comme cause des malheurs de l'Inde. Des inculpations particulières on en vint à un procès. Le conseil de Pondichéry en corps présenta requête au parlement, et le procureur général rendit plainte contre le comte de Lally, comme *coupable de vexations, concussions, trahisons et crimes de lèse-majesté.*

Ses amis, témoins de l'animosité de ses parties, et des manœuvres employées pour le perdre, lui conseillaient de quitter la France. « Moi, s'écria-t-il, frémissant de colère, moi! que je fuie, taché du soupçon d'une infâme trahison! j'y perdrai plutôt la vie! » Fort au contraire du sentiment de son innocence, il offre de se constituer prisonnier à la Bastille, et cette généreuse requête fut déloyalement accueillie. Il demeura quinze mois dans le cachot de La Bourdonnaie avant de subir son premier interrogatoire, fut ballotté ensuite en divers tribunaux, et renvoyé enfin à celui de la grand'-chambre du parlement. Captif et privé du secours d'un conseil, que les lois du temps, préjugeant le crime dans le simple prévenu, refusaient aux accusés de haute trahison, et réduit à ses seules écritures, que la prudence ne dictait pas toujours, contre des ennemis adroits, libres et opulens, il succomba dans cette lutte inégale; et, le 6 mai 1766, il fut condamné, après dix-huit mois de procédures, à être décapité, « comme dûment atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'état

et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et concussions. » On fut étonné de ce que la sentence ne portait pas expressément qu'il avait *vendu la ville.* Ces mots, *avoir trahi les intérêts du roi,* ne paraissaient pas l'équivalent de ceux qu'on aurait dû employer pour caractériser une vile et basse perfidie, qu'il fallait nommer en propres termes, si elle était prouvée, ne fût-ce que pour justifier la rigueur d'une pareille sentence contre un officier général qui, à la tête d'un régiment de son nom, avait combattu pour la France dans huit batailles rangées, assisté à dix-huit siéges, dont plusieurs avaient réussi sous sa direction, reçu quatorze blessures, et qui était recommandable enfin par la science des marches et des campemens, par son activité, et par une continuité de services aussi utiles que brillans.

Des procédés despotiques, qui furent prouvés, mais qui pouvaient trouver leur excuse dans des momens difficiles où l'obéissance était urgente; des discours peu mesurés, mais que le sentiment de l'honneur et du devoir arrachait à un homme vif et emporté, qui ne voyait autour de lui qu'indifférence, lâcheté ou trahison; des rigueurs enfin, mais employées contre des révoltés, attestaient plus les torts de son caractère que de sa conduite; mais, présentés jusqu'à satiété aux yeux du public, ils avaient offusqué son jugement, détourné l'attention de son véritable objet, et formé contre l'accusé un préjugé confus dont les magistrats

ne surent peut-être pas se défendre. Pour lui, il était loin de se croire coupable. Aussi, au prononcé du jugement, tout son être se révolta-t-il contre l'injustice, et il ne put se retenir de la reprocher à ses juges avec toute la véhémence de son caractère. Ce fut le prétexte d'une nouvelle barbarie : le magistrat chargé de l'exécution d'une sentence déjà trop rigoureuse ne rougit pas de flétrir d'un bâillon infâme, et de traîner au supplice dans un humiliant tombereau un militaire chargé d'honorables cicatrices, qu'il pouvait être dans l'intention du faible monarque de laisser conduire à la mort, mais du moins sans ignominie. Voltaire osa le premier appeler de cette sentence au tribunal de l'opinion publique, en observant du comte de Lally, que *c'était un homme sur lequel tout le monde avait droit de mettre la main, excepté le bourreau.* La faveur qu'il avait commencé à donner à cette cause eut des suites heureuses, et cinq jours avant sa mort peut-être put-il éprouver quelque satisfaction de savoir l'arrêt du parlement juridiquement infirmé par le conseil, qui, le 25 avril 1778, réhabilita la mémoire de l'infortuné général, et accorda ce triomphe aux efforts réunis de l'éloquence et de la piété filiale. Le sort de M. de Lally, que l'histoire ne doit pas laisser ignorer, avertit du danger qu'il y a d'être entraîné à choquer sans prudence des corps puissans en richesses et en crédit.

Tant de pertes que la France avait éprouvées

depuis quelques années ne pouvaient être réparées par elle seule, dans l'état de délabrement où était sa marine. Le duc de Choiseul, qui, à la mort du maréchal de Belle-Isle, arrivée au commencement de cette année, venait d'être investi du ministère de la guerre, et qui, sans avoir le titre de premier ministre, en exerçait réellement le pouvoir, tenta, en mars 1761, des négociations avec l'Angleterre. Georges II était mort à la fin de l'année précédente, et les dispositions de Georges III, son petit-fils, dirigé par lord Bute, qui désapprouvait une guerre ruineuse pour l'Angleterre, malgré ses conquêtes, offraient une chance de succès. Mais M. Pitt conservait encore assez de crédit pour les faire échouer. Louis ordonna que les conditions équitables, et même déjà un peu humiliantes qu'il offrait, fussent mises sous les yeux du public, pour ranimer l'énergie de la nation, comme avait fait Louis XIV après les infructueuses conférences de Gertruydemberg: mais Louis XV ne réussit pas. Pendant son règne, qui était déjà long, il ne s'était pas, comme ce grand monarque, acquis l'estime des Français. On ne le croyait pas, ainsi que son bisaïeul, touché des maux du peuple, sensible à la gloire de la nation: on imita son apathie et son insouciance. L'écrit fut lu tranquillement, sans qu'on montrât la moindre indignation de la superbe indifférence de l'ennemi, ni aucun empressement pour abattre son orgueil.

Le ministre, dans l'impossibilité de remuer cette

masse devenue inerte, tenta d'émouvoir les Espagnols, et imagina d'associer à la marine française si déchue, celle de l'Espagne qui était dans un état de vigueur respectable. Ce n'était plus Ferdinand II qui régnait sur cette contrée, mais Charles III son frère, roi des Deux-Siciles, fils comme lui de Philippe V, mais de la seconde femme de ce prince. Ne pouvant, aux termes du traité d'Aix-la-Chapelle, réunir les deux couronnes sur sa tête, après avoir fait constater l'imbécillité de son fils aîné, il avait fait reconnaître Ferdinand, son troisième fils, pour lui succéder à Naples, et était passé en Espagne avec le second, Charles-Antoine, destiné à y régner après lui. Charles accueillit les propositions de Louis XV, et, se liant généreusement à sa fortune, il en résulta le traité célèbre connu sous le nom de *pacte de famille*, lequel fut signé à Paris, le 16 août 1761, et trois mois après les offres de paix faites à l'Angleterre. Cet acte, qui avait été négocié avec le plus grand secret, stipulait des secours respectifs entre toutes les branches de la maison de Bourbon, pour le maintien de leurs états, et déclarait ennemi de chacune des puissances contractantes, quiconque à l'avenir le deviendrait de l'une d'entre elles : il ne devait d'ailleurs avoir d'application, suivant le deuxième article, que lorsque la paix aurait terminé la guerre subsistante entre la France et l'Angleterre. Mais parce qu'il était sensible que plus d'un incident pouvait hâter l'effet de ces sti-

pulations, on jugea convenable de faire en constructions maritimes des efforts qui pussent réparer le vide de trente-sept vaisseaux de ligne et de cinquante-six frégates que l'on avait perdus depuis la guerre, et de donner ainsi à l'Espagne une garantie de ne pas soutenir la lutte avec les seules forces qu'elle avait à fournir. De là des offres multipliées de vaisseaux de diverses grandeurs par des provinces, des villes et des corporations dont on eut le talent d'exciter le patriotisme. De là encore la concentration des ministères de la guerre et de la marine entre les mains du duc de Choiseul, qui dès lors se déchargea, pour la forme, de celui des affaires étrangères en faveur de César-Gabriel, comte de Choiseul, depuis duc de Praslin, son parent, ou du moins issu d'un même aïeul, tige commune, vers la moitié du quinzième siècle, des branches de Beaupré et de Praslin. Le ministre de la marine Berryer fut dédommagé de son emploi par celui de garde des sceaux, dont le roi n'avait pas disposé depuis la retraite de M. de Machault.

L'inutilité des démarches pour amener la paix avait rendu nécessaire la continuation des hostilités. Le prince Ferdinand ouvrit la campagne par l'investissement de Cassel, où s'était enfermé avec dix mille hommes le comte de Broglie, frère du maréchal, et il fit couvrir le siége par le prince héréditaire. Mais un avantage que le maréchal remporta sur celui-ci à Grunberg, fit lever le siége

et rétablit les armées dans leurs quartiers. Elles en sortirent de nouveau à la fin de juin : les maréchaux de Soubise et de Broglie effectuèrent même une jonction à Soest, près de la Lippe; et, plus forts d'un tiers que les princes de Brunswick, ils semblaient devoir les écraser à Filingshausen, où ils les attaquèrent le 16 juillet, le lendemain de leur réunion. Le défaut de concert entre les généraux français leur fit éprouver à eux-mêmes la honte d'une défaite, et les replaça l'un et l'autre aux points d'où ils étaient partis. Le maréchal de Broglie se plaignit d'une jalousie envieuse qui, pour lui dérober la victoire, ne l'avait pas soutenu dans ses premiers succès, et le prince de Soubise, d'une vanité coupable, qui, pour acquérir une gloire sans partage, s'était abstenu de concerter l'attaque, et de lui en indiquer le moment; ce qui avait permis au prince Ferdinand de porter la presque totalité de ses troupes sur l'aile du maréchal. Dans cette espèce de procès entre les deux chefs de l'armée, le public fut pour le maréchal; mais la favorite fut pour le prince, et le premier fut exilé.

Le roi de Prusse eut encore à combattre, cette année, l'armée des Cercles et le maréchal de Daun en Saxe; Laudhon et les Russes, sous le feld-maréchal Butturline, en Silésie. Il opposa le prince Henri aux premiers, et marcha lui-même contre les autres. Laudhon gêna tellement sa marche, qu'il ne put empêcher les Russes de passer l'Oder

au-dessous de Breslau, et de se réunir aux Autrichiens entre Javer et Hohenfriedberg. On s'attendait à une bataille, et la supériorité des alliés leur en promettait une issue favorable; mais Frédéric, qui ne voyait aucun avantage pour lui, même dans une victoire, laquelle ne pourrait manquer de l'affaiblir considérablement, changea sa tactique accoutumée, et mit tous ses soins à se retrancher d'une manière inexpugnable. Il réduisit ainsi l'ennemi à l'inaction, et la disette qui, dans un pays foulé par tant d'armées, ne pouvait manquer de se faire bientôt sentir, sépara ses adversaires. Les Russes quittèrent les premiers leur position et descendirent l'Oder pour protéger une division de leur armée, qui, sous le comte de Romanzow, assiégeait Colberg sur la Baltique. Frédéric leva alors son camp dans l'intention de traverser leurs desseins. Mais son éloignement laissa à Laudhon la liberté de se présenter devant Schweidnitz qu'il savait dégarnie de troupes : il attaqua à l'improviste et si vivement, qu'il était dans la place avant que le commandant eût pu proposer une capitulation. Cet incident, qui donnait des quartiers d'hiver aux Autrichiens dans la Silésie, força Frédéric à se rapprocher de Breslau, et livra par suite Colberg aux Russes, qui s'en emparèrent le 16 décembre, et qui se procurèrent les moyens d'alimenter désormais leur armée par mer, et de commencer leurs opérations de meilleure heure. Ainsi, non-seulement la campagne fut défavorable au roi

de Prusse; mais tout faisait présager que la suite serait sa ruine, lorsqu'un événement inattendu vint le sauver.

1762. — Cet événement était la mort de l'impératrice Élisabeth Pétrowna, qui eut lieu le 5 janvier 1762. Pierre III, son neveu et son successeur, admirateur fanatique du héros prussien, voyait avec peine les Russes concourir à la destruction de son idole. Sa première démarche fut de rappeler ses troupes, et peu après il en mit une partie à la disposition de Frédéric. Dans le même temps, les Suédois, mal payés des subsides que leur avait promis la France, et hors d'état de suffire par eux-mêmes aux dépenses de la guerre, firent aussi la paix; en sorte que le monarque prussien, que l'on avait cru réduit à la position défensive la plus alarmante, se vit en état au contraire de reprendre l'offensive. Trompant la pénétration du maréchal de Daun, il investit Schweidnitz vers la mi-juillet; mais cette ville, qui avait été enlevée l'année précédente par un coup de main, munie alors de nombreux défenseurs, exigea un siége d'autant plus long, que le maréchal s'efforçait d'y mettre obstacle. Pendant sa durée, une nouvelle révolution pensa changer encore une fois la fortune du roi de Prusse.

Pierre III, livré au délire des innovations, changeait et brusquait tout en Russie, sans égard aux opinions religieuses du peuple, aux mœurs et aux préjugés de la nation, et malgré les sages avis de

Frédéric qu'il faisait profession de considérer comme son ami et comme son maître, et qui, tout philosophe qu'il était lui-même, se gardait bien d'appliquer ses principes particuliers au gouvernement de son état. Le mécontentement inévitable que souleva de toutes parts une conduite si irréfléchie, suggéra l'idée de le supplanter à Catherine d'Anhalt-Zerbst, son épouse, menacée d'être répudiée, et de voir déclarer son fils illégitime. Le sénat, qui avait essuyé des duretés du monarque lors des remontrances qu'il avait hasardé de lui présenter au sujet de ses nouvelles institutions, et la garde impériale qu'humiliait le régime prussien qu'on voulait lui faire adopter, entrèrent facilement dans les vues de Catherine. Une journée lui suffit pour se rendre maîtresse de la personne de l'imprévoyant empereur, que l'on força d'abdiquer le 10 juillet, et qui mourut le 17.

Catherine, reconnue solennellement par l'empire, et bien aise néanmoins d'appuyer son autorité de la présence de ses troupes, voulut demeurer neutre dans les débats de l'Europe, et rappela son armée de la Silésie. Mais la lenteur du comte de Czernichefl à exécuter ses ordres, sous divers prétextes, retenant encore quelque temps en échec une partie des forces du maréchal de Daun, qui ignorait cette révolution, permit à Frédéric de poursuivre ses approches et de reprendre enfin Schweidnitz, le 4 octobre, après deux mois et demi d'un siége célèbre par le talent des ingénieurs

qui dirigeaient l'attaque et la défense : l'un était l'ingénieur prussien Lefebvre, et l'autre le comte de Gribeauval.

Frédéric et Daun demeurèrent le reste de la campagne dans un état mutuel d'observation; mais les secours que le premier envoya au prince Henri, son frère, qui avait été forcé de reculer devant le comte de Stolberg, général, cette année, de l'armée des Cercles, lui rendirent le 29 octobre, à la journée de Freyberg, près de Dresde, la supériorité qu'il avait perdue; et forcèrent le comte de rétrograder à son tour dans la Basse-Saxe.

Les généraux français n'avaient pas été plus heureux sur le théâtre ordinaire de leurs opérations. Le vieux maréchal d'Estrées, qui avait commencé la guerre par la victoire d'Hastembeck, rappelé au commandement par la disgrâce du maréchal de Broglie, la termina d'une manière moins glorieuse. Passant la Dimmel à Wilhelmstadt, dans le dessein de se rapprocher de Cassel, et d'en prévenir le siége, lui et le prince de Soubise furent attaqués à leur désavantage, le 24 juin, par le prince Ferdinand. Ils gagnèrent néanmoins Cassel; mais peu après ils reculèrent jusqu'à Francfort. Le prince de Condé prit, le 30 octobre, la revanche de cet échec à Johannesberg, près de Fridberg, au nord de Francfort, où il battit le prince héréditaire, et rétablit, sinon les progrès, l'honneur au moins des armes françaises. Le prince Ferdinand, en effet, se rendit maître de Cassel;

le 1er. novembre; mais ce fut le dernier exploit de cette guerre, les préliminaires ayant été signés le 3 novembre à Fontainebleau, entre les cours de France, d'Angleterre et d'Espagne.

Cette dernière puissance s'était impliquée, pour son malheur, dans le dernier acte de cette sanglante tragédie. L'Angleterre, à qui les articles du *pacte de famille* n'étaient pas bien connus, en prit de l'ombrage. Elle en demanda communication, et la demanda d'un ton qui choqua la fierté espagnole. Son ambassadeur devait faire expliquer la cour de Madrid sur la résolution de joindre ou non ses armes à celles de la France, et prendre la moindre tergiversation pour une déclaration de guerre. Charles répondit que la rupture était l'ouvrage même des ministres anglais, lorsqu'ils s'étaient permis de hasarder une question si inconsidérée, et dès lors la guerre fut allumée. La marine anglaise, à qui la réduction de presque toutes les colonies de la France laissait le champ libre à de nouvelles conquêtes, fut dirigée dès lors contre les colonies espagnoles; et Cuba, Manille, douze vaisseaux de ligne et cent millions de prises, devinrent, dans le cours de l'année, la proie des Anglais. Une faible diversion sur le Portugal, que l'Espagne et la France attaquèrent sans trop de justice, dans la vue d'en faire un objet de compensation, eût pu être vaine, selon les apparences, sans les dispositions pacifiques du lord Bute, qui était parvenu à éloigner enfin M. Pitt d'un cabinet qu'il ne gou-

vernait plus. Les Espagnols qui, dès 1760, s'étaient portés pour médiateurs, et qui avaient même fait convenir les parties belligérantes d'un congrès à Augsbourg, remirent alors leurs offres en avant par la médiation de la Sardaigne, et elles furent agréées. On s'envoya de part et d'autre des ambassadeurs, et les hostilités cessèrent enfin par les préliminaires de Fontainebleau.

Il n'était plus question que de la Prusse et de la reine de Hongrie. Cette princesse avait armé l'Empire contre Frédéric. Pour accélérer la paix, il crut devoir forcer l'Empire à la neutralité. Dans cette intention, il y fit entrer un corps d'armée qui s'avança jusqu'à Ratisbonne. Les électeurs de Bavière et de Mayence, et les Cercles voisins menacés demandèrent la paix, et s'engagèrent à retirer leur contingens de l'armée de l'Empire. La France, de son côté, refusa tout secours à l'impératrice. Elle se trouva ainsi seule avec la Saxe contre le roi de Prusse. N'ayant rien pu gagner sur Frédéric quand elle avait toute l'Europe pour elle, Marie-Thérèse ne pouvait se flatter de réussir quand elle en était abandonnée : de sorte qu'après avoir marchandé avec le Prussien, offert de partager entre eux le différend, de lui laisser la Silésie, mais de retenir le comté de Glatz, ce qu'il ne voulut pas accorder, elle fut obligée de conclure la paix aux conditions qui plurent au monarque. Elle fut signée à Hubertsbourg, le 15 février 1763, entre lui, l'impératrice-reine, et l'é-

lecteur de Saxe, roi de Pologne. Par ce traité, tout fut rétabli entre les trois puissances comme il était avant la guerre, sans presque aucun changement. Un article séparé assura la voix du roi de Prusse à l'archiduc Joseph, qui fut élu roi des Romains l'année suivante, et qui, à ce titre, succéda à l'empire le 18 août 1765. Tel fut le résultat de sept campagnes aussi meurtrières que dispendieuses.

1763. — Cinq jours auparavant, c'est-à-dire, le 10 février 1763, la paix définitive avait été signée à Paris, entre la France et l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Il faut, quoi qu'il en coûte à la fierté française cruellement outragée, faire connaître en détail ce honteux traité de Paris et ses funestes effets.

La France cède aux Anglais (art. II et III) l'Acadie et la Nouvelle-Écosse, le Canada et ses dépendances, *le Canada, la plus ancienne des colonies françaises, toute peuplée de Français!* l'île du Cap-Breton et toutes les autres îles dans le golfe et fleuve de Saint-Laurent. On laisse à la France la liberté de la pêche, dans le golfe, à trois lieues des îles, et hors du golfe, à quinze lieues du Cap-Breton. Les pêcheurs pourront barraquer et sécher leur poisson dans les îles de Saint-Pierre et de Miquelon, que leur cède l'Angleterre; mais sans pouvoir y élever des fortifications. *Tout cet article sur la pêche est écrit en général d'un style qui soulève contre la morgue du vainqueur.* La

Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirable et Belle-Isle (art. VII) seront restituées à la France; la Grenade et les Grenadins à l'Angleterre, qui aura en entier les îles Caraïbes de Saint-Vincent, de la Dominique et de Tabago, dont la jouissance était auparavant commune aux deux nations. Par l'article V, Dunkerque dut être remis dans l'état d'inutilité fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle; *et en conséquence un commissaire anglais revint y présider à la démolition des ouvrages de défense et au comblement du port.* Le fleuve de Mississipi, dans toute sa longueur, devint (art. VI) la limite de la Louisiane et des établissemens anglais dans le nord de l'Amérique, la Nouvelle-Orléans demeurant néanmoins à la France. L'Angleterre (art IX) gardera le Sénégal en Afrique, et la France seulement l'île de Gorée, *île stérile, sans eau, éloignée du commerce de la poudre d'or, de l'ivoire et des autres richesses africaines; commerce que les Français avaient fondé.* Enfin les possessions anglaises et françaises, sur les côtes de Coromandel, de Malabar, du Bengale et dans toutes les Indes orientales, sont remises (art. X) à ceux qui les possédaient avant la guerre, à condition que les Français n'y enverront pas de troupes : *clause qui dispense de toute réflexion.*

L'île de Minorque et le fort Saint-Philippe sont restitués à l'Angleterre; et la France rend aussi au roi son électorat de Hanovre; et aux alliés de ce prince, en Allemagne, tout ce qu'elle avait pris

sur eux. La paix d'Espagne se fit encore aux dépens de la France, parce qu'elle accorda aux Espagnols la Louisiane, en échange de la Floride et de la baie de Pensacola, qu'ils abandonnèrent aux Anglais, comme aussi le droit de couper du bois de campêche dans la baie de Honduras. Elle confirma aussi aux Portugais la cession déjà faite de la navigation de l'Amazone, ainsi que les terres et les forts qui l'approchaient.

Les Anglais eurent soin de faire rappeler nommément, dans ce traité de Paris, ceux de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, de Bade, de la triple et quadruple alliance, de Vienne et d'Aix-la-Chapelle. Cette mention leur était nécessaire pour leur garantir les acquisitions faites en un siècle dans les quatre parties du monde.

A la paix de Westphalie, en 1648, ils ne possédaient, hors de chez eux, que les îles de Jersey et Guernesey; et à la paix de Paris, en 1763, c'est-à-dire, dans l'espace de cent quinze ans, ils se sont trouvés posséder;

En Europe, outre Jersey et Guernesey, Gibraltar, Minorque, et l'avantage de rendre Dunkerque inutile;

En Afrique, Sainte-Hélène, et des forts et des comptoirs dans les rivières de Sénégal et de Gambie, et sur les côtes de la Guinée ou Nigritie;

En Asie, le port de Bombay et l'île de Salcette, le fort Saint-David, la ville de Gondelour, le fort Saint-Georges, Madras, le Bengale, avec la ville

de Calcutta, le fort William, Bancouli, etc.;

En Amérique, la Barbade, Saint-Vincent, l'Anguille, la Barboude, Saint-Chistophe, Newis, Antigoa, Montferrat, la Dominique, la Grenade et les Grenadins, les Bermudes, la Jamaïque, Bahama, les côtes du continent septentrional, garnies de villes opulentes depuis la Caroline jusqu'à l'Acadie, ou la Nouvelle-Écosse, presque toutes les îles de ces mers, et enfin le Canada, la baie d'Hudson et des priviléges pour couper des bois dans la baie de Honduras.

C'est alors aussi que la marine de France étant presque anéantie, les Anglais ont pu se flatter de posséder l'empire des mers. Sans doute Louis XV sentit la honte du traité de Paris. S'il connut les moyens que le royaume lui fournissait de se soustraire à cette humiliation, on croit qu'il ne les mit pas en œuvre, parce qu'il voyait dans leur emploi des sollicitudes, des embarras, et qu'il lui aurait fallu des efforts et de l'activité, ce à quoi il ne pouvait se résoudre : et le duc de Choiseul, ministre ardent, se plia à la volonté du maître, peut-être jusqu'à l'occasion de la revanche.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

QUATRIÈME PÉRIODE.

CAPÉTIENS.

BRANCHE DES BOURBONS.

(SUITE.)

1707 — 1764.

LOUIS XIV.

(FIN.)

FIN DE LA TABLE DU DOUZIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN.





